



ZÉRO
DÉCHET SAUVAGE



LE **Zéro Déchet sauvage**

BILAN 2019-2023



Éditos

J'ai créé MerTerre en 2000 en cours de thèse. En 2006, j'ai eu l'idée de créer un Observatoire des déchets en Milieux Aquatiques qui avait pour vocation de centraliser les données issues des ramassages citoyens et professionnels afin de capitaliser une donnée précieuse et indispensable à la définition d'actions correctives adaptées. Ces déchets abandonnés, solides et visibles, ont des impacts dramatiques sur la faune et la flore marine mais aussi terrestre qui nécessitent une gestion à la hauteur de ce défi environnemental majeur. Des données objectives, partagées et standardisées sont indispensables aux programmes d'actions cohérents et adaptés aux spécificités des territoires.

Je suis fier d'avoir participé à l'évolution de la réglementation, à l'appropriation progressive du sujet par les parties prenantes publiques et à la mobilisation toujours plus motivée et nombreuse des acteurs de terrain.

MerTerre a réussi à coordonner les intentions et ainsi a permis la création d'un outil de sciences collaboratives, au service de tous : la plateforme Zéro Déchet Sauvage !

Je souhaite ici remercier tous les acteurs qui ont joué le jeu, qui œuvrent, chacun de leur côté, pour un objectif Zéro déchet abandonné et qui contribue ainsi au Zéro déchet marin.

Photo : © MerTerre



Je tiens aussi à rendre hommage à tou-te-s les acteurs-rices des services concernés, au sein des institutions, des collectivités territoriales et du Ministère de la transition écologique, et tout particulièrement les équipes du Muséum National d'Histoire Naturelle pour leur travail acharné et leur contribution à ce projet collaboratif.

Merci aussi au soutien des pouvoirs publics à l'association MerTerre. Et enfin, merci à la super équipe hyper motivée et engagée à mes côtés !

C'est bien en agissant à terre, parfois loin dans les bassins versants, et en mer que nous parviendrons ensemble à enrayer ce fléau de notre siècle.

Isabelle POITOU
directrice et fondatrice
de l'association MerTerre

Mentions

Toute utilisation totale ou partielle de ce bilan doit être soumise à validation de la part de l'association MerTerre par mail : association@mer-terre.org

Toute utilisation commerciale de ces données ou de tout ou partie de ce rapport est strictement interdite.

Toute communication concernant ce bilan (réseaux sociaux, presse, rapports, etc.) doit mentionner l'association MerTerre.

Merci d'utiliser la formulation ci-après : Bilan 2023 des données rassemblées dans la plateforme Zéro Déchet Sauvage, pensée et coordonnée par l'association MerTerre, co-conçue avec le Muséum national d'Histoire naturelle et financée par le Ministère de la Transition Écologique et la Région Sud

Crédits

Rédaction : Florian Cornu, Quentin Courtier et Isabelle Poitou, Association MerTerre.

Graphisme, mise en page et illustrations originales : Simon Maillard - SMile Illustration.

L'histoire qui s'invente à travers Zéro Déchet Sauvage est celle d'un défi colossal. Il existe un lien étroit et encore trop méconnu entre urgence climatique, chute de la biodiversité et inégalités sociales causées par les pollutions liées aux déchets abandonnés. Cette problématique révèle notamment l'impérieuse nécessité de transformer nos manières de produire et de consommer afin de protéger le vivant. Pour MerTerre et les copilotes du réseau Zéro Déchet Sauvage, il est impératif d'intégrer cette préoccupation au cœur de nos politiques publiques et de notre modèle de développement en apportant des solutions éprouvées.

Dans ce contexte, l'originalité de Zéro Déchet Sauvage est son approche systémique. L'heure n'est plus aux querelles de chapelle, aussi faisons-nous le pari d'une réponse collective et en réseau, seule à même d'être à la hauteur des enjeux.

Photo : © MerTerre



Nous croyons ainsi à la capacité d'une diversité d'organisations tous secteurs confondus à s'unir pour mettre en commun leurs connaissances grâce aux sciences participatives. La coordination des actions au moyen d'une gouvernance horizontale permet également de dépasser de nombreux clivages. Nous centralisons les solutions éprouvées et transformons les données en actions concrètes aux résultats mesurables.

Avec la plateforme Zéro Déchet Sauvage et son réseau, nous répondons au fatalisme par l'espoir. Rejoignez-nous !

Florian CORNU
coordinateur Zéro Déchet Sauvage
association MerTerre

SOMMAIRE

1	La plateforme Zéro Déchet Sauvage p6
2	Mesurer pour mieux comprendre p9
3	Le réseau Zéro Déchet Sauvage p12
4	Bilan data national p17
a	Bilan tout milieux p18
b	Adopt'1 Spot p28
5	Bilan par type de milieu p37
a	Mer & littoral p38
b	Lagunes & étang-côtiers p45
c	Cours d'eau p50
d	Zone urbaine p56
e	Zone rurale p62
f	Montagne p67
6	Bilan par territoire p73
a	Région Sud p74
b	Occitanie p84
c	Nouvelle Aquitaine p94
d	Auvergne-Rhône-Alpes p102
e	Bretagne p109
f	Normandie p119
g	Corse p127
h	Polynésie p137
i	Martinique p143
j	Autres territoires p149
7	Perspectives et solutions p152

LA PLATEFORME ZÉRO DÉCHET SAUVAGE

ZÉRO
DÉCHET SAUVAGE

LE RÉSEAU ACTEURS & PARTENAIRES SCIENCES & RECHERCHES ACTUALITÉS RESSOURCES VOUS ÊTES...

S'INFORMER
DÉCHETS ABANDONNÉS ?
FACILE AVEC
VOUS APPORTER

Vous êtes...



La plateforme Zéro Déchet Sauvage est pensée et coordonnée par l'association MerTerre, co-conçue avec le Muséum national d'Histoire naturelle et financée par le ministère de la Transition écologique et la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle a été développée à partir de la plateforme pilote ReMed Zéro Plastique.

L'objectif principal des nombreux acteurs associatifs et publics engagés dans le réseau Zéro Déchet Sauvage (ZDS) est de réduire les déchets marins, en agissant sur deux axes principaux. Il s'agit d'abord de réduire les déchets abandonnés diffus dans les bassins versants avant qu'ils n'arrivent en mer. Ainsi, l'un des leviers majeurs pour la mise en œuvre d'actions préventives et curatives adaptées à chaque territoire, consiste à capitaliser les données des initiatives écocitoyennes de plus en plus nombreuses. Il s'agit de couper les robinets à la source en limitant la production. Pour cela, il est nécessaire de connaître les typologies de déchets abandonnés majoritairement trouvés dans les territoires afin de cibler les secteurs économiques impliqués et guider les politiques publiques nationales et locales de réduction la source.

Dès 2016, l'association MerTerre commence à recueillir les besoins concrets auprès des collecteurs de déchets sauvages et de partenaires régionaux et nationaux. En se basant sur ces échanges et à partir des travaux menés par l'association, MerTerre propose la création d'une plateforme collaborative. L'idée de Réseau Méditerranéen Zéro Plastique voit ainsi le jour avec son outil web ReMed Zéro Plastique. Déployé en Région Sud, cet outil, projet pilote pour la France, a pour but de fédérer, mobiliser et renforcer la capacité de ce réseau d'acteurs engagés à influencer localement. Il permet de centraliser les données standardisées acquises lors des opérations de ramassage.

Ce projet rejoint les objectifs de la politique publique du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT) et plus particulièrement ceux fixés par le plan d'action pour le milieu marin (PAM). Cette feuille de route fixe les objectifs à atteindre dans le cadre de l'application en France de la Directive Cadre Stratégique pour le Milieu Marin (DCSM) et de la convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (OSPAR).

En Région Sud, il est déployé en cohérence avec le Plan Climat II "Gardons une COP d'avance", le volet environnemental du programme "Zéro déchet plastique en stockage à l'horizon 2030", ainsi que sa charte "zéro déchet plastique en Méditerranée" animée par l'Agence Régionale Pour la Biodiversité et l'Environnement.

La plateforme ReMed est mise en ligne en mars 2019. Elle est développée grâce au soutien de la Région Sud et du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT). Ses fonctionnalités sont pensées par MerTerre et co-développées en partenariat technique avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) à travers son unité de service dédiée aux sciences participatives, Mosaic.

Deux ans plus tard, l'expérience concrète de ReMed Zéro Plastique sert de socle inspirant pour développer la plateforme nationale Zéro Déchet Sauvage. Elle est lancée officiellement en juin 2021, avec le soutien du MTECT. Zéro Déchet Sauvage se veut pluridisciplinaire et propose une gouvernance partagée entre un Comité de Pilotage composé de MerTerre, Mosaic, du MTECT et de la Région Sud, un Comité Technique intégrant des structures copilotes et un Comité Scientifique impliquant des professionnels spécialisés sur le sujet.

La dynamique du réseau ZDS repose sur le travail d'animation et de coordination de structures copilotes, sur lesquelles MerTerre s'appuie pour déployer ZDS dans leur territoire, pour valoriser les acteurs engagés et pour permettre la remontée de données du local au global. Ces structures copilotes partagent toutes les mêmes valeurs du collectif et sont reconnues pour leur expérience de terrain et leur capacité à fédérer.

Le nombre de structures impliquées n'a cessé d'augmenter depuis 2019, grâce au travail d'accompagnement et d'animation de MerTerre, en tant que coordinateur national, et des copilotes locaux partout en France. Les réseaux ZDS et ReMed comptent aujourd'hui plus de 570 structures. Ce sont ainsi les données de caractérisation des déchets de près de 2800 ramassages qui ont été partagées par les membres de ces réseaux et qui sont disponibles sur les plateformes. Le bilan présenté ici est le fruit de ces premières années de données centralisées, compilées et analysées.



Photo : © MerTerre

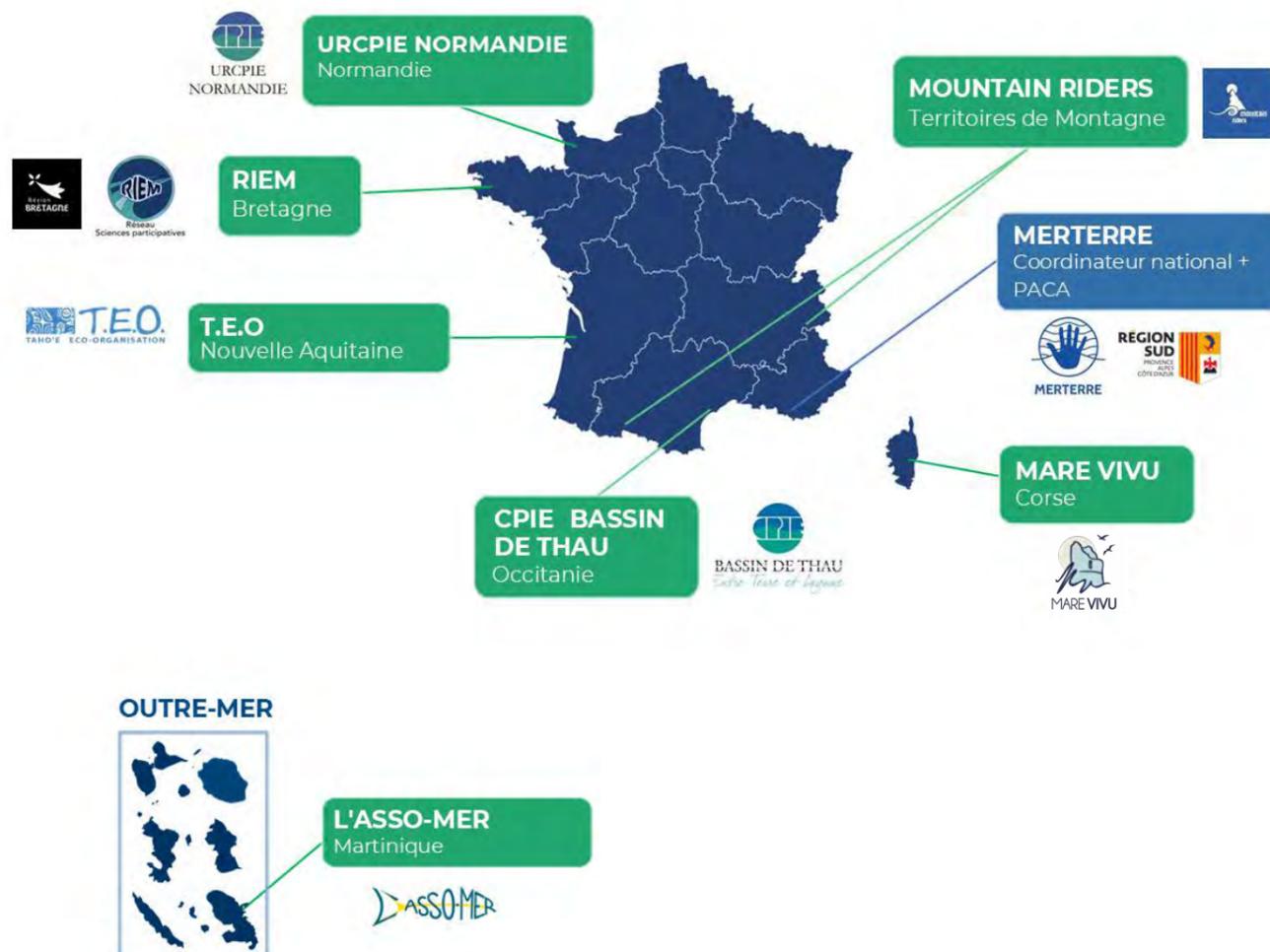


Photos : © MerTerre

Des structures copilotes pour déployer le réseau en local

Le succès de ce programme de sciences participatives repose sur la qualité des données recueillies grâce à des méthodes d'acquisition de données standardisées et pédagogiques, accessibles à tout type de public et adaptées aux différents contextes des ramassages. Pour l'épauler dans cette mission, MerTerre a rassemblé un comité scientifique composé de chercheurs et ingénieurs spécialisés dans le domaine des déchets sauvages et des sciences participatives. Leur rôle est de participer à la validation et à l'évolution des méthodes de caractérisation adaptées à tous les types de milieux. Ils garantissent l'exploitation scientifique des données et leur contribution à la recherche dans ce domaine.

Figure 1 - Structures co-pilotes de la plateforme Zéro Déchet Sauvage



MESURER POUR MIEUX COMPRENDRE et ainsi mieux gérer

Les déchets abandonnés diffus polluent les écosystèmes terrestres et marins, entraînant des conséquences dramatiques sur leur dynamique, sur la santé humaine et sur la capacité des océans à réguler le climat. Ils génèrent aussi des coûts de gestion et environnementaux importants. Les méthodes standardisées de caractérisation des déchets proposées à travers la plateforme Zéro Déchet Sauvage permettent de qualifier et quantifier ces déchets abandonnés polluants afin d'en mesurer l'ampleur, d'éveiller les consciences, de partager une vision objective et factuelle de la situation et ainsi d'orienter la gestion publique.

C'est, en effet, en s'appuyant sur des données concrètes et objectives qu'il sera possible de construire une politique publique efficace et de définir les orientations sociétales pour répondre à cette problématique d'intérêt général. Les données standardisées sur les déchets ramassés lors d'opérations de nettoyage sont ainsi extrêmement précieuses. MerTerre et ses partenaires les analysent afin d'identifier les zones impactées dans les territoires, les acteurs impliqués, de comprendre les origines des déchets et enfin d'identifier les secteurs socio-économiques concernés. Toutes ces informations factuelles permettent d'établir des préconisations et de mettre en place des actions adaptées pour restaurer les écosystèmes tout en s'attaquant à la source du problème : la production de ces déchets liée à notre modèle de consommation. Mesurer ces déchets abandonnés diffus éclaire les secteurs et les acteurs des zones urbaines, villes et métropoles concernés et ainsi motive des changements sociétaux profonds. Cette action de mesurer permet aussi d'évaluer l'efficacité des actions de réduction menées par les acteurs du territoire.

Quelles informations sont utiles pour comprendre cette problématique ?



CONTEXTE DU RAMASSAGE

Date, type de lieu, zone de ramassage, durée, nombre de personnes...

Pour comparer les zones de ramassage entre elles et les évolutions dans le temps sur une même zone



VOLUMES PAR MATÉRIAU

Pour estimer les impacts sur l'environnement



POIDS PAR MATÉRIAU

Pour estimer les coûts de nettoyage, les moyens nécessaires à mettre en oeuvre pour le traitement et pour la communication



NOMBRE DE DÉCHETS INDICATEURS

Pour identifier les usages et les secteurs économiques à l'origine de ces déchets



NOMBRE DE DÉCHETS PAR MARQUES

Pour identifier les entreprises à la source de ces rejets

Pour cela, l'association MerTerre a développé une méthodologie standardisée basée sur 4 niveaux de caractérisation (du moins détaillé au plus détaillé). Ils sont inspirés et compatibles avec les méthodes de mesures de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) et les méthodes de mesure des pouvoirs publics. Chaque structure peut ainsi choisir le niveau de précision qui lui convient selon son expérience de la caractérisation, ses objectifs, les moyens dont elle dispose et le contexte de l'opération :

Une fois saisies sur la plateforme Zéro Déchet Sauvage, les données intègrent la base de données nationale. Leur agrégation permet ensuite d'analyser les quantités et la typologie des déchets retrouvés selon les territoires et les milieux, les flux, les zones d'accumulation, de comparer les zones entre elles et de mesurer les évolutions dans le temps de cette problématique.

Un niveau 0 est affecté aux relevés ne répondant pas aux exigences minimales du protocole niveau 1.



Éléments de compréhension pour l'analyse des données

Période prise en compte

Les analyses présentées dans ce document prennent en compte les données saisies sur les plateformes ReMed Zéro Plastique et Zéro Déchet Sauvage depuis leur date de mise en service, 2019 et 2021 respectivement, et jusqu'au 31 décembre 2023.

Niveaux de caractérisation

Les niveaux de caractérisation de 1 à 4 correspondent aux 4 méthodes de mesure proposées par MerTerre et présentées en introduction de ce bilan. Ils sont inspirés et compatibles avec les méthodes de mesures officielles de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) et les méthodes de mesure des pouvoirs publics. Le niveau 0 regroupe les relevés ne répondant pas aux exigences minimales du protocole niveau 1.

Données de volume et de poids

Il n'y a pas de correspondance entre le poids et le volume global de déchet indiqués au début de chaque partie (bilan global, bilans par milieu et par région) car certaines organisations ne renseignent que le volume sans mention de poids (protocole de niveau 1) ou inversement.

Répartition des relevés saisis par type de milieu/lieu

Il est communément admis que 80 % des déchets retrouvés en mer viennent de la terre. Pour mieux comprendre leur origine et comment ces déchets arrivent jusqu'à la mer, il est important de les mesurer dans les différents milieux qu'ils traversent, des montagnes jusqu'aux fonds marins. Pour cela, MerTerre et le comité scientifique de Zéro Déchet Sauvage ont défini des grands types de milieu (littoral, cours d'eau, montagne...) et, pour chacun d'entre-eux, des types de lieu plus précis selon la nature du terrain (plage, roche naturelle, digue et ouvrage...) ou l'usage auquel il est associé (Parking, route, Port...). Cela permet ainsi de réaliser des analyses spécifiques pour chaque type de milieu et de lieu, et de pouvoir les comparer entre eux.

Certains relevés saisis sur ZDS, affectés à un type de milieu/lieu, peuvent en réalité concerner plusieurs types de lieu, voire plusieurs types de milieu (par exemple un ramassage de plage qui concerne également le parking et les digues à proximité). Lorsque c'est possible, ces cas sont corrigés par MerTerre, mais c'est une information à prendre en compte dans l'interprétation des résultats.

Typologie des matériaux

Les impacts des macrodéchets sur les écosystèmes varient fortement en fonction de la matière qui les compose. Dans ce bilan, c'est la part en volume des différents matériaux qui est ainsi calculée car elle constitue la mesure la plus représentative de l'impact global des déchets abandonnés. En effet, les matières plastiques, le plus souvent très légères, composent la majorité des déchets abandonnés diffus et sont les plus préoccupantes d'un point de vue environnemental. Dans ce bilan, seuls les relevés dont le volume de déchets "Non caractérisé" est inférieur à 500 L ou à 20 % du volume total ont été pris en compte pour les analyses par typologie de matériaux.

Principaux déchets comptés

Les chiffres présentés dans cette partie sont le reflet des déchets que l'organisateur de chaque ramassage a choisi de dénombrer (souvent les plus faciles à compter). Selon le protocole utilisé, le choix de l'organisateur et le contexte local, la liste des déchets indicateurs comptés peut donc varier.

Ces chiffres ne sont donc pas forcément représentatifs des déchets présents en majorité dans le milieu (se référer plutôt à la partie suivante "Typologie des déchets"). Cependant, ces déchets indicateurs sont chacun le témoin d'un usage, d'un comportement ou d'un secteur économique à l'origine du rejet.

Typologie des déchets

L'analyse des types de déchets trouvés permet d'identifier ceux qui sont majoritaires et ainsi de cibler les actions prioritaires à mettre en oeuvre. Seules les données relatives aux ramassages ayant fait l'objet d'une caractérisation niveau 4 sont prises en compte ici. Les objets et fragments représentant moins de 2 % ont été regroupés au sein des catégories "Autres objets" et "Autres Fragments".

Secteurs économiques identifiés

Chaque objet est, quand cela est possible, rattaché à un secteur économique. Cela permet d'identifier les secteurs ayant le plus de responsabilité dans la problématique des déchets sauvages. Seules les données relatives aux ramassages ayant fait l'objet d'une caractérisation niveau 4 sont utilisées pour cette analyse. Les secteurs économiques représentant moins de 2 % des objets dont le secteur est identifiable ont été regroupés au sein des catégories "Autres secteurs".

LE RÉSEAU ZÉRO DÉCHET SAUVAGE

Depuis 2019 (en Région Sud) et 2021 (à l'échelle nationale) et au 31 décembre 2023, le réseau Zéro Déchet Sauvage rassemble et fédère **570** structures sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'Outre-Mer.

Avec les copilotes de la plateforme ZDS, MerTerre travaille à ce que ce réseau regroupe la plus grande diversité possible d'organisations : associations, acteurs publics, établissements scolaires, organismes socioprofessionnels... En effet, nous sommes convaincus que chacune d'entre elles détient une partie de la solution et que c'est en collaborant et en coordonnant nos actions que nous avons une chance d'apporter une réponse systémique à hauteur de la problématique des déchets sauvages.

Figure 2 - Evolution du nombre de structures inscrites sur ZDS de 2019 à 2023

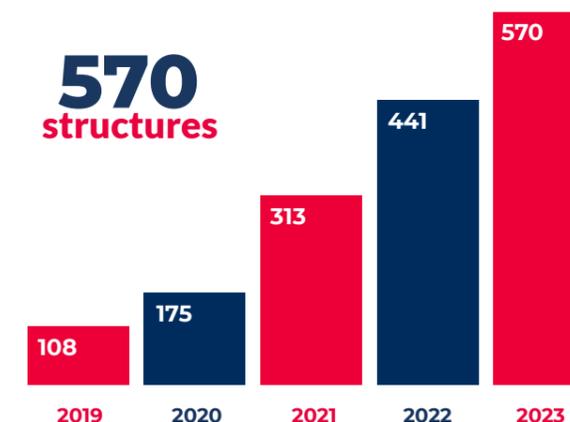
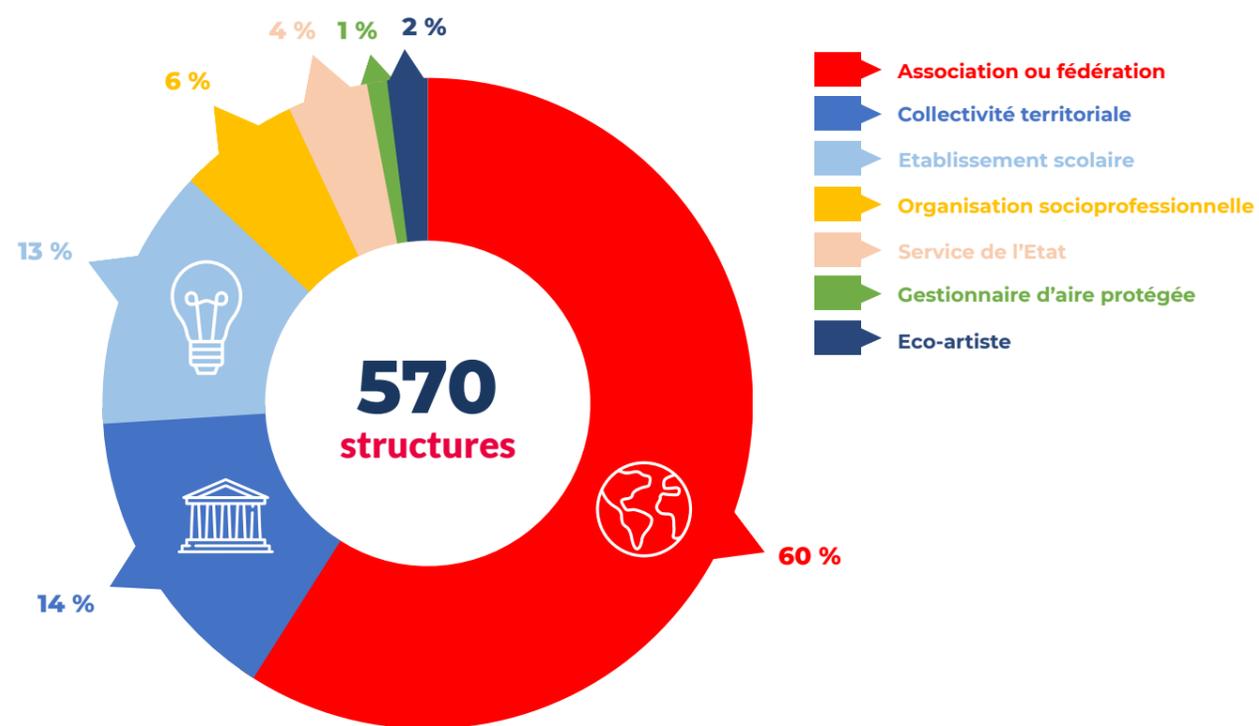


Figure 3 - Détail par région des structures inscrites au 31/12/2023



Photo : © BD VA3 / Parc National des Calanques

Figure 4 - Répartition des types de structure inscrites sur ZDS de 2019 à 2023



341 associations et fédérations

- 146** Associations de protection de l'environnement
- 71** Associations d'éducation à l'environnement et au développement durable
- 30** Associations sportives (hors FFESSM)
- 19** Associations socio-culturelles
- 19** Clubs affiliés FFESSM
- 56** Autres



79 collectivités territoriales

- 57** Communes
- 15** Communautés de communes
- 4** Départements
- 3** Régions



73 établissements scolaires et d'enseignement supérieur

- 1** Maternelle
- 19** Ecoles primaires
- 25** Collèges
- 19** Lycées
- 9** Universités/IUT/BTS

Les associations, un levier pour impliquer tous les acteurs de la société, en réseau !

Pour déployer la plateforme au niveau local partout en France métropolitaine et dans les Outre-Mer, MerTerre s'appuie sur des partenaires et des organisations copilotées expertes de leur territoire qui partagent les mêmes pratiques et la même éthique. La complémentarité de nos connaissances et l'action en réseau nous renforce mutuellement tout en permettant de construire une vision commune en capitalisant les bonnes pratiques, outils et solutions efficaces de lutte contre les déchets abandonnés.

Pour développer et impliquer ce réseau d'acteurs diversifiés et influents, le pari de MerTerre a été de s'appuyer sur le tissu associatif très mobilisé sur la question. Les structures associatives sont ainsi majoritaires au sein du réseau ZDS et les plus présentes sur le terrain car elles organisent de nombreuses opérations de ramassage de déchets abandonnés.

Les associations connaissent les problématiques de leurs territoires, les zones géographiques impactées, les acteurs impliqués à l'origine du problème mais aussi les porteurs de solutions. En étant formées à la caractérisation des déchets, elles sont les mieux à même de mener des actions concrètes et engagées en mesurant précisément les déchets lors des ramassages. Ce travail est fastidieux et demande du temps ainsi qu'une conscience et une persévérance à toute épreuve que seule la transformation de données en actions concrètes et efficaces peut rendre pérenne.

Les associations d'éducation à l'environnement sont particulièrement impliquées dans la caractérisation, tout comme les établissements éducatifs. Zéro Déchet Sauvage et son programme de sciences participatives, Adopt'1 Spot, apportent une ressource pédagogique précieuse dans le parcours des jeunes vers la citoyenneté. En allant sur le terrain, en mesurant et en devenant sentinelles d'un lieu pollué, qu'il s'agisse d'une plage ou d'un bord de rivière en contrebas de leur établissement, ils comprennent leur capacité à influencer et l'importance des sciences au service des grandes causes de la société. Les données, recoltées par ces jeunes, vont ainsi servir aux décideurs des collectivités territoriales et aux acteurs de leur territoire.

Ces deux dernières années, la part d'établissements scolaires et de collectivités territoriales impliqués dans le réseau ne cesse d'ailleurs de croître. Progressivement, les associations influencent ces acteurs locaux et les impliquent dans l'organisation d'opérations de ramassage de déchets abandonnés diffus et la mise en place d'actions.

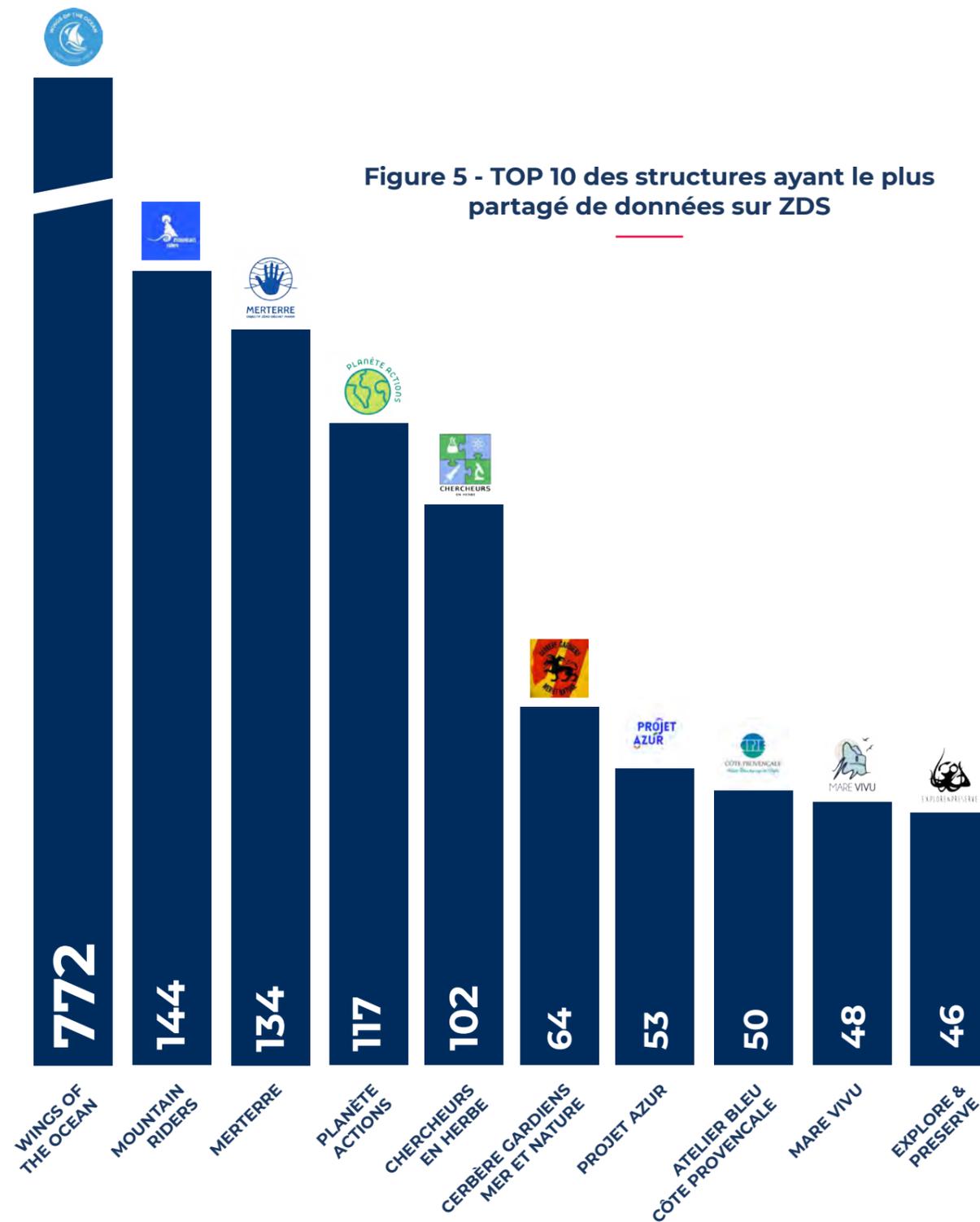
Photos : © MerTerre



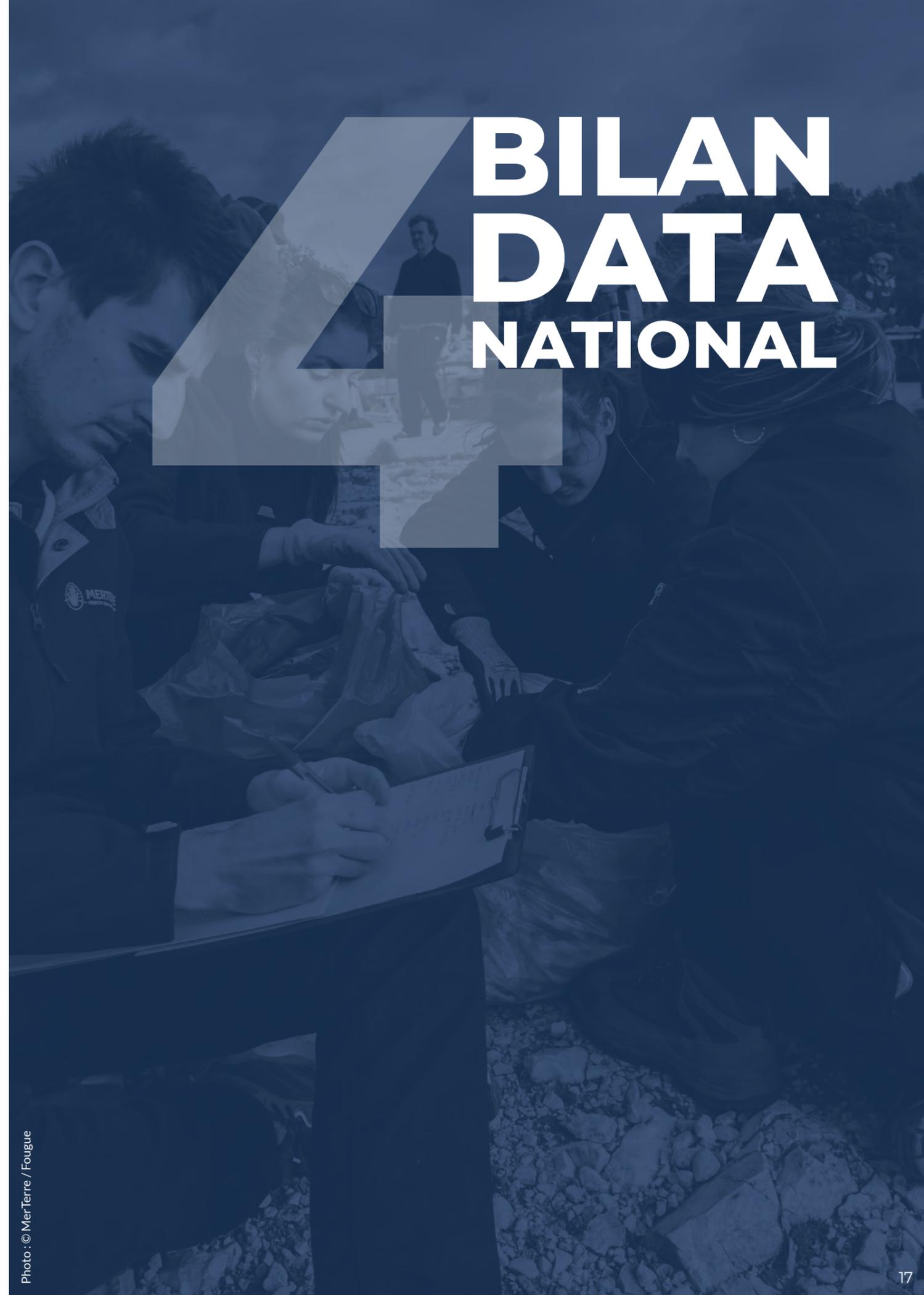
Photo : © Karim Saari



Principaux contributeurs



Sur les **257** organisations ayant partagé au moins un relevé au 31/12/23, 45 ont participé activement et saisi au moins 10 relevés. Zéro Déchet Sauvage est un outil collaboratif et nous souhaitons remercier l'ensemble de ces organisations pour leurs actions et le partage de leurs données issues de la caractérisation des déchets ramassés, particulièrement les organisations ayant le plus contribué (schéma ci-dessus). C'est la mise en commun de ces données et cet effort collaboratif qui donne à cet outil sa valeur et renforce la capacité des membres du réseau à trouver plus rapidement des solutions ensemble.



44 BILAN TOUS MILIEUX

a

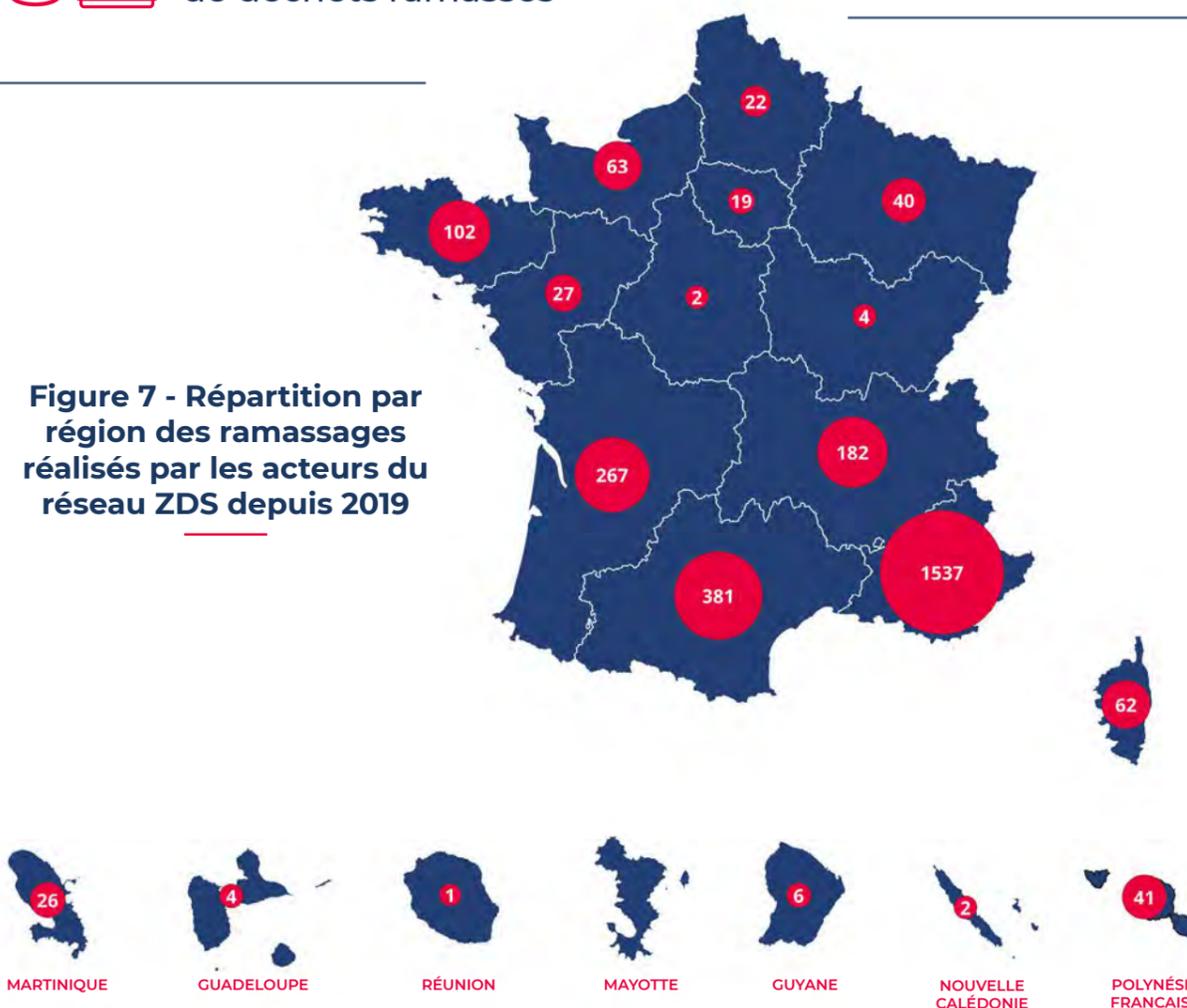
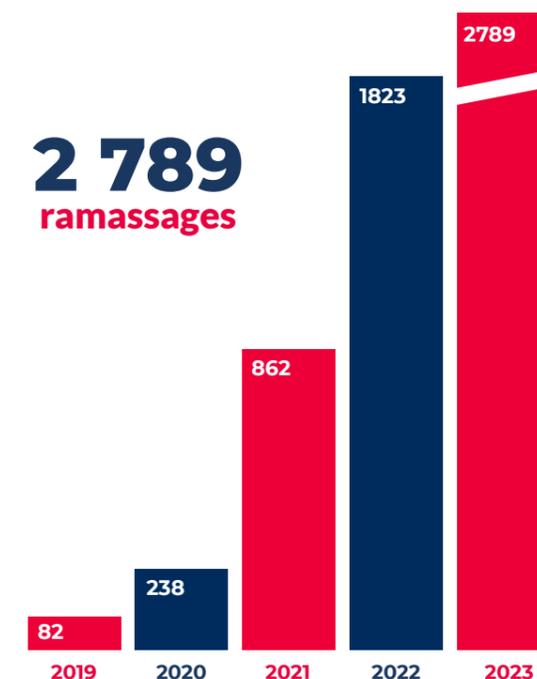
Depuis 2019, **2789** relevés ont été saisis sur Zéro Déchet Sauvage par **257** structures sur l'ensemble du territoire français métropolitain et ultramarin ayant mobilisé près de **89 000** personnes.

Chaque année, grâce à son réseau, Zéro Déchet Sauvage enregistre de plus en plus de relevés issus de caractérisations réalisées dans le cadre de ramassages de déchets abandonnés. D'abord centralisées en région Sud, du fait de l'antériorité de la plateforme ReMed Zéro Plastique (2019) par rapport à Zéro Déchet Sauvage (2021), ces données concernent de plus en plus de territoires en France métropolitaine mais aussi dans les Outre-mer.

Depuis 2022, les acteurs du réseau ZDS ont également enregistré **36** relevés à l'étranger, en Europe (Espagne, Italie, Ecosse, Suède...) mais aussi ailleurs dans le monde (Maroc, Panama, Brésil...).



Figure 6 - Evolution du nombre de ramassages réalisés par les acteurs du réseau ZDS depuis 2019



FIN 2019



Chaque point correspond à une opération de ramassage ayant fait l'objet d'une caractérisation des déchets dont les données ont été centralisées sur la plateforme Zéro Déchet Sauvage.

D'abord centré sur la région Sud, du fait de l'antériorité de la plateforme ReMed et des actions de MerTerre depuis plus de 20 ans dans cette région, le réseau ZDS s'est progressivement étendu à d'autres territoires, notamment en montagne, sur les côtes atlantiques, de la Manche et de la mer du Nord.

Fin 2023, des actions de ramassages organisés par les acteurs impliqués ont eu lieu dans la plupart des régions métropolitaines et territoires d'outre-mer. Cependant, certaines zones ne bénéficient encore que de peu de données.

FIN 2020



FIN 2021



FIN 2022



FIN 2023

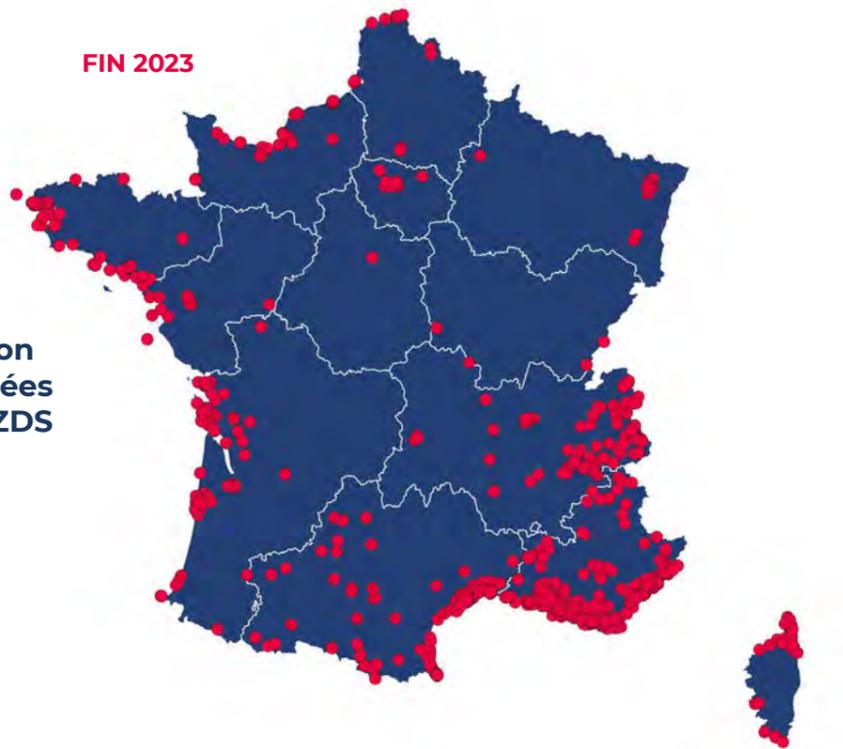


Figure 8 - Evolution annuelle des données bancarisées dans ZDS depuis 2019

MARTINIQUE

GUADELOUPE

RÉUNION

MAYOTTE

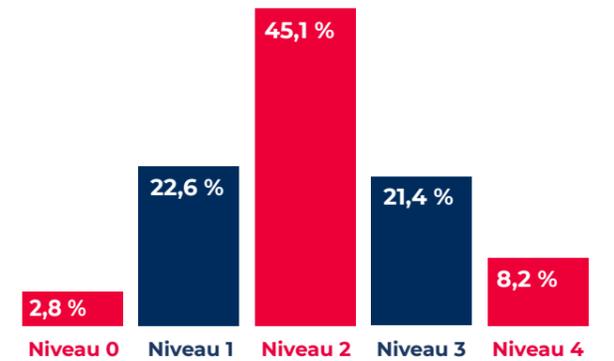
GUYANE

NOUVELLE CALÉDONIE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Figure 9 - Répartition des relevés par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les 2789 relevés.



La méthode de caractérisation de niveau 2 est la plus appliquée sur le terrain par les acteurs du réseau ZDS (45 % des opérations de ramassage). C'est en effet une méthode, à la fois facile à mettre en place et motivante pour les utilisateurs car elle fournit tout de même des informations précieuses en volume, poids et nombre de déchets indicateurs.

Les niveaux 1 et 3 sont également utilisés par de nombreuses structures (respectivement 23 et 21 %) et on observe une montée en compétence des organisations au fil des années. En effet, le niveau 3 est de plus en plus utilisé (13 % des ramassages sur la période 2019-2021 contre 25 % en 2022-2023) au détriment du niveau 1 (30 % des ramassages sur la période 2019-2021 contre 20 % en 2022-2023).

Le niveau 4, correspondant au protocole européen de la DCSMM, représente plus de 8 % des caractérisations réalisées, le plus souvent, dans le cadre du réseau national de suivi des macrodéchets sur les plages ou d'études sur des zones de suivi spécifiques.

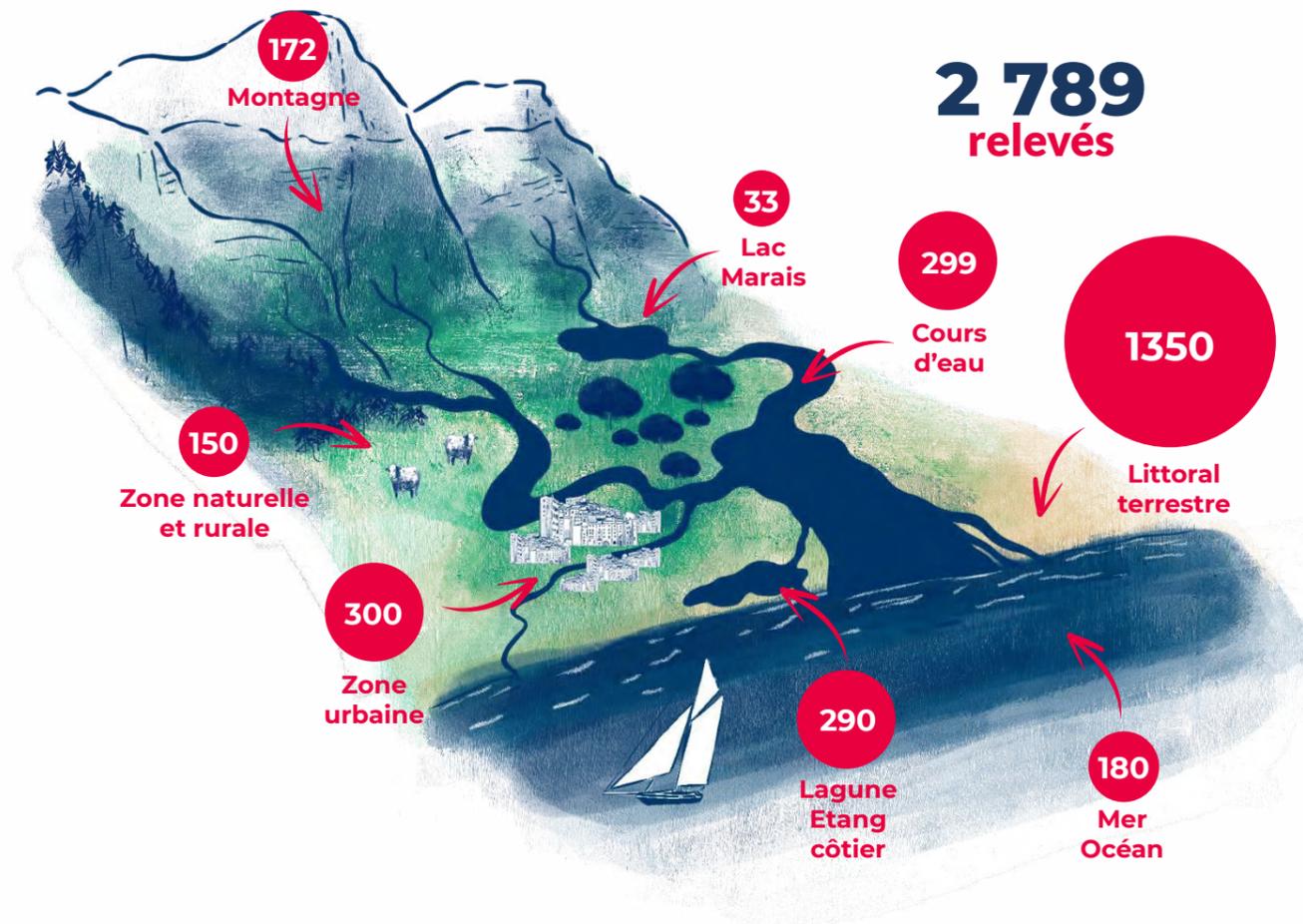
Photo : © MerTerre



Photo : © MerTerre / Fougue



Figure 10 - Répartition des relevés saisis par type de milieu depuis 2019



Près de 50 % des relevés saisis sur la plateforme ZDS depuis sa création proviennent de ramassages organisés sur le littoral (essentiellement sur les plages, mais aussi dans les ports, digues, autres ouvrages et dans bien d'autres milieux littoraux). Historiquement, les plages étaient en effet des lieux privilégiés par les structures impliquées dans la lutte contre les déchets diffus et elles restent encore des zones témoins pour mesurer les déchets présents dans le milieu marin mais aussi pour évaluer l'efficacité des mesures correctives développées dans les bassins versants. Depuis la prise de conscience que la problématique des déchets marins concerne l'ensemble des milieux, et que les déchets en mer proviennent majoritairement de la terre, de plus en plus d'opérations ont lieu dans les bassins versants : dans les cours d'eau, les zones urbaines et rurales et jusqu'en montagne.

Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 1805 relevés soit 1380 m³ de déchets.

Sur l'ensemble du territoire français, le plastique représente le matériau le plus présent tout milieu confondu (plus de 40 % du volume des déchets ramassés). C'est le matériau le plus impactant pour les écosystèmes. Cette information incite à prioriser les mesures de réduction vers le secteur de la plasturgie.

Cette répartition des différents matériaux parmi les déchets abandonnés dépend tout de même du milieu dans lequel on se trouve :

Le plastique est d'autant plus présent sur le littoral (plus de la moitié du volume ramassé) et les lagunes côtières (près de 60 %). Pour cause, c'est le matériau qui se dégrade le moins vite et il persiste donc dans le milieu marin très longtemps.

Le métal est aussi très présent en milieu marin (du fait d'importants volumes ramassés sur les fonds marins) mais également dans les cours d'eau et en montagne (lié à des opérations de démantèlement d'anciennes installations de ski à l'abandon).

Un important gisement de caoutchouc a été ramassé en milieu rural (42 % du volume total) et sur les fonds marins (22 %), relatif à des opérations de ramassage sur d'anciennes décharges de pneus.

On peut également constater la présence significative de papier/carton en milieu urbain, plus que dans tous les autres milieux où il est très rapidement dégradé et de bois manufacturé en montagne notamment dû aux jalons utilisés pour délimiter les pistes de ski.

Figure 11 - Part des matériaux (en volume), tous milieux confondus

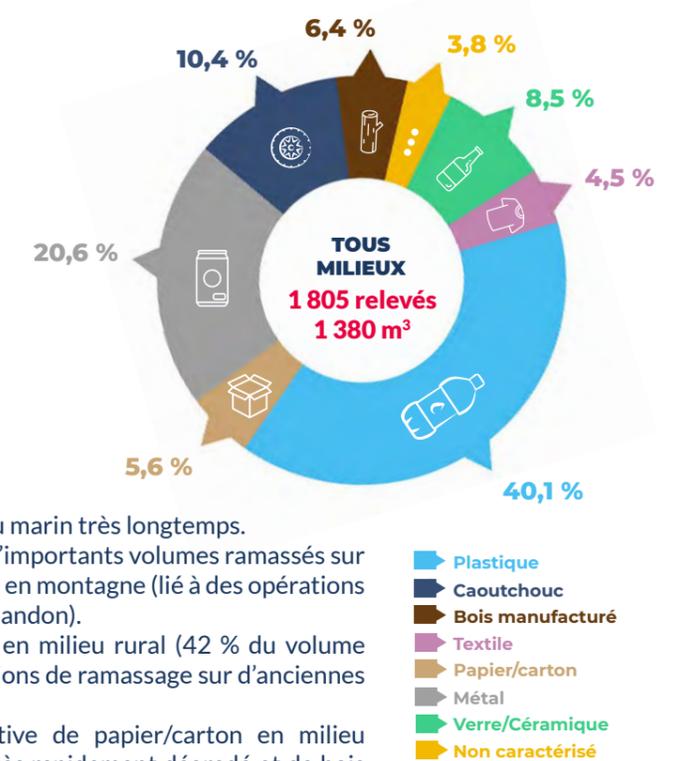
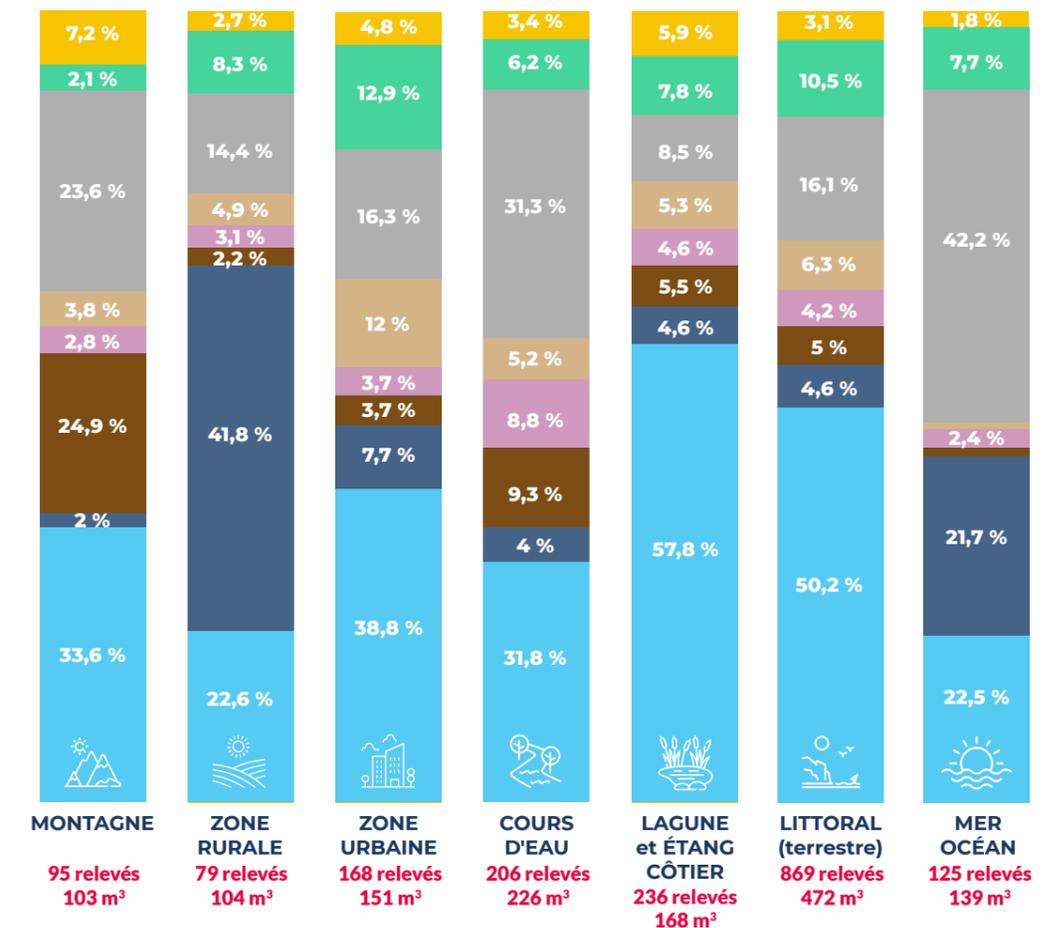


Figure 12 - Part des matériaux (en volume) selon le type de milieu



Principaux déchets comptés

Chiffres calculés à partir des **2596** relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit **4 029 228** déchets comptés.

Figure 13 - TOP 10 des déchets comptés en France

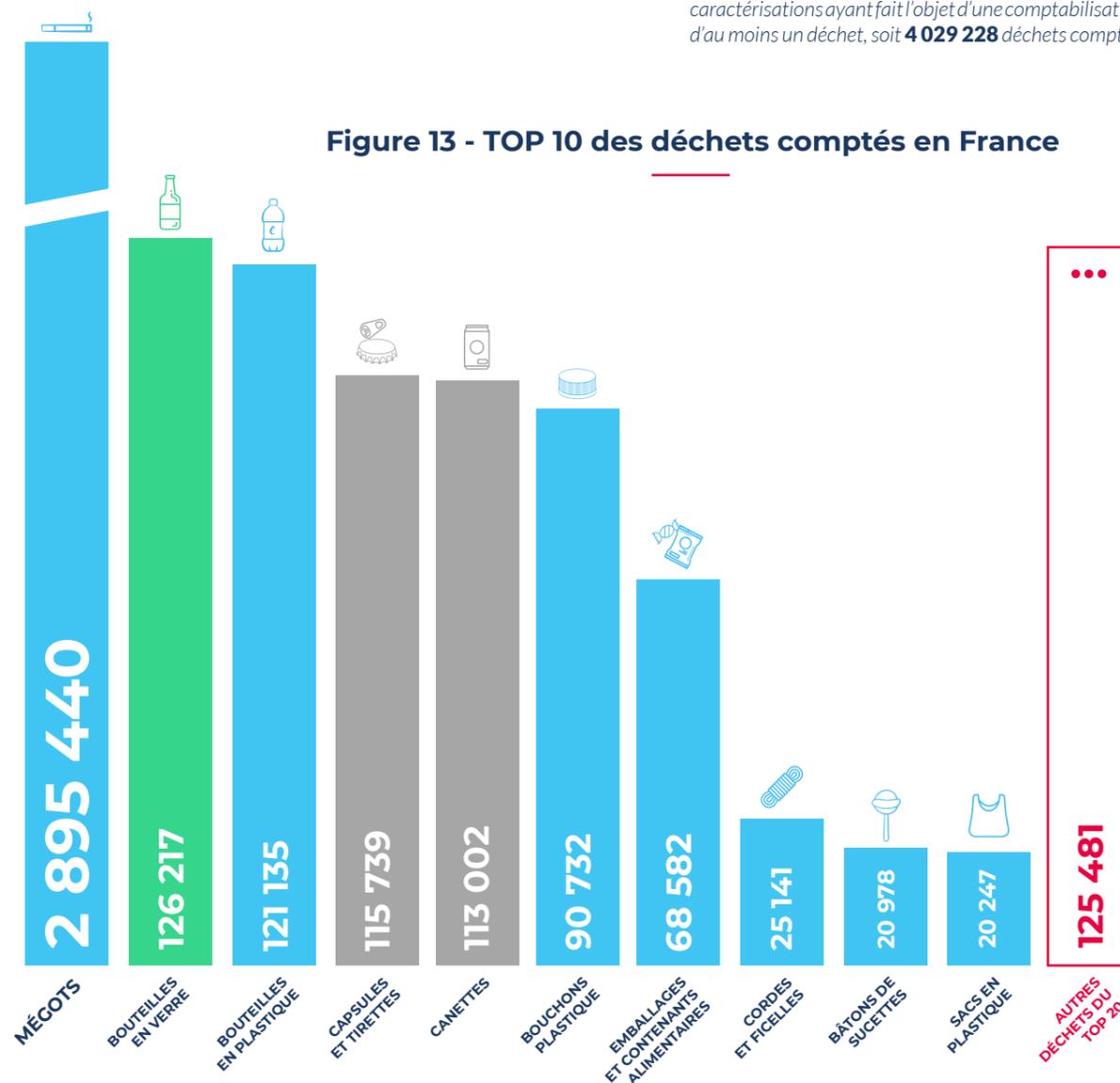


Figure 14 - TOP 11 à 20 des déchets comptés en France

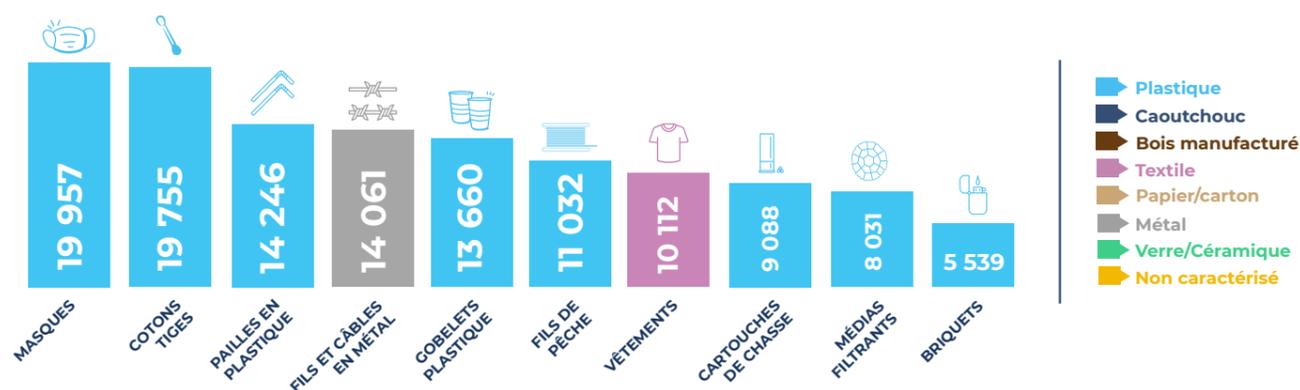


Photo : © MerTerre / Fougue

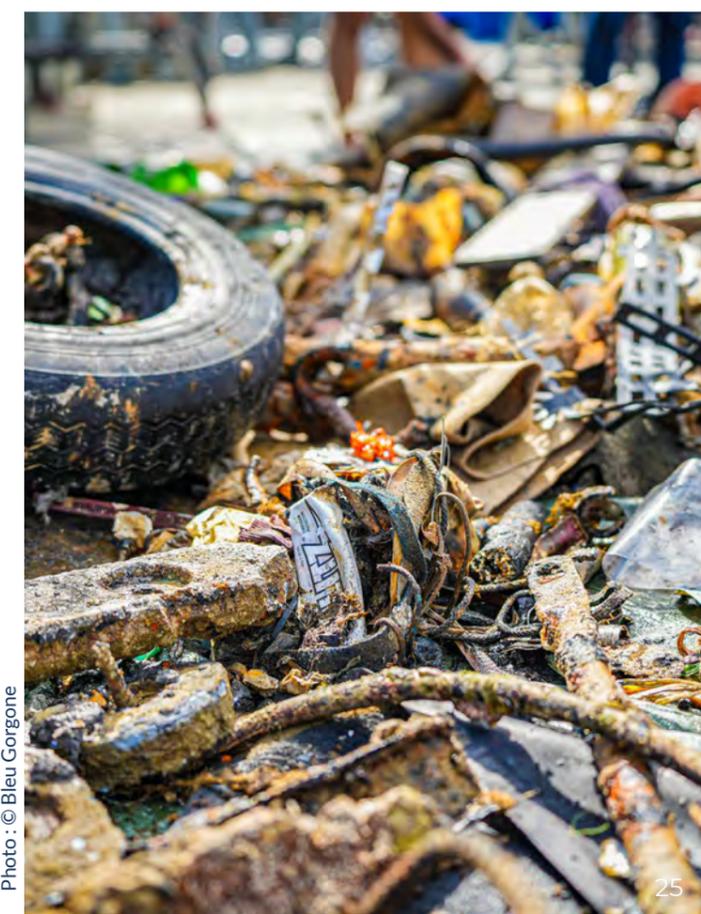


Photo : © Bleu Gorgone

Les mégots constituent les déchets les plus comptés à l'échelle nationale. Ils représentent plus de 70 % de l'ensemble des déchets comptés (jusqu'à 50 000 mégots ramassés sur certaines opérations). Présents dans l'ensemble des milieux, ils sont extrêmement impactants pour les écosystèmes.

Hormis les mégots, les déchets les plus comptés sont les déchets d'emballages de boissons (bouteilles en verre et en plastique, canettes en aluminium mais aussi bouchons, capsules et tirettes) puis les autres emballages alimentaires. Tous ces déchets d'emballages de nourriture désignent la consommation nomade et des comportements de dépôts individuels inappropriés partagés par un grand nombre de consommateurs. Ils peuvent aussi être favorisés par des défaillances dans la gestion de la propreté des espaces publics ainsi que dans les systèmes de collecte des déchets (absence de poubelle, fréquences de collecte trop faibles ou équipements non adaptés).

Viennent ensuite un certain nombre d'objets à usage unique du secteur alimentaire (pailles, bâtons de sucette...) ou d'hygiène (masques, cotons-tiges). On retrouve également dans ce classement des objets témoins d'activités telles que la pêche (fils de pêche) ou la chasse (cartouches et bourres).

D'une manière générale, les déchets en plastique représentent la majorité des déchets comptés (15 objets en plastique dans le top 20 des déchets comptés). Les 20 déchets présentés ici constituent plus de 92% de l'ensemble des déchets comptés.

En s'attaquant à réduire en priorité ces 20 types d'objets à la source au niveau des producteurs et dans les territoires avec des actions préventives auprès des distributeurs et des consommateurs tout en améliorant les dispositifs de collecte, il est possible d'espérer observer une diminution importante des quantités de déchets abandonnés diffus et des déchets marins en France.

On observe d'ailleurs, au fil des années, un recul dans ce classement de certains déchets en plastique comme les sacs, les gobelets, les cotons-tiges ou les pailles à la suite de l'interdiction progressive de ces plastiques à usage unique.

Typologie des déchets

Ces chiffres sont calculés à partir de 230 relevés niveau 4, soit 310 043 déchets ramassés.

La répartition entre fragments et objets identifiables traduit l'état de dégradation des déchets sauvages.

A l'échelle nationale, les parts des fragments et des déchets identifiables sont d'environ 50 % chacun mais cela varie considérablement selon les milieux.

Dans les cours d'eau, une grande majorité des déchets sont identifiables et non dégradés (75 % pour 25 % de fragments non identifiés). Sur les plages, les fragments non identifiés sont majoritaires (55 % contre 45 % d'objets identifiables) car les déchets se sont dégradés dans le milieu naturel.

Les principaux déchets identifiés sont les mégots (27,5 %), les emballages plastique (13,7 %) et les bouchons, anneaux et opercules issus des bouteilles (12,4 %). Les déchets identifiés retrouvés diffèrent selon les milieux (voir parties dédiées à chaque milieu).

Les fragments sont issus de la dégradation de déchets entiers qui sont majoritairement des emballages. Ils sont à 89 % en matières plastiques et 8 % en verre. Il est logique et fort probable qu'une grande partie des fragments de plastique soit issue de la dégradation des emballages alimentaires, déchets retrouvés en majorité parmi les objets identifiables. En orientant les efforts de réductions vers ces emballages alimentaires en plastique, il y a de fortes chances de réduire également le nombre de fragments de déchets.

Figure 15 - Part (en nombre) des fragments vs objets identifiables ramassés

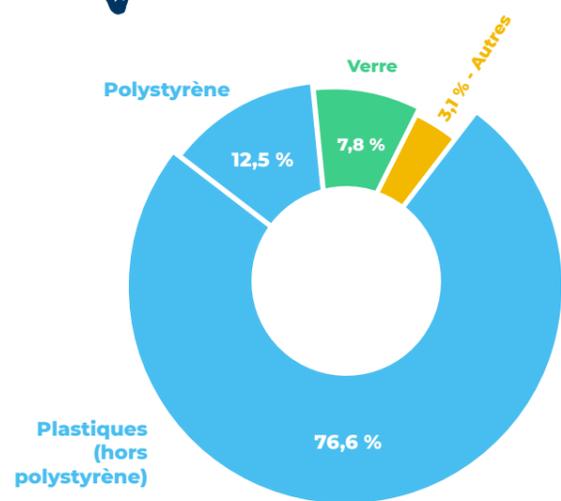
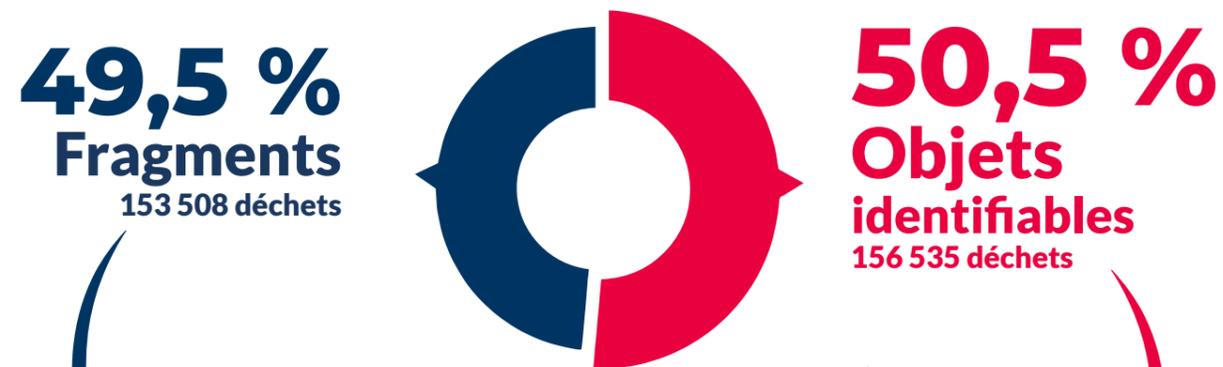


Figure 16 - Part (en nombre) des matériaux qui composent les fragments ramassés

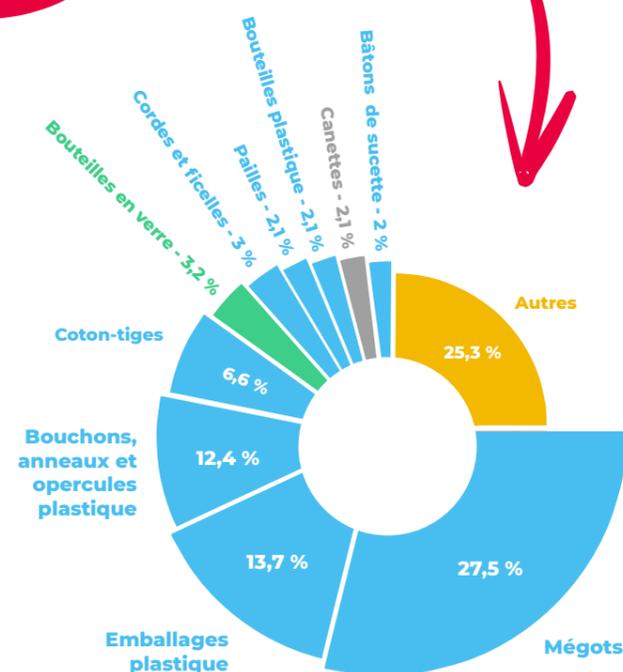


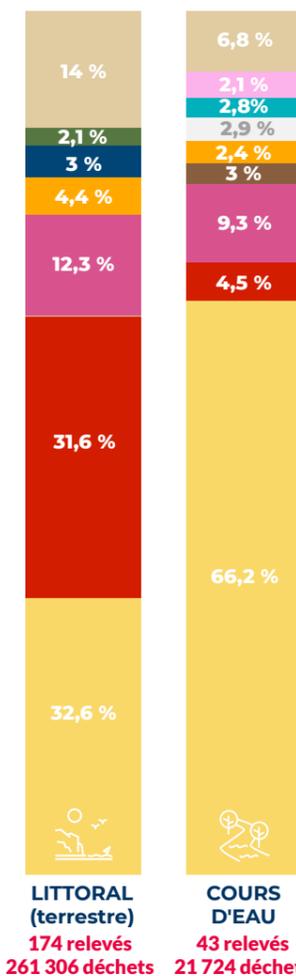
Figure 17 - Part (en nombre) des objets identifiables ramassés

Plastique Caoutchouc Bois manufacturé Textile Papier/carton Métal Verre/Céramique Non caractérisé

Ces chiffres sont calculés à partir de 230 relevés niveau 4, soit 310 043 déchets ramassés.

57,2 %
de déchets dont le secteur ne peut être déterminé (fragments non identifiés...)

Figure 19 - Secteurs économiques identifiés selon le type de milieu



Seuls les résultats relatifs aux lieux ayant fait l'objet d'au moins 5 ramassages sont présentés ici

Tabac Alimentation Cosmétique, hygiène et soin personnel Jeux et jouets Pêche Bâtiment, travaux et matériaux de construction Graphique, papeterie, et fournitures de bureau Plasturgie (sacs...) Textile et habillement Emballage industriel et colis Chasse et pyrotechnie Autres secteurs

Secteurs économiques identifiés

42,8 %
de déchets dont le secteur est identifiable :

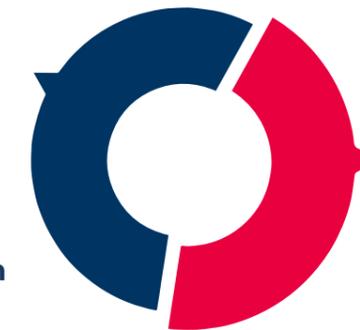


Figure 18 - Secteurs économiques identifiés tous milieux confondus

Près de 80 % des objets retrouvés dans le milieu naturel et dont le secteur a pu être identifié sont issus de trois principaux secteurs économiques : le tabac, l'alimentation et le secteur de la cosmétique, du bien-être et des soins corporels. Ce constat permet de cibler ces trois secteurs comme prioritaires pour mettre en place des actions de prévention et de réduction à la source.

D'autres secteurs sont également représentés de manière significative : le bâtiment et la construction et la pêche notamment.

Le poids de chaque secteur dans la problématique macrodéchet varie considérablement selon les milieux. Dans les cours d'eau, le secteur de l'alimentation représente plus de deux tiers des objets alors que le secteur du tabac reste minoritaire (4 %). Sur le littoral, les mégots sont davantage présents, du fait de la fréquentation des plages, le secteur du tabac est ainsi tout aussi impactant que le secteur de l'alimentation (respectivement 32 % et 33 %). Plus de détails sont disponibles dans les chapitres suivants présentant les bilans par milieu.

PROGRAMME ADOPT'1 SPOT

Adopt'Spot, un programme 3 en 1 : Pédagogie, Préservation, Surveillance.

Le programme Adopt'1 Spot est un outil de sciences participatives qui permet de récolter des données régulières et fiables sur les déchets abandonnés diffus sur une zone bien définie, afin de dresser un diagnostic le plus précis possible de cette pollution (origine, typologie des déchets, variation en fonction de la météo...). Ce diagnostic se fait sur la base de la caractérisation des déchets ramassés sur un même périmètre, au minimum 3 fois par an. Il permet de disposer d'un suivi de la zone sur le long terme, d'établir des plans de prévention et d'action adaptés et d'évaluer ensuite l'efficacité des mesures mises en place.

La force d'Adopt'1 Spot réside dans sa capacité à impliquer différents publics dans des actions concrètes.

L'objectif du programme Adopt'1 Spot est triple :

- ➔ Sensibiliser à la pollution liée aux déchets sauvages en impliquant les acteurs sur le terrain
- ➔ Lutter contre leur prolifération dans les milieux
- ➔ Mesurer pour acquérir les connaissances nécessaires pour cibler les actions les plus efficaces, les déployer et évaluer leur efficacité, à l'échelle locale et nationale.

Afin de répondre aux besoins et objectifs de chaque structure et de déployer Adopt'1 Spot dans les territoires, plusieurs types de spots sont proposés :



SPOT ASSOCIATION

destiné à toutes associations, fédérations et collectifs citoyens qui souhaitent s'engager dans un programme de surveillance local et qui contribue à une vision globale



SPOT SURVEILLANCE NATIONALE

concerne les zones du programme national de surveillance des déchets marins sur le littoral menés dans le cadre de la DCSMM et de la convention OSPAR et coordonné en France par le [Cedre](#)



SPOT ÉDUCATIF

destiné aux structures éducatives qui souhaitent initier les élèves et le jeune public à la démarche scientifique sur le terrain et les sensibiliser à la problématique des déchets abandonnés diffus



SPOT ENTREPRISE (bientôt disponible)

destiné aux entreprises qui souhaitent sensibiliser leurs collaborateurs en s'engageant durablement dans un programme de surveillance et de réduction des déchets abandonnés diffus qui contribue à la connaissance collective



SPOT COLLECTIVITÉ ET GESTIONNAIRE

destiné aux collectivités territoriales et gestionnaires d'espaces naturels qui souhaitent s'engager dans un programme de surveillance sur leur territoire



137
spots adoptés
fin 2023

-  **108** spots associations
-  **12** spots éducatifs
-  **19** spots collectivités et gestionnaires
-  **4** spots surveillance nationale

Exemple du spot de la Plage du port Pomègues (Îles du Frioul, Marseille)

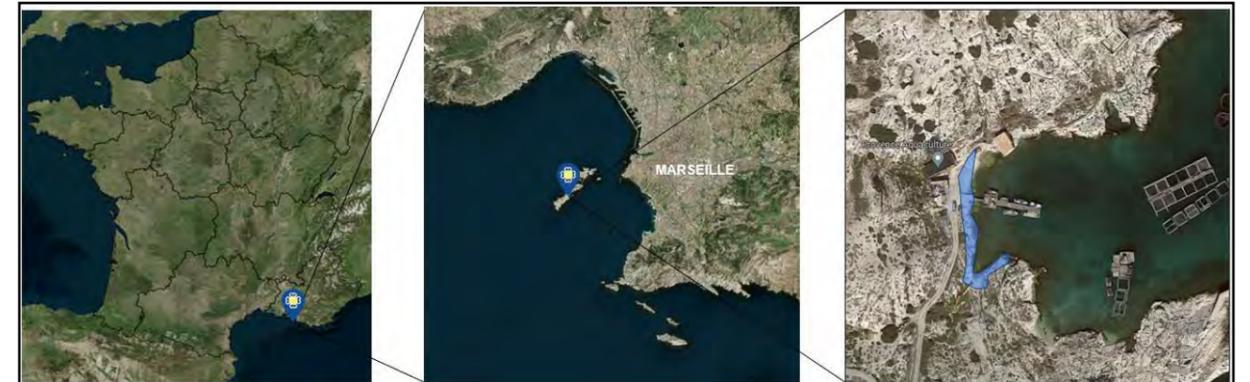
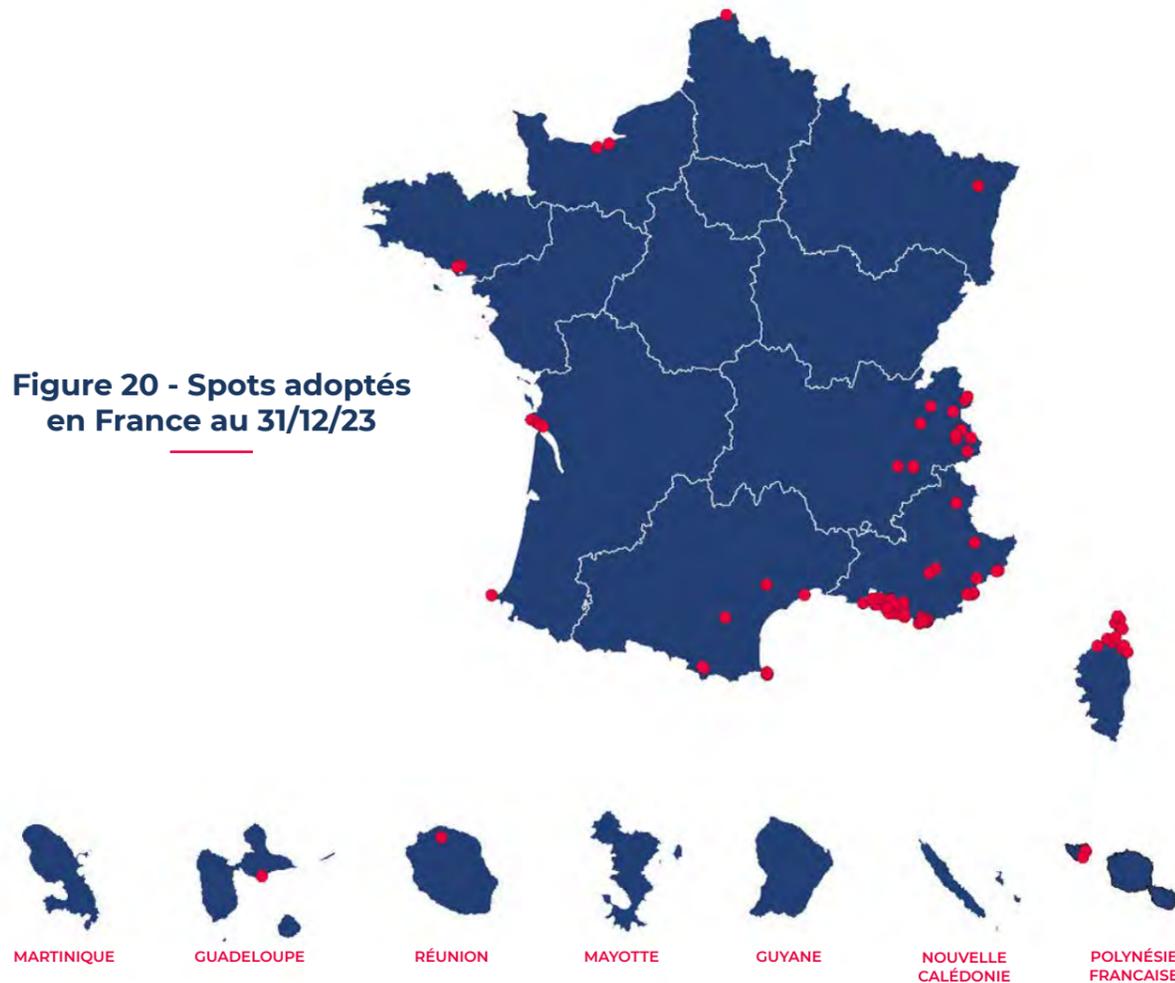


Figure 20 - Spots adoptés
en France au 31/12/23



 **27**
ramassages

 **162**
participants

 **1,5 m³ - 129 kg**
de déchets sauvages

 **94 607**
déchets ramassés

Entre 2017 et 2023, 27 ramassages ont été organisés sur le spot "surveillance nationale" de la plage du port de Pomègues sur l'archipel du Frioul à Marseille. Ce spot est adopté par l'association MerTerre dans le cadre du réseau national de suivi des macrodéchets sur les plages. La caractérisation des déchets est donc effectuée avec un protocole de niveau 4.

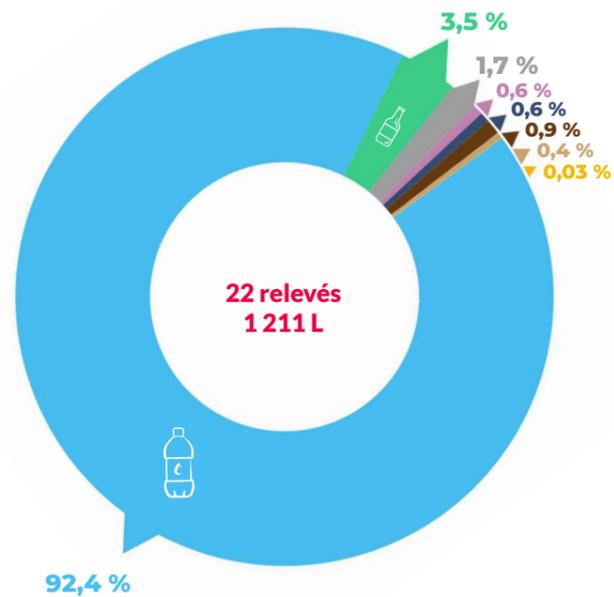
Cette plage est située sur le périmètre d'une zone concédée pour l'exploitation d'une activité professionnelle et qui n'est donc pas accessible au public : la quasi-totalité des déchets sont donc échoués, ramenés par la mer. L'embouchure du fleuve de l'Huveaune étant situé juste en face de la plage, le site est fortement impacté par les déchets transitant par le fleuve, et notamment, lors des fortes précipitations. En effet, les dégrilleurs, installés dans les réseaux urbains pour retenir les déchets par temps sec et pluies modérés, ne sont plus efficaces lors d'épisodes de pluies intenses, entraînant l'arrivée massive dans la rade de Marseille des déchets du bassin versant.

Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 22 relevés soit 1 211 L de déchets.

Le plastique représente la majorité des déchets ramassés sur ce spot, soit 92 % du volume. Cette proportion est représentative des zones d'échouage de déchet, la plastique se déplaçant facilement au gré des vents et des courants du fait de sa densité proche de l'eau. On retrouve également de nombreux fragments de verre qui ne correspondent qu'à seulement 3,5 % du volume. Les autres matériaux sont présents mais représentent tous moins de 2 % du volume global.

Figure 21 - Part des matériaux (en volume), sur le spot de la plage du port de Pomègues

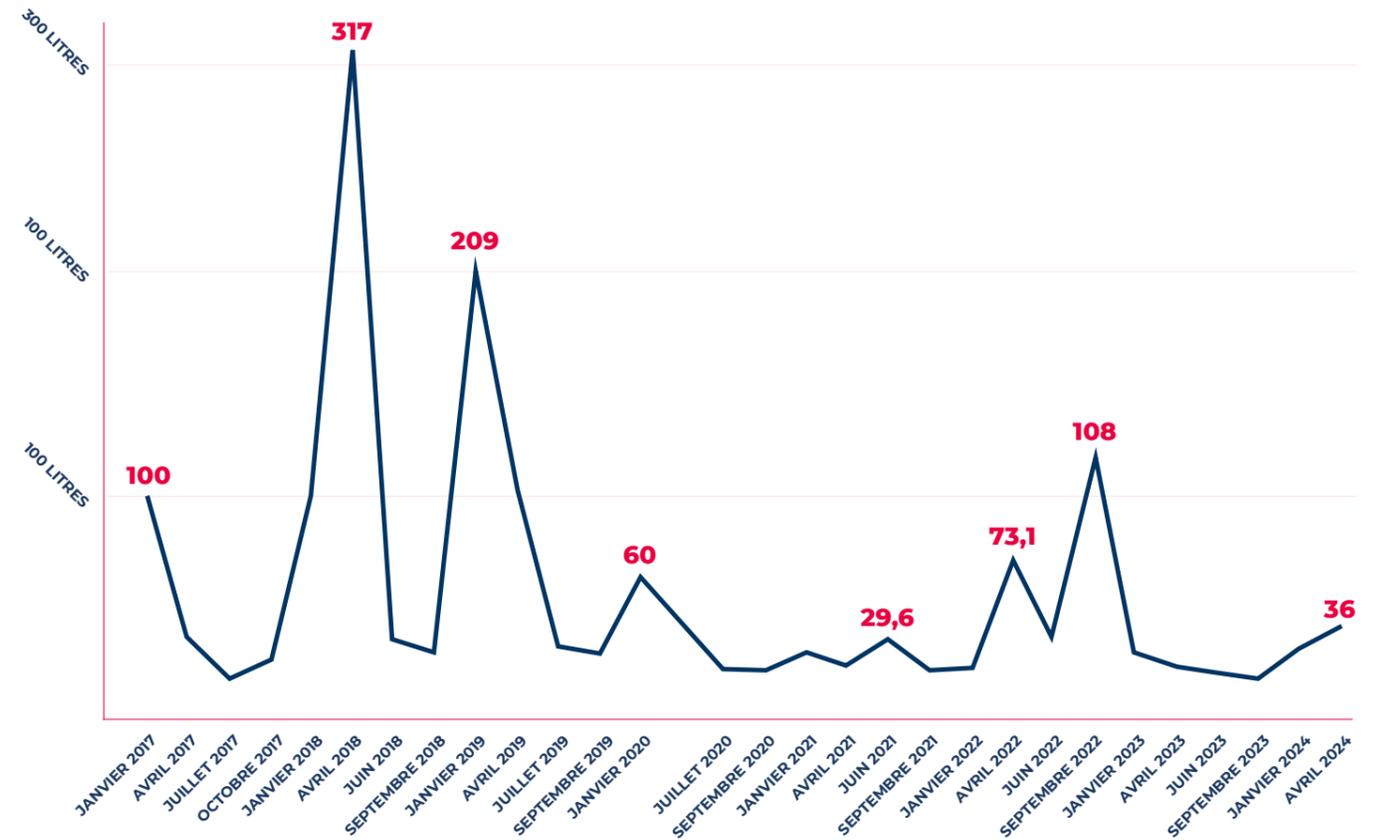


- Plastique
- Caoutchouc
- Bois manufacturé
- Textile
- Papier/carton
- Métal
- Verre/Céramique
- Non caractérisé



Photo : © MerTerre

Figure 22 - Evolution des volumes ramassés sur le spot de la plage du port de Pomègues



Les quantités de déchets retrouvés sur le site de Pomègues sont très dépendantes des conditions météorologiques des jours et semaines précédant l'opération de ramassage. On observe d'ailleurs de fortes variations saisonnières avec des volumes plus importants ramassés l'hiver lorsque les précipitations, plus fréquentes, entraînent une arrivée massive de déchets en mer via le fleuve Huveaune et les réseaux urbains marseillais. L'intensité et la direction du vent influencent également la quantité de déchets échoués sur cette zone. En effet, cette zone est exposée au vent d'est et inversement, le mistral, vent de secteur nord-ouest, va chasser les déchets vers la mer.

Seul l'hiver 2020/2021 ne présente pas ce pic hivernal. Cela pourrait être expliqué par la période de confinement liée à l'épidémie de COVID ayant entraîné moins de rejets de déchets sur le territoire et/ou à des conditions climatiques particulières les jours précédant les opérations de ramassage qui n'ont pas permis aux déchets de s'échouer à cet endroit.

Des relevés à des fréquences plus élevées seraient nécessaires pour étudier plus en détail la corrélation entre présence de déchets et météo sur ce site et pouvoir analyser de manière détaillée les évolutions à long terme de la problématique macrodéchets sur ce spot.

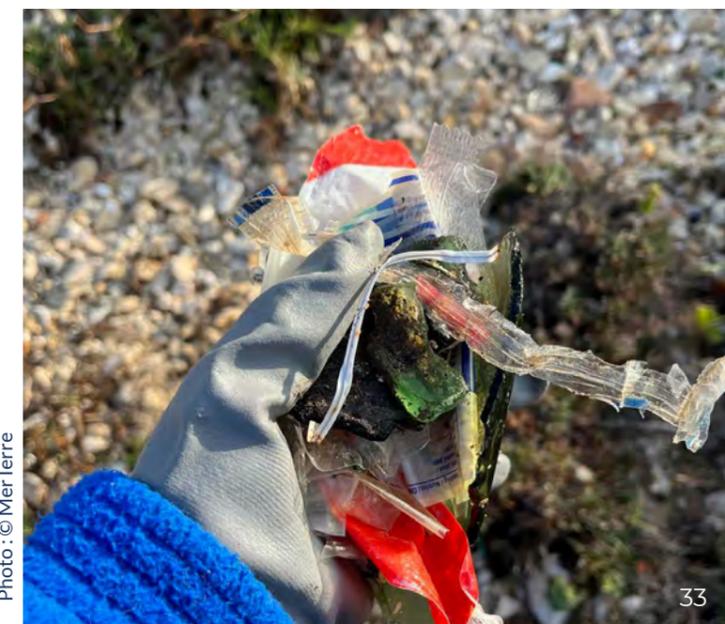


Photo : © MerTerre

Typologie des déchets

Ces chiffres sont calculés à partir de 27 relevés niveau 4, soit 94 607 déchets ramassés.

Près de 60 % des déchets ramassés sur la plage du port de Pomègues sont des fragments, ce qui indique un état de dégradation important des déchets typique des zones d'échouage. Parmi ces fragments, plus de 90 % sont en plastique (dont polystyrène).

Les emballages plastique, hors déchets de boisson, représentent près de 23,5 % des objets identifiables et près de 40 % si on y inclut les déchets issus de ce secteur (bouchons, étiquettes et bouteilles). Les plastiques à usage unique comme les cotons-tiges (7,6 %), les pailles (5,4 %), les sacs plastique (1,4 %) et les gobelets (1,2 %) sont également très présents.

Figure 23 - Part (en nombre) des fragments vs objets identifiables ramassés, spot de la plage du port de Pomègues

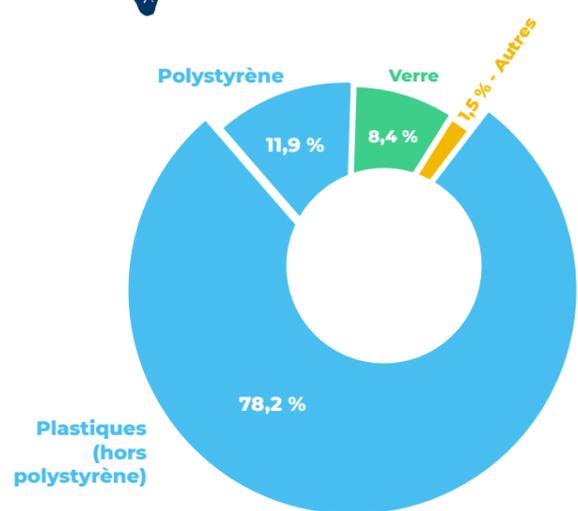
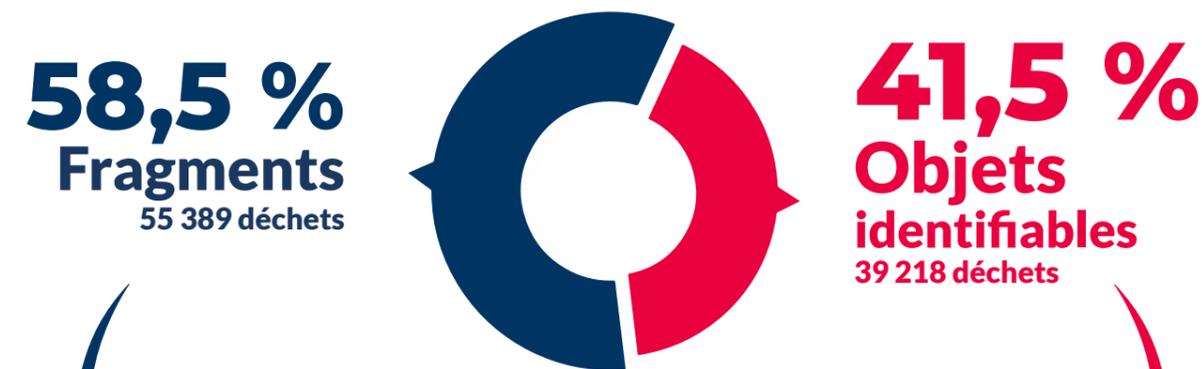


Figure 24 - Part (en nombre) des fragments ramassés, spot de la plage du port de Pomègues

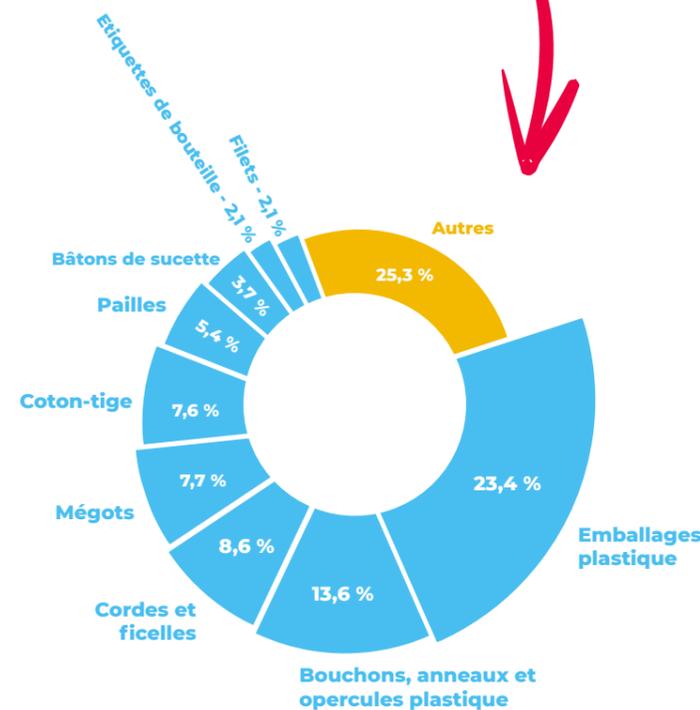


Figure 25 - Part (en nombre) des objets identifiables ramassés, spot de la plage du port de Pomègues

Plastique Caoutchouc Bois manufacturé Textile Papier/carton Métal Verre/Céramique Non caractérisé

Figure 26 - Evolution des principaux déchets ramassés sur le spot de la plage du port de Pomègues

Moyennes annuelles du nombre de déchets ramassés par opération.

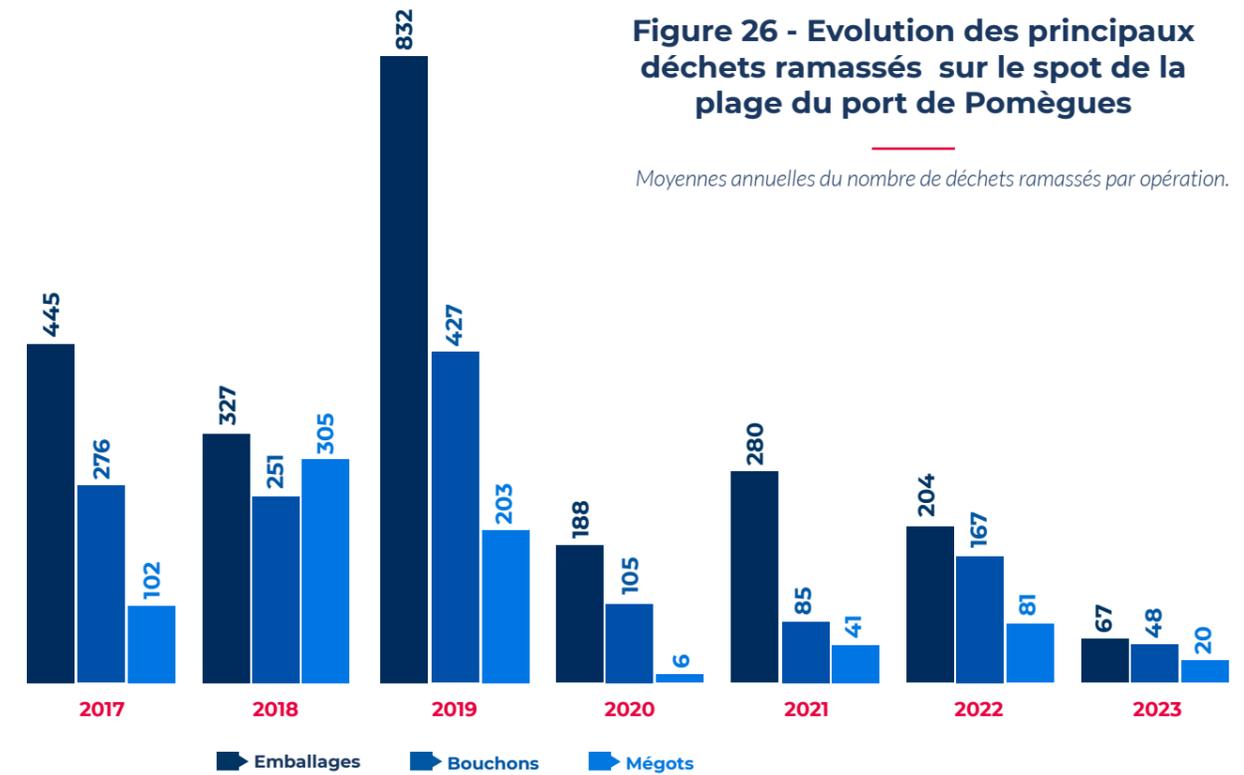
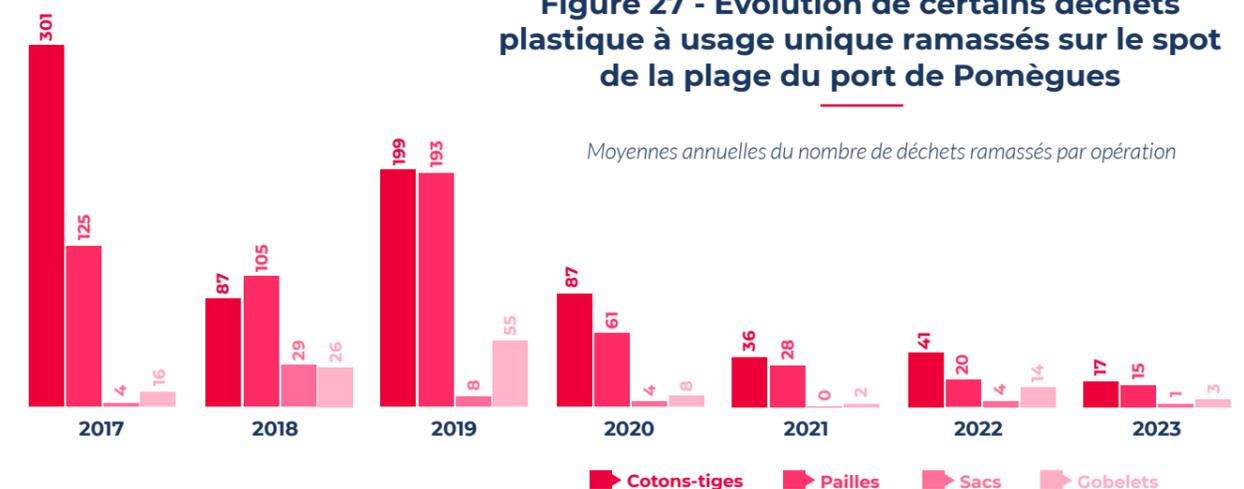


Figure 27 - Evolution de certains déchets plastique à usage unique ramassés sur le spot de la plage du port de Pomègues

Moyennes annuelles du nombre de déchets ramassés par opération.



En analysant les évolutions sur 6 ans de certains déchets indicateurs ramassés, on peut observer certaines tendances sur le long terme.

La présence des principaux déchets ramassés (emballages, bouchons et mégots) semble diminuer depuis 2021 par rapport aux 4 années précédentes. Ces déchets, échoués sur cette zone non accessible au public, ont, pour la grande majorité, transité par les réseaux urbains marseillais. Il serait donc intéressant de mettre en parallèle ces chiffres avec les travaux et actions mis en place par le gestionnaire et les collectivités locales pour réduire les déchets dans ces réseaux (grille d'avaloirs, avaloir connectés, dégrilleurs...)

La présence de certains objets plastique à usage unique (cotons-tiges, pailles, sacs plastique et gobelets) a également tendance à diminuer au fil des années. Cela montre l'impact des mesures d'interdiction de commercialisation prise à l'échelle nationale ces dernières années. On observe cependant que la diminution de ces objets est très lente et qu'il faudra encore de nombreuses années avant de les voir disparaître totalement des milieux naturels. De plus, les conditions météo impactant très fortement les échouages de déchets sur cette zone et donc les données récoltées, ces observations demandent à être confirmées sur le long terme.

Chiffres calculés à partir de 27 relevés niveau 4, soit 94 499 déchets ramassés.

Secteurs économiques identifiés

68,9 %

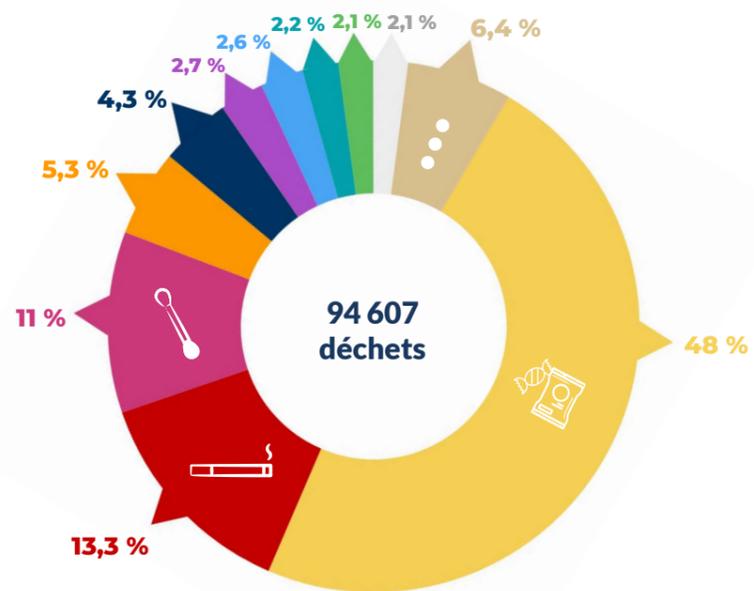
de déchets dont le secteur ne peut être déterminé (fragments non identifiés...)



31,1 %

de déchets dont le secteur est identifiable :

Figure 28 - Secteurs économiques identifiés, spot du port de Pomègues



Le secteur de l'alimentation représente presque 50 % des déchets identifiés sur ce spot. Les secteurs du tabac (13,3 %) et des cosmétiques, hygiène et soins personnels (11 %) sont également très présents. Ce prisme d'analyse permet d'orienter, en priorité, les politiques publiques vers ces secteurs les plus impactants, qui représentent à eux trois 72 % des déchets dont le secteur économique a pu être identifié.

- Tabac
- Alimentation
- Cosmétique, hygiène et soin personnel
- Jeux et jouets
- Pêche
- Bâtiment, travaux et matériaux de construction
- Graphique, papeterie, et fournitures de bureau
- Plasturgie (sacs...)
- Pharmaceutique
- Traitement des eaux
- Autres secteurs

BILAN PAR TYPE DE MILIEU



5

BILAN PAR TYPE DE MILIEU

Mer & Littoral

Depuis 2019, **1 530** ramassages organisés en mer ou sur le littoral par le réseau ZDS ont fait l'objet d'une caractérisation des déchets. **1 350** de ces ramassages ont eu lieu à terre et **180** en mer (ramassage de déchets flottants et/ou sur les fonds).

1 530 ramassages
39 327 participants
1 195 m³ - 119 tonnes de déchets ramassés

Figure 29 - Répartition des relevés saisis par type de lieu

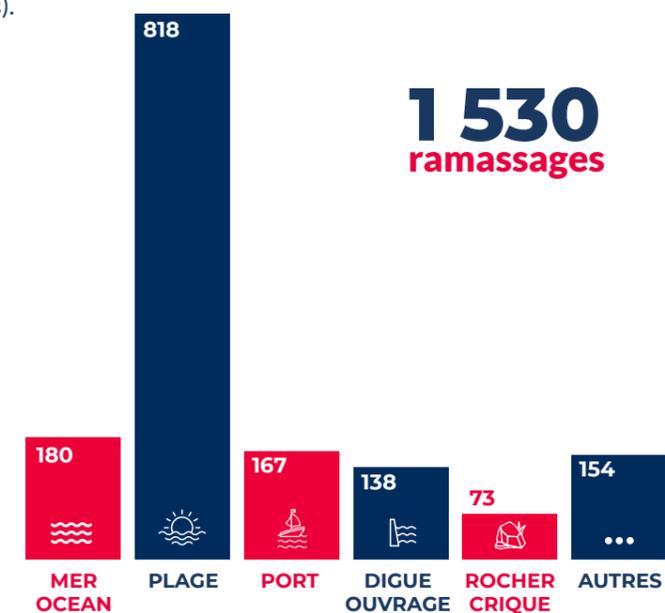


Figure 30 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en mer et sur le littoral

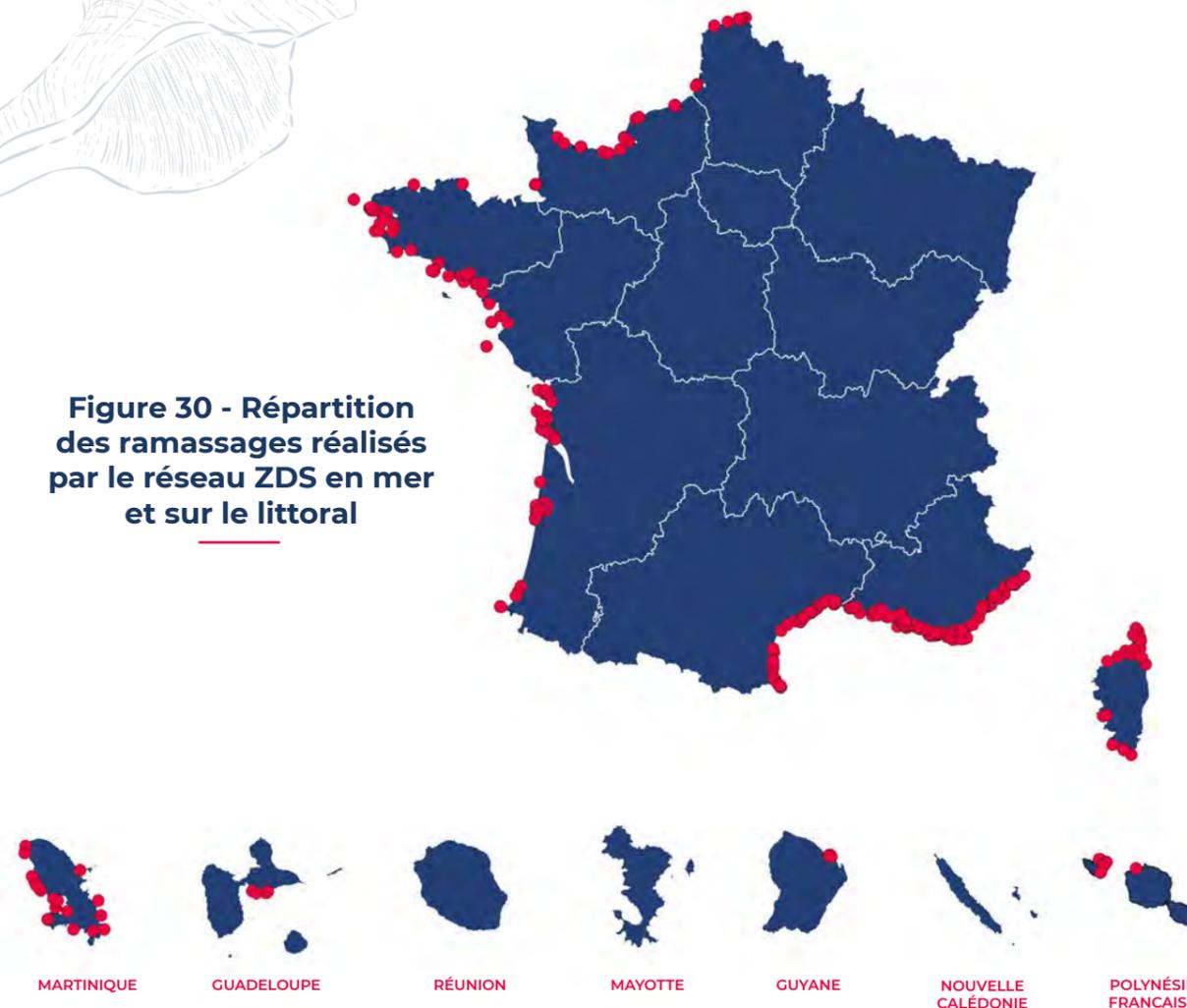
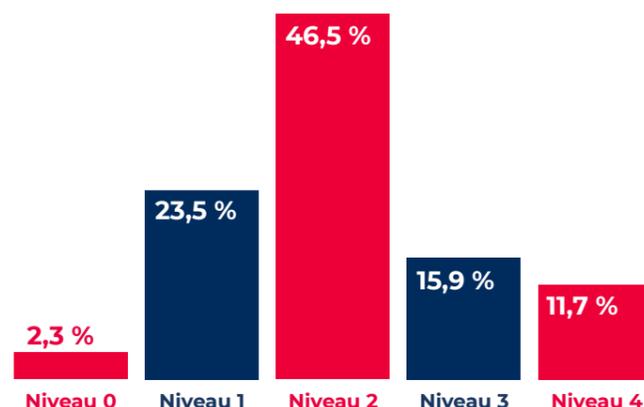


Figure 31 - Répartition des relevés par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les 1530 relevés.



La méthode de caractérisation de niveau 2 est la plus appliquée en milieu littoral par les acteurs du réseau ZDS (46,5 % des opérations de ramassage). C'est une méthode facile à mettre en place et motivante pour les participants car elle fournit tout de même des informations précieuses en volume, poids et nombre de déchets indicateurs.

Les niveaux 1 et 3 sont également utilisés par de nombreuses structures (respectivement 23,5 % et 16 %) Le niveau 4, correspondant au protocole européen de la DCSMM, représente près de 12 % des caractérisations réalisées avec de plus en plus de sites du réseau national de suivi des macrodéchets sur les plages (spots surveillance nationale).



Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 783 relevés soit 535 m³ de déchets.

Les milieux marins et littoraux concentrent une quantité importante de déchets plastiques, représentant 44 % du volume total de déchets ramassés.

Sur les plages, cette part de plastique atteint jusqu'à 62 % du volume total de macrodéchets. Ces lieux sont en effet fortement fréquentés à certaines périodes de l'année, ce qui favorise l'abandon de déchets, notamment plastique. Les plages peuvent également concentrer, selon leur orientation et les conditions météorologiques, de grandes quantités de déchets échoués provenant du milieu marin.

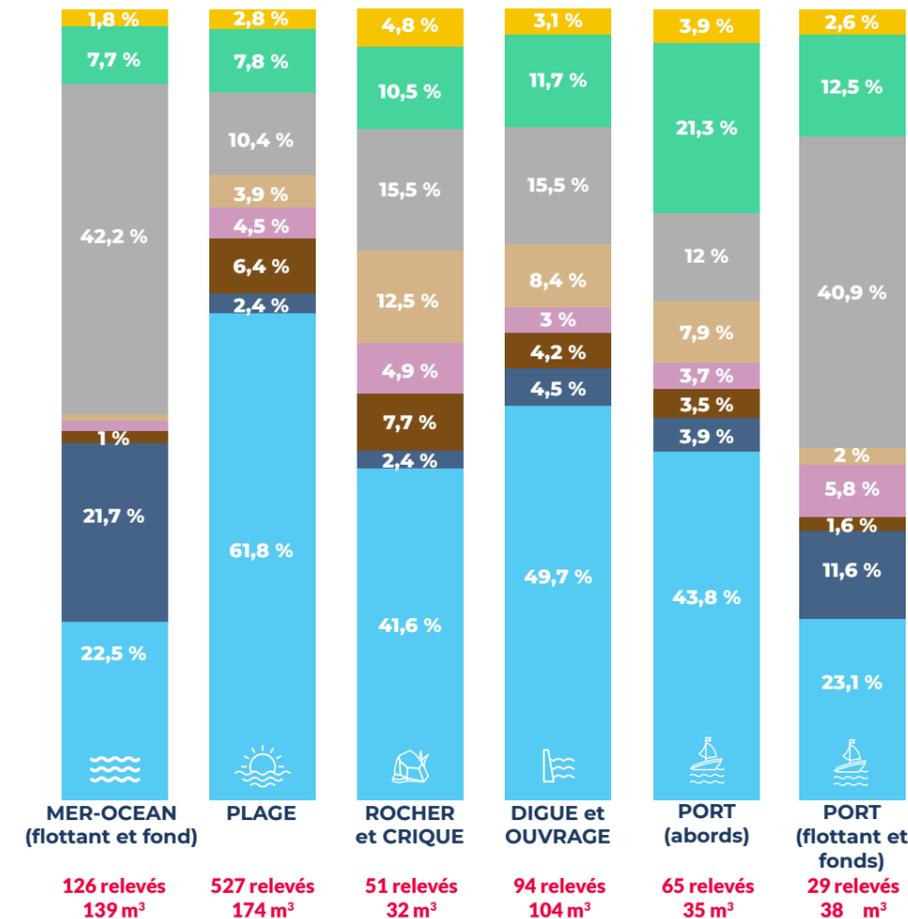
Ces déchets échoués sont en très grande majorité constitués de plastique, du fait des propriétés imputrescibles de ce matériau et de sa densité proche de celle de l'eau qui favorise ses déplacements dans le milieu marin au grès des vents et des courants.

On note également d'importants volumes de métal, retrouvés essentiellement dans les ports (41 % du volume de déchets ramassés) et en mer (42 %). D'importants gisements de caoutchouc, essentiellement des pneus, sont également retirés des fonds marins et des ports, représentant respectivement 22 % et 12 % des volumes totaux.

Figure 32 - Part des matériaux (en volume), milieu Mer-Littoral



Figure 33 - Part des matériaux (en volume) selon le type de lieu



Principaux déchets comptés

Chiffres calculés à partir des 1425 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 2 325 619 déchets comptés.

Figure 34 - TOP 10 des déchets comptés lors des ramassages, milieu Mer-Littoral

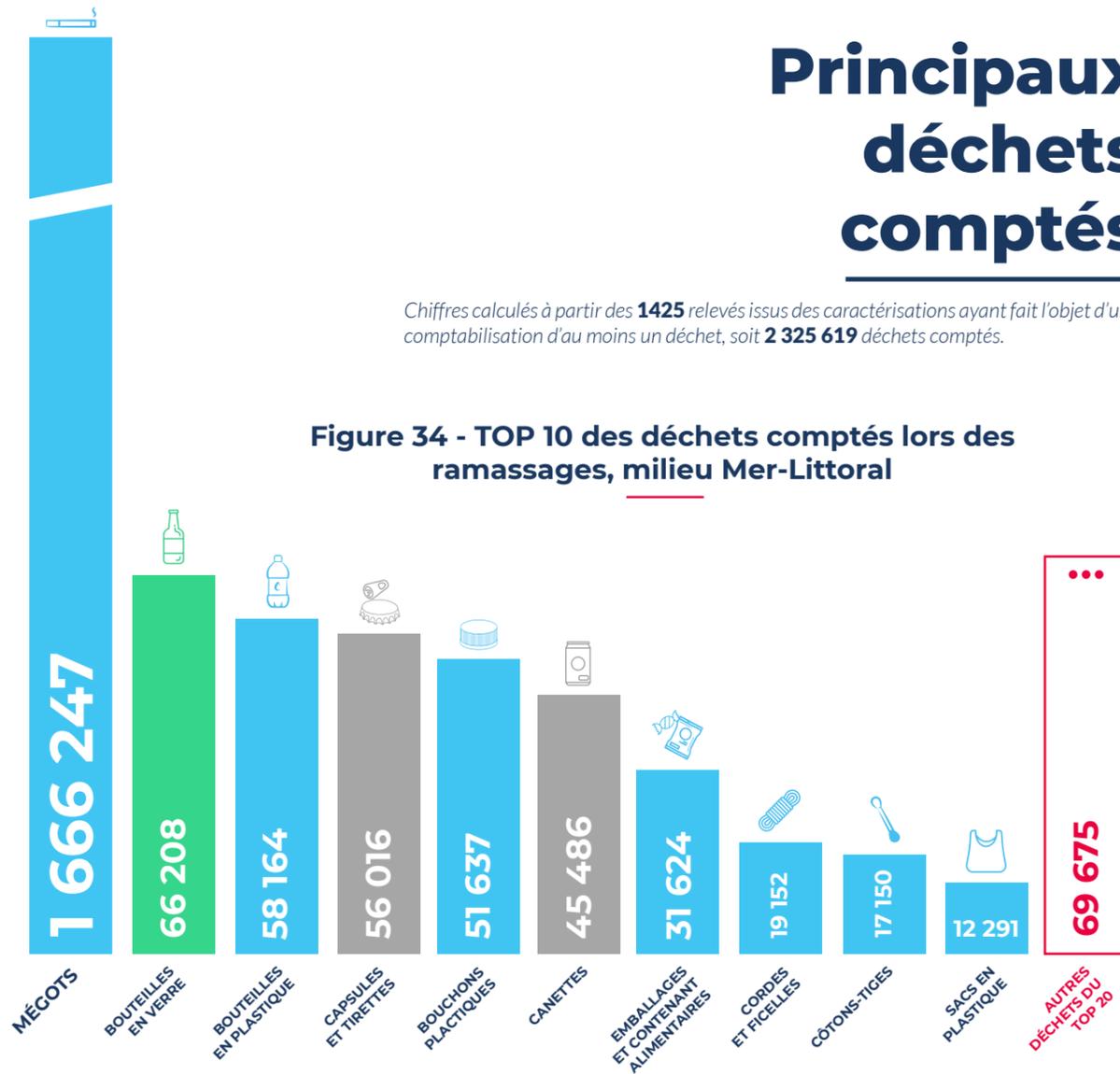


Figure 35 - TOP 11 à 20 des déchets comptés lors des ramassages, milieu Mer-Littoral



Les déchets retrouvés en milieu littoral et marin sont représentatifs des lieux fortement fréquentés, avec des quantités très importantes de mégots, bouteilles et autres emballages alimentaires. Ils sont, le plus souvent, témoins de comportements d'abandons individuels partagés par un grand nombre de consommateurs mais aussi d'une gestion inappropriée des systèmes de collectes des déchets.

Selon les territoires, on retrouve également des quantités importantes de déchets liés aux activités de pêche, qu'il s'agisse de la pêche de loisir ou de la pêche professionnelle : cordages, fils, filets mais aussi boîtes d'appât (2175 déchets comptés), plombs et hameçons (933) et, sur certains territoires, de nombreux déchets provenant de la conchyliculture (1718).

On retrouve enfin des déchets spécifiques du milieu littoral, qui ont transité via les réseaux d'assainissement comme les cotons-tiges, les médias filtrants ou encore les protections hygiéniques (1049) et les lingettes humides (635).

Typologie des déchets

Chiffres calculés à partir de 178 relevés niveau 4, soit 261 607 déchets ramassés.

La typologie des déchets présentés ici est très représentative des déchets retrouvés sur les plages. En effet, 89 % des opérations comptabilisées ici (soit 91 % des déchets comptés) sont des ramassages organisés sur les plages.

La part de fragments, dont près de 90 % composés de plastique, est relativement importante par rapport aux autres milieux car la plupart des déchets échoués ont passé un certain temps en mer et se sont dégradés et fragmentés.

Parmi les objets identifiés, les mégots, bouchons, anneaux et opercules de bouteilles et emballages plastiques représentent près de 54 % des déchets retrouvés. Les cotons-tiges sont également très présents (près de 9 % des déchets ramassés) mais ont tendance à diminuer depuis leur interdiction de mise sur le marché en 2020, de même que les pailles (2,7%).

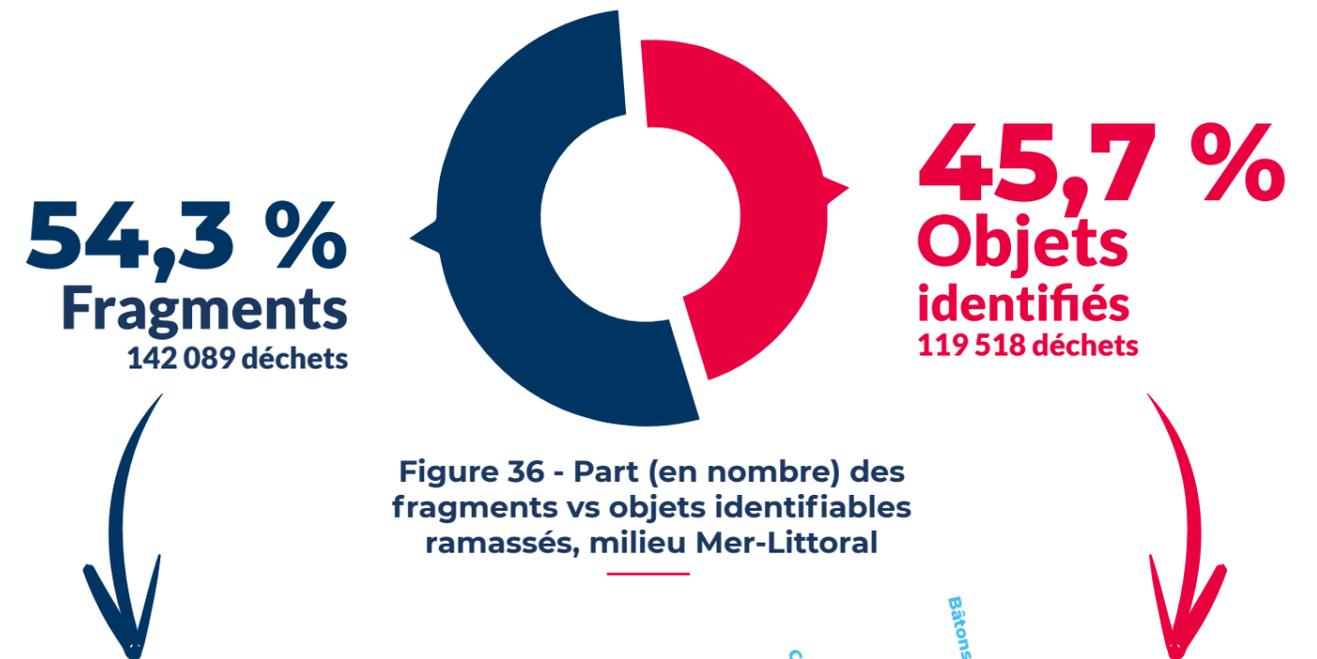


Figure 36 - Part (en nombre) des fragments vs objets identifiables ramassés, milieu Mer-Littoral

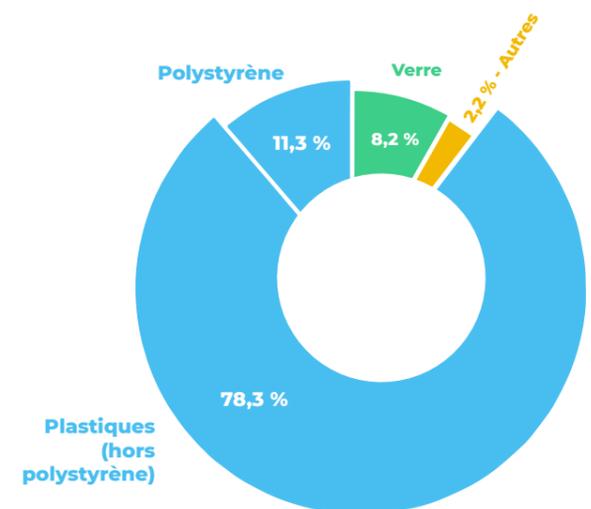


Figure 37 - Part (en nombre) des fragments ramassés, milieu Mer-Littoral

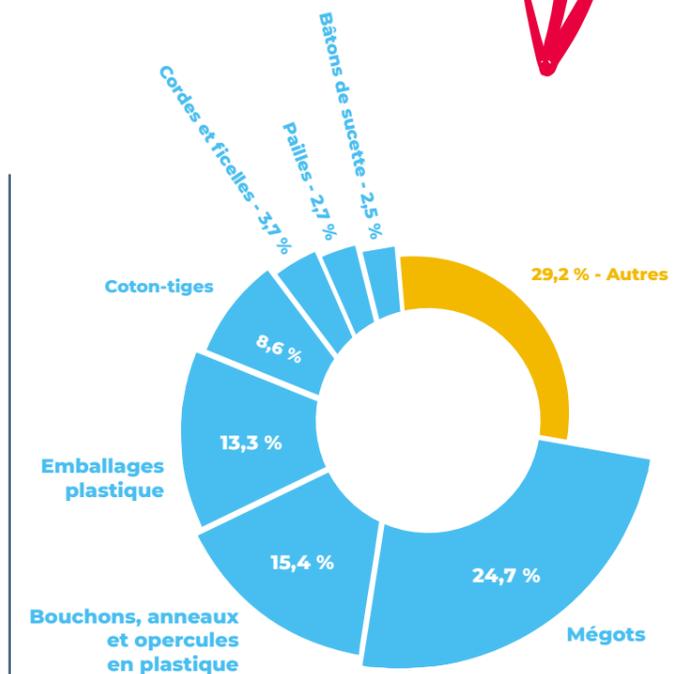


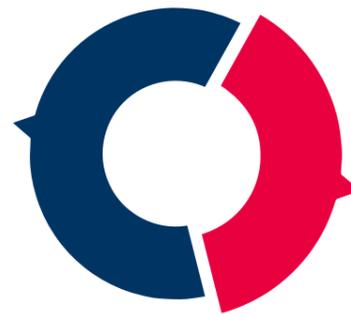
Figure 38 - Part (en nombre) des objets identifiables ramassés, milieu Mer-Littoral

Plastique Caoutchouc Bois manufacturé Textile Papier/carton Métal Verre/Céramique Non caractérisé

62,2 %

de déchets dont le secteur ne peut être déterminé (fragments non identifiés...)

Secteurs économiques identifiés



37,8 %

de déchets dont le secteur est identifiable

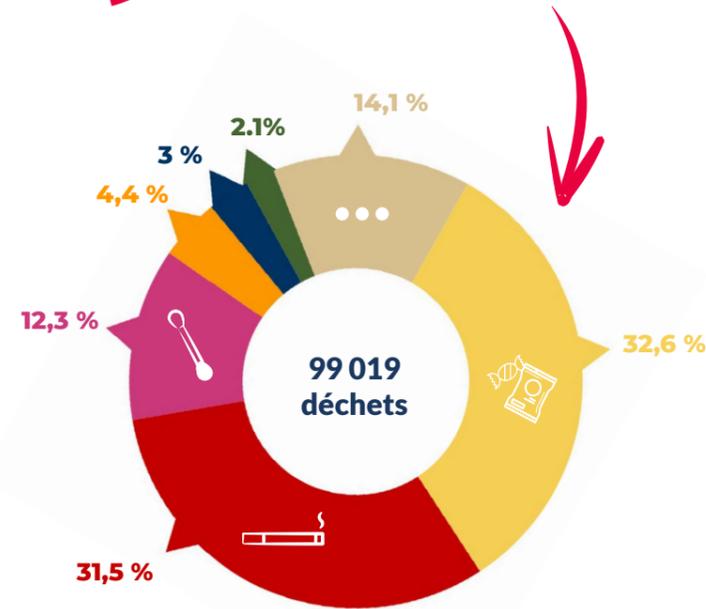
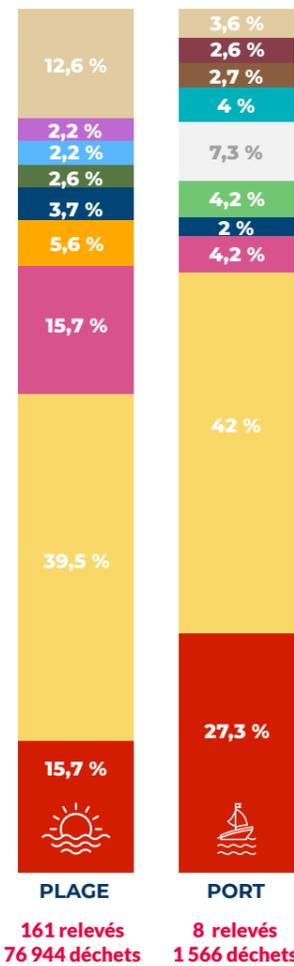


Figure 39 - Secteurs économiques identifiés, milieu Mer-Littoral

Les secteurs de l'alimentation et du tabac représentent plus de 64 % des déchets identifiés dans le milieu mer/littoral et sont présents en grande quantité pour les deux types de lieux étudiés ici (plages et ports). Les autres secteurs identifiés diffèrent selon le type de lieu. Sur les plages, le secteur des cosmétiques hygiène et soins corporels mais aussi les secteurs du bâtiment et de la pêche sont particulièrement impactants (respectivement 16 %, 6 % et 4 % des déchets dont le secteur est identifiable). Dans les ports, la situation est différente et se rapproche plus des spécificités des zones urbaines. Il est en effet retrouvé de nombreux déchets du secteur de la papeterie (plus de 7 %), mais également des secteurs pharmaceutiques, des cosmétiques et de la plasturgie (essentiellement les sacs plastiques), environ 4 % chacun.

Ainsi, en s'attaquant prioritairement aux déchets abandonnés issus de ces secteurs économiques, nous augmentons les chances de réduire significativement les déchets échoués sur les plages.

Figure 40 - Secteurs économiques identifiés selon le type de milieu

Seuls les résultats relatifs aux lieux ayant fait l'objet d'au moins 5 ramassages sont présentés ici.



BILAN PAR TYPE DE MILIEU

Lagunes & étangs côtiers

5

10



Depuis 2019, **290** ramassages organisés dans des lagunes littorales et des étangs côtiers par le réseau ZDS ont fait l'objet d'une caractérisation des déchets.

C'est l'étang de Berre et l'étang de Thau qui ont fait l'objet d'une grande partie de ces opérations avec respectivement 187 et 82 ramassages. Une majorité des données disponibles pour ce milieu a été récoltée dans le cadre des missions locales menées sur ces deux zones par l'association Wings of the Ocean. Ces opérations sont le plus souvent réalisées en bordure de ces lagunes ou étangs (plages, digues, ...).



Figure 41 - Principales zones nettoyées

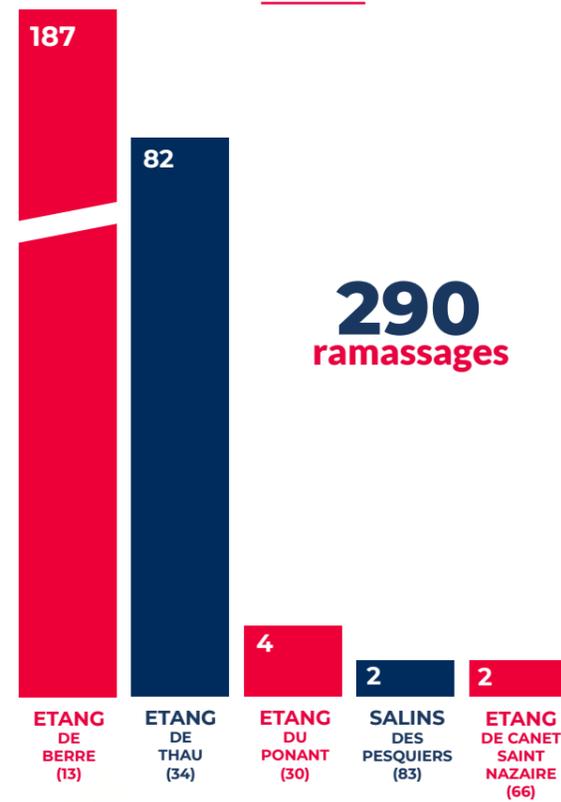


Figure 42 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS dans les lagunes et étangs côtiers

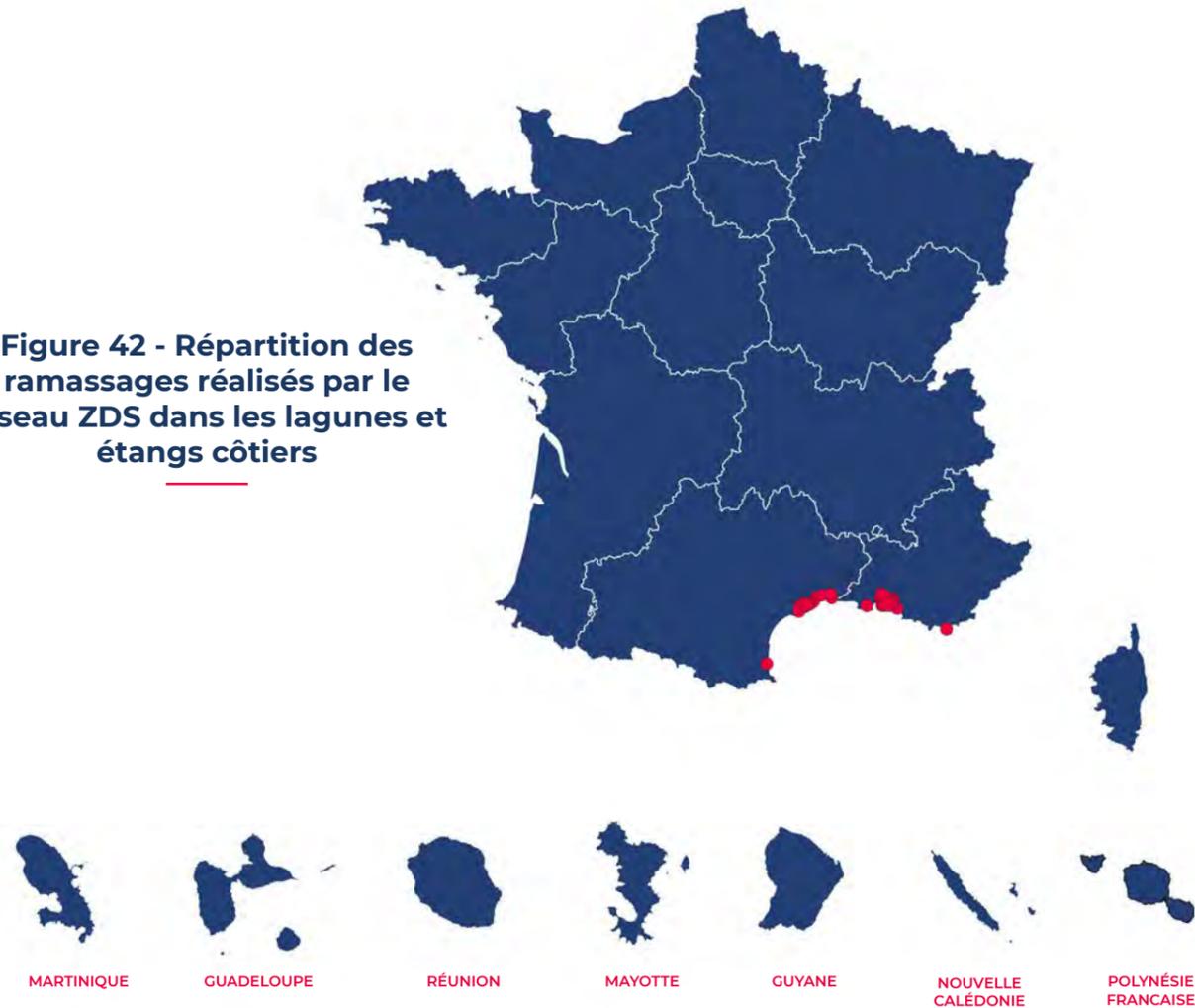
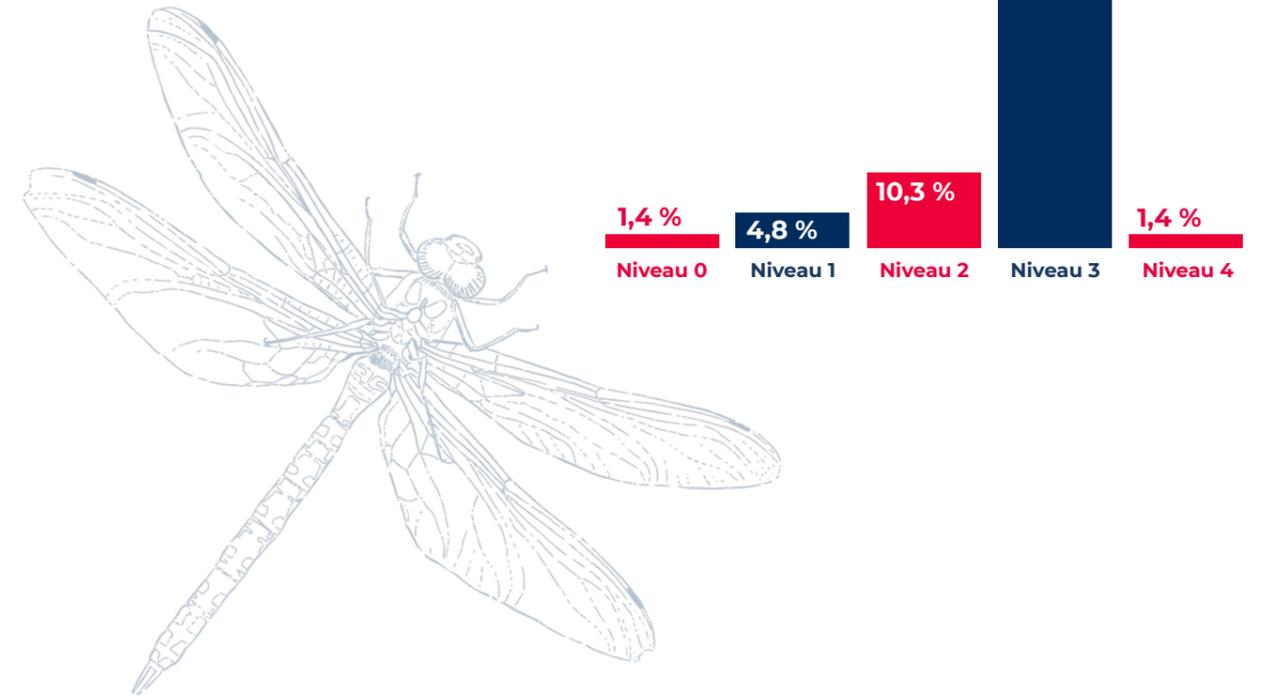


Figure 43 - Répartition des relevés par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les 290 relevés.

Le niveau de caractérisation le plus utilisé lors des opérations dans ou aux abords des lagunes littorales et des étangs côtiers est le niveau 3 (82 % des relevés). C'est le niveau mis en place par l'association Wings of the Ocean qui a réalisé la grande majorité des ramassages dans ce milieu.

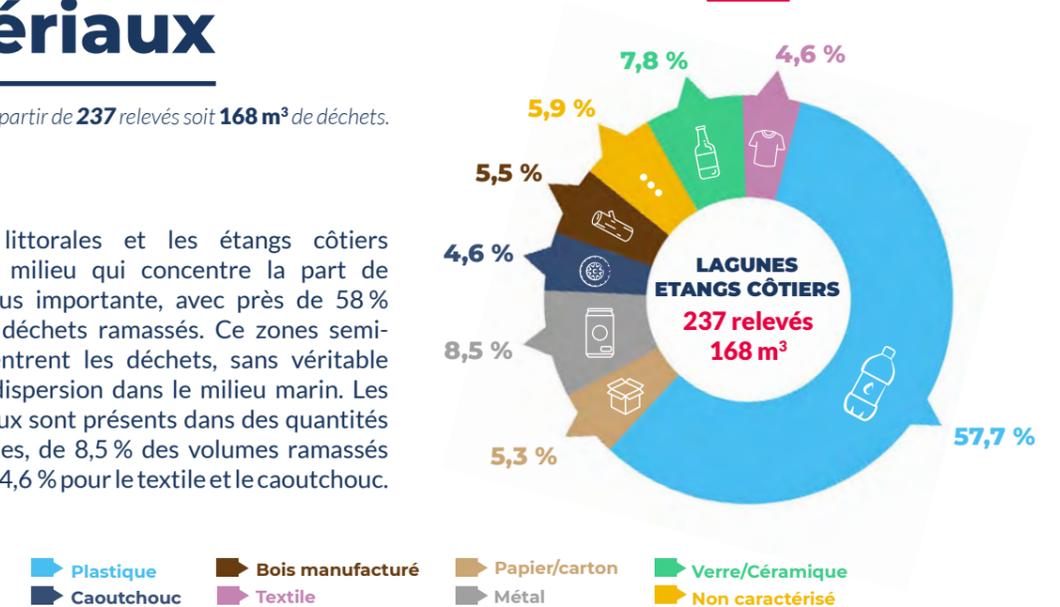


Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 237 relevés soit 168 m³ de déchets.

Les Lagunes littorales et les étangs côtiers constituent le milieu qui concentre la part de plastique la plus importante, avec près de 58 % du volume de déchets ramassés. Ces zones semi-fermées concentrent les déchets, sans véritable possibilité de dispersion dans le milieu marin. Les autres matériaux sont présents dans des quantités assez semblables, de 8,5 % des volumes ramassés pour le métal, à 4,6 % pour le textile et le caoutchouc.

Figure 44 - Part des matériaux (en volume), Lagunes et étangs côtiers



Principaux déchets comptés

Chiffres calculés à partir de **277** relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit **312 843** déchets comptés..

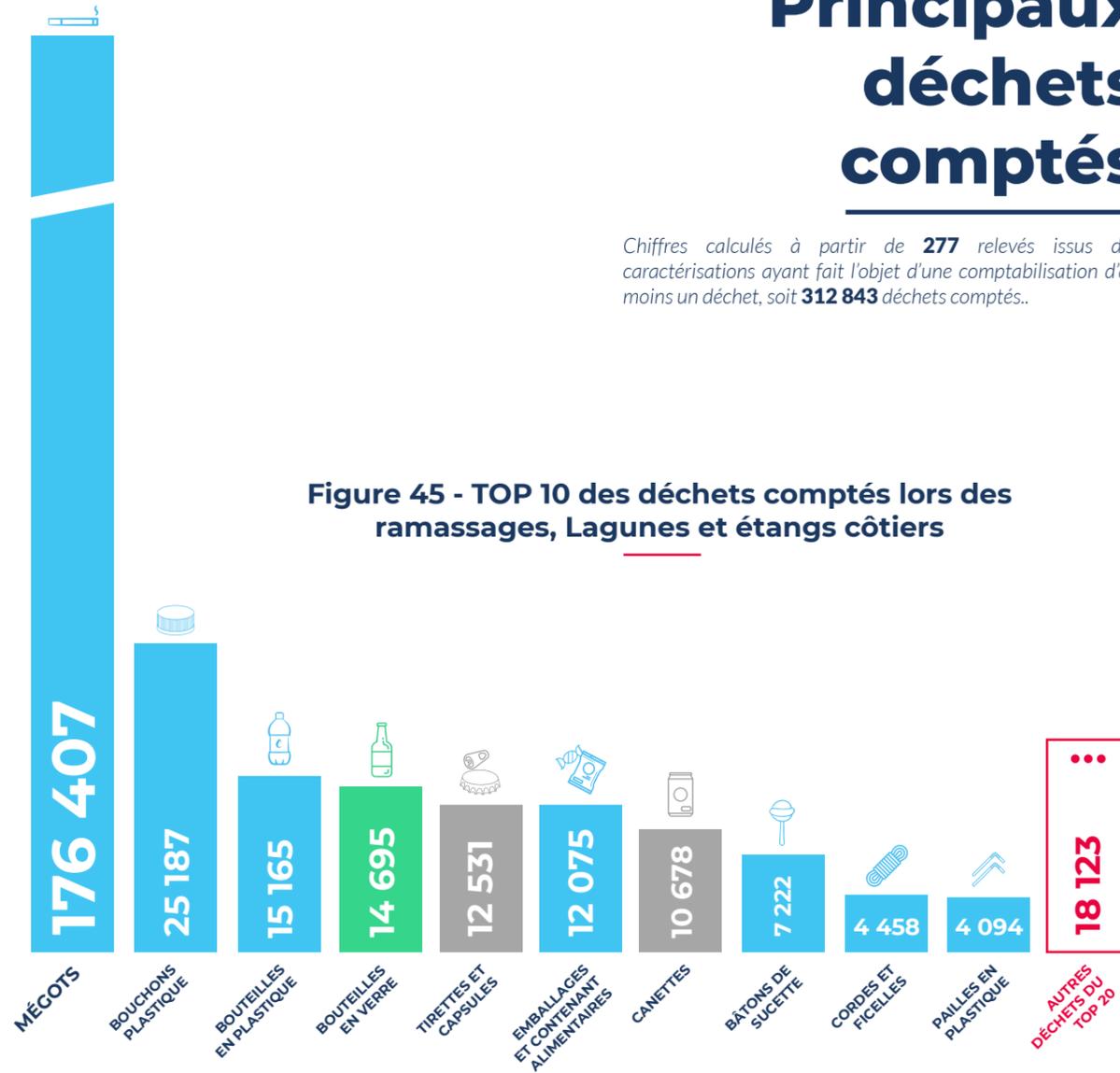


Figure 46 - TOP 11 à 20 des déchets comptés lors des ramassages, Lagunes et étangs côtiers



Les principaux déchets comptés dans les lagunes littorales et étangs côtiers correspondent aux déchets indicateurs de niveau 3, qui est la méthode de caractérisation la plus utilisée dans ce milieu (plus de 82 % des relevés).

Après les mégots, les emballages de boisson sont les déchets le plus comptés, en particulier les bouchons, les bouteilles en plastique et en verre, les tirettes et capsules en métal et les canettes. Les emballages et contenants alimentaires sont également très représentés. Parmi le top 10 des déchets les plus comptés, 8 concernent le secteur de l'alimentation.

Il s'agit ici des déchets les plus comptés, les caractérisations de niveau 4 sont encore en nombre insuffisant pour avoir une véritable estimation de la typologie des déchets présents dans les lagunes littorales et étangs côtiers. Il en est de même pour déterminer la part de chaque secteur économique dans cette problématique.



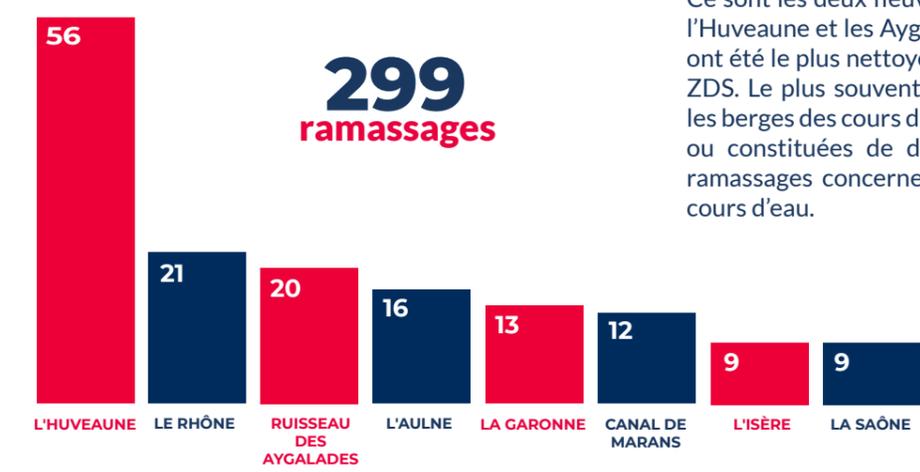
Photo : © Thomas Bousquet/Wings of the ocean

5c

BILAN PAR TYPE DE MILIEU

Cours d'eau

Figure 47 - Principaux cours d'eau nettoyés

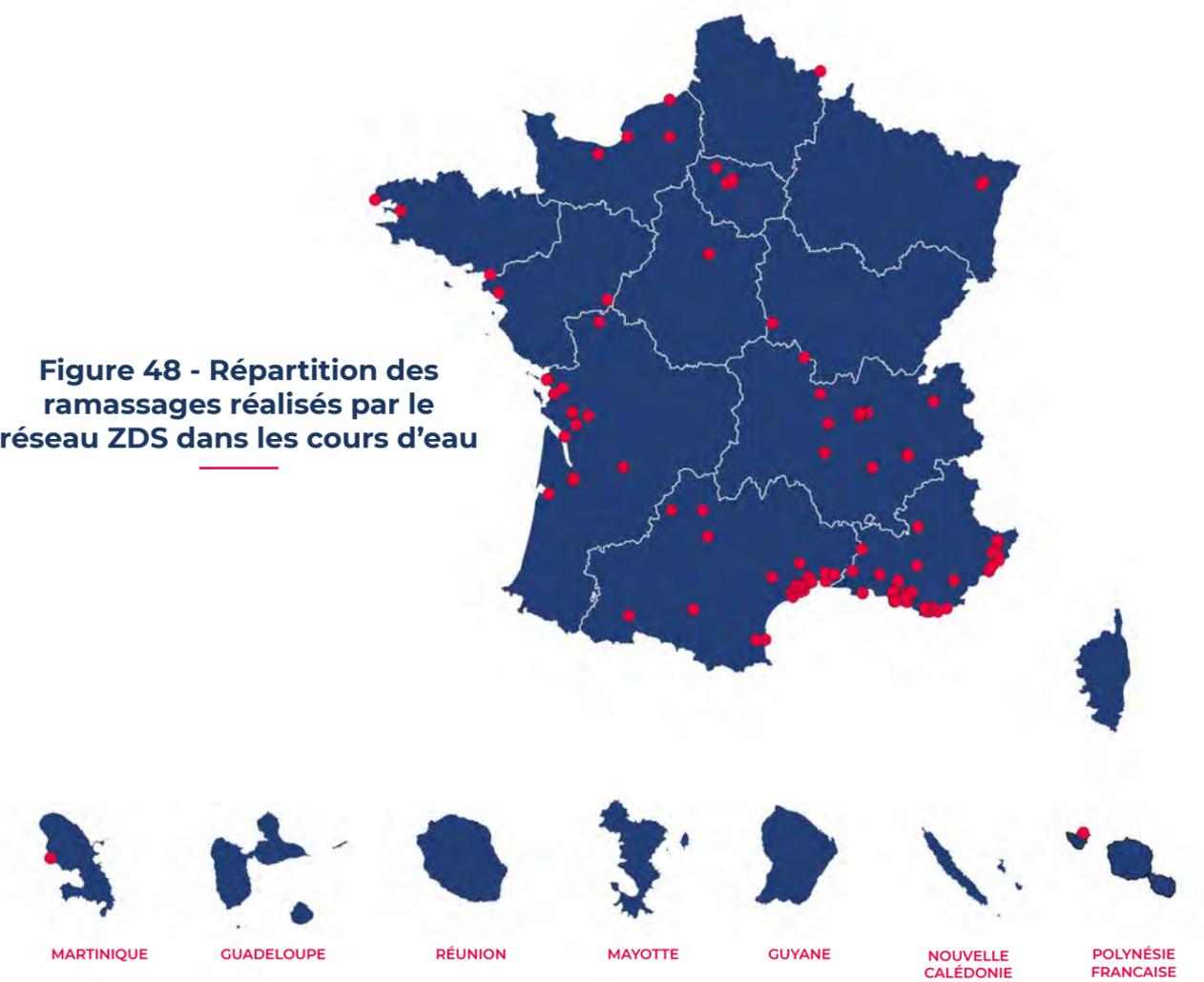


Depuis 2019, **299** ramassages organisés dans les cours d'eau par le réseau ZDS ont fait l'objet d'une caractérisation des déchets.

Ce sont les deux fleuves de la région de Marseille ; l'Huveaune et les Aigalades, ainsi que le Rhône qui ont été le plus nettoyés par les membres du réseau ZDS. Le plus souvent, ces ramassages ont lieu sur les berges des cours d'eau qu'elles soient naturelles, ou constituées de digues ou de quais. D'autres ramassages concernent également le fond de ces cours d'eau.

299 ramassages
 8 102 participants
 402 m³ - 37 tonnes de déchets ramassés

Figure 48 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS dans les cours d'eau

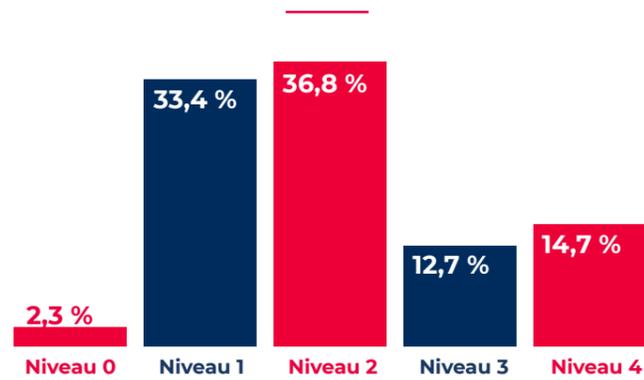


Chiffres calculés sur les 299 relevés.

Les cours d'eau constituent le milieu où le niveau 1 est le plus utilisé (33% des relevés) juste derrière le niveau 2 (37%). C'est en effet le milieu où les quantités de déchets sont les plus importantes, avec notamment beaucoup de déchets volumineux, et il peut donc être parfois compliqué de procéder à des caractérisations plus poussées.

Cependant, la part de relevés niveau 4 est relativement élevée, presque 15%. C'est une méthode qui est notamment utilisée dans les cours d'eau du bassin versant de la lagune de Thau par le CPIE Etang de Thau (15 relevés) et sur l'Aulne en Bretagne par l'Institut Universitaire Européen de la Mer (12 relevés).

Figure 49 - Répartition des relevés par niveau de caractérisation

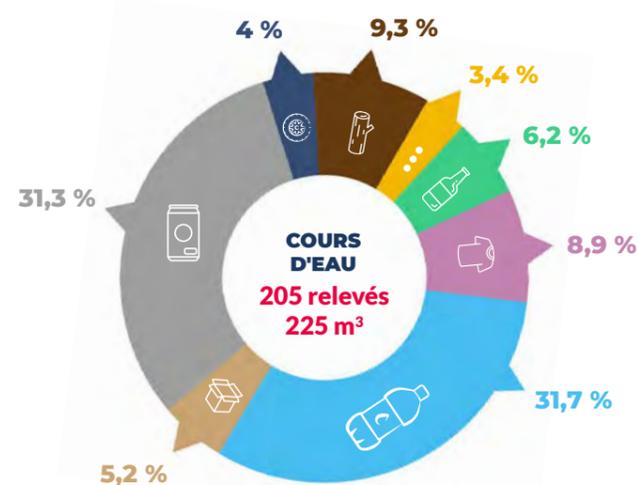


Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 205 relevés soit 225 m³ de déchets.

Les cours d'eau concentrent une quantité importante de déchets plastiques (près de 32 % en volume) mais presque tout autant de déchets en métal (près de 31%). De nombreux déchets volumineux en métal ont en effet été ramassés dans les cours d'eau, notamment des vélos, trottinettes, caddies et épaves de scooters et de voitures. Le volume de bois manufacturé (plus de 9 % du total) est important, avec de nombreuses palettes et planches ramassées. On retrouve également, dans ce milieu, la plus grande part de déchets textiles (9 %), principalement des vêtements.

Figure 50 - Part des matériaux (en volume), Cours d'eau



■ Plastique ■ Bois manufacturé ■ Papier/carton ■ Verre/Céramique
■ Caoutchouc ■ Textile ■ Métal ■ Non caractérisé

Principaux déchets comptés

Chiffres calculés à partir des 276 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 397 537 déchets comptés.

Figure 51 - TOP 10 des déchets comptés lors des ramassages, Cours d'eau

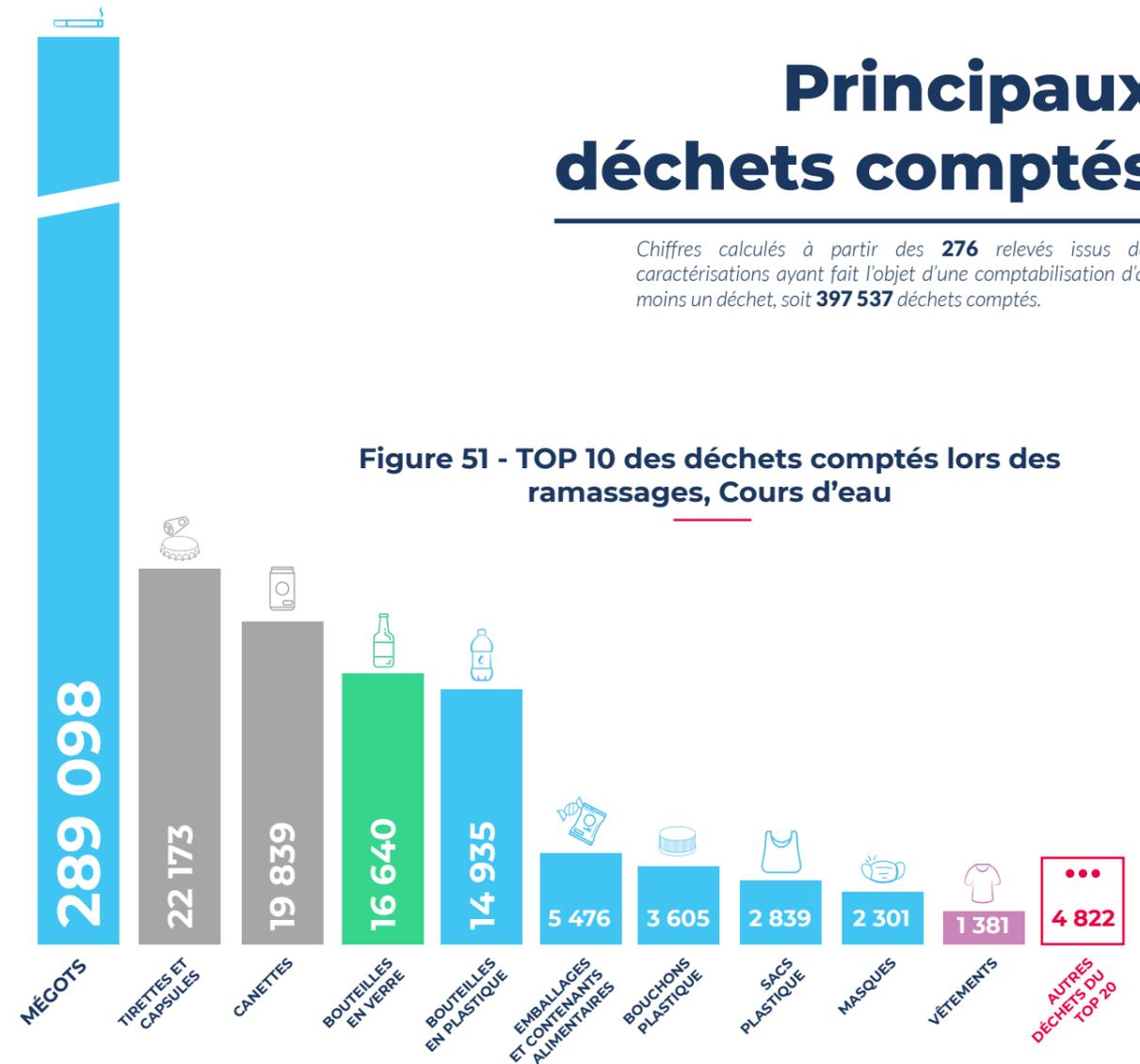


Figure 52 - TOP 11 à 20 des déchets comptés lors des ramassages, Cours d'eau



Comme pour l'ensemble des milieux, le mégot reste le déchet le plus compté aux abords des cours d'eau (près de 73 % du total des déchets comptés), du fait de grandes opérations citoyennes qui ont eu lieu en bord de grands fleuves en zone urbaine (Paris, Bordeaux et Lyon notamment), zones qui concentrent de très grandes quantités de mégots. Hors des villes, les mégots sont tout de même moins présents dans ces cours d'eau.

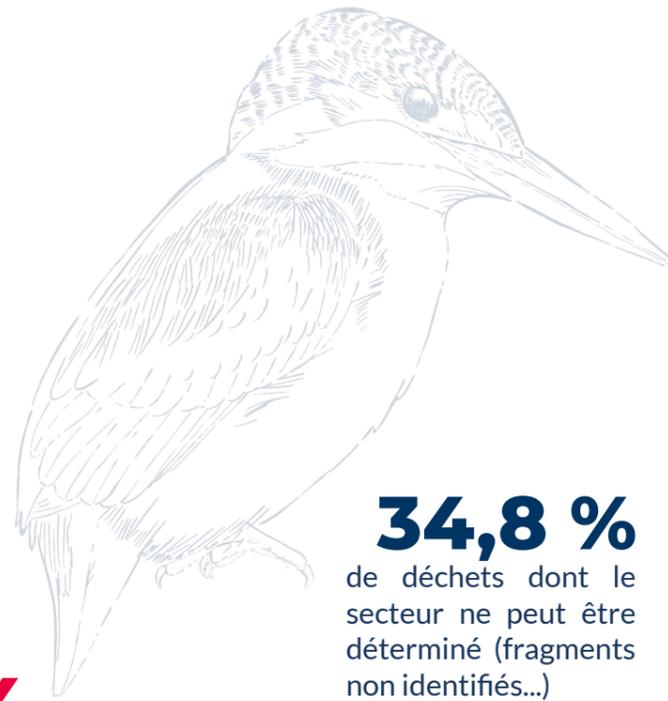
Les déchets de boissons et autres emballages alimentaires sont, après les mégots, les déchets les plus comptés. De nombreux plastiques à usage unique (sacs, masques, gobelets) sont encore comptés en grande quantité. Les lingettes jetables, transitant par les réseaux d'assainissement, sont également retrouvées en grand nombre.

Typologie des déchets

Ces chiffres sont calculés à partir de 43 relevés niveau 4, soit 21 718 déchets ramassés.

Les déchets présents dans les cours d'eau sont beaucoup moins dégradés que sur le littoral. Ils ont passé moins de temps dans les milieux et n'ont, pour la plupart, pas encore eu le temps de se fragmenter. Plus de 75 % des déchets ramassés ont donc pu être identifiés (contre 45 % sur le littoral).

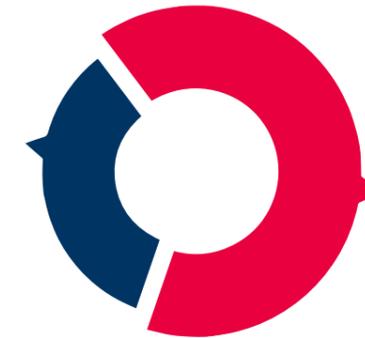
Parmi les objets identifiés, on retrouve, en plus des emballages plastique, hors boisson (24 %), d'importantes quantités de déchets de boissons (bouteilles en verre, canettes, bouteilles et bouchon en plastique) qui représentent près de 43 % des déchets présent dans et au bord des cours d'eau. Les lingettes jetables (7,4 %) sont également bien plus présentes que dans les autres milieux. Elles sont principalement issues des réseaux d'assainissement. Les mégots sont en revanche bien moins présents que dans d'autres milieux avec seulement 2 % des déchets présents.



34,8 %
de déchets dont le secteur ne peut être déterminé (fragments non identifiés...)

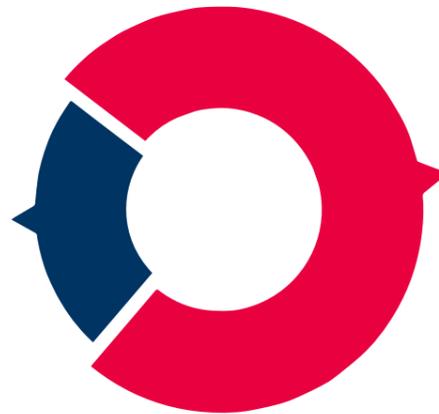
Secteurs économiques identifiés

Ces chiffres sont calculés à partir de 43 relevés niveau 4, soit 21 718 déchets ramassés.



65,2 %
de déchets dont le secteur est identifiable

24,4 %
Fragments
5 311 déchets



75,6 %
Objets identifiés
16 407 déchets

Figure 53 - Part (en nombre) des fragments vs objets identifiables ramassés, Cours d'eau

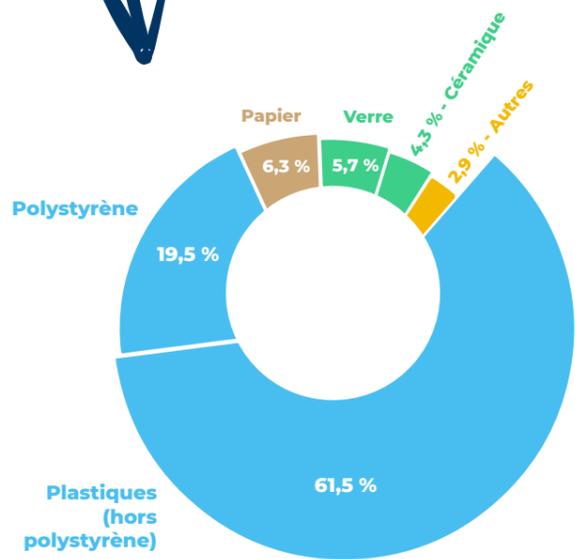


Figure 54 - Part (en nombre) des fragments ramassés, Cours d'eau

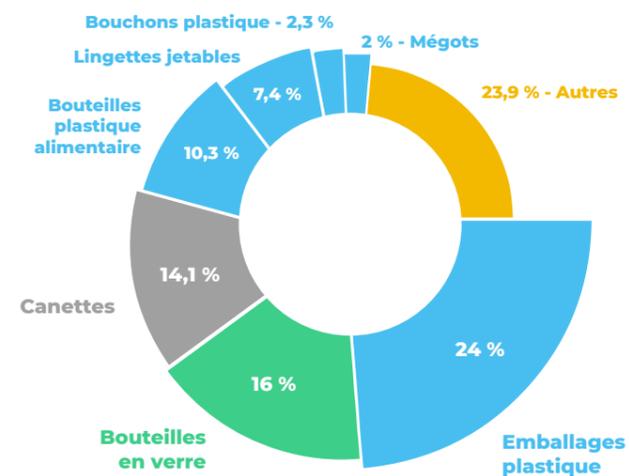
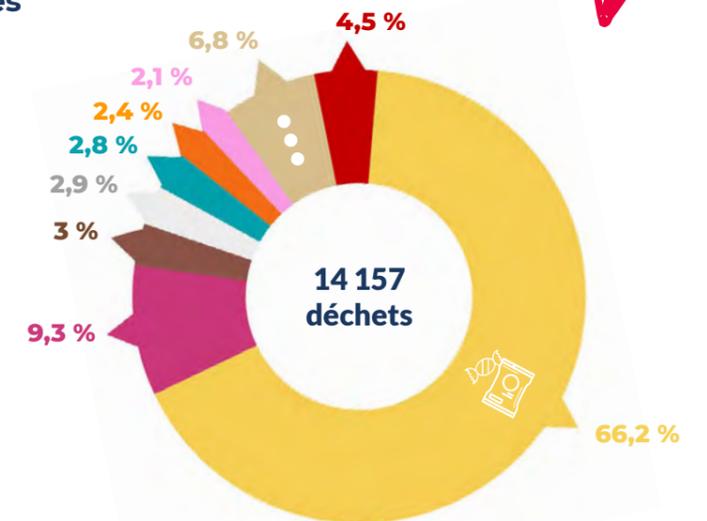


Figure 55 - Part (en nombre) des objets identifiables ramassés, Cours d'eau

Figure 56 - Secteurs économiques identifiés, Cours d'eau

- Tabac
- Alimentation
- Cosmétique, hygiène et soin personnel
- Emballage industriel et colis
- Graphique, papeterie, et fournitures de bureau
- Plasturgie
- Bâtiment, travaux et matériaux de construction
- Textile et habillement
- Autres secteurs



Les déchets issus du secteur alimentaire sont extrêmement majoritaires dans les cours d'eau avec plus des deux tiers des déchets présents. Ils sont principalement liés à des usages de consommation nomade. Cela souligne la nécessité de renforcer à la fois la sensibilisation des consommateurs mais surtout de mettre en place des alternatives pour éviter, à la source, la production de ces déchets.

Le secteur des cosmétiques, de l'hygiène et des soins personnels constitue le 2ème secteur le plus impactant dans les cours d'eau avec principalement la présence de lingette humide et de mouchoirs, essuie-tout et papier toilette. Le secteur du tabac ne représente que 4.5% des déchets présents sur les sites étudiés.

Ces trois secteurs représentent 80% des déchets. Ainsi, en s'attaquant prioritairement aux déchets abandonnés issus de ces secteurs économiques, nous augmentons les chances de réduire significativement des déchets dans les cours d'eau, et donc en mer.

5^o d

BILAN PAR TYPE DE MILIEU

*Zone
urbaine*

Depuis 2019, **300** ramassages organisés en zone urbaine (hors littoral et cours d'eau) par le réseau ZDS ont fait l'objet d'une caractérisation des déchets.

300
ramassages

300
ramassages

10 909
participants

267 m³ - 28 tonnes
de déchets ramassés

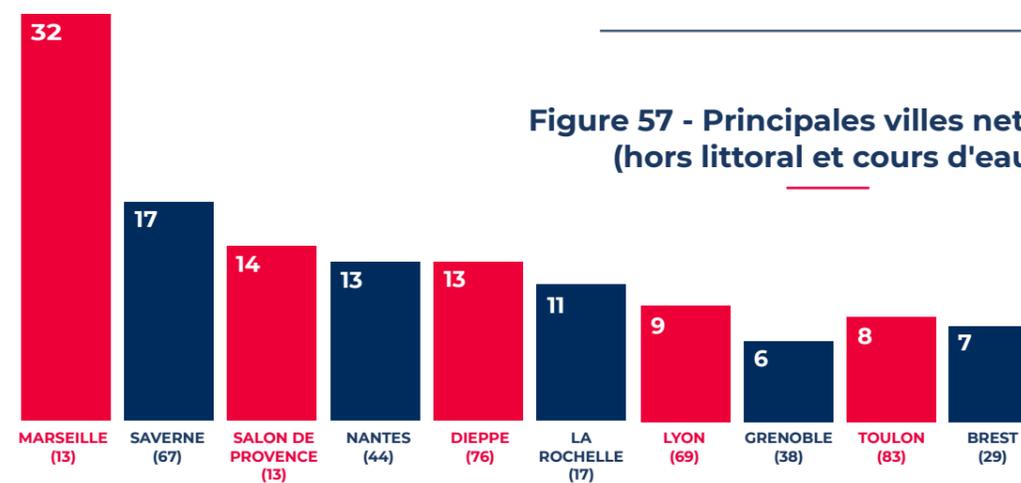


Figure 57 - Principales villes nettoyées (hors littoral et cours d'eau)

Figure 58 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en zone urbaine

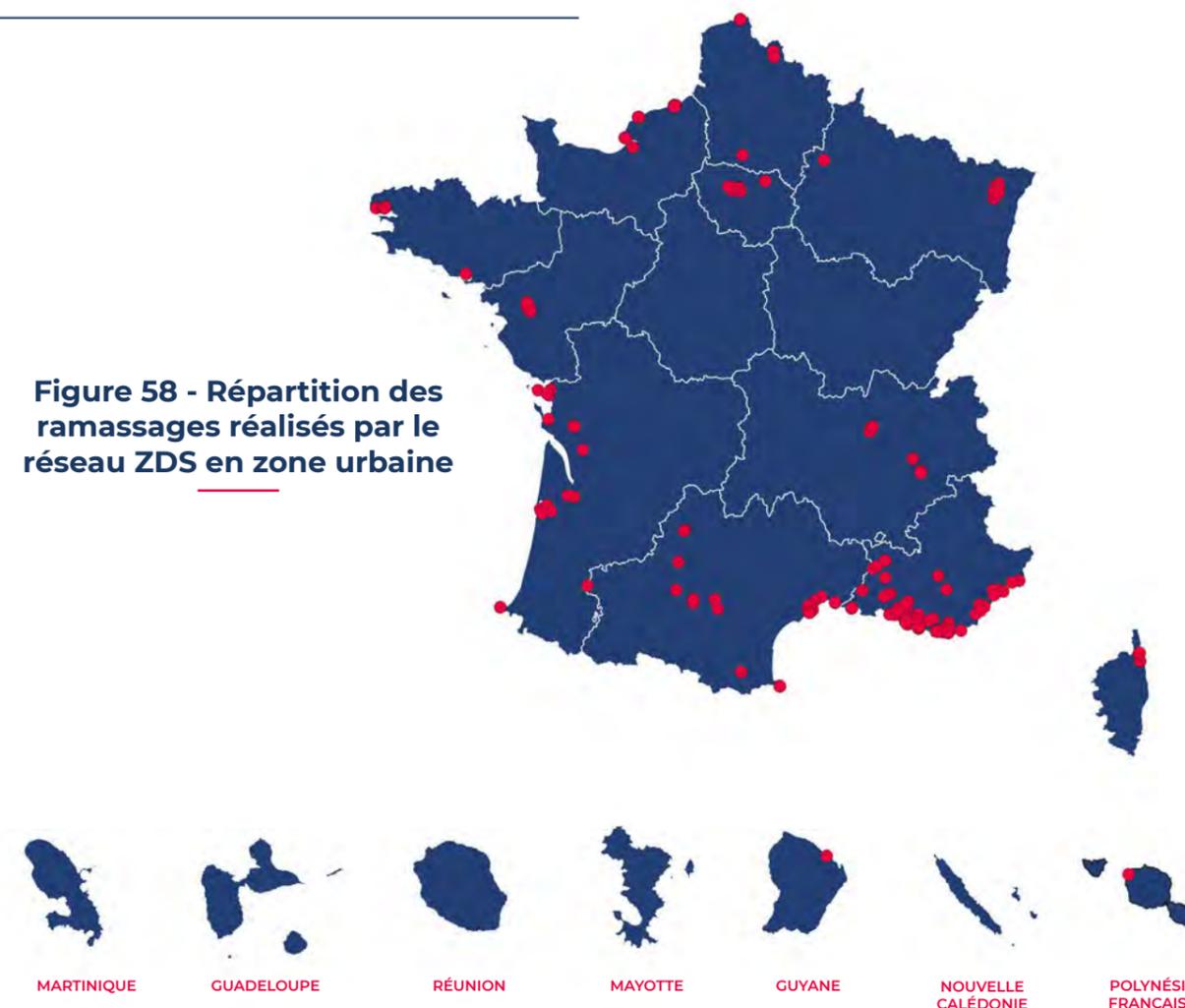
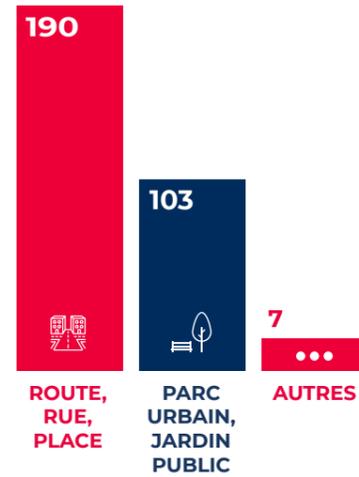


Figure 59 - Répartition des relevés saisis par type de lieu

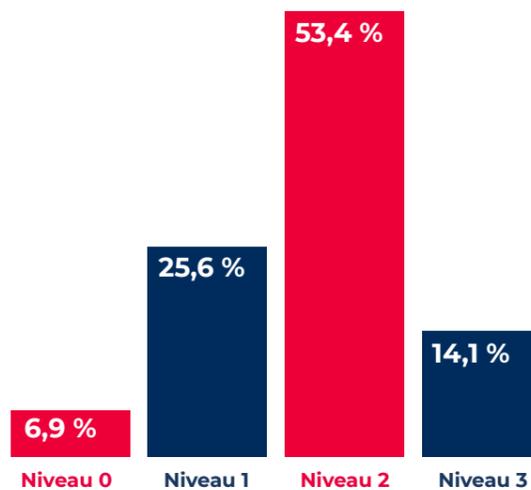


Les ramassages en milieu urbain (hors littoral et cours d'eau) ont le vent en poupe sur Zéro Déchet Sauvage avec une préoccupation et une implication grandissante d'associations, d'établissements scolaires et de collectifs citoyens dans des opérations de ramassages dans les centres villes et les parcs urbains. Les villes de Marseille et de Salon-de-Provence, dans les Bouches-du-Rhône, font partie des villes ayant fait l'objet du plus d'opérations depuis 2019, grâce notamment aux actions des associations 1 Déchet par jour et du Naturoscope. La ville de Saverne (Bas-Rhin), avec les ramassages de l'association SOS Pla'nette, est également bien représentée. Les villes de Nantes, Dieppe et La Rochelle disposent également de nombreuses données, principalement issues des actions de Wings of the Ocean.

Les chiffres utilisés dans ce bilan sont essentiellement issus de ramassages organisés dans deux types de lieux distincts. La majorité des initiatives de nettoyage (63 %) sont naturellement réalisés dans les rues et places de ces zones urbaines. 34 % ont été organisés dans des parcs urbains et jardins publics. Le nettoyage de ces zones de détente et de loisirs est crucial pour la santé et le bien-être des habitants.

Figure 60 - Répartition des relevés par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les 300 relevés.



La méthode de caractérisation de niveau 2 est la plus appliquée en zone urbaine par les acteurs du réseau ZDS, avec près de 54 % des opérations de ramassage. C'est une méthode facile à mettre en place et motivante pour les participants car elle fournit tout de même des informations précieuses en volume, poids et nombre de déchets indicateurs. Le niveau 1 est également utilisé sur plus d'un quart des opérations. La part d'opérations classées comme niveau 0, près de 7 %, est relativement élevée car de nombreux ramassages de mégots ont lieu en milieu urbain et ne correspondent donc pas aux exigences minimums des niveaux 1 à 4. Aucune caractérisation de niveau 4 n'a pour l'instant été réalisée en milieu urbain.



Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 170 relevés soit 104m³ de déchets.

Comme pour la majorité des autres milieux, les déchets en plastique sont majoritaires en milieu urbain avec près de 39 % du volume de déchets ramassés, principalement liés à la présence de bouteilles et d'emballages en plastique. Le métal et le verre sont également présents en quantités importantes, respectivement 16 % et 13 %, encore une fois du fait d'importantes quantités de canettes et bouteilles de verre.

Figure 61 - Part des matériaux (en volume), Zone urbaine

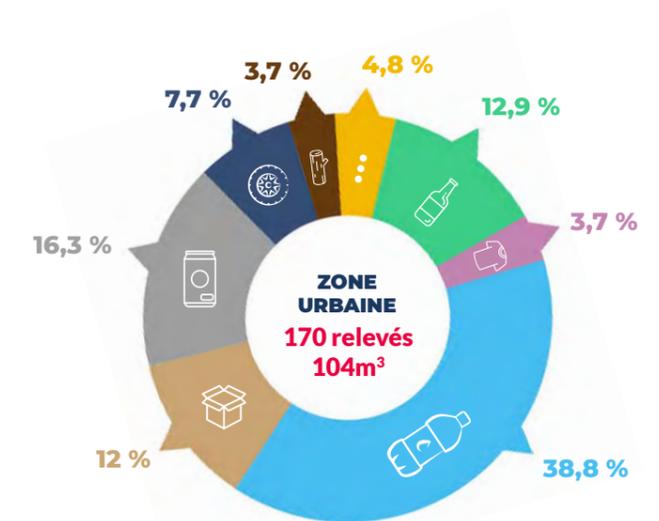
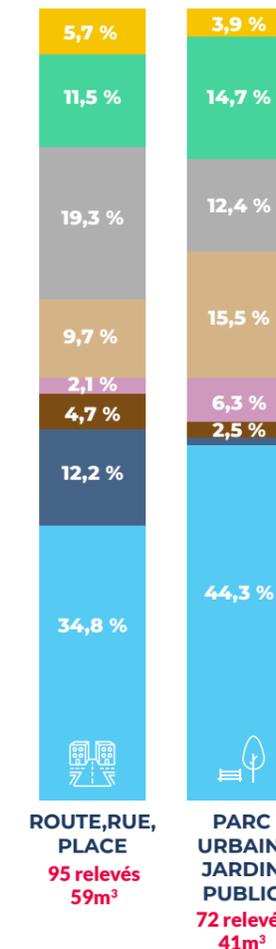


Figure 62 - Part des matériaux (en volume) selon le type de lieu



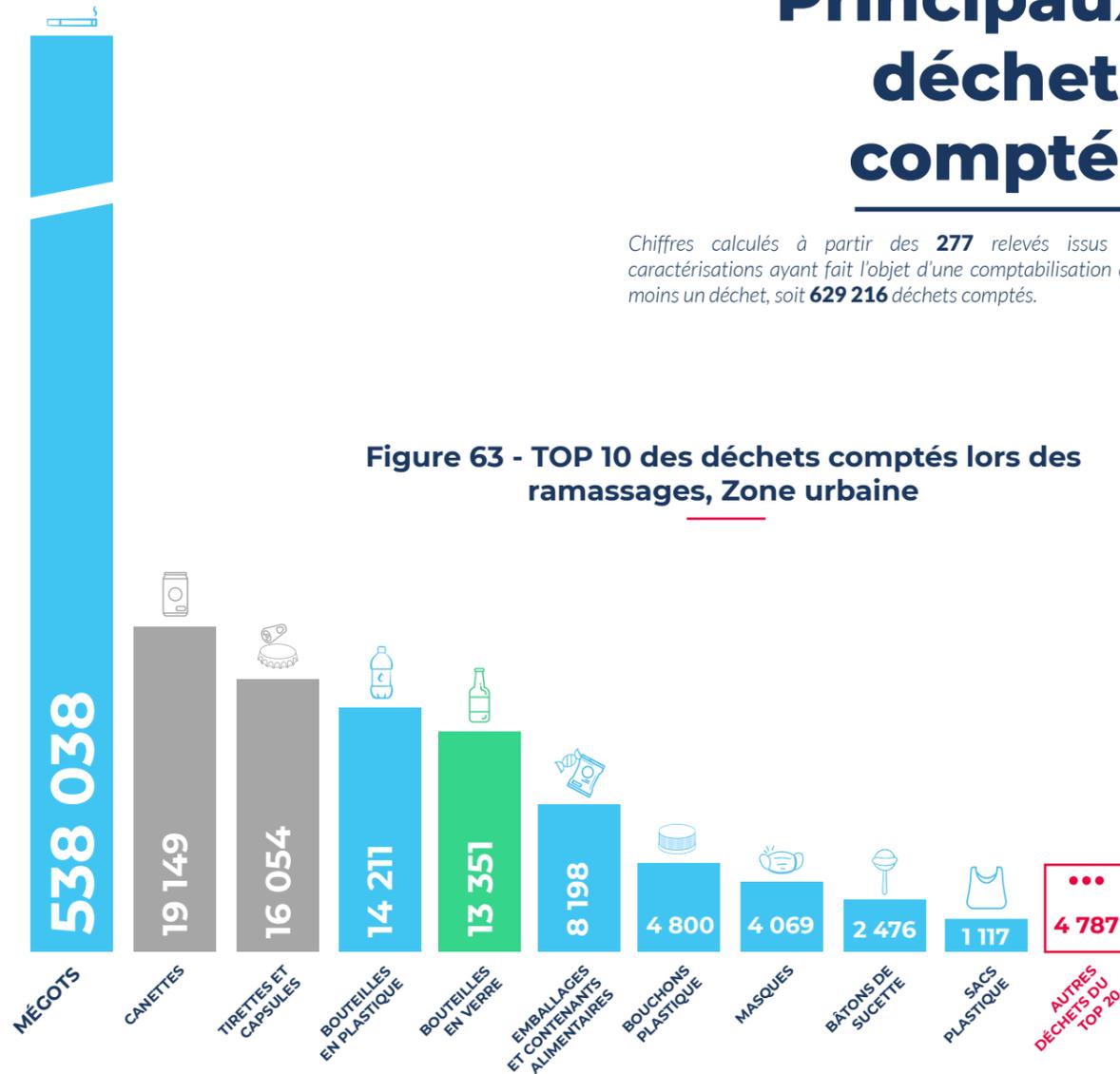
Le papier et le carton représentent 12 % des volumes ramassés, soit bien plus que dans tous les autres milieux, où ils sont très rapidement dégradés. Une grande partie des volumes ramassés en milieu urbain est donc liée à des déchets de consommation nomade (déchets de boissons et autres emballages alimentaires).

Les deux lieux étudiés (route/rue/place et parc urbain/jardin public) présentent des profils relativement proches en termes de typologie des matériaux ramassés. Notons tout le même des quantités plus importantes de métal et de caoutchouc dans les rues (respectivement 19 % et 12 %), du fait d'importantes quantités de pneus et de déchets volumineux en métal ramassés sur certaines opérations dans des zones d'activités ou des parkings.

- Plastique
- Caoutchouc
- Bois manufacturé
- Textile
- Papier/carton
- Métal
- Verre/Céramique
- Non caractérisé

Principaux déchets comptés

Chiffres calculés à partir des 277 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 629 216 déchets comptés.



C'est avant tout la quantité de mégots (86 % des déchets comptés) qui est à mettre en avant dans les zones urbaines. Les causes sont nombreuses : "gestes automatiques" d'extinction, sous-estimation des impacts de cette pollution pour l'environnement par les fumeurs jetant leurs mégots en zone urbaine, manque de sensibilisation des professionnels des cafés-restaurants, ou encore manque d'infrastructures dans les lieux clés. Notons également les grandes quantités des déchets de boissons, qui constituent les 6 déchets les plus comptés derrière les mégots.

On remarque dans ce classement la présence de nombreux déchets en plastique à usage unique, dont certains interdits par la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) : sacs plastiques, pailles en plastique, gobelets en plastique. Si ces objets, dont la commercialisation est interdite, ont tendance à diminuer depuis l'instauration de la loi, ils restent encore présents en quantité. Ces constats soulignent une fois de plus la nécessité de renforcer l'application de cette loi, notamment en ce qui concerne la généralisation des contenants réutilisables dans les chaînes de fast-food ou encore la mise à disposition de fontaines à eau dans tous les lieux publics.

Figure 64 - TOP 11 à 20 des déchets comptés lors des ramassages, Zone urbaine



Photo : © MerTerre

5e

BILAN PAR TYPE DE MILIEU

*Zone
naturelle
&
rurale*

Depuis 2019, **150** ramassages organisés en zone naturelle ou rurale (hors littoral, cours d'eau et montagne) par le réseau ZDS ont fait l'objet d'une caractérisation des déchets.



Les ramassages en milieu naturel et rural (hors littoral et montagne) ont lieu sur l'ensemble du territoire métropolitain, avec davantage d'opérations dans les Bouches-du Rhône, le Var et les Pyrénées Orientales. Les structures les plus actives dans ce milieu sont les associations Chercheurs en herbes, Planète Actions, Cerbère Gardiens Mer et Nature et les Insurgés des déchets.

Différents types de lieux font l'objet d'opérations de nettoyage en milieu naturel et rural. Les sentiers et chemins sont les zones les plus nettoyées (47 ramassages) juste devant les forêts (40 opérations). Ce bilan comporte également des actions qui concernent les champs et prairies ainsi que les routes. (19 ramassages chacun). D'autres types d'espaces naturels ont également été nettoyés à 25 reprises.

Figure 65 - Répartition des relevés saisis par type de lieu

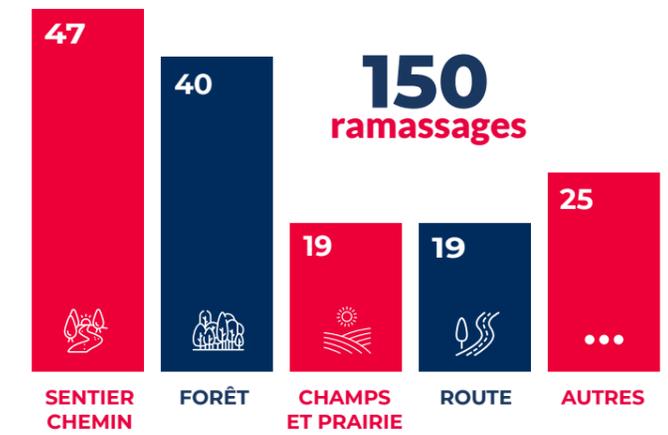
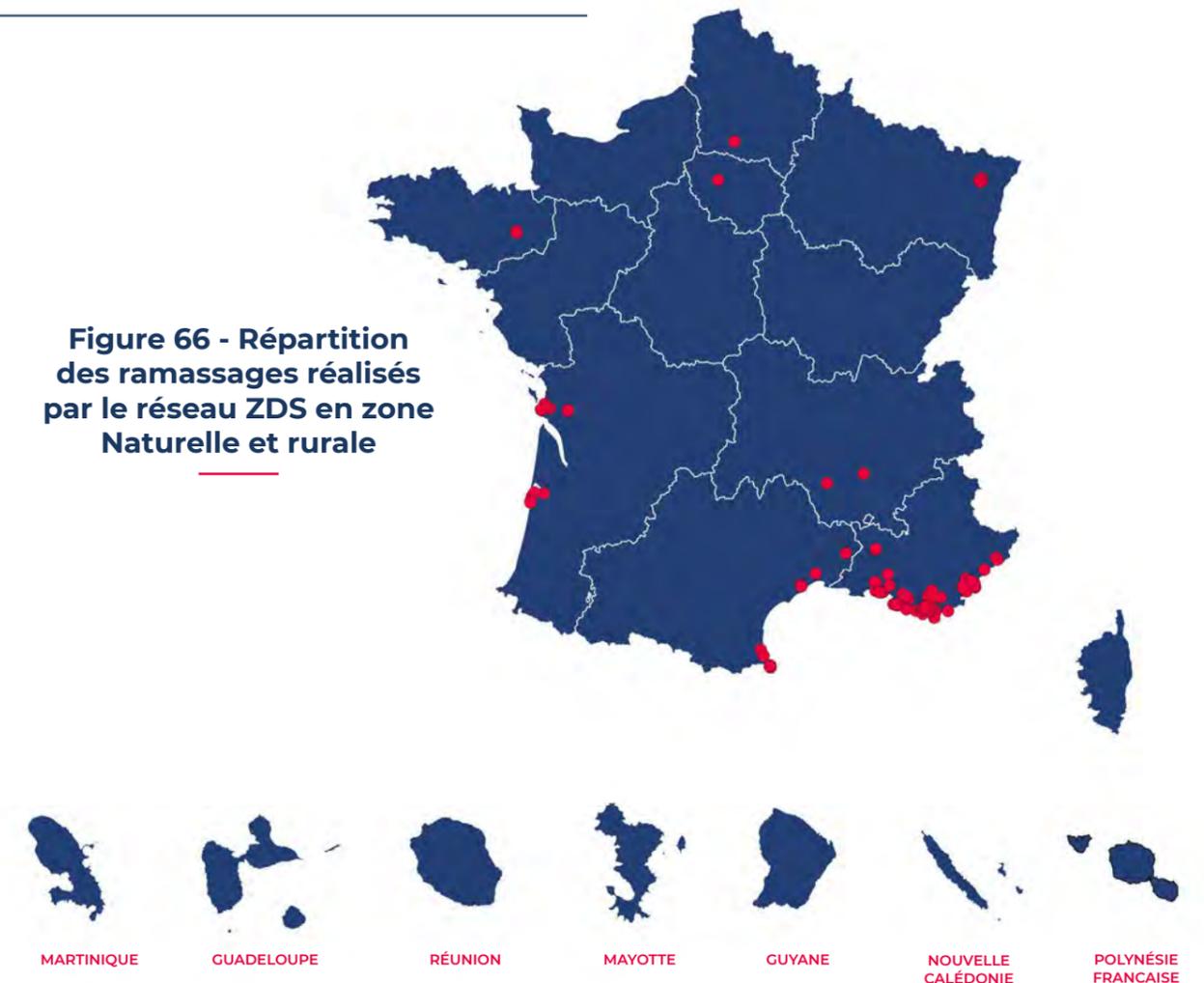


Figure 66 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en zone Naturelle et rurale



Typologie des matériaux

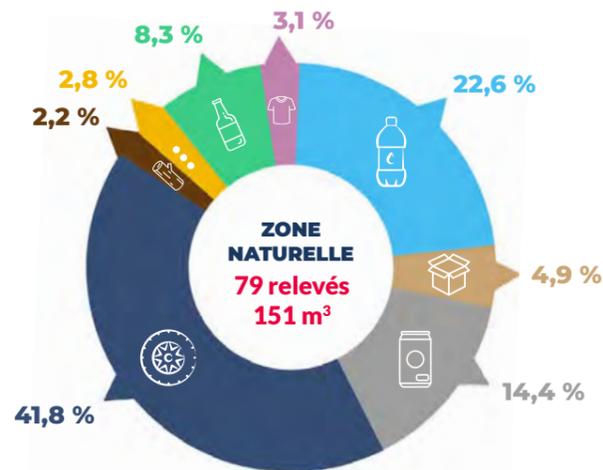
Chiffres calculés à partir de 79 relevés soit 151 m³ de déchets.

À l'analyse des volumes ramassés dans les zones naturelles et rurales, la prédominance du caoutchouc met la lumière sur le nombre important de pneus ramassés (42 % du volume total). Plusieurs décharges de pneus ont en effet été nettoyées, notamment en région Grand Est et en région Sud, ce qui participe grandement à ce chiffre.

Le plastique ne représente que 23 % du volume total mais reste le matériau majoritaire derrière le caoutchouc. Les volumes de métal ramassés sont également importants car de nombreux dépôts sauvages contenant des objets métalliques sont présents dans ce milieu.

Si les typologies de matériaux retrouvés sur les sentiers/chemins et en forêt sont assez proches, notons qu'aux abords des routes, les quantités de déchets plastiques et de verre représentent respectivement 47 % et 28 %. Ce chiffre met en évidence la nécessité de continuer à sensibiliser sur le jet de déchet sur les bords des routes depuis la voiture. Les déchets plastiques abandonnés au bord des routes sont ensuite rapidement éparpillés dans les milieux naturels.

Figure 67 - Part des matériaux (en volume), zone Naturelle et rurale



Principaux déchets comptés

Chiffres calculés à partir des 138 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 103 986 déchets comptés.

Figure 69 - TOP 10 des déchets comptés lors des ramassages, zone Naturelle et rurale

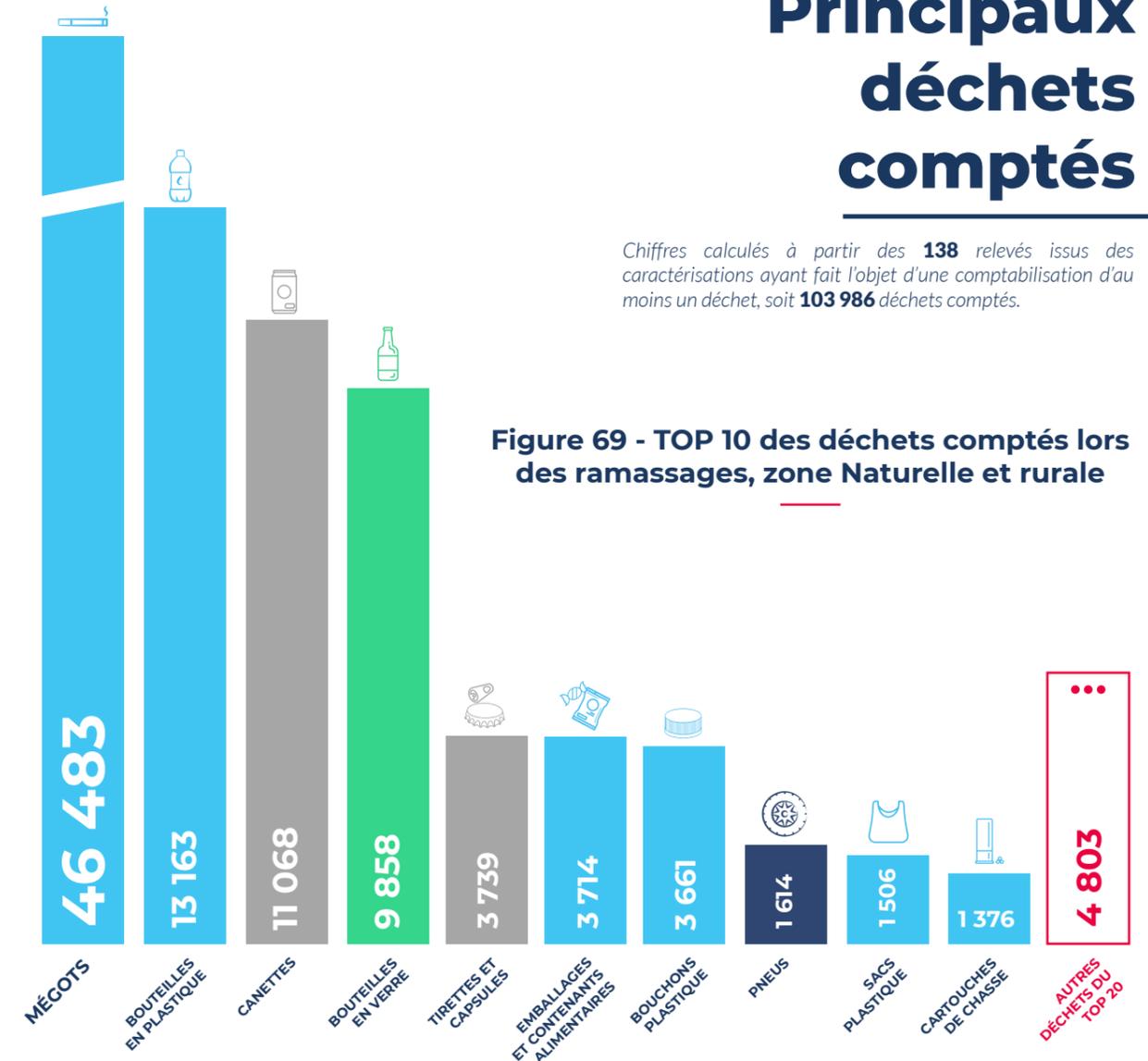


Figure 68 - Part des matériaux (en volume) selon le type de lieu

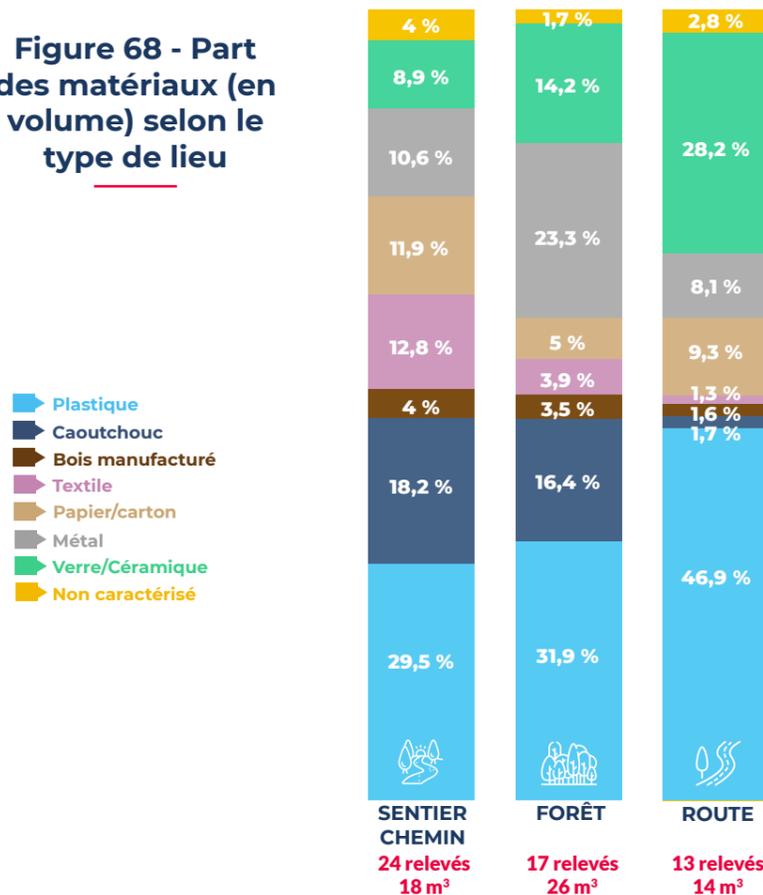
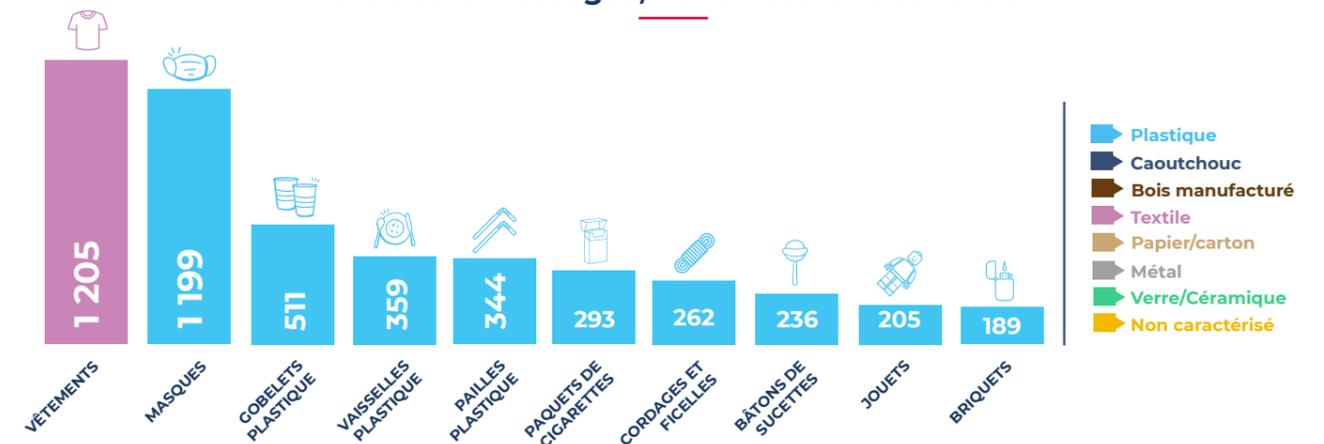


Figure 70 - TOP 11 à 20 des déchets comptés lors des ramassages, zone Naturelle et rurale



Comme pour l'ensemble des milieux, les mégots, les déchets de boissons et les autres emballages alimentaires sont les déchets les plus comptés en milieu naturel et rural.

Le nombre important de pneus ramassés souligne la récurrence de ce problème au niveau national et doit alerter sur la nécessité de mesures concrètes pour faire évoluer et faciliter le retraitement de ces déchets.

Il est également intéressant de constater que les milieux ruraux concentrent une quantité importante de cartouches et bourres de chasse, que l'on retrouve ensuite sur les plages. Cela corrobore la nécessité de la mise en place de mesures adaptées de la part des collectivités et des fédérations de chasse dans le cadre de la nouvelle filière REP Sports et Loisirs.

Enfin, notons aussi que de nombreux déchets indicateurs en plastique à usage unique, maintenant interdits à la commercialisation par la loi AGEC, se retrouvent encore en grand nombre en milieu rural. C'est le cas des sacs plastiques, des gobelets, des pailles et de la vaisselle en plastique. Une sensibilisation plus large ainsi que l'adoption d'évènements culturels et sportifs "zéro plastique" font partie des solutions à mettre en œuvre.



Photo : © Planète Actions



BILAN PAR TYPE DE MILIEU

*Zone
Montagne*

Le copilote en montagne

Mountain Riders



Mountain Riders est une association d'éducation à la transition écologique fondée en 2001.

C'est en encourageant les enfants et les jeunes à devenir des moteurs du changement, en invitant les pratiquants à s'engager dans une démarche responsable, en accompagnant les acteurs du tourisme, en impliquant les citoyens et les élus que nous agissons pour préserver une montagne aussi essentielle que fragile !

La Campagne de ramassage Montagne Zéro Déchet

C'est principalement à travers la campagne de ramassage Montagne Zéro Déchet et le programme Adopt'1 Spot que Mountain Riders joue son rôle de copilote de la plateforme Zéro Déchet Sauvage et de son réseau pour une majorité des territoires de montagne en France.

Entourés de ses partenaires, Mountain Riders coordonne chaque année cette campagne de sensibilisation et d'incitation au passage à l'action pour nettoyer et préserver nos montagnes des déchets.

Adopt'1 Spot et la charte Montagne Zéro Déchet, des outils concrets au service du changement !

Dans le cadre du programme Adopt'1 Spot coordonné par MerTerre sur Zéro Déchet Sauvage, Mountain Riders a par ailleurs adopté 18 spots, autant d'acteurs sensibilisés et impliqués concrètement pour un objectif Zéro Déchet Sauvage en Montagne. Et pour parvenir à cet objectif, Mountain Riders lance en 2023 la charte nationale Montagne Zéro Déchet sauvage en 2030 pour fédérer tous les acteurs des territoires de Montagne autour d'objectifs communs de réduction à la source via des plans d'actions et expérimentations.

Dans nos actions, nous nous appliquons chaque jour à incarner le changement que nous souhaitons voir dans le monde

Pour en savoir plus sur leurs actions : <https://www.mountain-riders.org/>

Depuis 2019, **172** ramassages organisés par le réseau ZDS en montagne ont fait l'objet d'une caractérisation des déchets, mobilisant 8 917 participants. Un total de 250 m³ de déchets, soit 76 tonnes, a été collecté.

Les opérations de nettoyage en montagne ont eu lieu dans les massifs des Alpes, pour leur grande majorité, mais aussi dans les Pyrénées, le Jura et les Vosges. Ces données sont le plus souvent partagées sur la plateforme Zéro Déchet Sauvage par l'association Mountain Riders qui les collecte auprès de tous ces partenaires.

Sur les 172 ramassages effectués en montagne, différents types de lieu ont été nettoyés. Les stations de ski représentent une majorité de ces ramassages, avec 134 opérations. Les pistes de ski font aussi l'objet de ramassages (25 opérations). D'autres lieux sont aussi parfois nettoyés, notamment des sentiers, des forêts ou d'autres espaces naturels.

Figure 71 - Répartition des relevés saisis par type de lieu

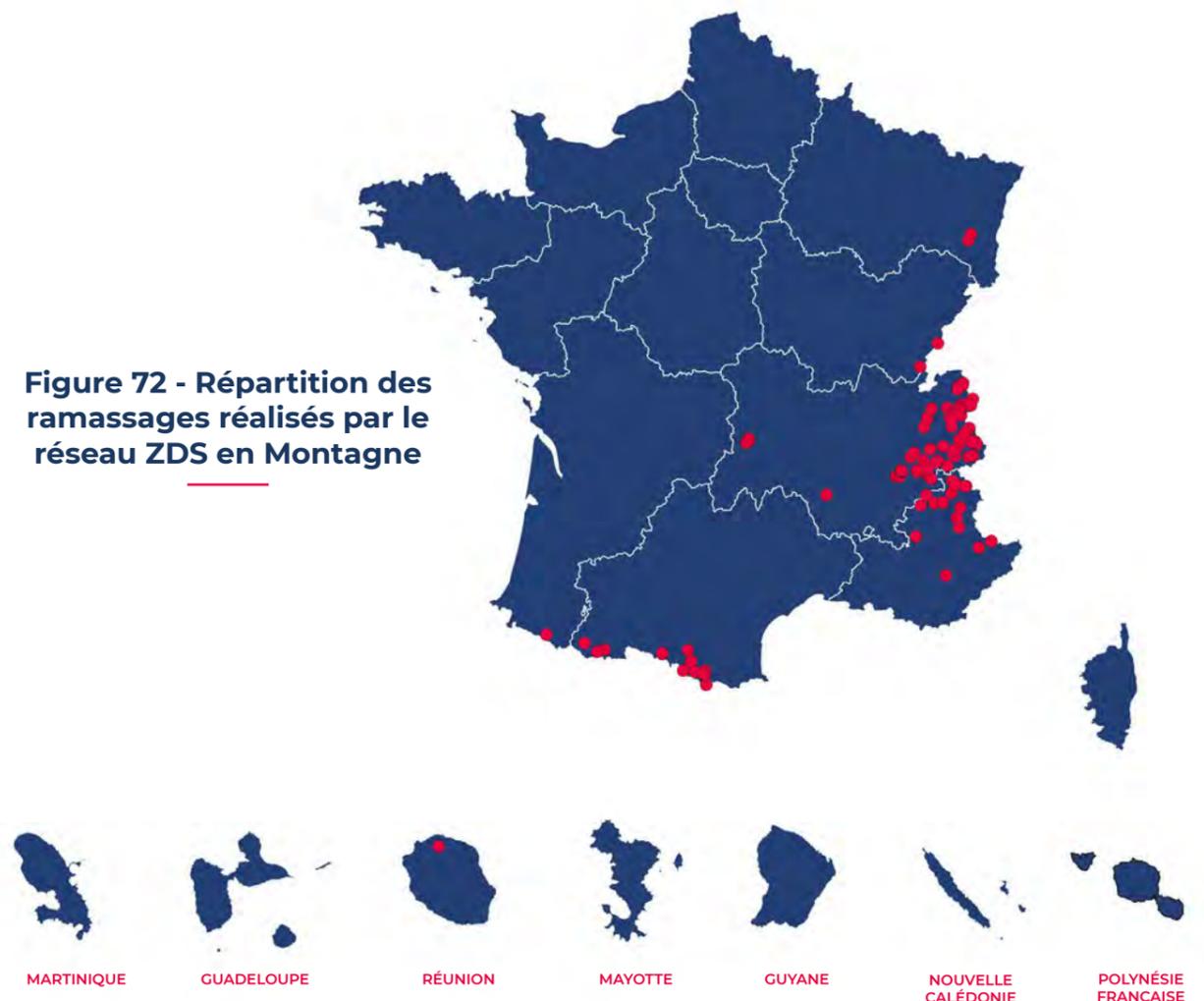


Photo : © Mountain Riders

Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 95 relevés soit 103 m³ de déchets.

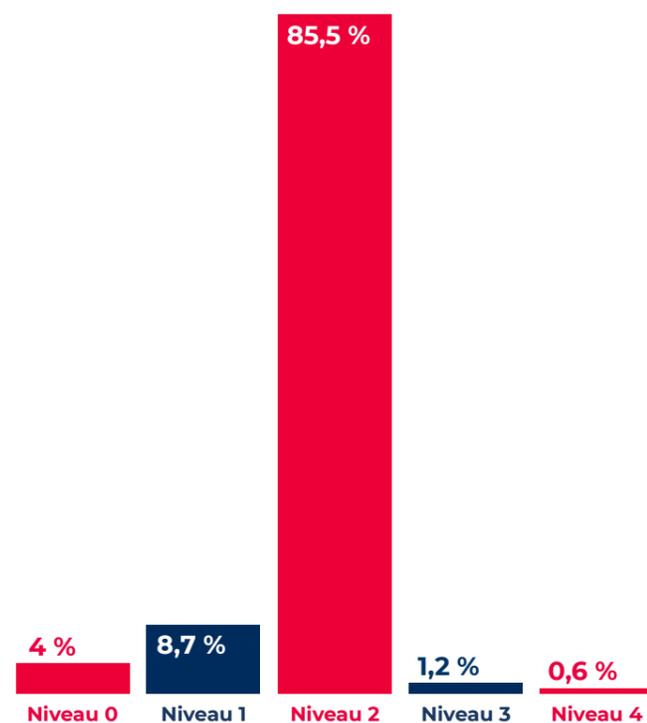
Le plastique est, comme partout, majoritaire avec près de 34% du volume de déchets ramassés. Le bois se place en deuxième position des matériaux les plus ramassés (25%), avec notamment un grand nombre de jalons de pistes, des restes de panneaux, de poteaux ou d'autres éléments en bois utilisés dans les infrastructures de ski.

Le métal est également très présent (24%), incluant des bâtons de ski, fils, câbles, canettes et diverses ferrailles. Cela reflète l'usage intensif de matériaux métalliques dans les équipements de ski et les infrastructures.

Ces résultats mettent en évidence la prédominance des matériaux impactants pour les milieux et très lents à se dégrader, ce qui représente un défi environnemental pour les zones de montagne.

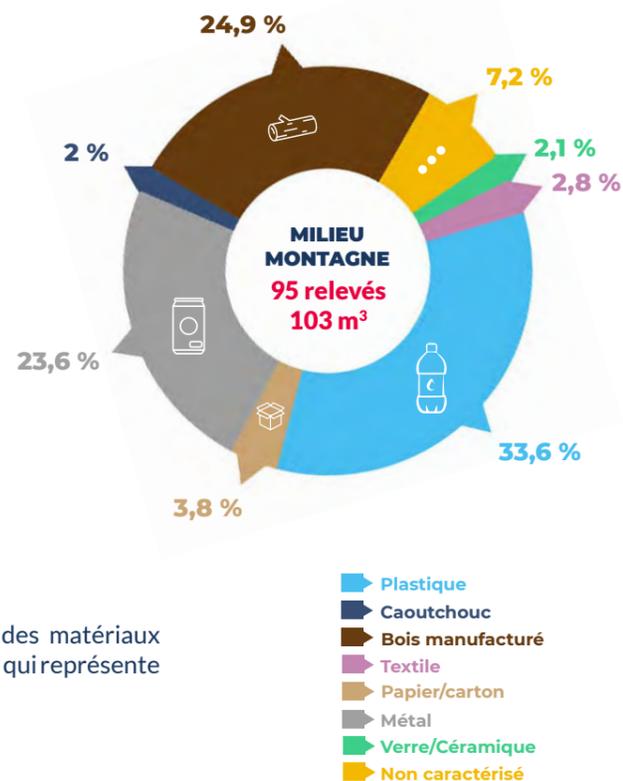
Figure 73 - Répartition des relevés par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les 172 relevés.



La très grande majorité des opérations de ramassage organisées en montagne ont fait l'objet d'une caractérisation de niveau 2, soit plus de 85 % des relevés. En lien avec l'association Mountain Riders, copilote pour ce milieu, une fiche niveau 2 spécifique pour la montagne est proposée aux structures organisatrices de ramassage. Elle y inclut des déchets indicateurs supplémentaires à ceux demandés dans le niveau 2 « classique », pour la plupart caractéristiques des sports d'hiver et des chantiers qui ont lieu dans les stations de ski.

Figure 74 - Part des matériaux (en volume), en montagne



Principaux déchets comptés

Chiffres calculés à partir des 160 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 206 507 déchets comptés.

Figure 75 - TOP 10 des déchets comptés lors des ramassages, Montagne

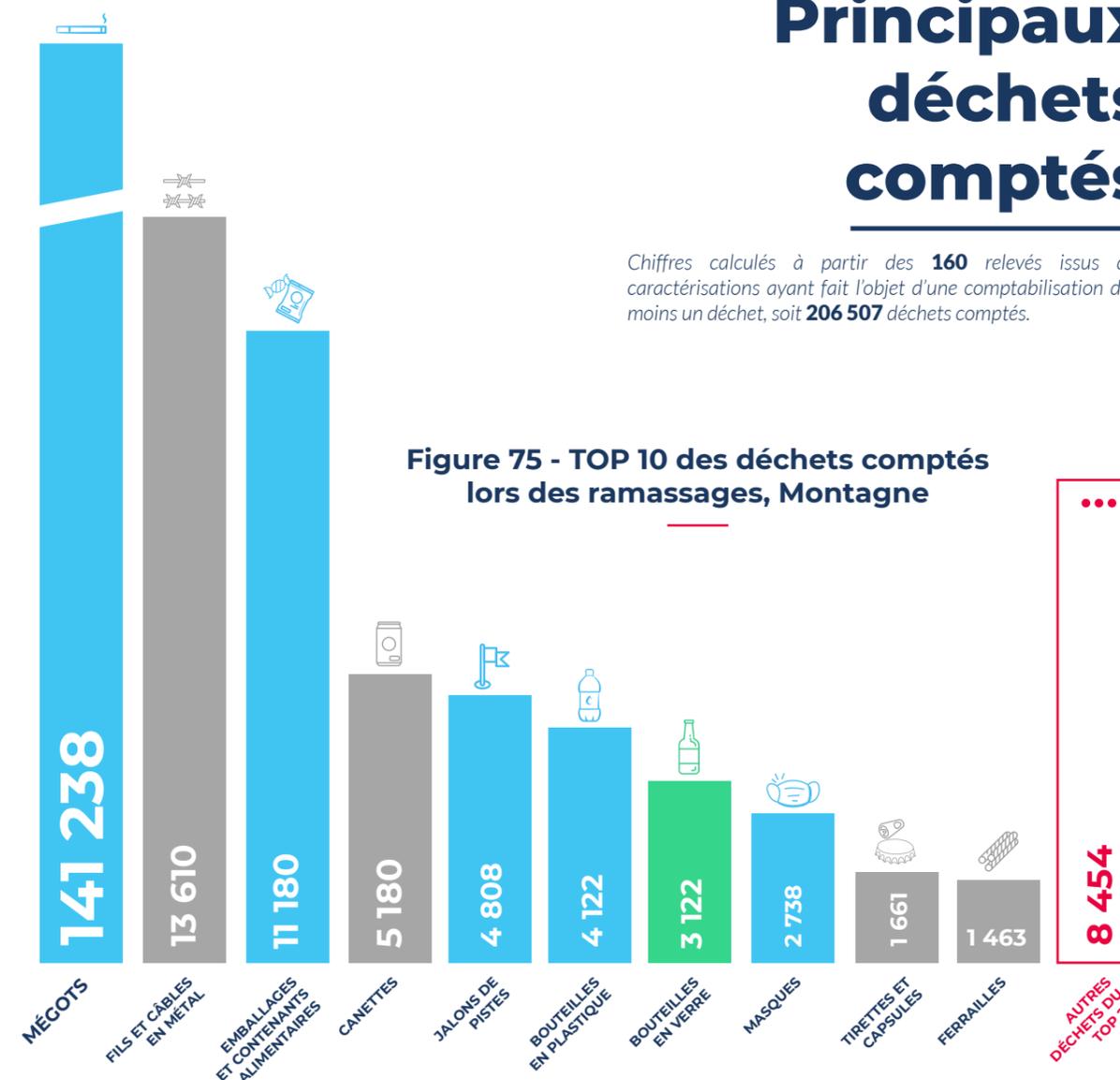
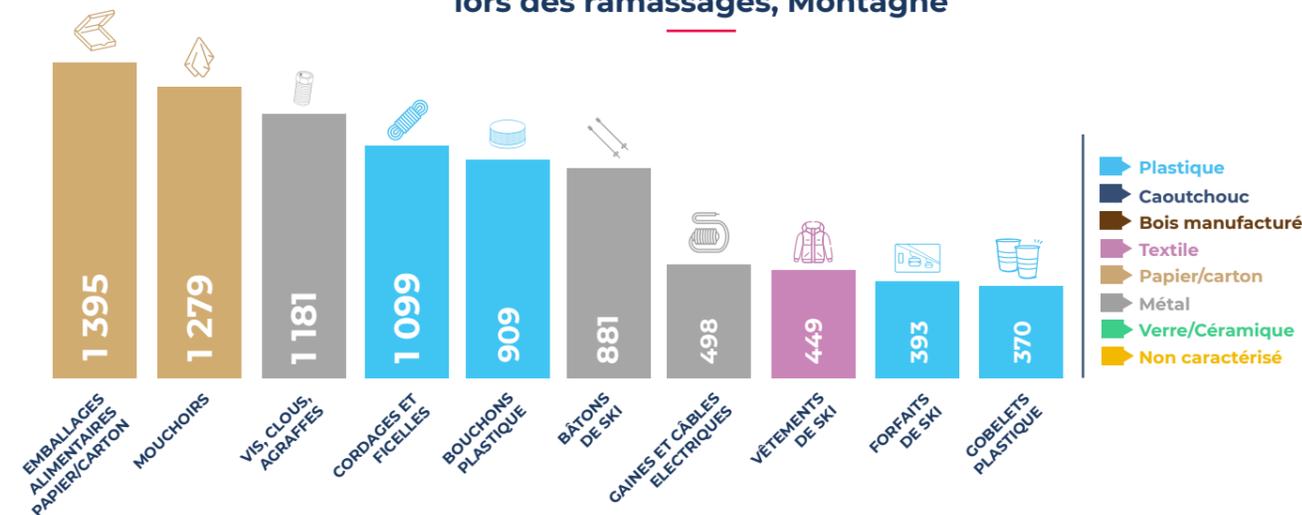


Figure 76 - TOP 11 à 20 des déchets comptés lors des ramassages, Montagne



Les mégots de cigarettes sont de loin les déchets les plus comptés, suivis par les fils et câbles en métal et les emballages alimentaires en plastique.

Les opérations de nettoyage en montagne permettent de constater une grande diversité de déchets, dont beaucoup sont liés à des activités humaines spécifiques à cet environnement. Les déchets liés aux activités de ski et les loisirs en plein air, tels que les jalons de pistes, les bâtons de ski et les forfaits de ski, figurent en effet en bonne position dans ce classement. Les déchets de chantiers (ferrailles, câbles métalliques, gaines électriques...) sont également présents en grande quantité.

Le protocole utilisé en montagne cible ces déchets en particulier et il est donc naturel de les retrouver dans ce classement.

Notons tout de même l'impact de ces deux secteurs. Les activités de sports d'hiver et les chantiers sont des sources majeures de déchets en montagne, indiquant la nécessité d'une meilleure gestion des déchets dans ces zones et d'une sensibilisation accrue des visiteurs et des professionnels pour protéger ces environnements naturels précieux.

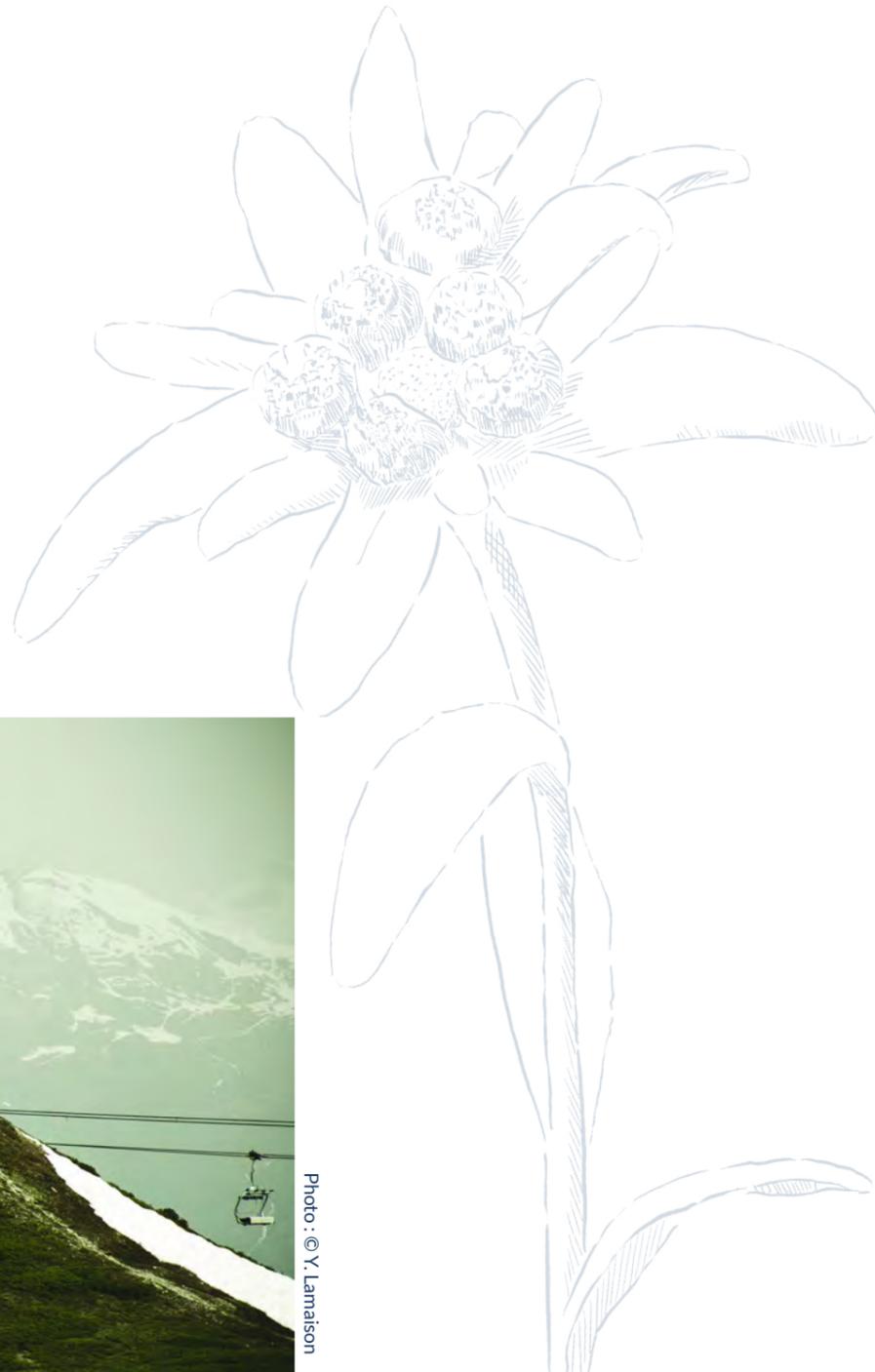
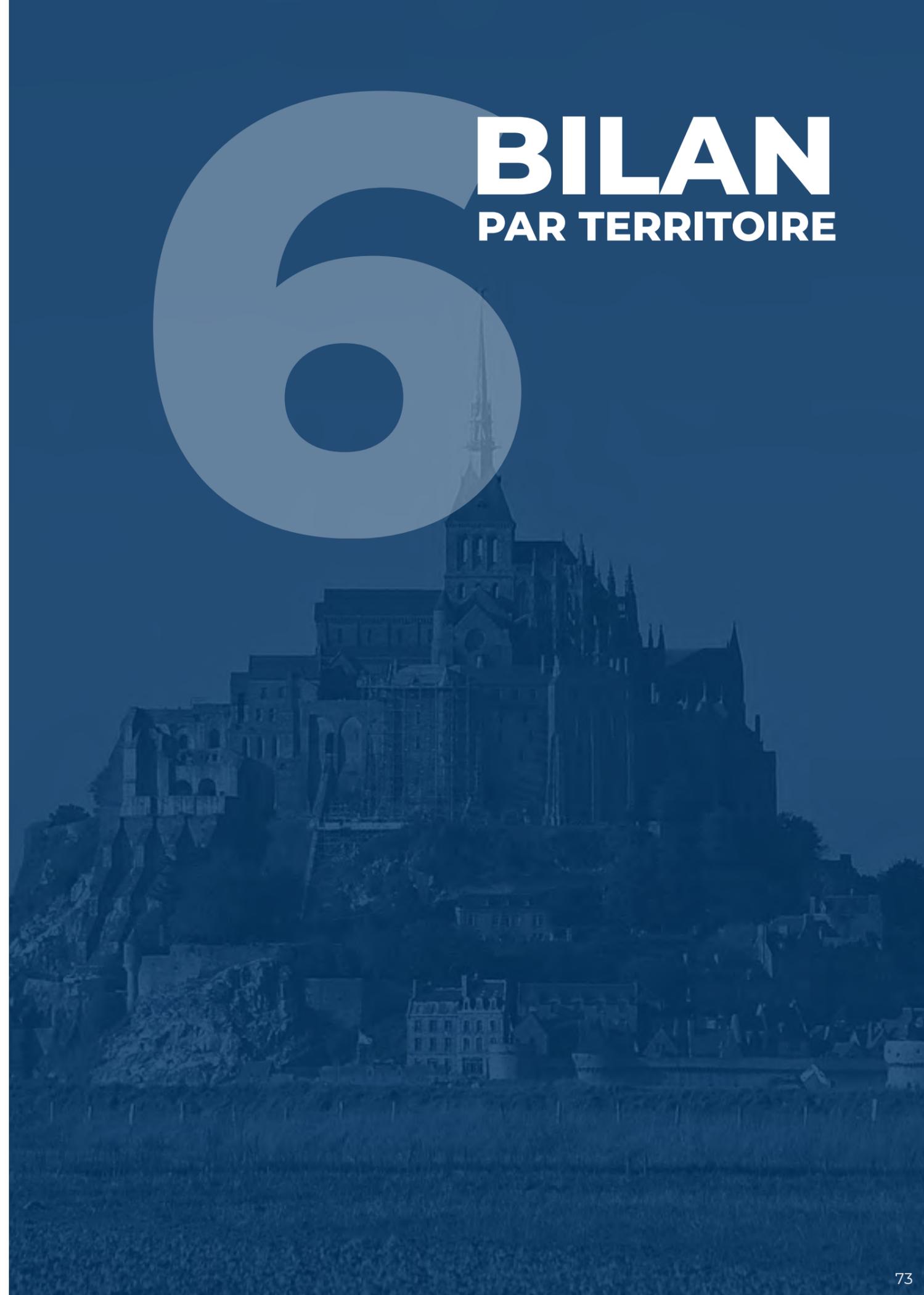


Photo : © Y. Lamaison

BILAN PAR TERRITOIRE



BILAN PAR TERRITOIRE

Région Sud

Le copilote en région Sud

MerTerre



L'association MerTerre, créée en 2000, a pour objet principal de réduire les déchets abandonnés diffus qui peuvent aboutir en mer. Pour atteindre cet objectif, elle propose d'apporter des connaissances sur les quantités, qualités et origines des déchets afin de définir des programmes de réduction et des moyens adaptés.

Les 4 axes d'actions de MerTerre sont les suivants :

Caractériser les déchets abandonnés diffus et marins

MerTerre développe des méthodes de caractérisation standardisées des déchets abandonnés diffus et fait la promotion des sciences participatives sur cette thématique.

MerTerre a ainsi créé les outils ReMed Zéro Plastique (RÉseau MÉDiterranéen Zéro Plastique) et Zéro Déchet Sauvage pour acquérir des connaissances, bancaiser et analyser les données et fédérer les acteurs impliqués.

Coordonner les acteur·rices, les actions et renforcer leur capacité

Depuis sa création, MerTerre a tissé des liens de confiance avec des structures des territoires de la Région Sud en coordonnant ou en accompagnant des opérations d'envergure, comme Calanques Propres, Huveaune Propre, Provence Propre, Verdon Propre et bien d'autres.

Grâce aux plateformes collaboratives, les structures peuvent être valorisées, leurs actions coordonnées et les données capitalisées. Forte de cette expérience, MerTerre propose de les accompagner afin de démultiplier leur capacité d'agir de manière intégrée.

Sensibiliser, éduquer et centraliser les solutions

MerTerre développe des outils pédagogiques et de sensibilisation qui sont mis à disposition dans nos ressources, et notamment, le dispositif de suivi Adopt'1 Spot, programme de sciences participatives pédagogique.

Accompagner la mise en œuvre d'une politique publique et élaborer des plans de prévention ciblés

Sur la base des données récoltées, et avec le soutien de la Région Sud depuis ses débuts, MerTerre accompagne les acteurs dans la co-construction et la mise en œuvre de plans de prévention et de gestion des déchets abandonnés diffus.

Photo : © Angileri Joannie



Photo : © MerTerre



Le réseau ReMed

Depuis 2019, le réseau ReMed (Réseau MEDiterranéen Zéro Plastique) rassemble et fédère **315** structures sur l'ensemble de la région. C'est le territoire qui concentre le plus d'acteurs en France grâce au soutien de La Région Sud depuis la création de ReMed.

Associations, acteurs publics, établissements scolaires, organismes socioprofessionnels, ce réseau regroupe une grande diversité de structures car chacun détient une partie de la solution. La collaboration entre tous ces acteurs est nécessaire pour lutter contre les déchets sauvages.

Figure 77 - Evolution du nombre de structures inscrites sur ReMed

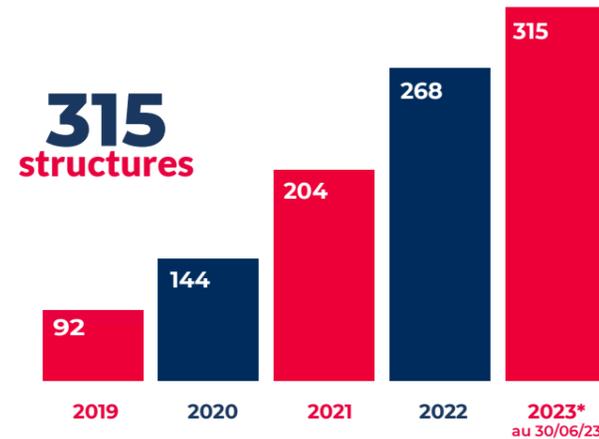


Figure 79 - Types de structures inscrites sur la plateforme ReMed

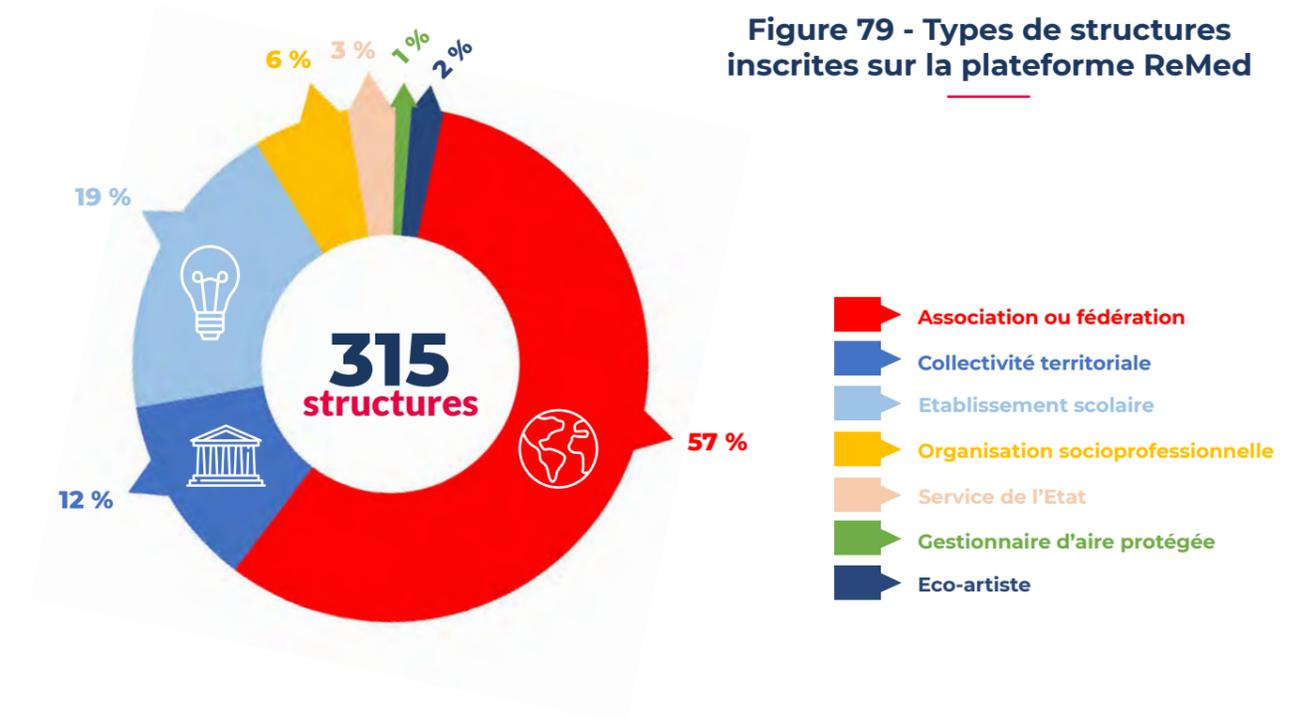
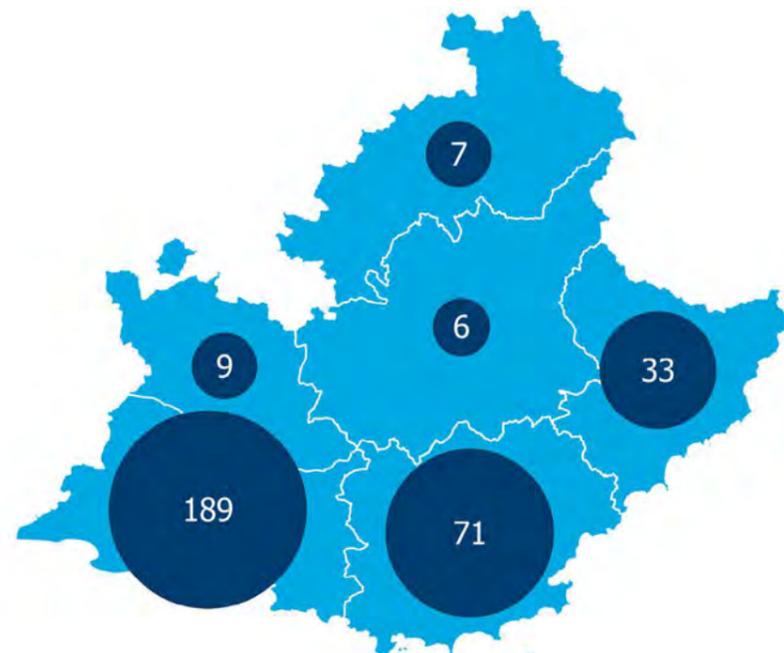


Figure 78 - Détail par département des structures inscrites sur ReMed



178 associations et fédérations

- 67 Associations de protection de l'environnement
- 38 Associations d'éducation à l'environnement et au développement durable
- 22 Associations sportives (hors FFESSM)
- 16 Associations socio-culturelles
- 9 Clubs affiliés FFESSM
- 26 Autres



39 collectivités territoriales

- 31 Communes
- 6 Communautés de communes
- 1 Département
- 1 Région



59 établissements scolaires et d'enseignement supérieur

- 1 Maternelle
- 14 Ecoles primaires
- 22 Collèges
- 16 Lycées
- 6 Universités/IUT/BTS

Bilan data Région SUD

Depuis 2019, **1 537** relevés ont été saisis sur ReMed Zéro Plastique par **150** structures sur l'ensemble du territoire de la région Sud ayant mobilisé près de **45 000** personnes.



Depuis 2021, plus de 400 ramassages avec caractérisation des déchets sont organisés chaque année par les membres du réseau ReMed. C'est la région qui concentre le plus de relevés en France.

Ces ramassages, initialement concentrés sur le seul littoral des Bouches-Du-Rhône, concernent désormais largement le Var et les Alpes Maritimes. Une dynamique est également initiée en montagne, notamment dans les Hautes-Alpes grâce à l'association Mountain Riders.

Les principaux contributeurs de données en région Sud sont les associations Wings of the Ocean (782 ramassages), Mountain Riders et son réseau en montagne (145 ramassages), MerTerre (134 ramassages), Planète Actions (117 ramassages) et Chercheurs en herbe (102 ramassages).

Figure 81 - Répartition des ramassages réalisés en région Sud



Figure 80 - Evolution du nombre de ramassages réalisés en région Sud

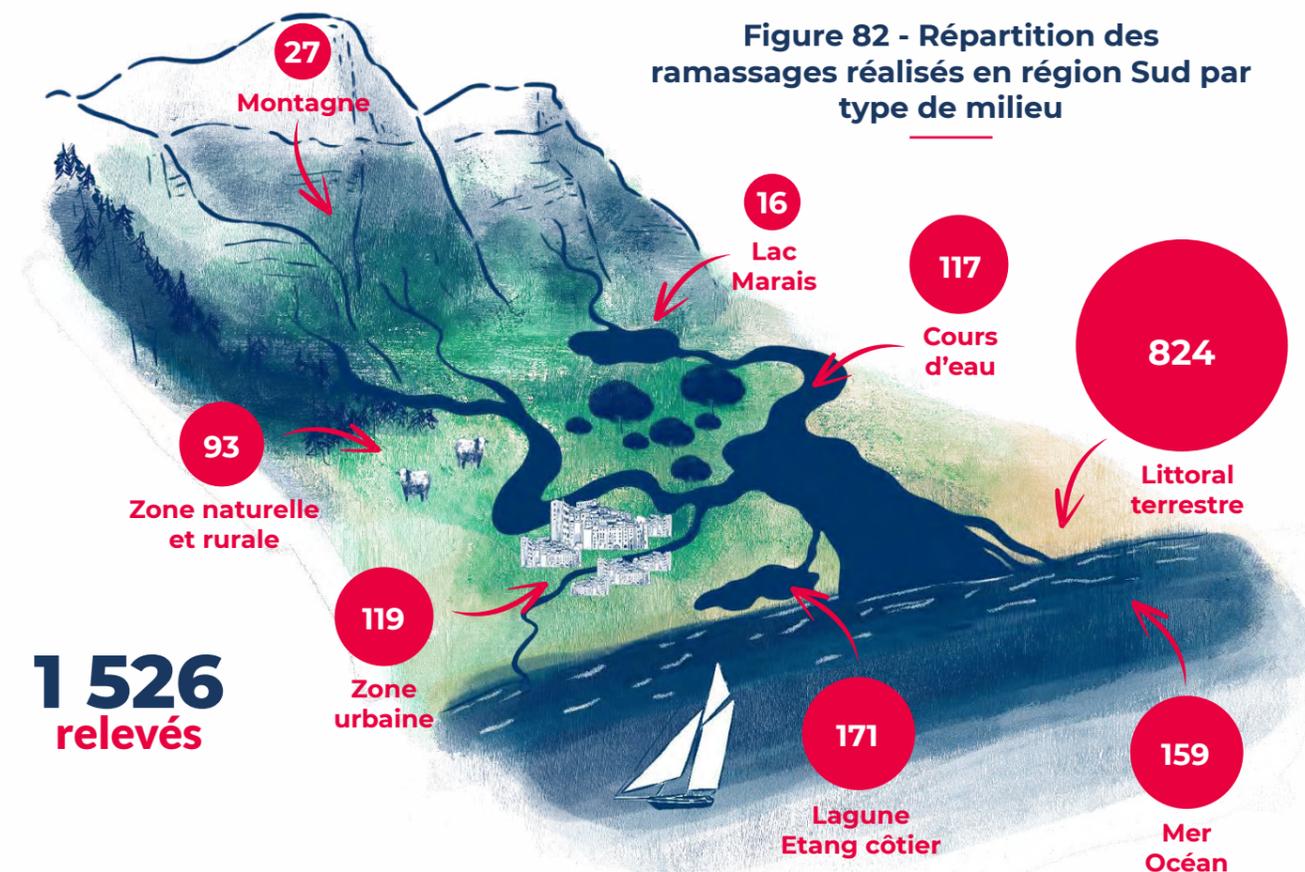
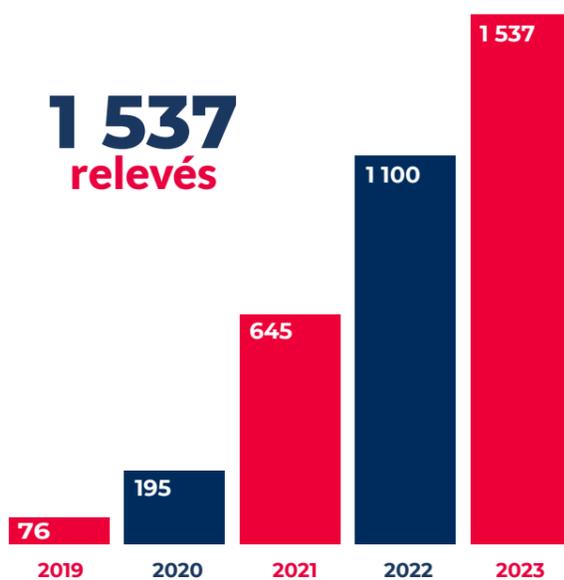


Figure 82 - Répartition des ramassages réalisés en région Sud par type de milieu

Plus de la moitié des relevés saisis sur la plateforme ReMed depuis sa création, soit 824 ramassages, proviennent d'opérations organisées sur le littoral (essentiellement sur les plages, mais aussi dans les ports et sur les digues et autres ouvrages). Historiquement, les plages étaient en effet des lieux privilégiés par les associations qui luttent contre les déchets diffus et elles restent encore des zones témoins pour mesurer les déchets présents dans le milieu marin.

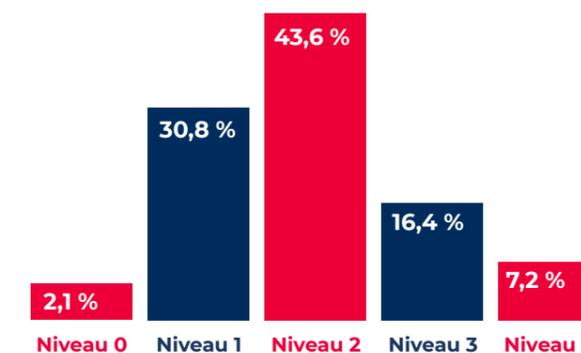
171 ramassages ont eu lieu dans des lagunes et étangs côtiers, en très grande majorité dans l'Etang de Berre. De plus en plus d'opérations ont également lieu dans les bassins versants : dans les zones urbaines (119 ramassages) les cours d'eau (117), les zones rurales (93) et jusqu'en montagne (27).

Figure 83 - Répartition des ramassages réalisés en région Sud par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les 1 537 relevés.

La méthode de caractérisation de niveau 2 est la plus appliquée sur le terrain par les acteurs du réseau ReMed en région Sud (près de 44 % des ramassages). C'est en effet une méthode, à la fois facile à mettre en place et motivante pour les utilisateurs car elle fournit tout de même des informations précieuses en volume, poids et nombre de déchets indicateurs.

Les niveaux 1 et 3 sont également utilisés par de nombreuses structures (respectivement 31 % et 16 %). Le niveau 4, correspondant au protocole européen de la DCSMM, représente plus de 7 % des caractérisations réalisées, le plus souvent, dans le cadre du réseau national de suivi des macrodéchets sur les plages ou d'études sur des zones de suivi spécifiques.



Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 959 relevés soit 839 m³.

Sur l'ensemble de la région Sud, le plastique, pourtant le matériau le plus impactant pour les écosystèmes, représente le matériau le plus présent tout milieux confondus, avec 41 % du volume des déchets ramassés. Il est suivi du métal (22 %, principalement des canettes et de la ferraille), du verre (10 %) et du caoutchouc (8 %, en très grande majorité composé de pneu).

Cette répartition des différents matériaux parmi les déchets abandonnés dépend tout de même du milieu dans lequel on se trouve :

Le plastique est d'autant plus présent sur le littoral (près de 61 % du volume), ainsi que dans les lagunes et dans les zones urbaines (environ 47 %). Notons que le plastique est moins présent dans les zones ramassées en milieu marin (environ 20 %), souvent près des côtes et à faible profondeur (0 à 20 mètres). Le plastique a en effet tendance à se déplacer plus facilement au gré des vents et des courants. Il va alors s'échouer sur les côtes ou s'accumuler dans des zones plus calmes, en profondeur ou loin des côtes puis se fragmenter progressivement en microparticules.

Le métal est très présent sur le fond marin, en montagne et dans les cours d'eau, milieux où d'importants dépôts de déchets volumineux sont retrouvés.

D'importants gisements de caoutchouc sont régulièrement ramassés en mer (23 % du volume total), car des quantités importantes de pneus sont souvent remontées lors des ramassages sous-marins.

On peut également constater la présence de gros volumes de bois manufacturé ramassés en montagne, dû notamment aux jalons utilisés pour délimiter les pistes de ski et à d'autres équipements liés aux activités des stations de ski.

Figure 84 - Part des matériaux (en volume) tous milieux confondus en région Sud

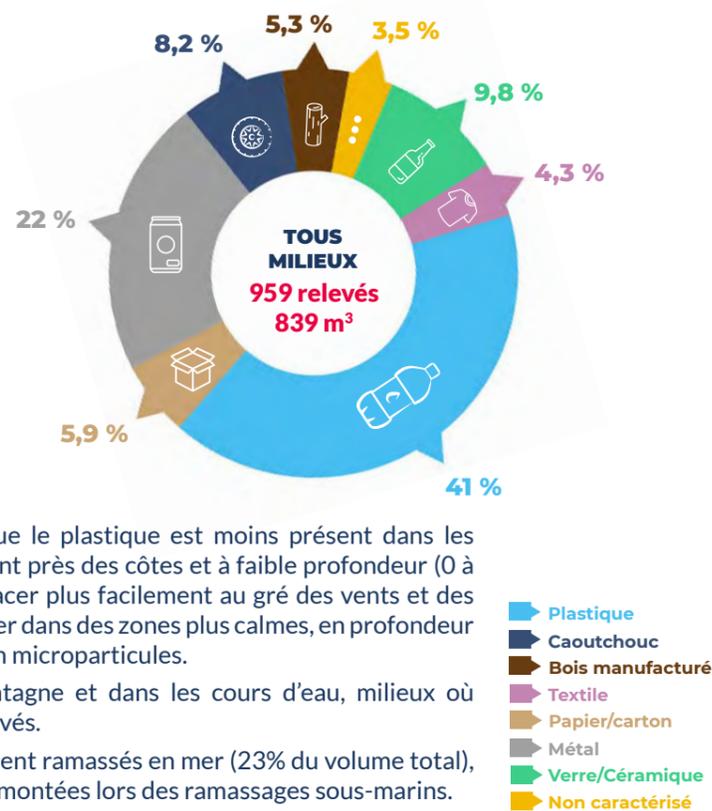
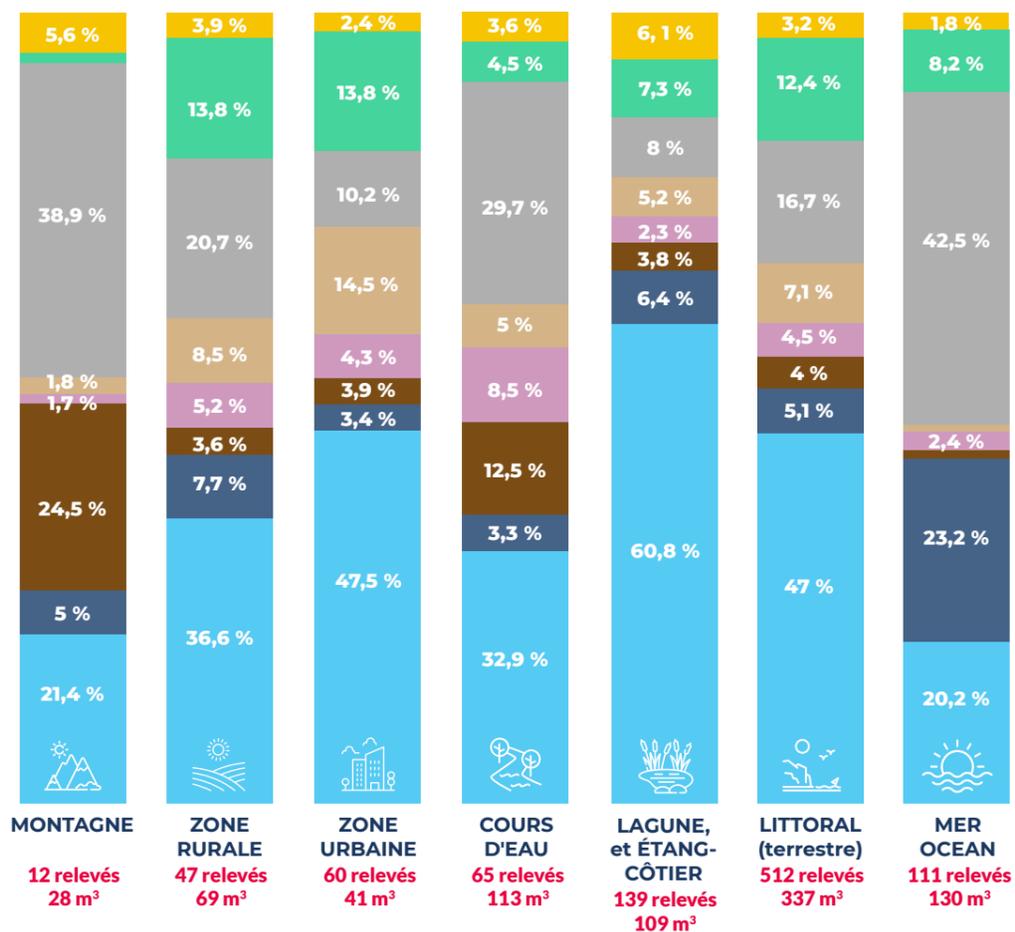


Figure 85 - Part des matériaux (en volume) selon le type de milieu



Principaux déchets comptés

Chiffres calculés sur les 1417 relevés issues des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 2 570 670 déchets comptés.

Figure 86 - TOP 10 des déchets comptés lors des ramassages, Région Sud

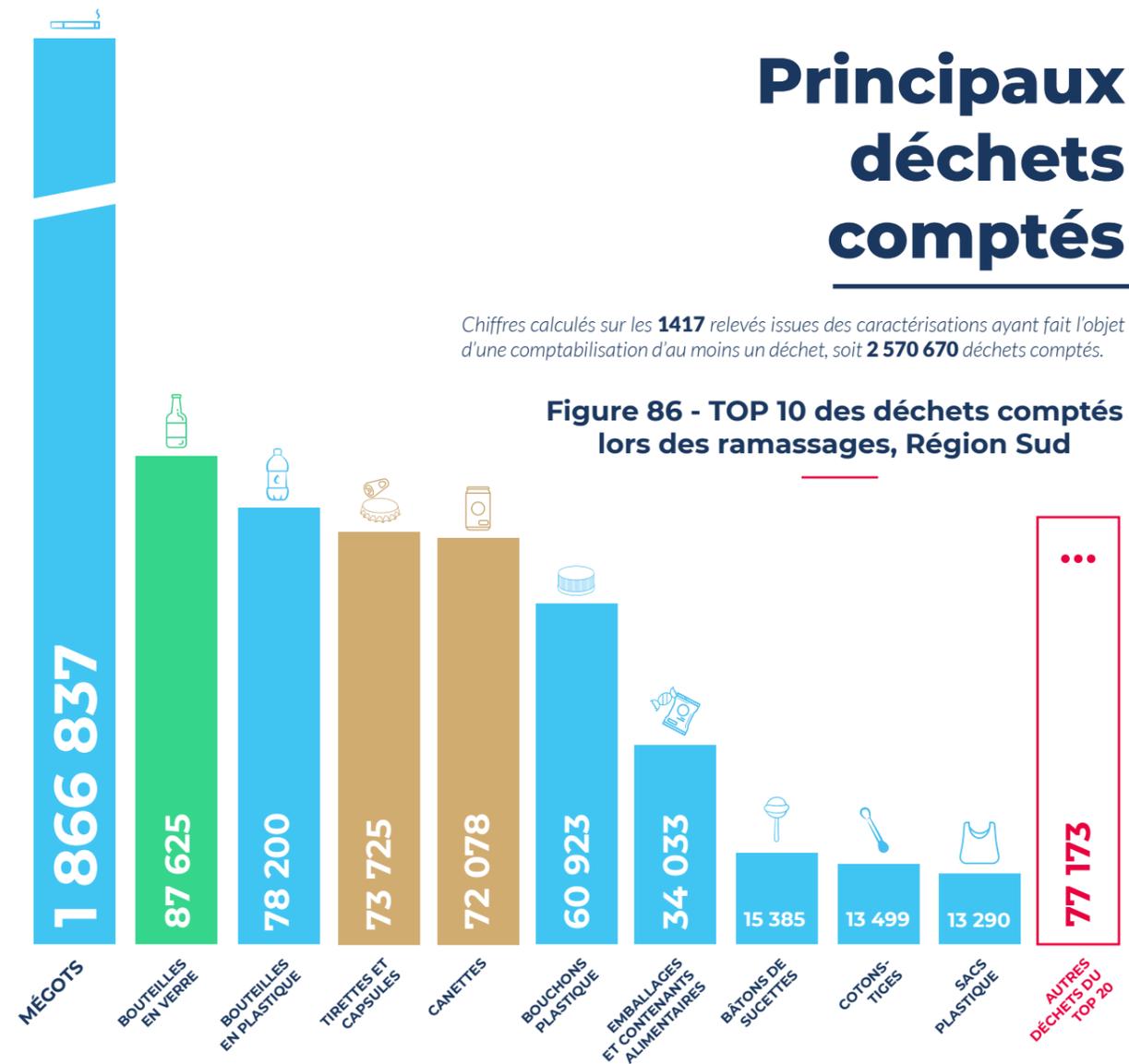


Figure 87 - TOP 11 à 20 des déchets comptés lors des ramassages, Région Sud



Comme dans toutes les autres régions, les mégots représentent le déchet le plus compté par les structures du réseau ReMed, avec plus de 1 850 000 mégots soit 72 % des déchets comptés. Viennent ensuite logiquement les déchets indicateurs du protocole niveau 2, le plus utilisé : les bouteilles en verre et en plastique ainsi que les canettes. On retrouve ensuite les déchets indicateurs du niveau 3 dont les plus nombreux sont liés au secteur de l'alimentation : tirette et capsules, bouchon plastique et emballages alimentaires.

Notons encore une fois que 16 déchets de ce classement sont constitués de plastique et qu'ils sont pour la plupart à usage unique. Plusieurs sont concernés par des mesures d'interdiction / de limitation inscrites dans la loi AGEC (anti-gaspillage économie circulaire). Les masques COVID, un temps retrouvés en grandes quantités, sont, depuis la levée des restrictions sanitaires, beaucoup moins présents. La présence des médias filtrants, issus de dysfonctionnement des systèmes de traitement des eaux restent également une problématique préoccupante.

Typologie des déchets

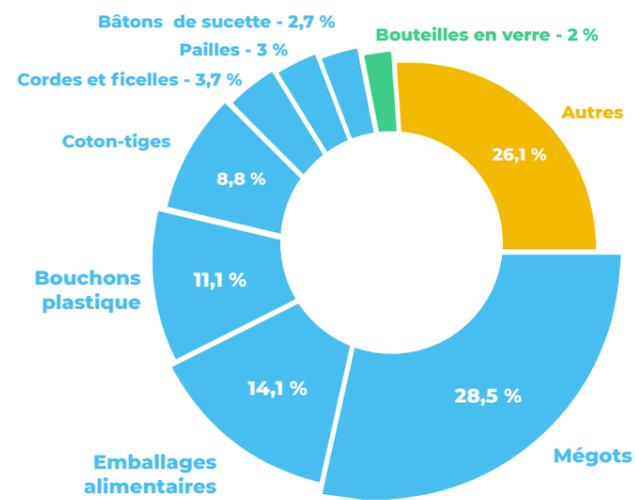
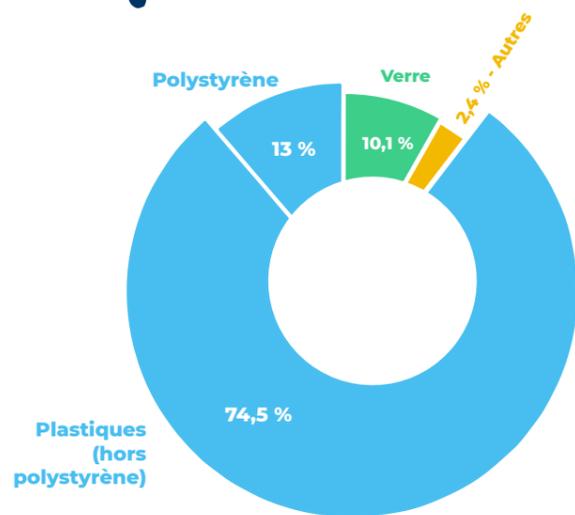
Ces chiffres sont calculés à partir de 110 relevés niveau 4 saisis, principalement sur les plages, soit 211 462 déchets ramassés.

La répartition entre fragments et objets identifiables traduit l'état de dégradation des déchets sauvages. A l'échelle de la région Sud, la part des fragments est d'environ 54 % pour 46 % de déchets identifiables mais ce chiffre varie considérablement selon les milieux. La majorité des actions prises en compte dans cette analyse sont des ramassages de plages. Ce chiffre est donc plus représentatif de la typologie de déchets retrouvés sur les plages de la région que dans d'autres milieux.

Parmi les déchets identifiés, les mégots représentent près de 29 % des déchets ramassés, ce qui souligne encore une fois la nécessité de poursuivre et de renforcer les actions pour réduire au maximum les jets de mégots en ville comme dans les espaces naturels.

Les emballages plastique et les bouchons suivent dans cette liste des déchets les plus présents dans les milieux, avec respectivement 14 % et 11 % des déchets ramassés.

On remarque également la présence en quantité de déchets maintenant interdits par la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), notamment les cotons-tiges et les pailles en plastique. Si ces objets ont tendance à diminuer depuis l'instauration de la loi, ils restent encore présents en grand nombre.



Plastique Caoutchouc Bois manufacturé Textile Papier/carton Métal Verre/Céramique Non caractérisé

Ces chiffres sont calculés à partir de 110 relevés niveau 4 saisis, soit 211 462 déchets ramassés.

61,2 %

de déchets dont le secteur ne peut être déterminé (fragments non identifiés...)

Figure 92 - Secteurs économiques identifiés sur les plages en région Sud

Seuls les résultats relatifs aux lieux ayant fait l'objet d'au moins 5 ramassages sont présentés ici.



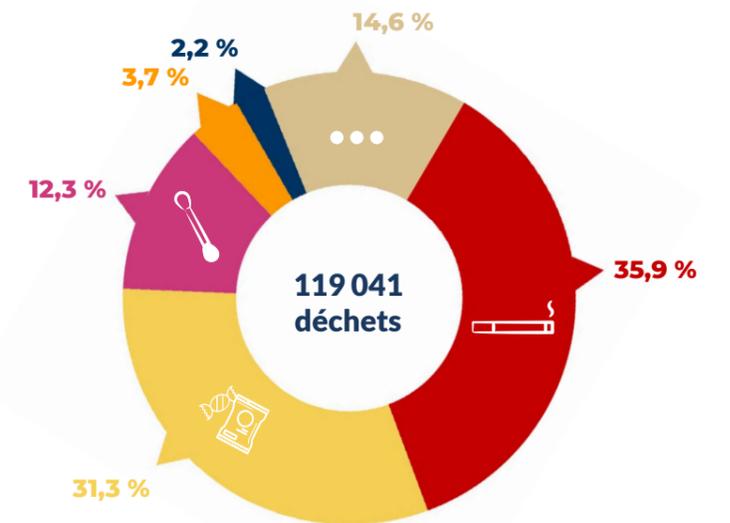
Tabac
Alimentation
Cosmétique, hygiène et soin personnel
Jeux et jouets
Pêche
Bâtiment, travaux et matériaux de construction
Graphique, papeterie, et fournitures de bureau
Traitement des eaux
Pharmaceutique
Autres secteurs

Secteurs économiques identifiés

38,8 %

de déchets dont le secteur est identifiable

Figure 91 - Secteurs économiques identifiés en région Sud, tous milieux confondus



Si le tabac et l'alimentation restent en tête des secteurs les plus impactants tous milieux confondus, celui des cosmétiques, de l'hygiène et des soins personnels est aussi très représenté parmi les déchets ramassés. Ces 3 secteurs représentent presque 80 % des déchets et il est donc nécessaire de les cibler en priorité pour mettre en place les actions de réduction à la source les plus efficaces.

Les secteurs du bâtiment et de la pêche sont également à prendre en compte avec respectivement 4 % et 2 % des déchets ramassés.

Notons que, concernant les plages, on retrouve logiquement ces mêmes secteurs, mais les déchets du tabac représentent 17 % des déchets, loin derrière ceux du secteur de l'alimentation (40 %).

Il est important de noter que grâce à la loi AGEC (anti-gaspillage économie circulaire), les metteurs sur le marché de ces secteurs les plus impactants sont aujourd'hui tenus par le principe de la "responsabilité élargie du producteur." Les producteurs sont ainsi responsables du financement ou de l'organisation de la prévention et de la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie. Seul le secteur des cosmétiques est partiellement concerné au travers de la filière REP "TSUU" (Textiles Sanitaires à Usage Unique). Elle devrait concerner les lingettes, cotons tiges et peut-être les masques mais cette filière REP est encore en phase de consultation.

BILAN

PAR TERRITOIRE

Occitanie

Le copilote en Occitanie

CPIE Bassin de Thau



Entre Terre et Lagune

5 missions au cœur de notre projet associatif :

- Renforcer la puissance d'action en faveur de la transition écologique des acteurs du territoire.
- Faire de ce territoire un tremplin vers des innovations écologiques et solidaires.
- Accompagner les pouvoirs publics dans leurs prises de décisions.
- Initier et réaliser des projets collectifs ambitieux et innovants pour un développement durable du territoire
- Cordonner, professionnaliser et développer le rayonnement des membres du réseau CPIE Bassin de Thau.

Le CPIE Bassin de Thau est un réseau labellisé d'organisations et de citoyens, œuvrant, avec audace et humanisme, à la prise en compte de la transition écologique par les acteurs du territoire.

Un copilote historique engagé dans les sciences participatives

Le CPIE Bassin de Thau a d'abord intégré la plateforme pilote ReMed Zéro Plastique au sein de ses programmes de sciences-participatives avant de devenir la première organisation copilote de la plateforme Zéro Déchet Sauvage et de son réseau en Occitanie. Il est depuis peu épaulé par Mountain Riders pour animer la plateforme dans les territoires de montagne.

Un copilote historique engagé dans les sciences participatives

Grâce à l'animation et la formation du réseau Sentinelles de la mer Occitanie (20 programmes et 13 structures relais) ainsi que son expertise d'accompagnement auprès de collectivités occitanes, le CPIE BT peut compter sur de nombreux acteurs pour faire remonter de la donnée qualitative partout en Occitanie. 20 structures sont membres du réseau CPIE Bassin de Thau en 2022 et 13 structures sont membres des Sentinelles de la Mer Occitanie :

Pour en savoir plus sur nos autres actions : <https://www.cpiebassindethau.fr/>

Contact :
info@cpiebassindethau.fr
04.67.24.07.55

L'association Mountain Riders est également copilote dans les territoires de montagne de la région Occitanie.



Photos : © CPIE Bassin de Thau



Le réseau ZDS

Depuis 2019, le réseau ZDS rassemble et fédère **72** structures sur l'ensemble de la région Occitanie.

Associations, acteurs publics, établissements scolaires, organismes socioprofessionnels, ce réseau regroupe une grande diversité de structures car chacun détient une partie de la solution. La collaboration entre tous ces acteurs est nécessaire pour lutter contre les déchets sauvages.

Figure 93 - Evolution du nombre de structures inscrites sur ZDS en Occitanie

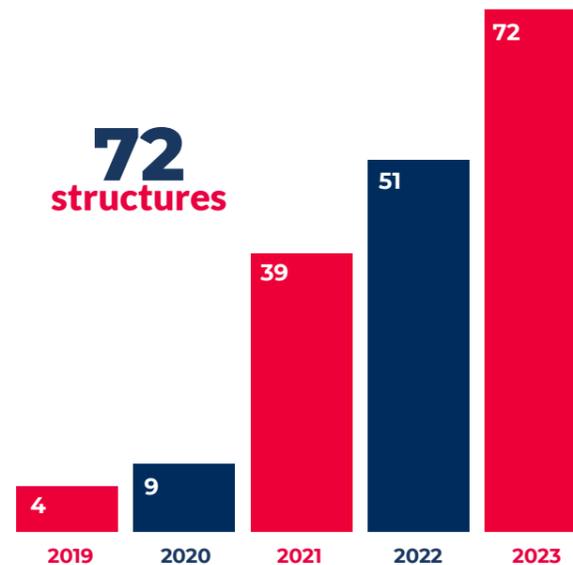


Figure 95 - Types de structures inscrites en Occitanie

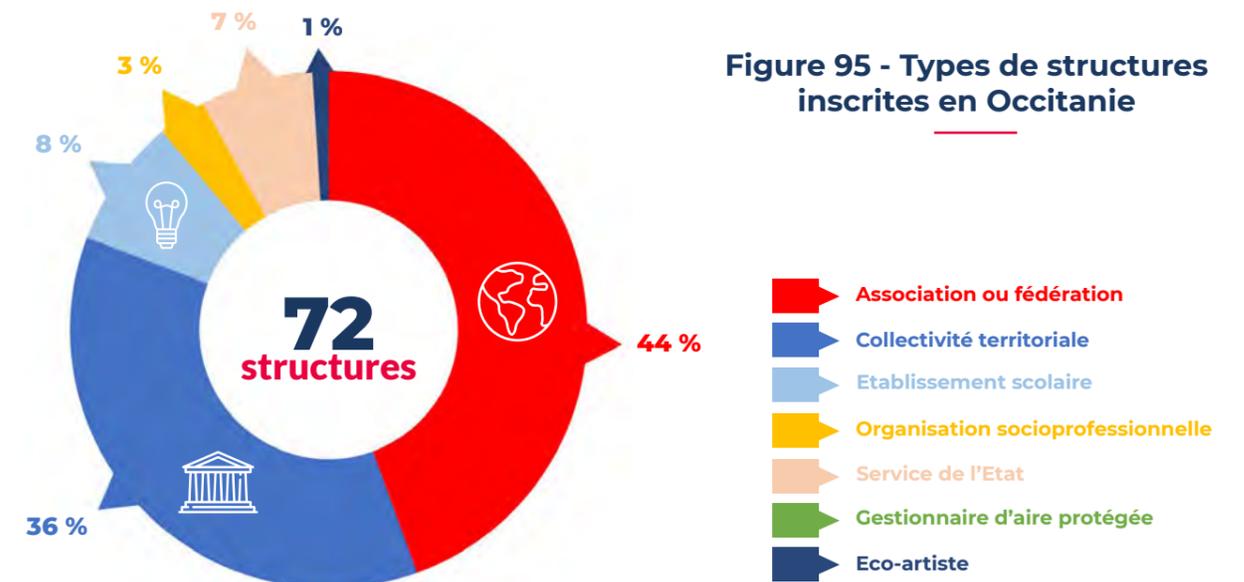
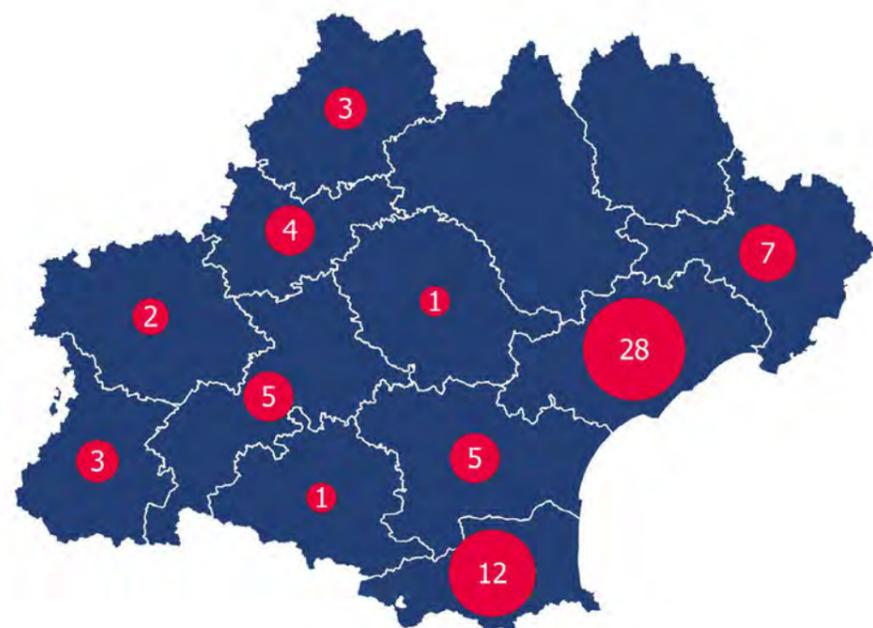


Figure 94 - Nombre de structures inscrites par département



Si le réseau ZDS en région Occitanie s'est initialement concentré sur le littoral, principalement dans l'Hérault, où est basé le CPIE Bassin de Thau, et les Pyrénées-Orientales, de plus en plus de structures s'impliquent dans les terres, et notamment dans territoires de montagne grâce aux actions de Mountain Riders.



32 associations et fédérations

- 16 Associations de protection de l'environnement
- 3 Associations d'éducation à l'environnement et au développement durable
- 3 Associations sportives (hors FFESSM)
- 2 Associations socio-culturelles
- 1 Clubs affiliés FFESSM
- 7 Autres



26 collectivités territoriales

- 19 Communes
- 3 Communautés de communes
- 2 Départements
- 2 Régions



6 établissements scolaires et d'enseignement supérieur

- 1 Maternelle
- 3 Ecoles primaires
- 1 Collège
- 1 Université/IUT/BTS

L'Occitanie a la particularité de compter un nombre important de collectivités territoriales inscrites sur Zéro Déchet Sauvage (36 % de collectivités pour 44 % d'associations), dont 9 dans le département de l'Hérault, 6 dans les Pyrénées-Orientales, 4 en Haute-Garonne et 3 dans le Tarn-et-Garonne.

Bilan data Occitanie

Depuis 2019, **381** relevés issus de ramassages organisés en Occitanie ont été saisis sur Zéro Déchet Sauvage par **50** structures sur l'ensemble du territoire de la région ayant mobilisé plus de **8 500** personnes.

L'Occitanie est la deuxième région qui dispose du plus grand nombre de ramassages sur ZDS en France, avec une progression importante et constante depuis 2021 pour atteindre près de 400 relevés fin 2023.



Figure 96 - Evolution du nombre de ramassages réalisés par le réseau ZDS en région Occitanie

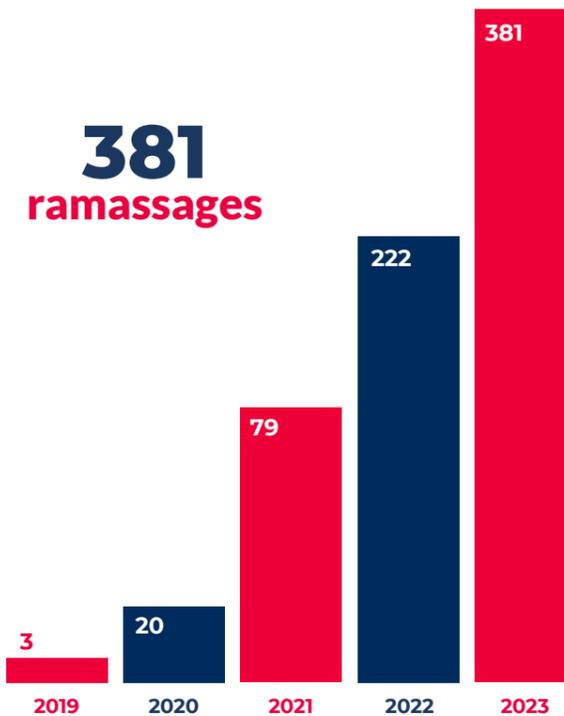
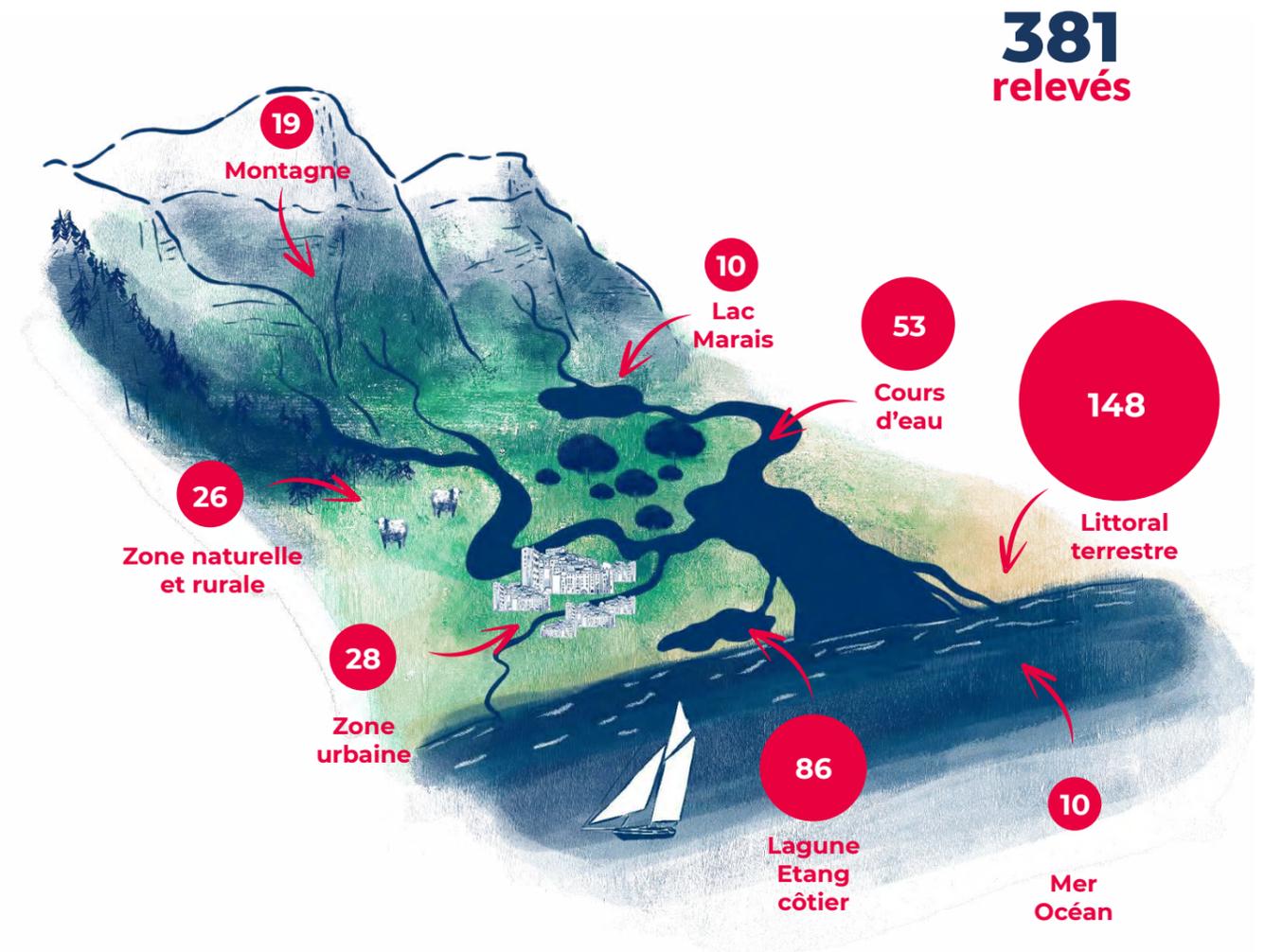


Figure 98 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en région Occitanie



Les ramassages en région Occitanie se sont initialement concentrés sur le littoral : dans l'Hérault, et notamment sur la lagune de Thau avec la mission locale de Wings of the Ocean (142 opérations), dans les Pyrénées-Orientales, grâce aux actions de Cerbère Gardiens Mer et Nature (64 ramassages) et Label Bleu (20 ramassages) et dans le Gard, où est présent l'Institut Marin du Seaquarium (24 ramassages). De plus en plus de ramassages ont maintenant lieu dans les terres, et notamment dans les cours d'eau, où agit le CPIE Bassin de Thau (20 opérations réalisées) et les territoires de montagne où Mountain Riders et son réseau sont présents (17 actions organisées).

Figure 97 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en région Occitanie

- 214** Hérault
- 95** Pyrénées-Orientales
- 35** Gard
- 8** Ariège
- 6** Aude
- 5** Tarn-et-Garonne
- 5** Lot
- 8** Ariège
- 6** Aude
- 5** Tarn-et-Garonne
- 5** Lot

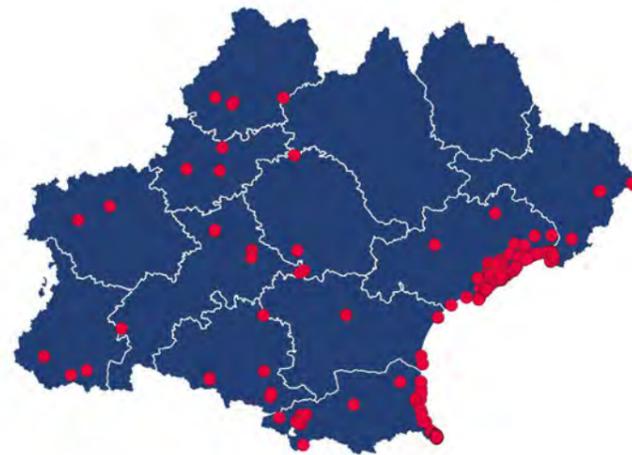
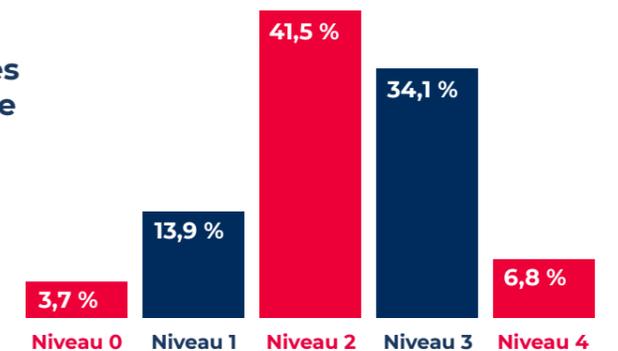


Figure 99 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Occitanie par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les **381** relevés.



Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 273 relevés soit 194 m³ de déchets.

Sur l'ensemble de la région Occitanie, le plastique, matériau le plus impactant pour les écosystèmes, est le plus présent tous milieux confondus, avec 41 % du volume des déchets ramassés. Il est suivi du métal (20 %), du verre (9 %) et du papier/carton, du textile et du bois (7 % chacun). Ces proportions de papier/carton et de textile sont parmi les plus importantes sur l'ensemble du territoire national, notamment pour le textile, particulièrement présent dans les cours d'eau (10 %) et les lagunes littorales (8 %).

Notons également la présence d'importantes quantités de métal en zone rurale (45 % du volume ramassé) et en zone urbaine (31 %) liées à des dépôts sauvages constitués d'objets métalliques (mobilier, électroménager, véhicules...) et un grand nombre de canettes ramassées.

Il est aussi intéressant de constater les volumes importants de bois en montagne (26 % du volume total, liés notamment à l'abandon des jalons de piste), de verre en zone urbaine (15 %, liés au nombre de bouteilles en verre abandonnées) et de caoutchouc dans les cours d'eau (13 %, principalement des pneus)

Figure 100 - Part des matériaux (en volume) tous milieux confondus

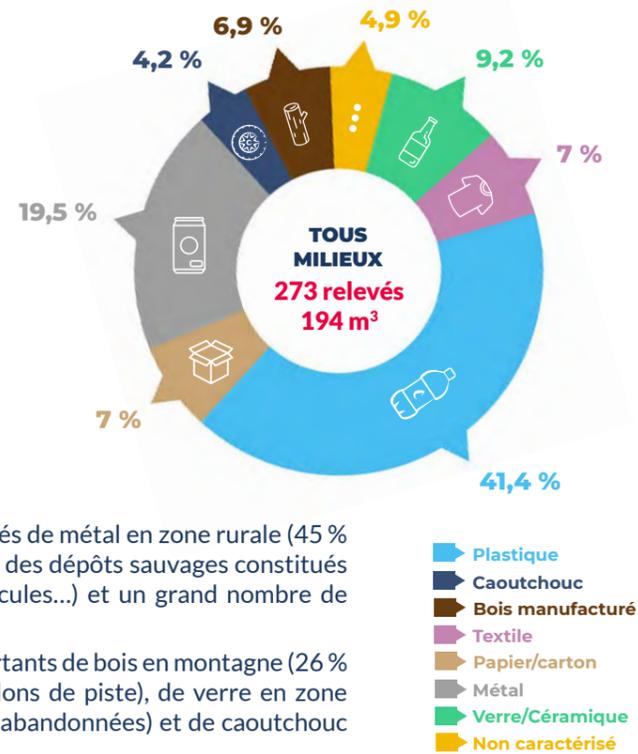
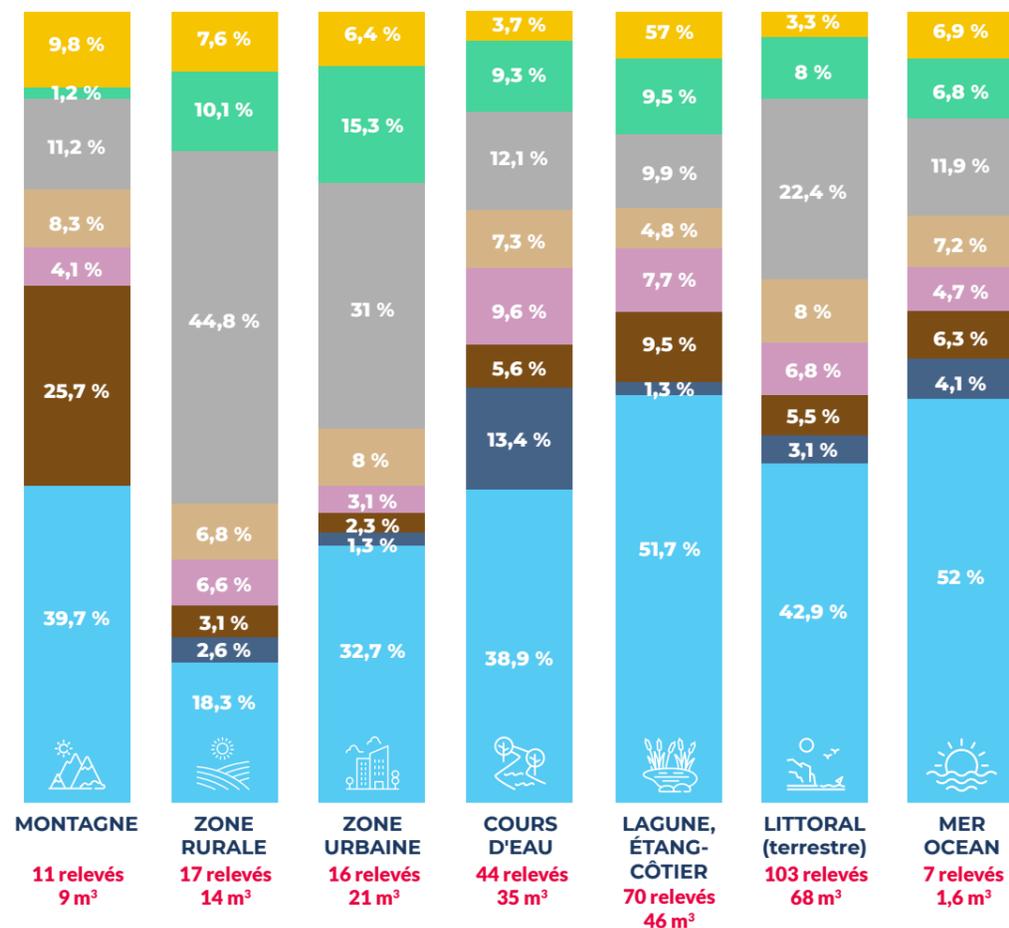


Figure 101 - Part des matériaux (en volume) selon le type de lieu



Principaux déchets comptés

Chiffres calculés sur les 363 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 372 893 déchets comptés.

Figure 102 - TOP 10 des déchets comptés lors des ramassages, Région Occitanie

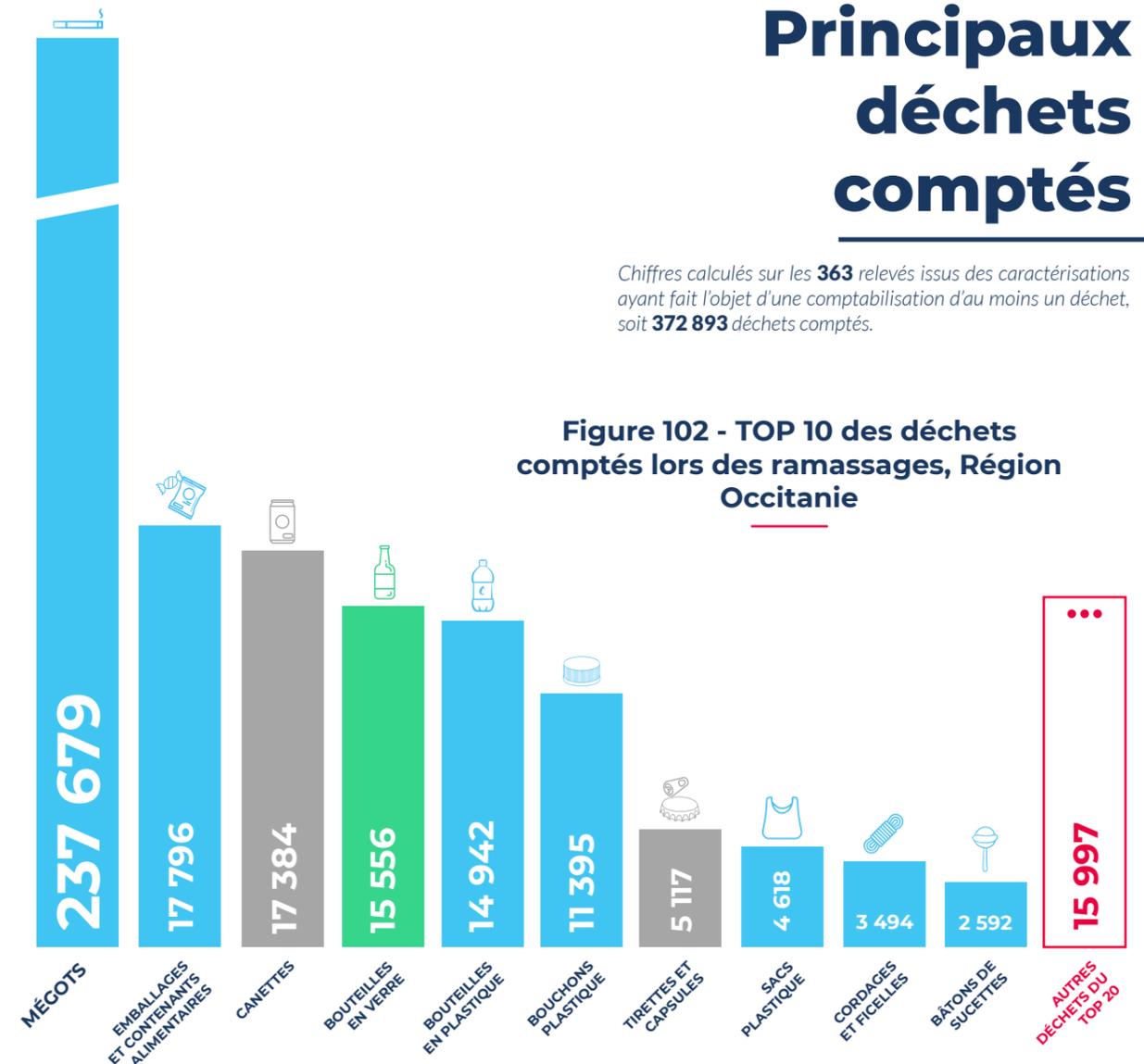
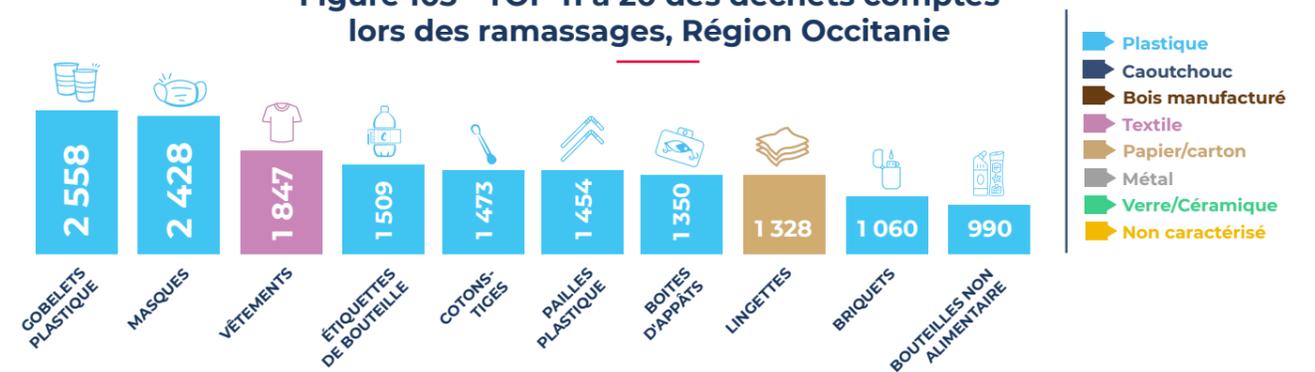


Figure 103 - TOP 11 à 20 des déchets comptés lors des ramassages, Région Occitanie



Comme partout en France, les mégots représentent le déchet le plus compté par les structures du réseau Zéro Déchet Sauvage, avec plus de 237 000 mégots soit 64 % des déchets comptés. Viennent ensuite les emballages et contenants alimentaires en plastique et les déchets indicateurs du protocole niveau 2, le plus utilisé : les canettes, les bouteilles en verre et les bouteilles plastique. On retrouve ensuite les autres déchets indicateurs du niveau 3 dont de nombreux plastiques à usage unique et des déchets témoins de l'activité de pêche (cordages, boîtes d'appâts).

Notons encore une fois que 16 déchets de ce classement sont constitués de plastique et que plusieurs sont concernés par des mesures d'interdiction ou de limitation inscrites dans la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire), tels que les sacs plastique, les gobelets, les pailles ou les cotons-tiges. Bien que moins présents, ces déchets sont encore retrouvés en quantités importantes depuis la mise en application de la loi. Les masques COVID, un temps retrouvés en grandes quantités, sont beaucoup moins présents depuis la levée des restrictions sanitaires.

Typologie des déchets

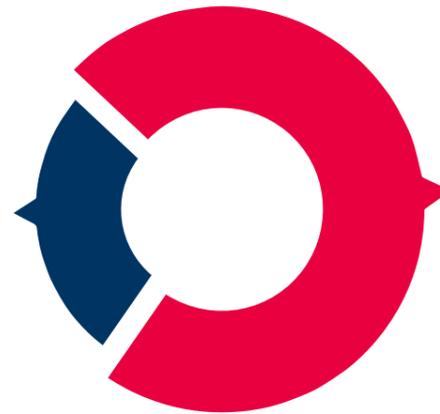
Chiffres sont calculés à partir de 26 relevés niveau 4, soit 18 905 déchets ramassés. 24 de ces ramassages ont eu lieu en cours d'eau.

La majorité des ramassages ayant fait l'objet d'une caractérisation niveau 4 ont eu lieu en cours d'eau. On retrouve donc logiquement une typologie de

déchets caractéristique de ce milieu. Les déchets sont en effet peu dégradés avec seulement 27 % de fragments contre 73 % de déchets identifiables.

Parmi les objets identifiés, on retrouve, en plus des emballages plastique (21 %), d'importantes quantités de déchets de boissons (bouteilles en verre, canettes, bouteilles plastique et bouchon en plastique) qui représentent près de 48 % des déchets présents dans et au bord des cours d'eau. Les lingettes jetables (9 %) sont également très présentes. Elles se retrouvent dans le milieu naturel après avoir transité par les réseaux d'assainissement.

27,2 %
Fragments
5 142 déchets



72,8 %
Objets identifiés
13 763 déchets

Figure 104 - Part (en nombre) des fragments vs objets identifiables ramassés

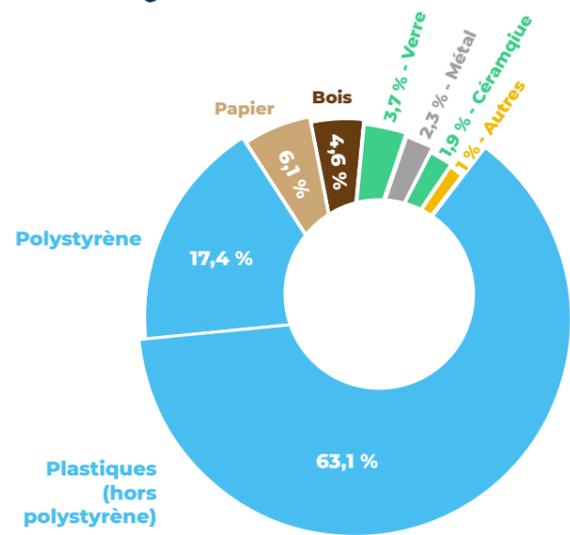


Figure 105 - Part (en nombre) des fragments ramassés

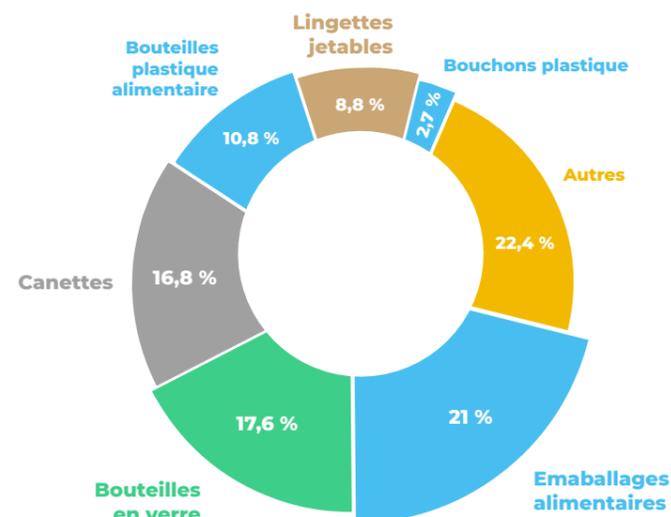


Figure 106 - Part (en nombre) des objets identifiables ramassés

Plastique Caoutchouc Bois manufacturé Textile Papier/carton Métal Verre/Céramique Non caractérisé

Secteurs économiques identifiés

Chiffres sont calculés à partir de 26 relevés niveau 4, soit 18 905 déchets ramassés. 24 de ces ramassages ont eu lieu en cours d'eau.

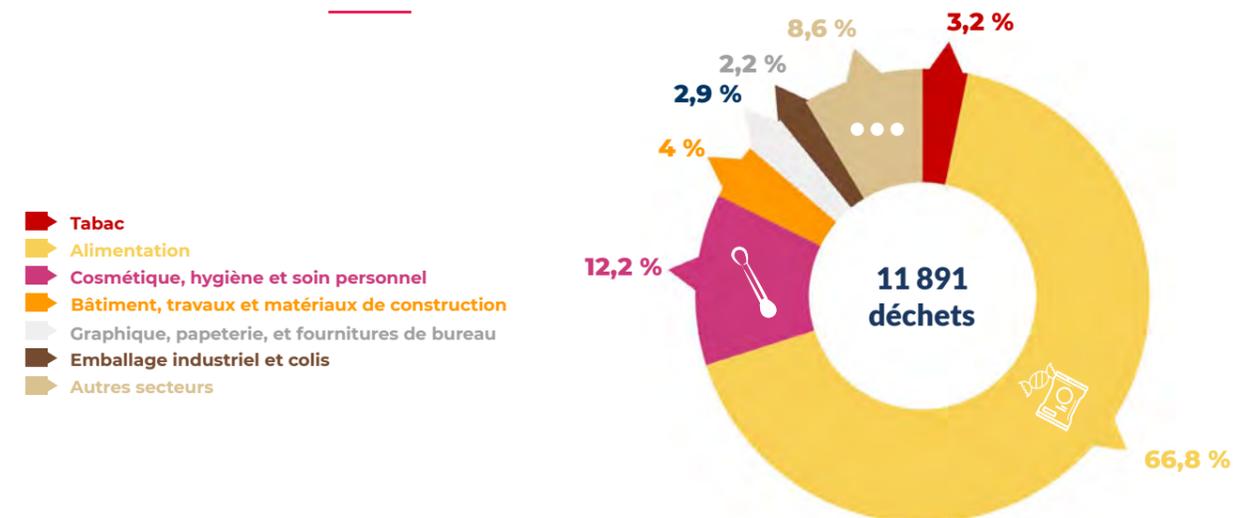
37,1 %
de déchets dont le secteur ne peut être déterminé (fragments non identifiés...)



62,9 %
de déchets dont le secteur est identifiable

Figure 107 - Part (en nombre) des fragments vs objets identifiables ramassés

Figure 108 - Secteurs économiques identifiés en Occitanie tous milieux confondus



Encore une fois, ces résultats sont représentatifs des secteurs économiques impactant la pollution aux macrodéchets dans les cours d'eau, plus que dans les autres milieux. Le poids du secteur de l'alimentation dans les déchets retrouvés en Occitanie est colossal avec 67 % des déchets ramassés, comme en témoignent la quantité d'emballages alimentaires, de bouteilles en plastique et en verre et de canettes.

On notera également l'importance du secteur des cosmétiques, de l'hygiène et des soins personnels dans les déchets retrouvés (12 %) avec notamment un grand nombre des lingettes jetables. Le secteur du bâtiment et des travaux a également un impact significatif (4 %).

Enfin, notons le pourcentage très faible du secteur du tabac (3 %), par rapport à d'autres territoires, du fait que ces données sont issues principalement de ramassages en cours d'eau, milieu où les mégots sont moins présents, par rapport aux zones urbaines ou littorales.



BILAN PAR TERRITOIRE

Nouvelle Aquitaine

Le copilote en Nouvelle Aquitaine T.E.O



Créée en 2011 dans une démarche collaborative, la SCIC TEO rassemble des personnes morales et physiques autour d'un intérêt commun qui pourrait se résumer ainsi : diminuer la présence et l'impact des plastiques dans l'océan et les cours d'eau. Depuis 2018, la SCIC TEO déploie un réseau national de Bacs à Marée soutenu par le Ministère de la Transition Écologique.

Territoires Environnement Océan est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) à gestion désintéressée. TEO est le copilote relai officiel du réseau Zéro Déchet Sauvage en Charente-Maritime.

Le Réseau des "BAM" répond à plusieurs enjeux locaux essentiels, comme l'accompagnement de la participation citoyenne en matière d'environnement, et la création d'emplois locaux dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Faire partie du Réseau des "BAM", c'est aussi s'inscrire dans une démarche de collecte de données à l'échelle nationale, et s'engager pour développer un indicateur de présence de déchets marins sur la façade littorale française.

Les bacs à Marée en bref :

1. Un service de collecte qui implique les citoyens et citoyennes.
2. Un réseau d'entreprises d'insertion locales qui collectent et trient les bacs.
3. Un indicateur de présence de déchets marins échoués, et de son évolution à long terme.
4. Une ingénierie de financement partenariale conçue pour diminuer la charge des commune

Pour en savoir plus sur nos autres actions : <https://www.teo-la-rochelle.org/>

Contact :
teo.laroche@gmail.com
+33 6 17 70 54 39



Photos : © T.E.O



Le réseau ZDS

Depuis 2019, le réseau ZDS rassemble et fédère **22** structures sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Associations, acteurs publics, établissements scolaires, organismes socioprofessionnels, ce réseau regroupe une grande diversité de structures car chacun détient une partie de la solution. La collaboration entre tous ces acteurs est nécessaire pour lutter contre les déchets sauvages.

Le nombre de structures en Nouvelle-Aquitaine inscrites sur la plateforme est en progression linéaire depuis 2020, atteignant 22 structures fin 2023. Parmi elles, l'association Environat est la plus active, avec 36 relevés publiés.

Figure 109 - Evolution du nombre de structures inscrites sur ZDS

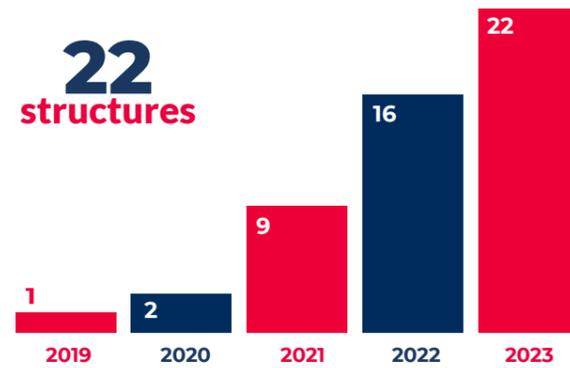
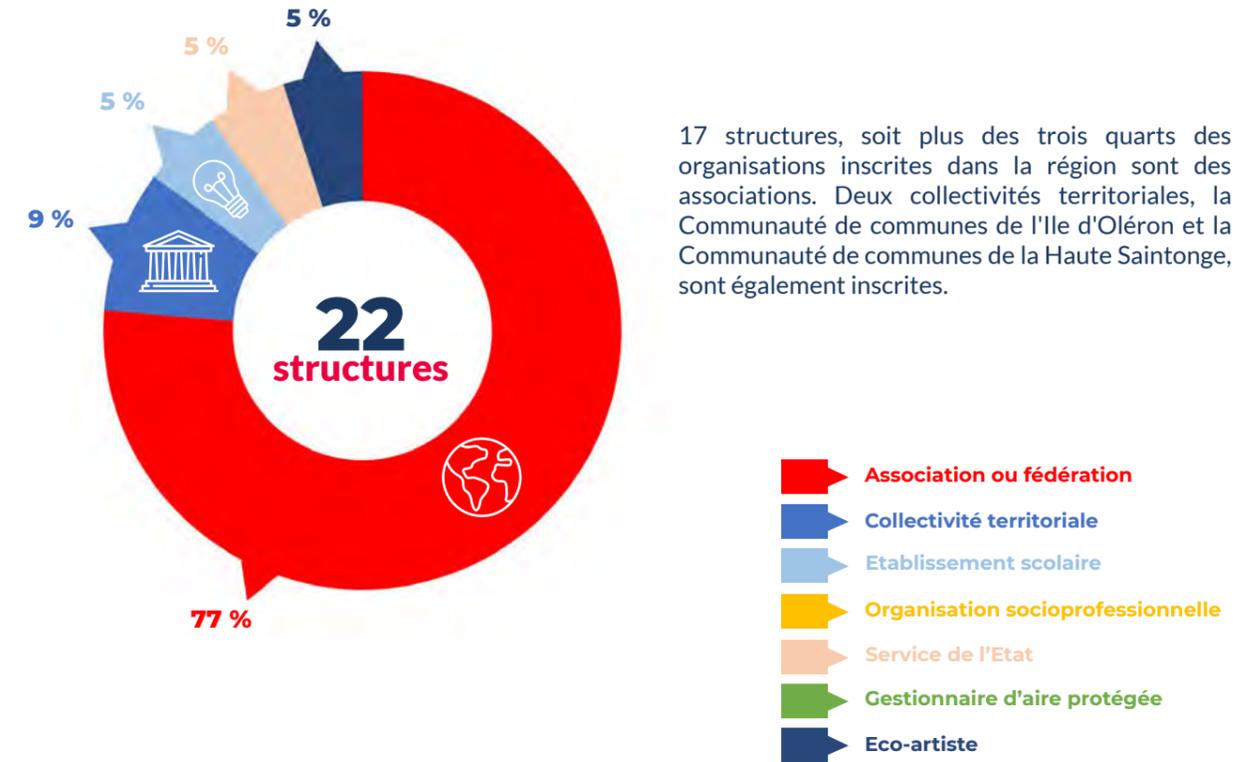
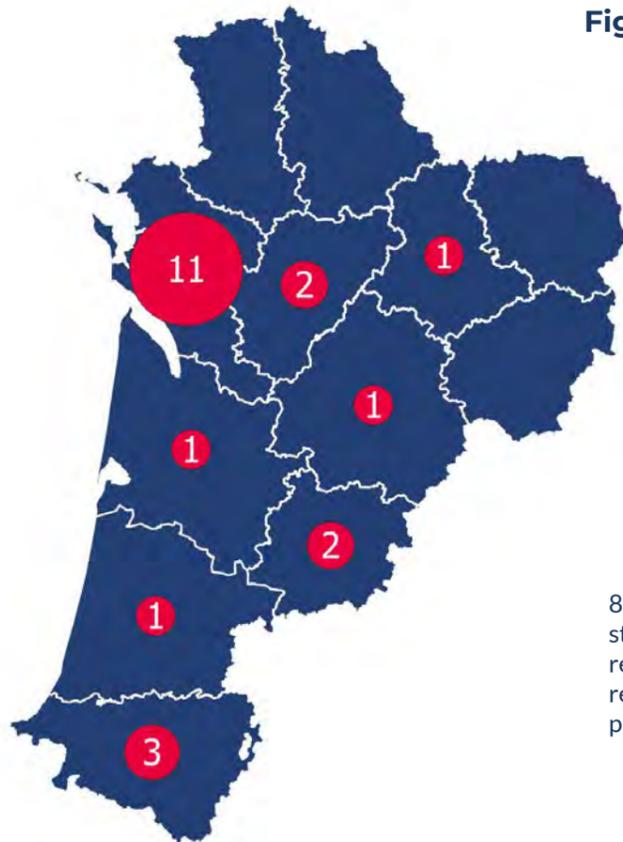


Figure 111 - Types de structures inscrites en Nouvelle-Aquitaine



17 structures, soit plus des trois quarts des organisations inscrites dans la région sont des associations. Deux collectivités territoriales, la Communauté de communes de l'île d'Oléron et la Communauté de communes de la Haute Saintonge, sont également inscrites.

Figure 110 - Nombre de structures inscrites par département



8 des 12 départements de la région hébergent des structures du réseau ZDS. La Charente-Maritime regroupe à elle-seule la moitié des structures de la région, soit 11 organisations, concentrées pour la plupart entre l'île d'Oléron et la Rochelle.

17 associations et fédérations

- 9 Associations de protection de l'environnement
- 3 Associations d'éducation à l'environnement et au développement durable
- 1 Clubs affiliés FFESSM
- 4 Autres

2 collectivités territoriales

1 établissement scolaire et d'enseignement supérieur

Photo : © Unsplash Art of Nature



Bilan data Nouvelle - Aquitaine

Depuis 2019, **268** relevés issus de ramassages organisés en Nouvelle Aquitaine ont été saisis sur ZDS par **13** structures sur l'ensemble du territoire de la région, ayant mobilisé plus de **5 250** personnes. 169 des 268 relevés ont été réalisés durant l'année 2022, qui a été suivie d'une baisse de la mobilisation, avec 72 relevés en 2023.



Figure 112 - Evolution du nombre de ramassages réalisés par le réseau ZDS en Nouvelle-Aquitaine

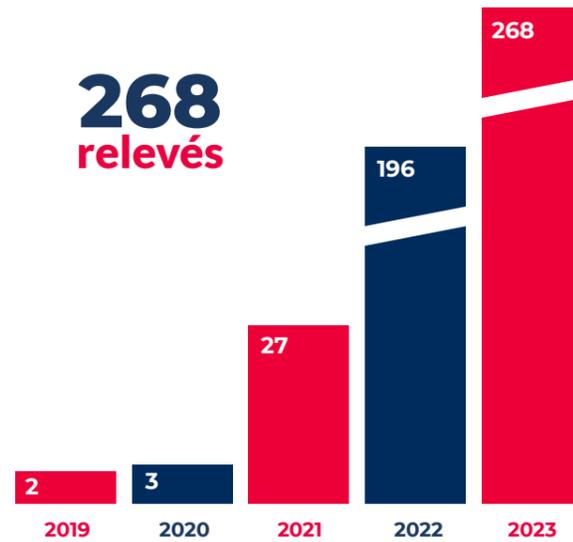


Figure 114 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Nouvelle-Aquitaine



167 ramassages, soit près de deux tiers des ramassages réalisés l'ont été sur le littoral. 42 l'ont été en cours d'eau et 36 en zone urbaine.

- 142** Charente-Maritime
- 113** Gironde
- 6** Pyrénées-Atlantiques
- 4** Landes
- 1** Charente
- 1** Deux-Sèvres
- 1** Dordogne

Figure 113 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Nouvelle Aquitaine



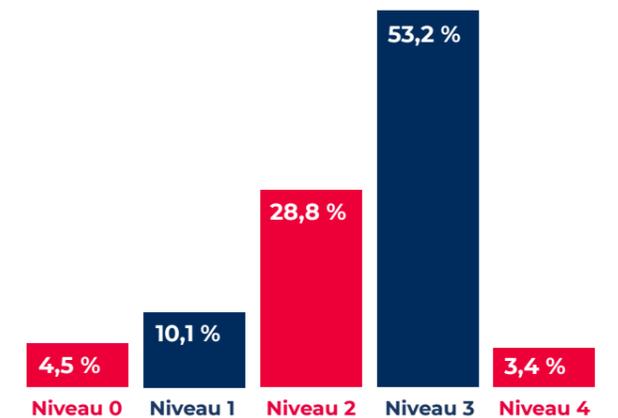
Deux départements ressortent largement dans la répartition territoriale des opérations organisées dans le cadre du réseau ZDS :

- La Charente-Maritime, où 142 relevés ont été effectués, dont 65 à la Rochelle. 72 des relevés ont été effectués par l'association Wings of the Ocean, notamment dans le cadre de leur mission itinérante sur le Scylla.
- La Gironde, où 113 relevés ont été effectués par l'association Wings of the Ocean, la grande majorité dans le cadre de leur mission bassin d'Arcachon.

Figure 115 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Nouvelle-Aquitaine par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les **268** relevés.

Plus de la moitié des ramassages réalisés en Nouvelle-Aquitaine, ont fait l'objet d'une caractérisation de niveau 3, soit 142 ramassages. C'est le niveau pratiqué par l'association Wings of the Ocean qui a réalisé la majorité des ramassages en Nouvelle Aquitaine.



Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 172 relevés soit 65 m³ de déchets.

Comme partout, le plastique représente le matériau le plus retrouvé lors des ramassages en Nouvelle-Aquitaine, avec plus de 45 % du volume ramassé. Cette part de plastique diffère selon les milieux, de 54% sur le littoral à 37 % dans les cours d'eau.

À l'échelle régionale, le métal est présent à hauteur de 16 %, tandis que le bois est le troisième matériau qui représente plus de 10 % des volumes de déchets ramassés.

Là encore, les situations sont différentes selon les milieux. En zone urbaine, le papier/carton est le deuxième matériau le plus présent (17 %) alors qu'il s'agit du métal en cours d'eau (26 %) et du bois sur le littoral (12 %). Les déchets en bois, tout comme certains plastiques, flottent, se déplacent facilement au gré des vents et des courants et peuvent ainsi se retrouver en grandes quantités sur les plages.

Figure 116 - Part des matériaux (en volume), tous milieux confondus

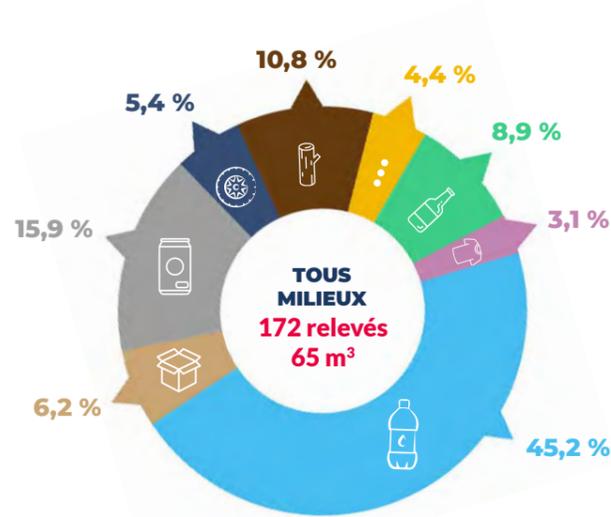


Figure 117 - Part des matériaux (en volume) selon le type de milieu

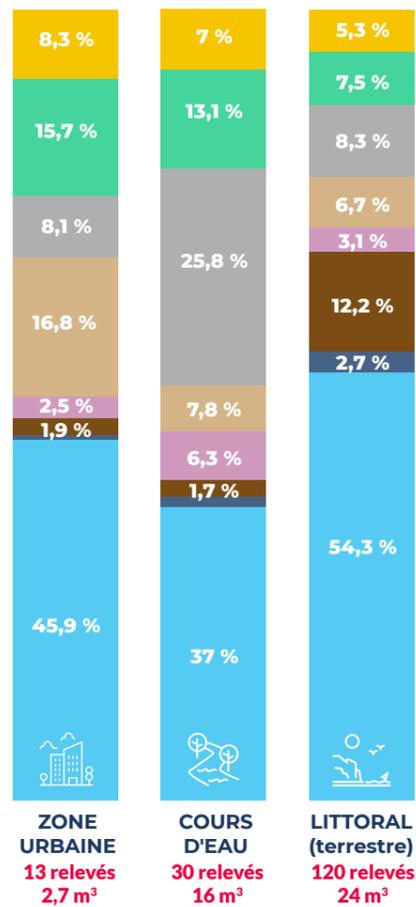
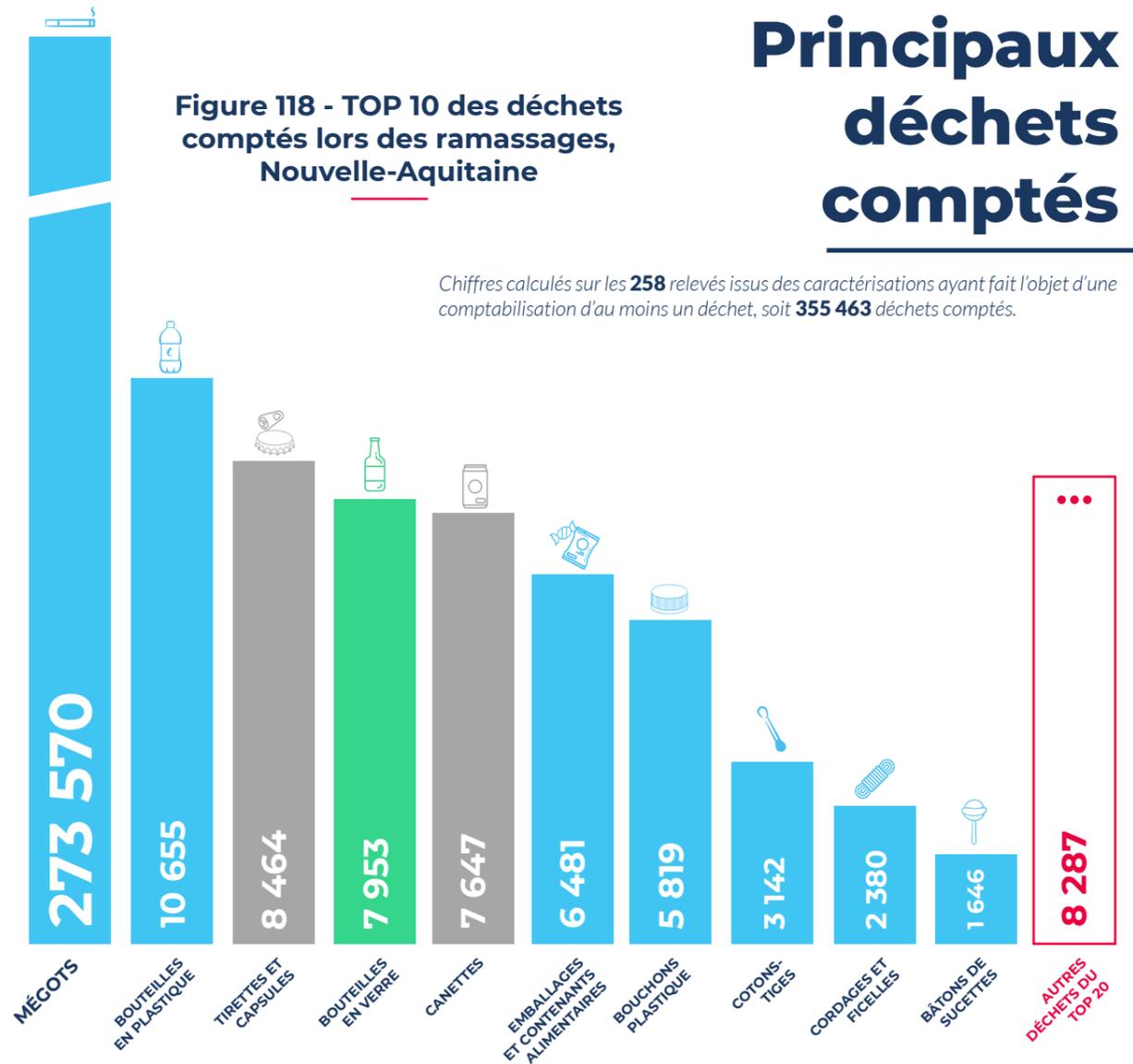


Figure 118 - TOP 10 des déchets comptés lors des ramassages, Nouvelle-Aquitaine



Chiffres calculés sur les 258 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 355 463 déchets comptés.

Principaux déchets comptés

Figure 119 - TOP 11 à 20 des déchets comptés lors des ramassages, Nouvelle-Aquitaine



Les mégots de cigarette sont les déchets comptés les plus retrouvés, et représentent à eux seuls les trois quarts des déchets comptés.

Les six déchets suivants sont tous témoins d'usages liés surtout à la consommation nomade, avec dans l'ordre décroissant les bouteilles en plastique, les tirettes et capsules, les bouteilles en verre, les canettes, les emballages alimentaires plastiques et les bouchons en plastique.

Parmi les autres déchets du top 20 des déchets les plus comptés, on retrouve les secteurs économiques suivants : Hygiène et cosmétique (cotons-tiges), Pêche et aquaculture (cordages et ficelles, objets conchylicoles, fils de pêche), Médical (masques, emballages de médicaments), Chasse et pyrotechnie (cartouches), Traitement des eaux (médiads filtrants), Textile et habillement (vêtements).

6
a

BILAN PAR TERRITOIRE

*Auvergne-
Rhône-Alpes*



Photo : © Yann Lamaison

Le réseau ZDS

Depuis 2019, le réseau ZDS rassemble et fédère **41** structures sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Associations, acteurs publics, établissements scolaires, organismes socioprofessionnels, ce réseau regroupe une grande diversité de structures car chacun détient une partie de la solution. La collaboration entre tous ces acteurs est nécessaire pour lutter contre les déchets sauvages.

L'association Mountain Riders est copilotée dans les territoires de montagne de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Figure 120 - Evolution du nombre de structures inscrites sur ZDS

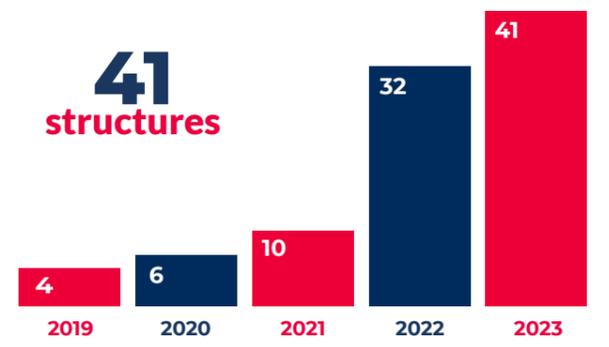
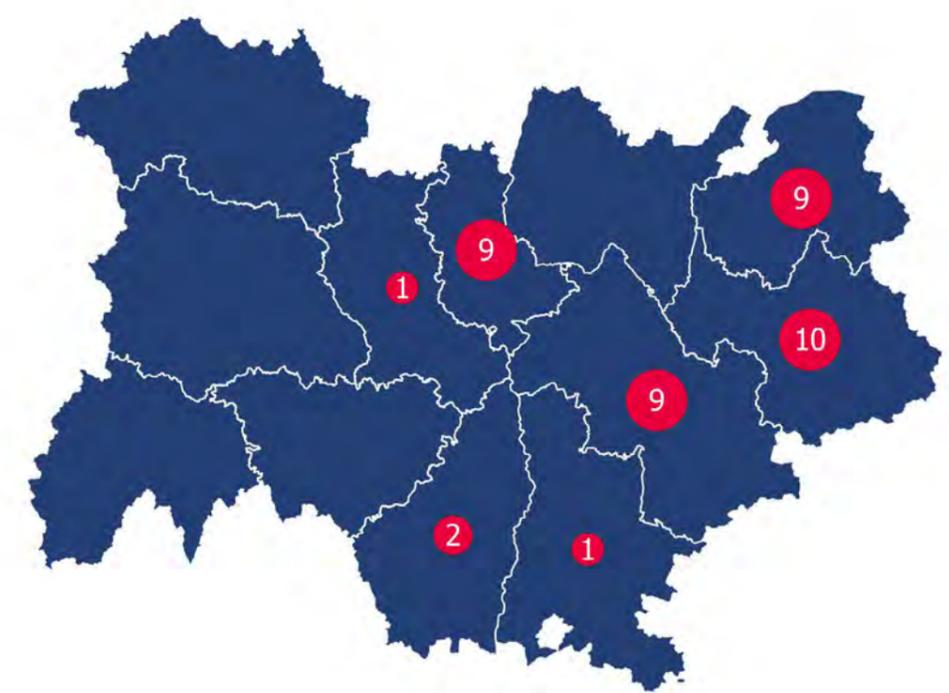


Figure 121 - Nombre de structures inscrites par département

7 des 12 départements de la région hébergent des structures du réseau ZDS. La Savoie regroupe à elle seule 10 structures, et est suivie par les départements de la Haute-Savoie, de l'Isère et du Rhône avec 9 structures. Le réseau Zéro Déchet Sauvage ne recense pour l'instant aucune structure dans les 4 départements auvergnats.



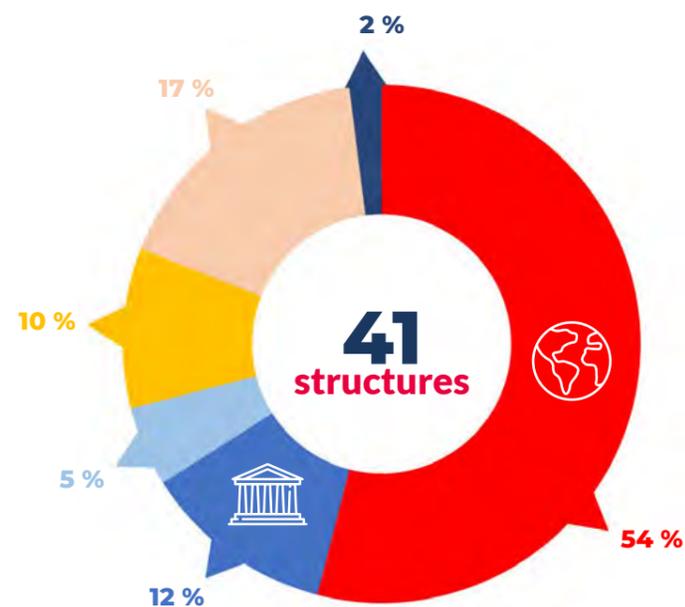


Figure 122 - Types de structures inscrites en Auvergne-Rhône-Alpes

- ▶ Association ou fédération
- ▶ Collectivité territoriale
- ▶ Etablissement scolaire
- ▶ Organisation socioprofessionnelle
- ▶ Service de l'Etat
- ▶ Gestionnaire d'aire protégée
- ▶ Eco-artiste

22 associations et fédérations

- 6 Associations de protection de l'environnement
- 6 Associations d'éducation à l'environnement et au développement durable
- 2 Associations sportives (hors FFESSM)
- 3 Clubs affiliés FFESSM
- 5 Autres

5 collectivités territoriales

2 établissements scolaires et d'enseignement supérieur

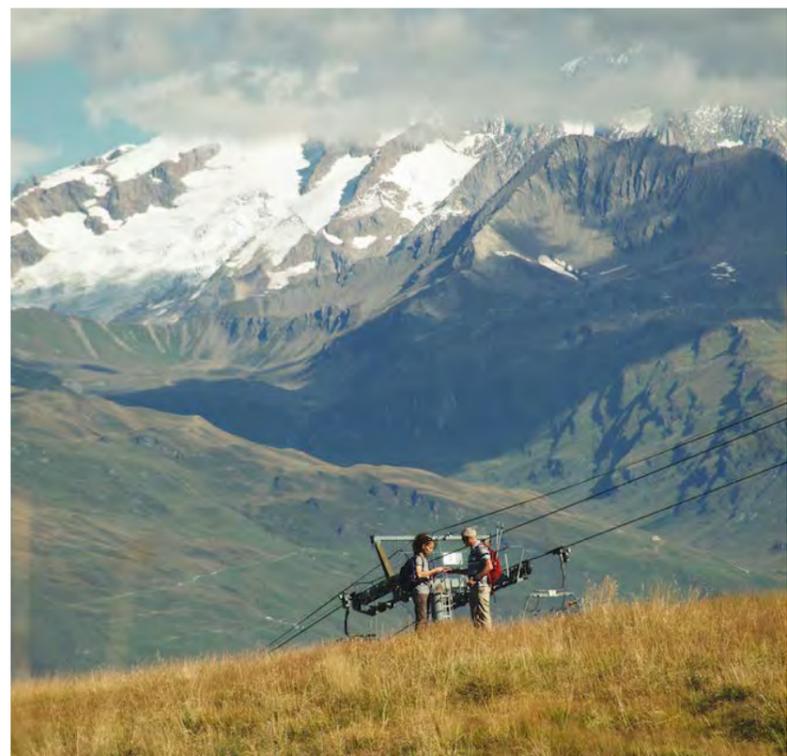


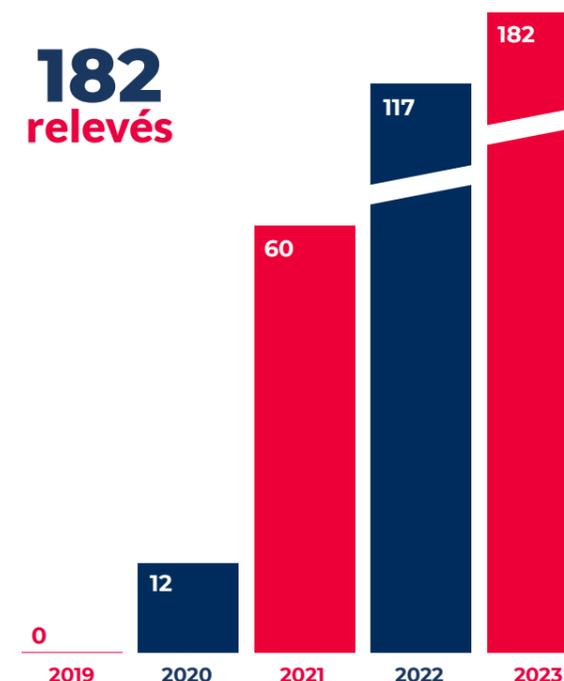
Photo : © Yann Lamaison

Bilan data Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis 2020, **182** relevés issus de ramassages organisés en Auvergne Rhône Alpes ont été saisis sur ZDS par 20 structures sur l'ensemble du territoire de la région, ayant mobilisé plus de **8 300** personnes.



Figure 123 - Evolution du nombre de ramassages réalisés par le réseau ZDS en Auvergne-Rhône-Alpes



L'évolution du nombre de ramassages montre une augmentation significative depuis 2019, atteignant 182 ramassages en 2023. C'est l'association Mountain Riders, qui collecte les données auprès de l'ensemble de son réseau en montagne, qui a saisi le plus de relevés avec 103 ramassages organisés en Isère, Savoie et Haute-Savoie mais aussi dans le Puy-de-Dôme. Wings of the Ocean participe également grandement à ce bilan régional avec 42 opérations organisées principalement dans les cours d'eau et en milieu urbain, à Lyon et Grenoble.

Figure 124 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en région Auvergne-Rhône-Alpes

- 54** Isère
- 35** Rhône
- 47** Savoie
- 29** Haute-Savoie
- 5** Puy-de-Dôme
- 4** Loire
- 3** Ardèche
- 2** Drôme
- 2** Haute-Loire
- 1** Allier

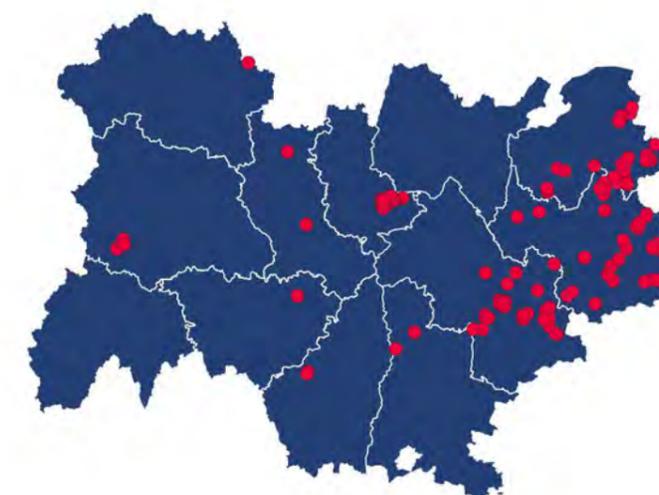


Figure 125 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en région Auvergne-Rhône-Alpes

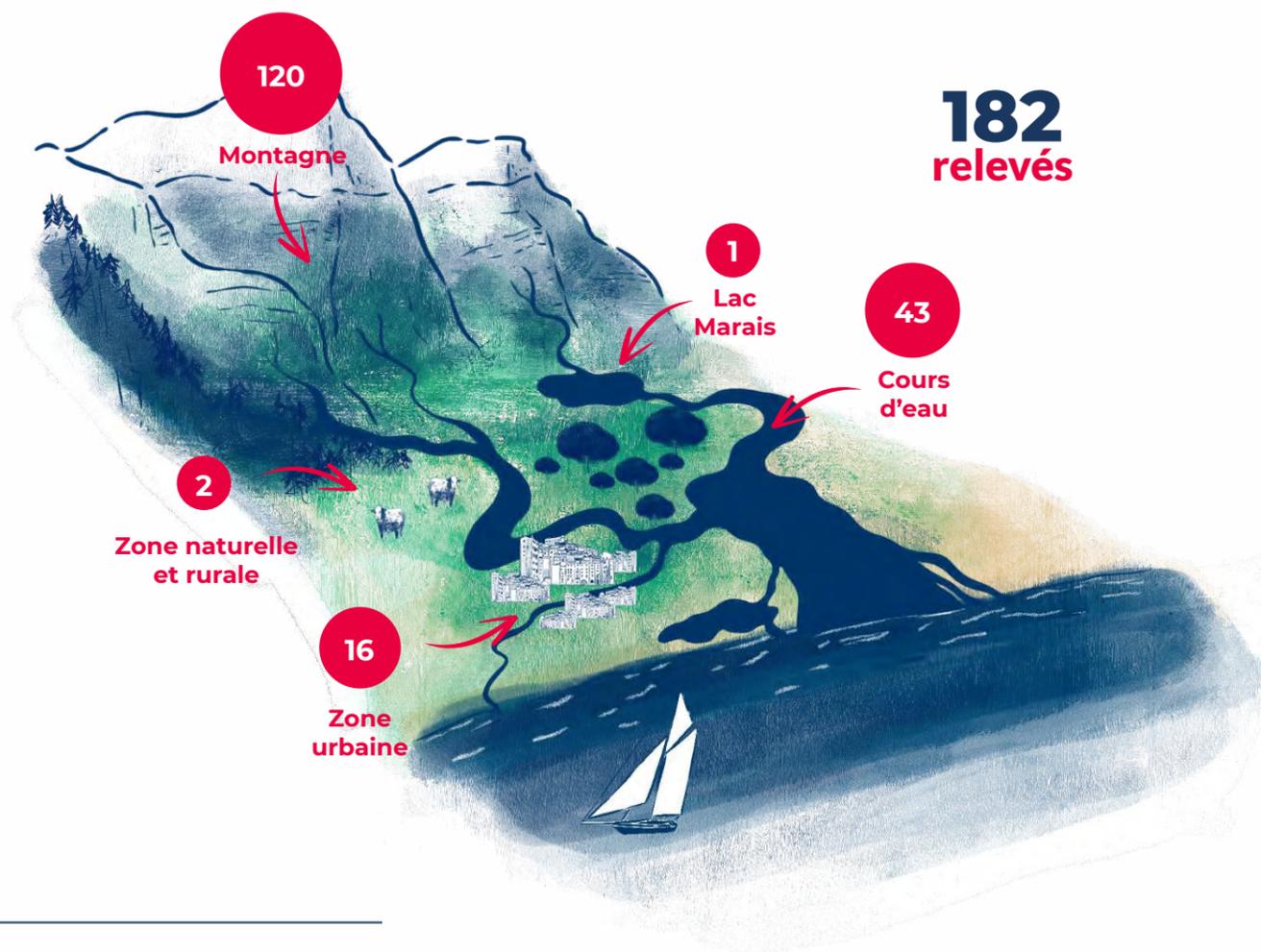
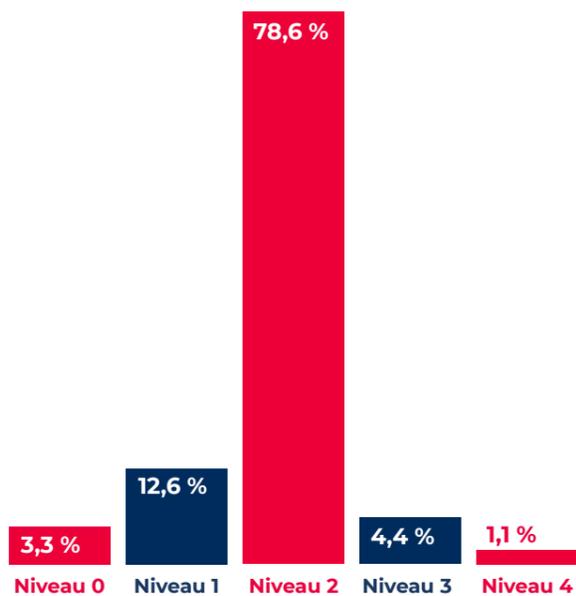


Figure 126 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Auvergne-Rhône-Alpes par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les 182 relevés.

La grande majorité des opérations de ramassage organisées en région Auvergne Rhône Alpes ont fait l'objet d'une caractérisation de niveau 2, soit près de 79 % des relevés. En lien avec l'association Mountain Riders, copilote dans les territoires de montagne, une fiche niveau 2 spécifique est proposée aux structures organisatrices de ramassages dans ce milieu. Elle y inclut des déchets indicateurs supplémentaires à ceux demandés dans le niveau 2 « classique » et caractéristiques, pour la plupart, des sports d'hiver et des chantiers qui ont lieu dans les stations de ski.



Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 122 relevés soit 114 m³ de déchets.

Contrairement aux autres territoires, c'est le métal qui est le matériau majoritaire en région Auvergne Rhône Alpes (33 % du volume total), du fait d'importantes opérations ayant eu lieu dans les cours d'eau où de nombreux déchets volumineux en métal ont été ramassés. Dans ce seul milieu, le métal représente en effet 51 % du volume de déchets.

Les déchets en plastique constituent 29 % des volumes ramassés, suivi du bois manufacturé (14 %). Ces volumes de bois sont d'autant plus importants en montagne (24 %), où de grandes quantités de jalons de piste sont ramassés.

Les volumes de déchets textiles sont également significatifs et représentent 7 % tous milieux confondus et jusqu'à 11 % dans les cours d'eau.

Figure 127 - Part des matériaux (en volume), tous milieux confondus

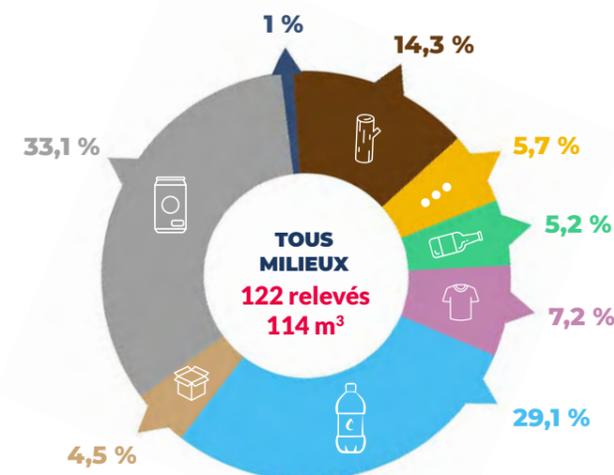
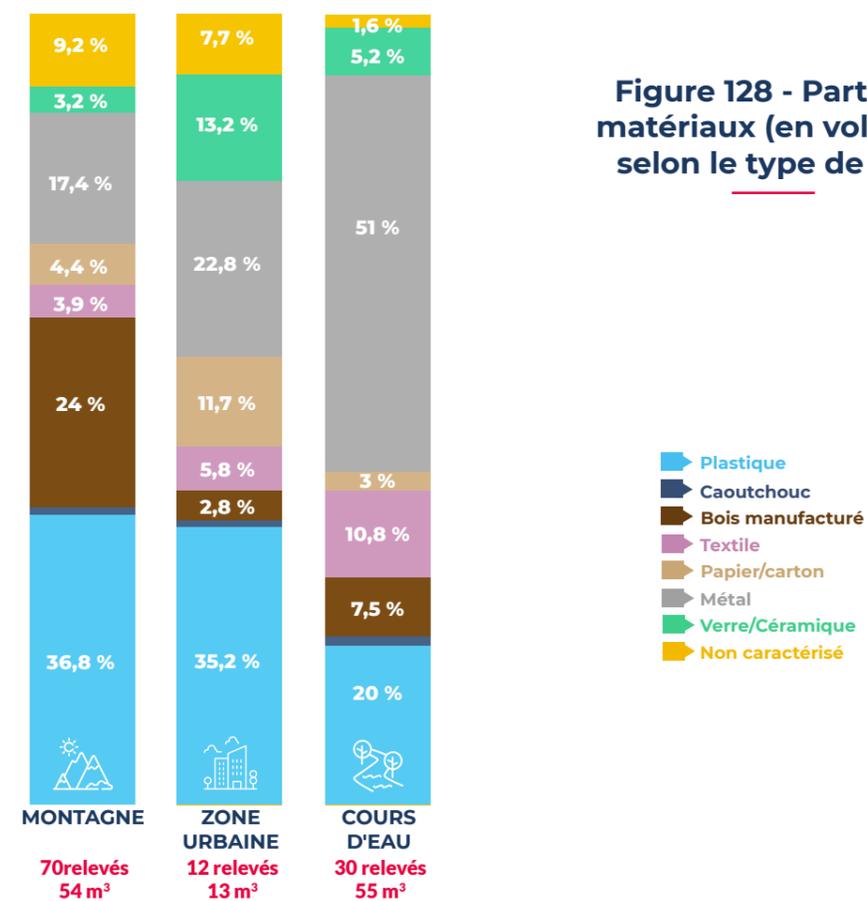


Figure 128 - Part des matériaux (en volume) selon le type de lieu



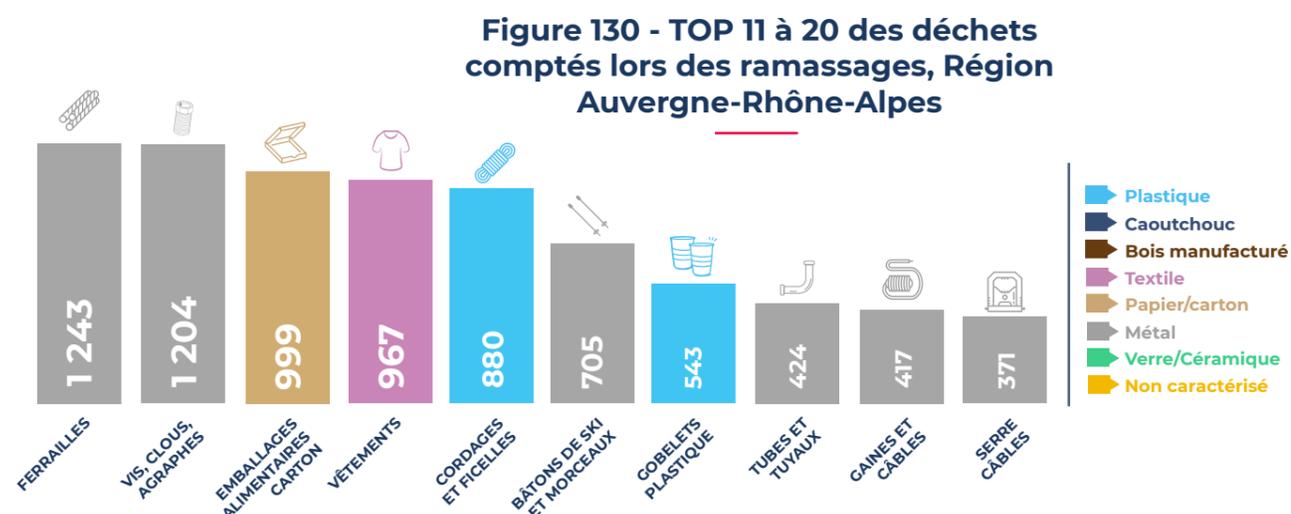
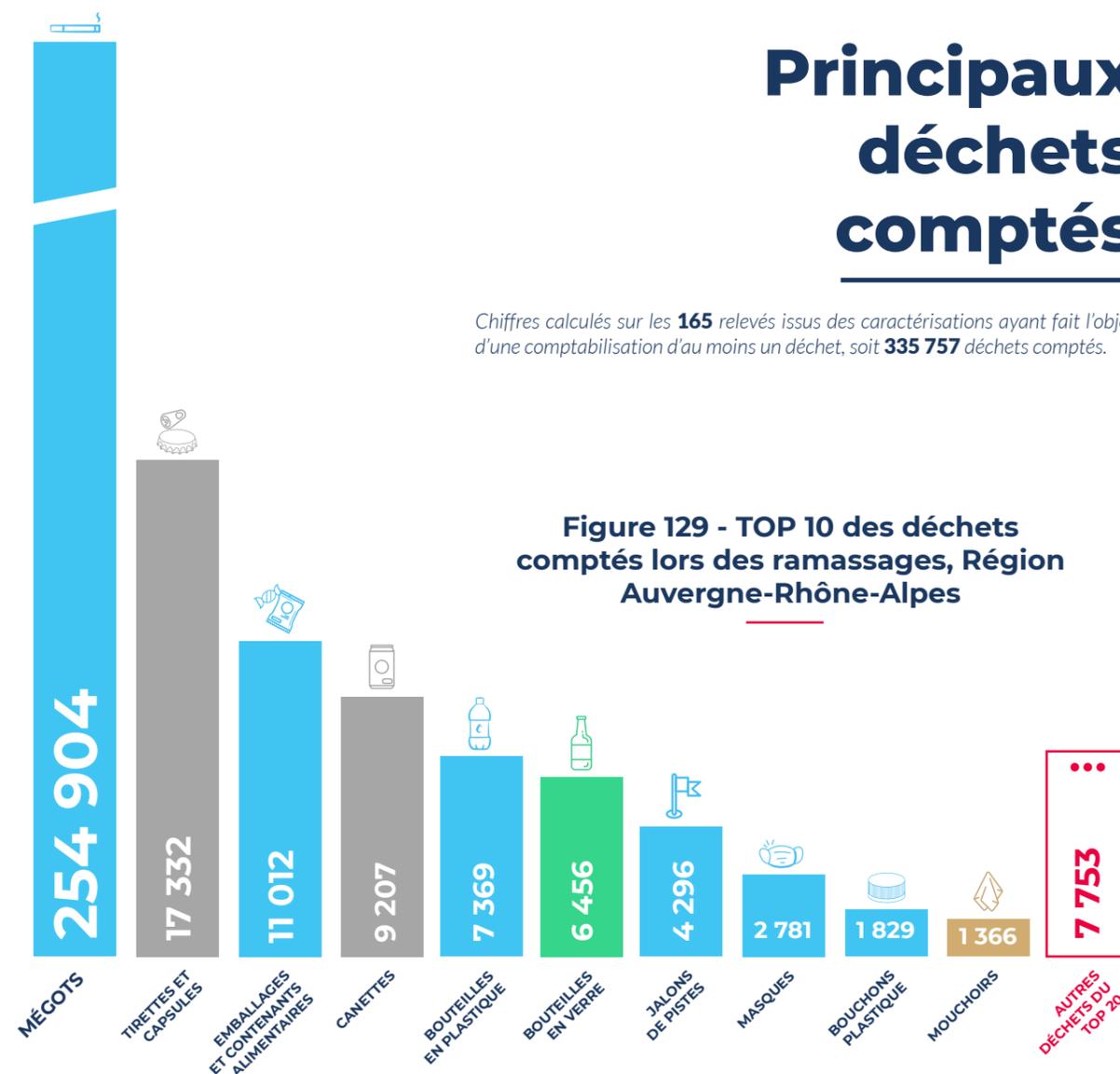
- Plastique
- Caoutchouc
- Bois manufacturé
- Textile
- Papier/carton
- Métal
- Verre/Céramique
- Non caractérisé

BILAN PAR TERRITOIRE

Bretagne

Principaux déchets comptés

Chiffres calculés sur les 165 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 335 757 déchets comptés.



Les mégots de cigarette sont les déchets les plus comptés. Ils représentent à eux seuls les trois quarts des déchets comptés. Les cinq déchets suivants sont tous témoins d'usages liés à la consommation nomade (emballages et contenants alimentaires et déchets de boisson). On retrouve également dans ce classement de nombreux déchets liés aux activités de ski et aux chantiers. Le protocole spécifique utilisé dans les régions montagneuses, où ont lieu la majorité des ramassages de la région, cible ces déchets en particulier et il est donc naturel de les retrouver dans ce classement.

Le copilote en Bretagne

RIEM Bretagne



Réseau
Sciences participatives

Le RIEM (Réseau Initiatives des Eco-explorateurs de la Mer) est un réseau de sciences marines participatives dont l'objectif est de collecter des données scientifiquement exploitables par la communauté scientifique. Copilote Zéro Déchet Sauvage en région Bretagne, le RIEM sera votre interlocuteur principal sur ce territoire.

Ses objectifs :

- Réaliser un État des lieux sur les 4 départements bretons (Morbihan, Finistère, Côte d'Armor, Ille et Vilaine) : Acteurs actifs, zones ramassées, fréquences
- Présenter la plateforme ZDS aux associations, collectivités locales (région, départements, communautés de communes et communes), entreprises et associations d'insertion, gestionnaires d'espaces naturels
- Créer un réseau de relais départementaux

- Former des formateurs au niveau départemental
- Former et accompagner les structures
- Déployer le programme Adopt'1 Spot
- Harmoniser les protocoles utilisés sur les modèles proposés par ZDS pour faciliter la caractérisation des déchets et la transmission des données
- Développer l'application "RIEM OBS" (Hébergé chez OBSenMER) pour faciliter la saisie numérique des données sur le terrain. 595 observations macrodéchets flottants, échoués ou abandonnés, saisies sur l'application.
- Développer un module pédagogique à destination des jeunes.
- Développer le ramassage des macrodéchets flottants par les plaisanciers
- Développer des outils de communication (Kakemono, pavillon pour plaisancier, vidéos, tutoriels)
- Mettre en œuvre et promouvoir l'économie circulaire auprès des utilisateurs des plateformes concernant les déchets collectés lors des opérations de nettoyage

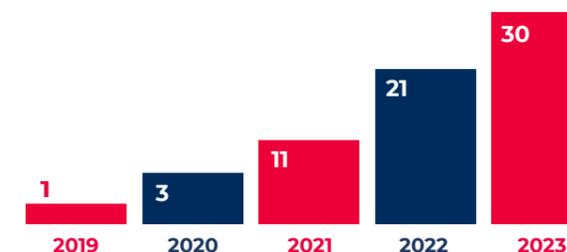
Le réseau ZDS

Depuis 2019, le réseau ZDS rassemble et fédère **30** structures sur l'ensemble de la région Bretagne. La région se classe au quatrième rang en termes de nombre de structures inscrites.

Associations, acteurs publics, établissements scolaires, organismes socioprofessionnels, ce réseau regroupe une grande diversité de structures car chacun détient une partie de la solution. La collaboration entre tous ces acteurs est nécessaire pour lutter contre les déchets sauvages.

Depuis 2020, il y a une progression linéaire du nombre de structures inscrites dans la région, avec 8 à 10 organisations qui rejoignent chaque année le réseau Zéro Déchet Sauvage.

Figure 131 - Evolution du nombre de structures inscrites sur le réseau ZDS en Bretagne



30
structures

Figure 132 - Nombre de structures inscrites par département



Le réseau ZDS se concentre principalement dans le Finistère (14 structures inscrites) et dans le Morbihan (13). L'Ille-et-Vilaine (2) et les Côtes-d'Armor (1) sont pour l'instant peu représentées.



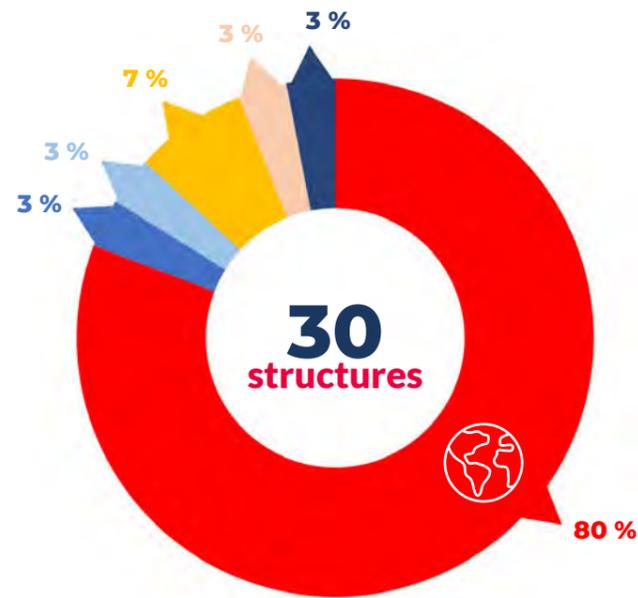


Figure 133 - Types de structures inscrites en Bretagne

- ▶ Association ou fédération
- ▶ Collectivité territoriale
- ▶ Etablissement scolaire
- ▶ Organisation socioprofessionnelle
- ▶ Service de l'Etat
- ▶ Gestionnaire d'aire protégée
- ▶ Eco-artiste

 **24** associations et fédérations

- 9** Associations de protection de l'environnement
- 4** Associations d'éducation à l'environnement et au développement durable
- 1** Associations sportives (hors FFESSM)
- 2** Clubs affiliés FFESSM
- 8** Autres

 **1** collectivité territoriale

 **1** établissement scolaire et d'enseignement supérieur



Photo : © Les Mains dans le sable

Bilan data Bretagne

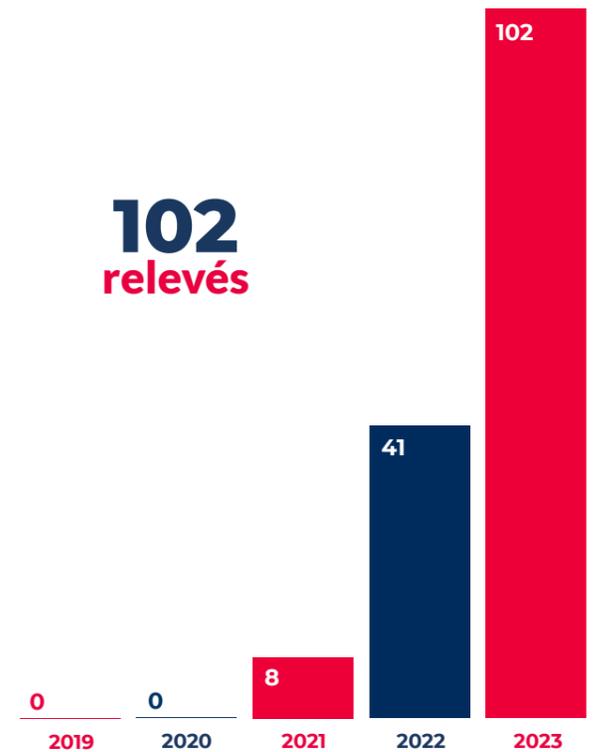
Depuis 2021, **102** relevés issus de ramassages organisés en Bretagne ont été saisis sur ZDS par **14** structures, ayant mobilisés plus de **2 100** personnes.

Le nombre de ramassages est en progression chaque année avec 8 relevés effectués en 2021, 33 en 2022 et 61 en 2023. De nombreux acteurs sont très actifs et se mobilisent fortement, en réalisant fréquemment des ramassages :

- Association Ar Viltansoù (23 ramassages)
- Institut Universitaire Européen de la Mer (16)
- Les Mains Dans Le Sable (11)
- Collectif Grek Nature et Patrimoine (8)
- Watch The Sea (8)
- Wings of the Ocean (8)
- La Renverse (6)
- BioDiversTissons (5)

 **102** ramassages
 **2 137** participants
 **23 m³ - 4.2 tonnes** de déchets ramassés

Figure 134 - Evolution du nombre de ramassages réalisés par le réseau ZDS en Bretagne



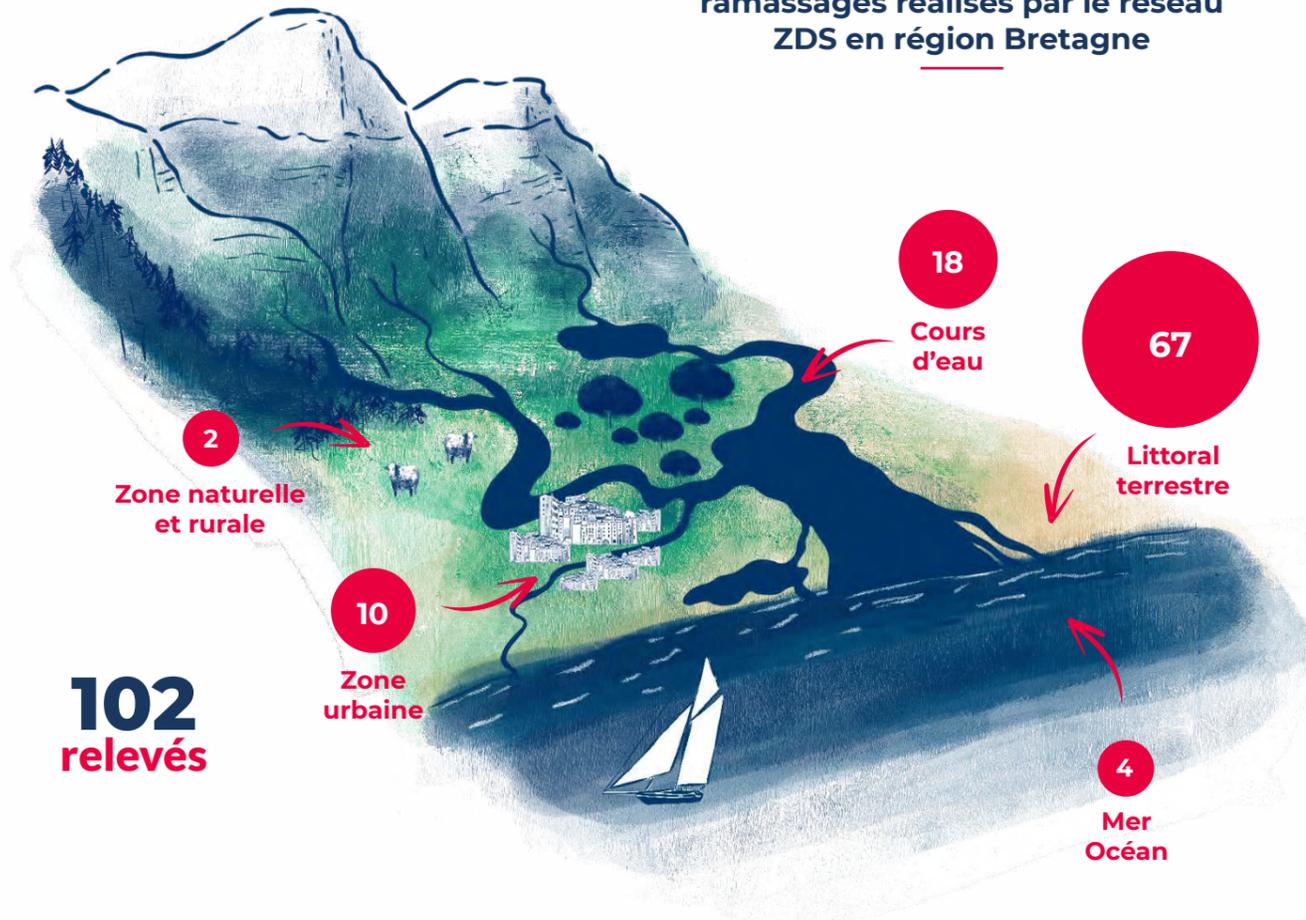
Tout comme la répartition géographique des structures du réseau ZDS, les ramassages organisés se concentrent essentiellement dans le Finistère (65 opérations) et dans le Morbihan (34 opérations). Seulement 3 ramassages ont été organisés dans les deux autres départements de la région.

Figure 135 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en région Bretagne

65 Finistère
34 Morbihan
2 Ille-et-Vilaine
1 Côtes-d'Armor



Figure 136 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en région Bretagne



Les deux tiers des actions de nettoyage organisées en Bretagne, soit 67 opérations, ont été réalisées en milieu littoral, essentiellement sur les plages.

18 ramassages ont été effectués en cours d'eau. La plupart ont fait l'objet de caractérisations de niveau 4 réalisées par l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM), accompagné par l'organisation BioDiversTissons et l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Aulne.

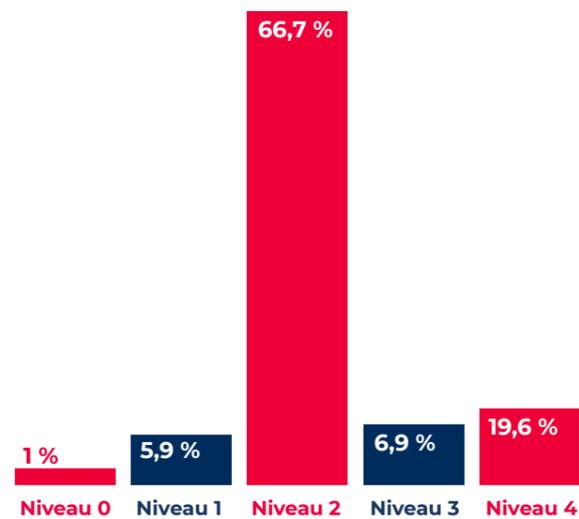
10 opérations ont eu lieu en milieu urbain, essentiellement à Brest, organisées par Wings of the Ocean.

Figure 137 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Bretagne par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les 102 relevés.

Deux tiers des ramassages effectués en Bretagne ont fait l'objet d'une caractérisation des déchets selon le protocole niveau 2. Cette méthode est à la fois facile à mettre en place et motivantes pour les participants car elle fournit tout de même des informations précieuses en volume, poids et nombre de déchets indicateurs.

Le protocole de niveau 4 représente près de 20% des ramassages. Cette méthode, plus précise, permet d'aller plus loin et d'analyser la part de chaque type de déchets ou de chaque secteur économique dans la problématique macrodéchets.



Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 84 relevés soit 19 m³ de déchets.

Comme partout, le matériau le plus retrouvé lors des ramassages en région Bretagne est le plastique, avec près de 60 % du volume total. Cette répartition varie selon le milieu où l'on se trouve :

En milieu urbain, le plastique ne représente que 38 % du volume total. Le métal, le verre et le papier/carton sont également retrouvés en quantité importante, de 19 % à 12 % du total

En cours d'eau, le plastique est très majoritaire, avec 82 % du volume, suivi du bois (7 %). Tous les autres matériaux ne représentent pas plus de 3 % des déchets.

Sur le littoral, le plastique reste fortement majoritaire, avec presque 57 % des volumes ramassés. Les déchets en bois sont également nombreux et représentent près de 19 % de ce volume, suivi du métal à 9 %.

Figure 138 - Part des matériaux (en volume) tous milieux confondus

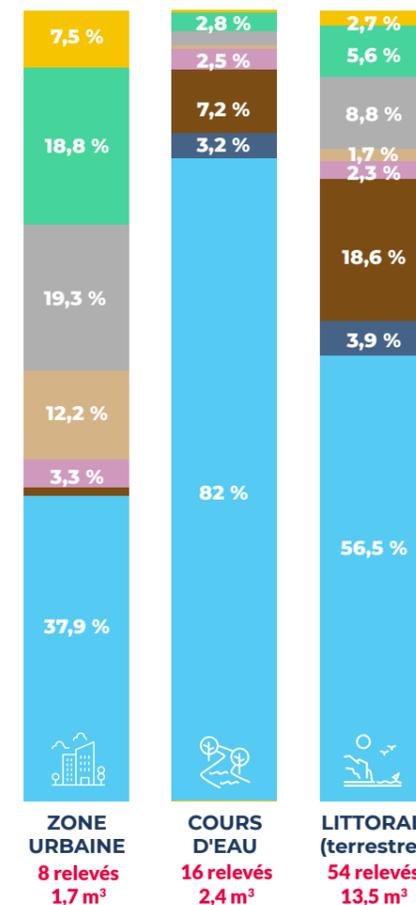
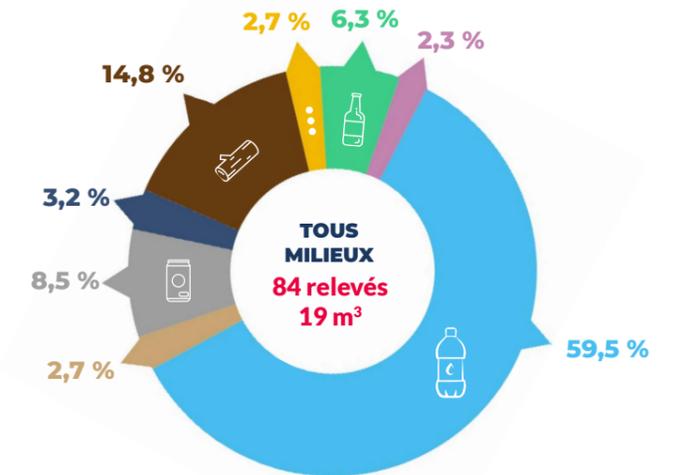
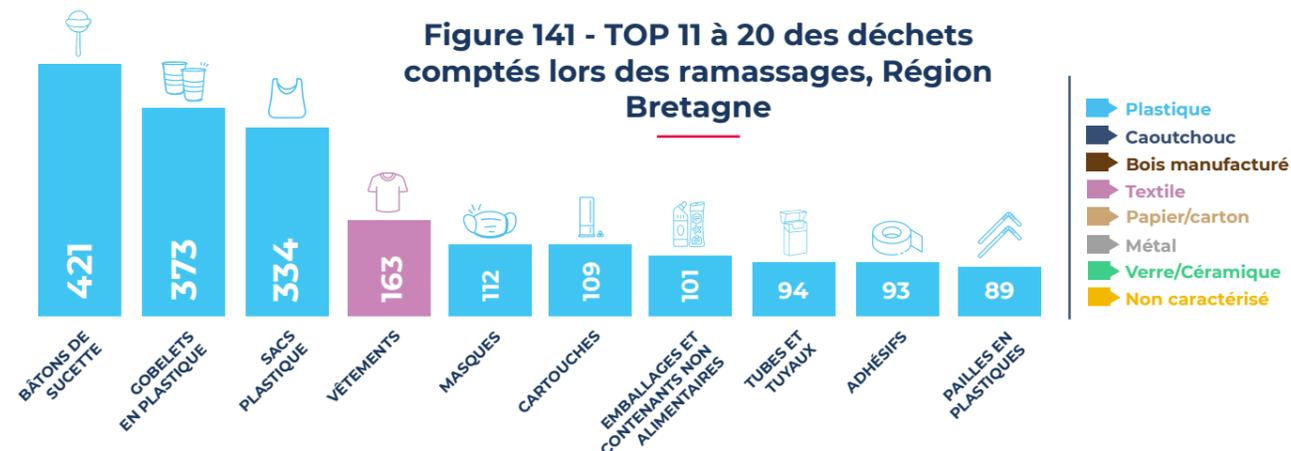
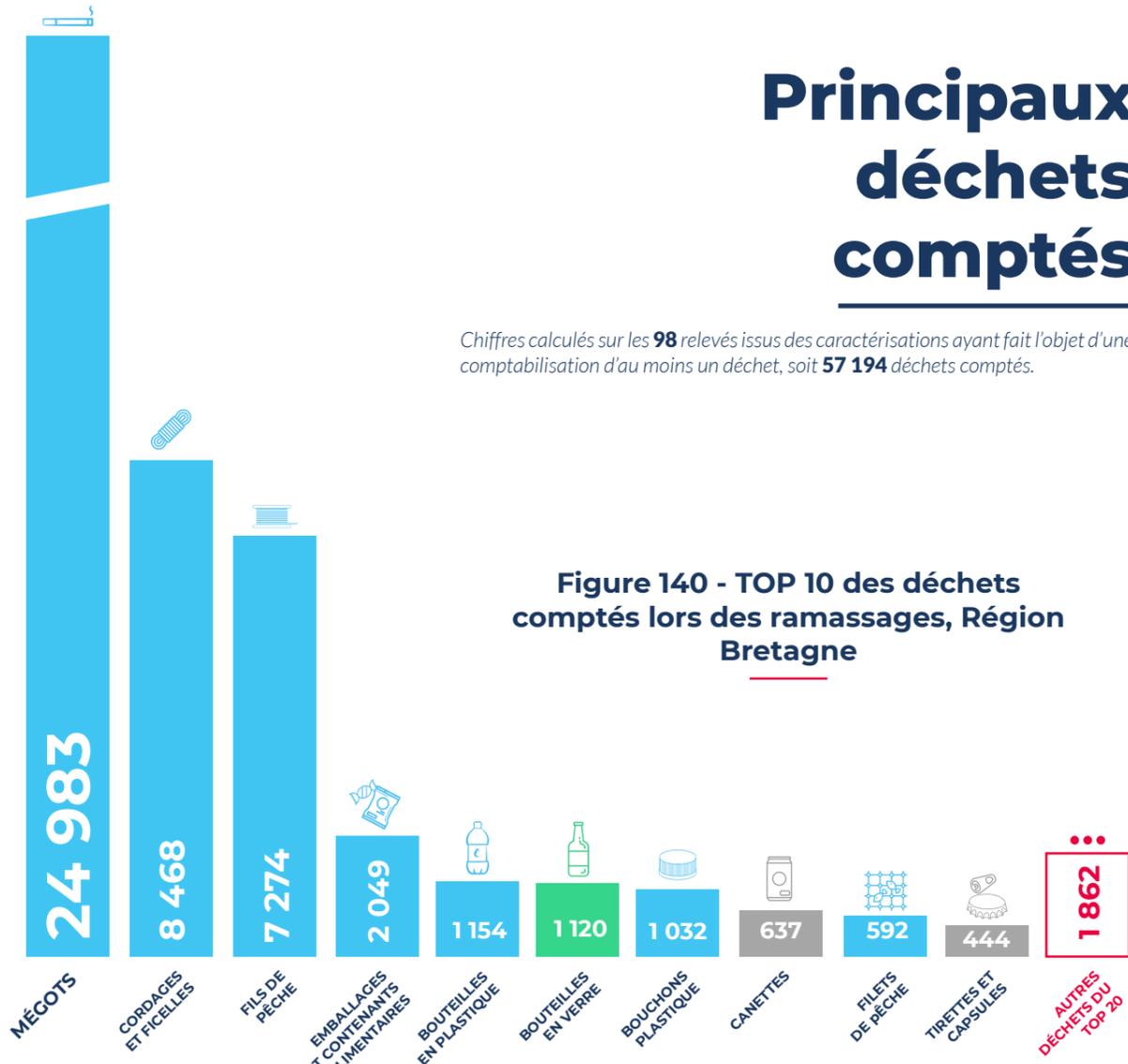


Figure 139 - Part des matériaux (en volume) selon le type de milieu

- Plastique
- Caoutchouc
- Bois manufacturé
- Textile
- Papier/carton
- Métal
- Verre/Céramique
- Non caractérisé

Principaux déchets comptés

Chiffres calculés sur les 98 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 57 194 déchets comptés.



Les mégots sont les déchets les plus comptés en Bretagne, avec presque 25 000 cigarettes comptées sur 59 opérations. Parmi ce top 20 se trouvent également 3 types de déchets issus des activités de pêche (cordages et ficelles, fils de pêche, filets de pêche), pour un total de 16 334 items. Ces chiffres soulignent l'importance de travailler avec les professionnels de la pêche pour limiter les impacts de ce secteur sur la pollution liée aux macrodéchets. Pour compléter le top 10, on retrouve par ailleurs de grandes quantités des déchets de boissons et autres emballages alimentaires (6436 items).

Notons également la présence, parmi ce top 20, de plusieurs déchets en plastique à usage unique interdits par la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) : gobelets, sacs et pailles. Ces objets ont tendance à diminuer depuis l'instauration de la loi mais ils sont encore retrouvés dans les milieux naturels. Ces constats soulignent une fois de plus la nécessité de renforcer l'application de cette loi.

Typologie des déchets

Ces chiffres sont calculés à partir de 20 relevés niveau 4 saisis, soit 9 053 déchets ramassés. Il s'agit de 12 relevés sur les berges de cours d'eau, 3 relevés de ports, 4 de plages et 1 relevé en zone urbaine.

La majorité des relevés pris en compte pour cette analyse ont été effectués en cours d'eau. Il est donc logique de retrouver des chiffres plutôt représentatifs de ce milieu avec une majorité d'objets identifiables et moins de fragments, respectivement 68 % et 32 %.

Une part importante des fragments ramassés sont en plastique ; 61 % de fragments de plastique souple ou dur et 26 % de polystyrène ; suivi des fragments de céramique (4 %), de papier (3,9 %) et de verre (3,4 %).

Les principaux déchets identifiés sont les emballages alimentaires (29 %) et les mégots (25 %). On note également la présence significative d'objets liés à la pêche ; filets (6 %) et cordages (4 %) ; mais aussi de bouchons de bouteille (5 %).

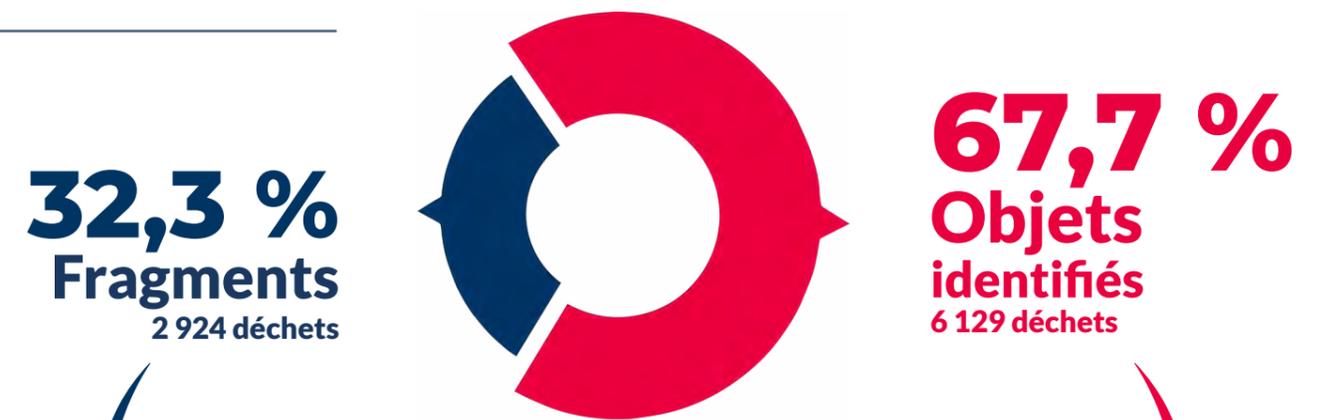


Figure 142 - Part (en nombre) des fragments vs objets identifiables ramassés

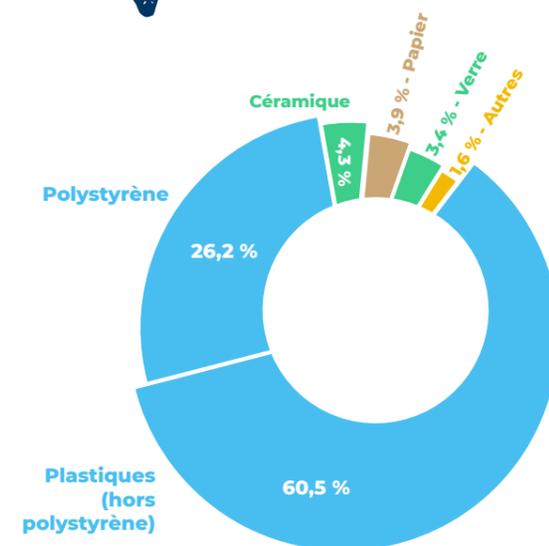


Figure 143 - Part (en nombre) des fragments ramassés

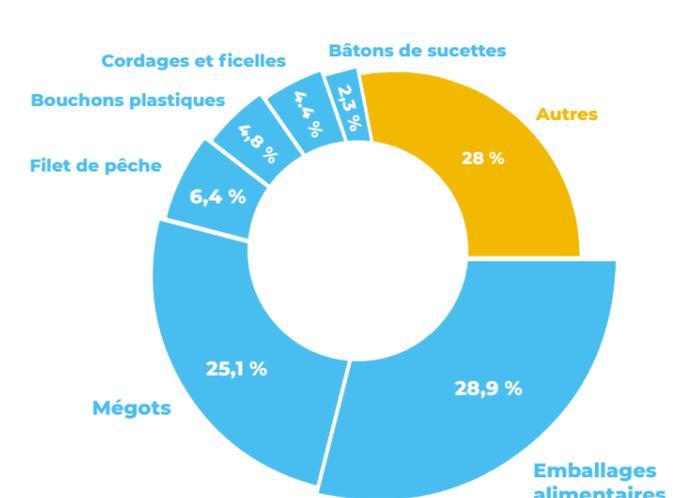


Figure 144 - Part (en nombre) des objets identifiables ramassés

Plastique Caoutchouc Bois manufacturé Textile Papier/carton Métal Verre/Céramique Non caractérisé

Ces chiffres sont calculés à partir de 20 relevés niveau 4 saisis, soit 9053 déchets ramassés.

Secteurs économiques identifiés

Figure 145 - Part (en nombre) des fragments vs objets identifiables ramassés

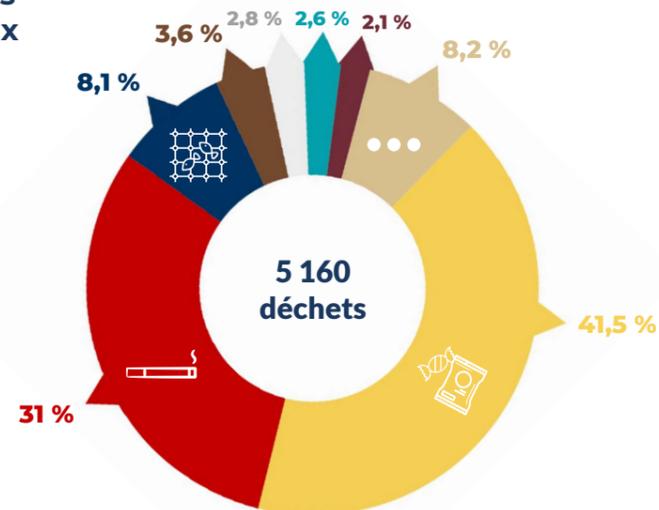
43 %
de déchets dont le secteur ne peut être déterminé (fragments non identifiés...)



57 %
de déchets dont le secteur est identifiable

Figure 146 - Secteurs économiques identifiés en Bretagne tous milieux confondus

- Tabac
- Alimentation
- Pêche
- Graphique, papeterie, et fournitures de bureau
- Plasturgie
- Vaisselle à usage unique
- Emballage industriel et colis
- Autres secteurs



Deux secteurs économiques prédominent parmi les déchets ramassés en Bretagne et représentent près de 72 % des objets retrouvés : l'alimentation et le tabac, respectivement 42 % et 31 % des déchets identifiés. Comme partout, il est nécessaire de prioriser les efforts de réduction à la source et de sensibilisation sur ces deux secteurs. Les déchets du secteur de la pêche représentent quant à eux plus de 8 % des déchets. A noter que les ramassages pris en compte ont été pour la plupart réalisés en cours d'eau, cette part de déchets liés à la pêche serait en réalité bien supérieure sur le littoral breton et confirme, encore une fois, l'importance de mettre en place des mesures de réduction en concertation avec les professionnels de la pêche.

BILAN PAR TERRITOIRE *Normandie*

Le copilote en Normandie

URCPIE Normandie



URCPIE
NORMANDIE

L'Union Régionale des CPIE (URCPIE) en Normandie forme un réseau de quatre CPIE agissant sur leurs territoires avec détermination pour sensibiliser et mobiliser les individus ainsi que les organisations (collectivités, associations, entreprises...), à prendre en compte les enjeux environnementaux dans leurs prises de décision, projets et comportements. L'objectif affiché est la facilitation de l'action commune en faveur de la transition écologique et d'un développement durable.

Deux programmes pour une gestion respectueuse des milieux côtiers

Deux programmes phares, Rivage Propre et Plages vivantes, portés respectivement par le CPIE Vallée de l'Orne et le CPIE du Cotentin, promeuvent également auprès des collectivités et autres acteurs une gestion respectueuse des milieux côtiers. Ils encouragent une gestion raisonnée des plages et sensibilisent les publics à l'importance de la laisse de mer ainsi qu'au développement de comportements écocitoyens.

Ces actions se matérialisent entre autres par l'organisation de chantiers de nettoyage associant récolte de déchets et découverte du milieu. Par ailleurs, les CPIE participent aux suivis scientifiques de sites littoraux dans le cadre du programme OSPAR-DCSMM.

Zéro Déchets Sauvage, une réponse concrète pour mieux appréhender les initiatives locales

Zéro Déchet Sauvage constitue une réponse concrète pour mieux appréhender les initiatives locales, y compris les actions bénévoles et répondre au besoin d'harmonisation des méthodes de caractérisation des déchets collectés. C'est tout naturellement que l'URCPIE a souhaité pouvoir déployer l'outil en région en devenant copilote référent du réseau en Normandie.

Avec Zéro Déchet Sauvage, l'URCPIE Normandie joue également un rôle actif dans la volonté affichée par l'AESN et la DREAL de mettre en réseau les acteurs de la collecte des déchets abandonnés diffus.

Dans cette optique, l'animation d'un atelier d'échanges régional « Déchets littoraux et biodiversité de la laisse de mer » a été confié à l'URCPIE, depuis 2021. Il offre un lieu d'échange, de partage et de coordination entre les divers acteurs engagés dans la réduction des déchets sauvages littoraux à l'échelle régionale, réunissant aussi bien les acteurs institutionnels que les structures de terrain.

Pour en savoir plus sur nos autres actions : <https://www.urcpiie-normandie.com/>

Le réseau ZDS

Depuis 2020, le réseau ZDS rassemble et fédère **10** structures sur l'ensemble de la région Normandie.

Associations, collectivités territoriales et gestionnaires d'espaces naturels, ce réseau occitan regroupe une grande diversité de structures car chacun détient une partie de la solution. La collaboration entre tous ces acteurs est nécessaire pour lutter contre les déchets sauvages.

10
structures

Figure 147 - Evolution du nombre de structures inscrites sur ZDS en Normandie

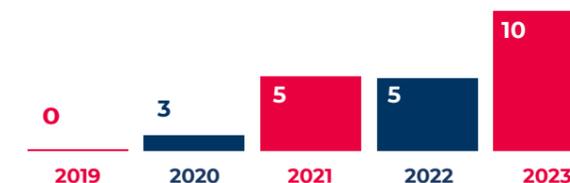


Figure 148 - Nombre de structures inscrites par département



Les 10 structures normandes sont principalement concentrées dans le Calvados et la Seine Maritime. Une seule structure est présente dans le département de la Manche. Les départements de l'Orne et de l'Eure ne sont pour l'instant pas représentés au sein du réseau Zéro Déchet Sauvage.



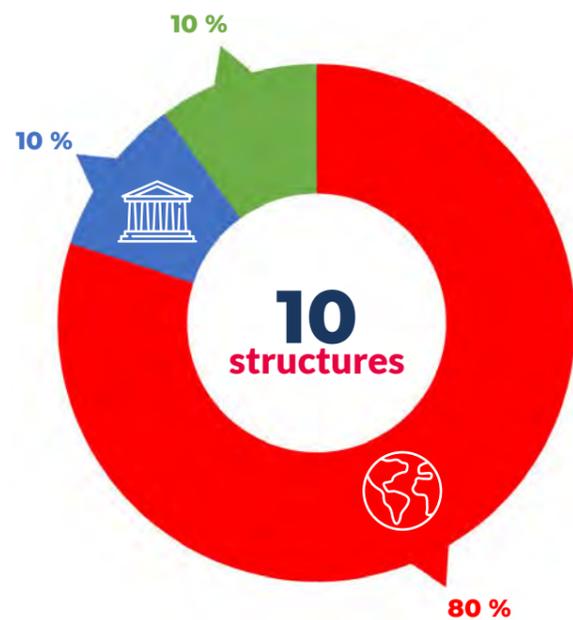


Figure 149 - Types de structures inscrites en Normandie



8 associations et fédérations

4 Associations de protection de l'environnement
3 Associations d'éducation à l'environnement et au développement durable
1 Autres

1 collectivités territoriales

1 gestionnaire d'aire protégée

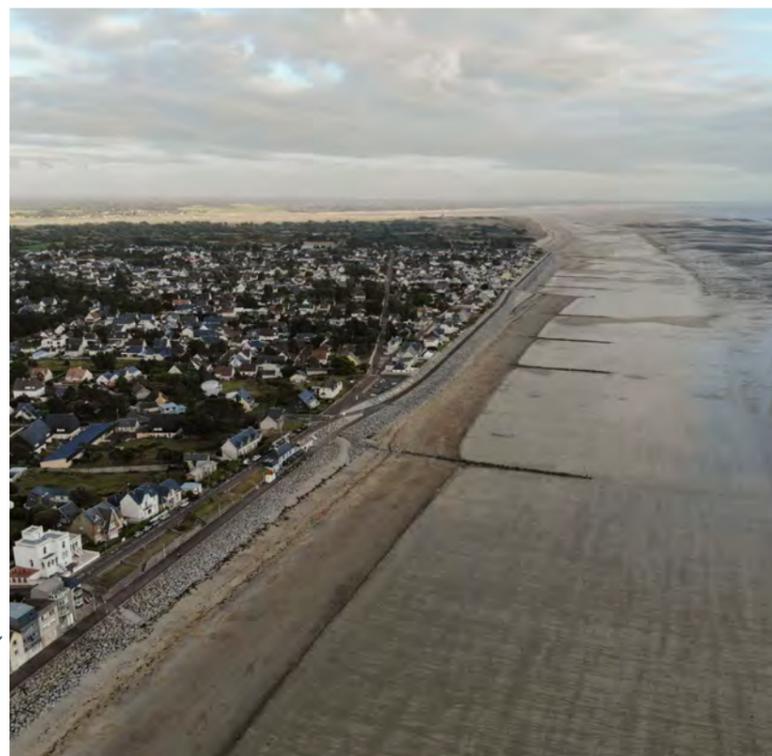


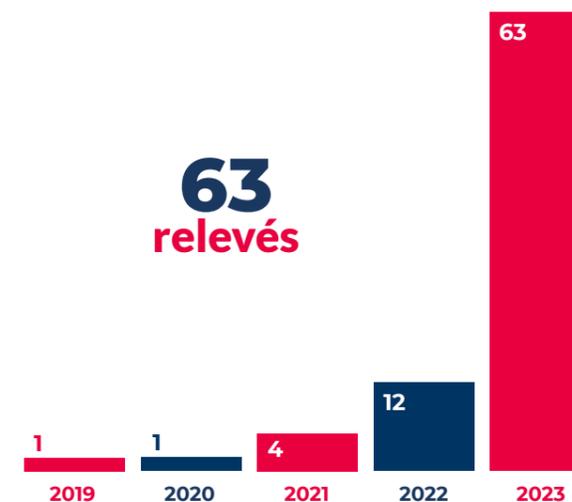
Photo : © Quentin Courtier

Bilan data Normandie

Depuis 2019, **63** relevés issus de ramassages organisés en Normandie ont été saisis sur ZDS par 8 structures sur l'ensemble du territoire de la région, ayant mobilisés près de **800** personnes. 51 ramassages ont été réalisés sur la seule année 2023.



Figure 150 - Evolution du nombre de ramassages réalisés par le réseau ZDS en Normandie



La majorité des ramassages normands, soit 43 opérations, ont été organisés en Seine-Maritime à Dieppe, Fécamp et Le Havre par les associations Wings of the Ocean, dans le cadre de sa mission itinérante sur le Scylla, et ESTRAN Cité de la Mer.

14 opérations ont eu lieu dans le Calvados à Caen et sur l'ensemble du littoral du département, grâce notamment aux associations Côte Fleurie Propre et Côte de Grâce Propre. Dans la Manche, 6 opérations ont été réalisées, la plupart à Granville, organisée par Wings of the Ocean, toujours dans le cadre de sa mission sur le Scylla.

Figure 151 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Normandie

43 Seine Maritime
14 Calvados
6 Manche

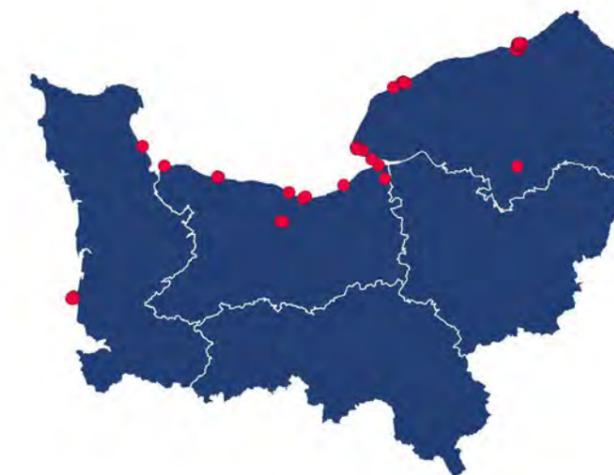


Figure 152 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en région Normandie

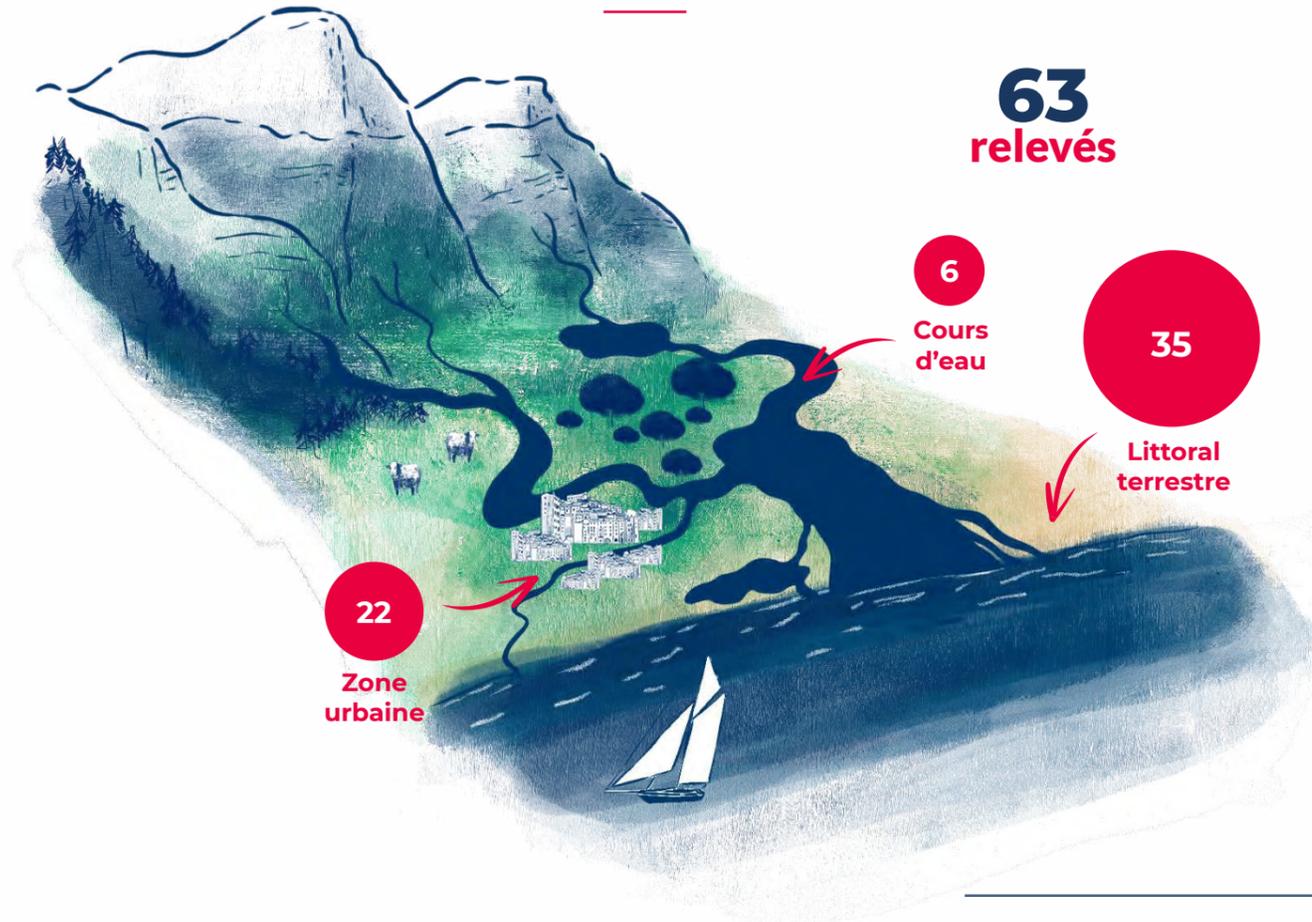
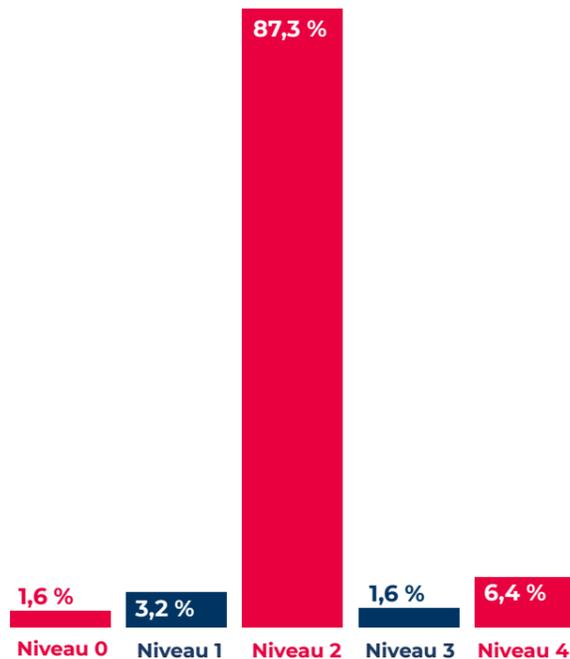


Figure 153 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Normandie par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les 63 relevés



Le littoral, et notamment les plages, reste le milieu privilégié par les structures du réseau pour organiser leurs ramassages avec 35 opérations organisées. Les zones urbaines font l'objet de 22 actions de nettoyage, principalement à Dieppe et Fécamp. 6 opérations ont eu lieu dans les cours d'eau, notamment sur le canal de Caen à la mer.

Le protocole de niveau 2 est celui privilégié par les acteurs normands sur près de 9 ramassages sur 10. C'est une méthode, à la fois facile à mettre en place et motivante pour les participants car elle fournit tout de même des informations précieuses en volume, poids et nombre de déchets indicateurs.

Quelques caractérisations de niveau 4, soit 6 % des relevés, ont été organisées, notamment par l'association Côte Fleurie Propre. Cette méthode permet de récolter des données très précises et d'analyser la part de chaque type de déchets ou de chaque secteur économique sur la problématique au niveau local.

Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 41 relevés soit 16 m³ de déchets.

Les déchets plastique constituent près des trois quarts du volume total des déchets ramassés en Normandie depuis 2019. Ce chiffre est l'un des plus élevés parmi l'ensemble des régions françaises.

Le papier/carton est le 2ème matériau le plus recolté avec 6,8 %, du fait des nombreux ramassages qui ont eu lieu en zone urbaine, milieu où il représente un tiers des volumes ramassés.

Le bois est également présent en quantité importante (6 % du volume total), surtout sur les ramassages organisés sur les plages.

La Normandie se distingue des autres régions avec des parts de déchets en verre et en métal relativement faibles, respectivement 3 % et 2 % du volume total.

Notons également des quantités importantes de textile ramassés dans les cours d'eau de la région (près de 11 %)

Figure 154 - Part des matériaux (en volume), tous milieux confondus

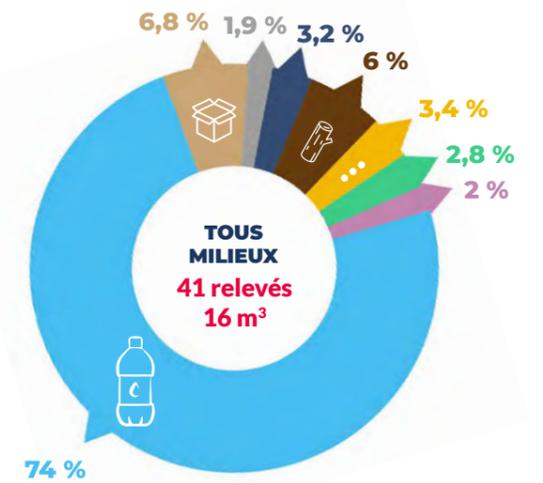
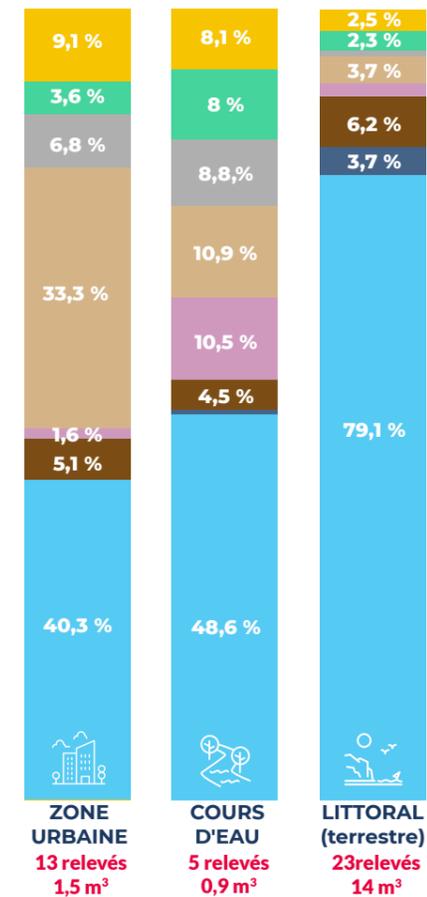


Figure 155 - Part des matériaux (en volume) selon le type de lieu

- Plastique
- Caoutchouc
- Bois manufacturé
- Textile
- Papier/carton
- Métal
- Verre/Céramique
- Non caractérisé



Principaux déchets comptés

Chiffres calculés sur les 60 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 62 573 déchets comptés.

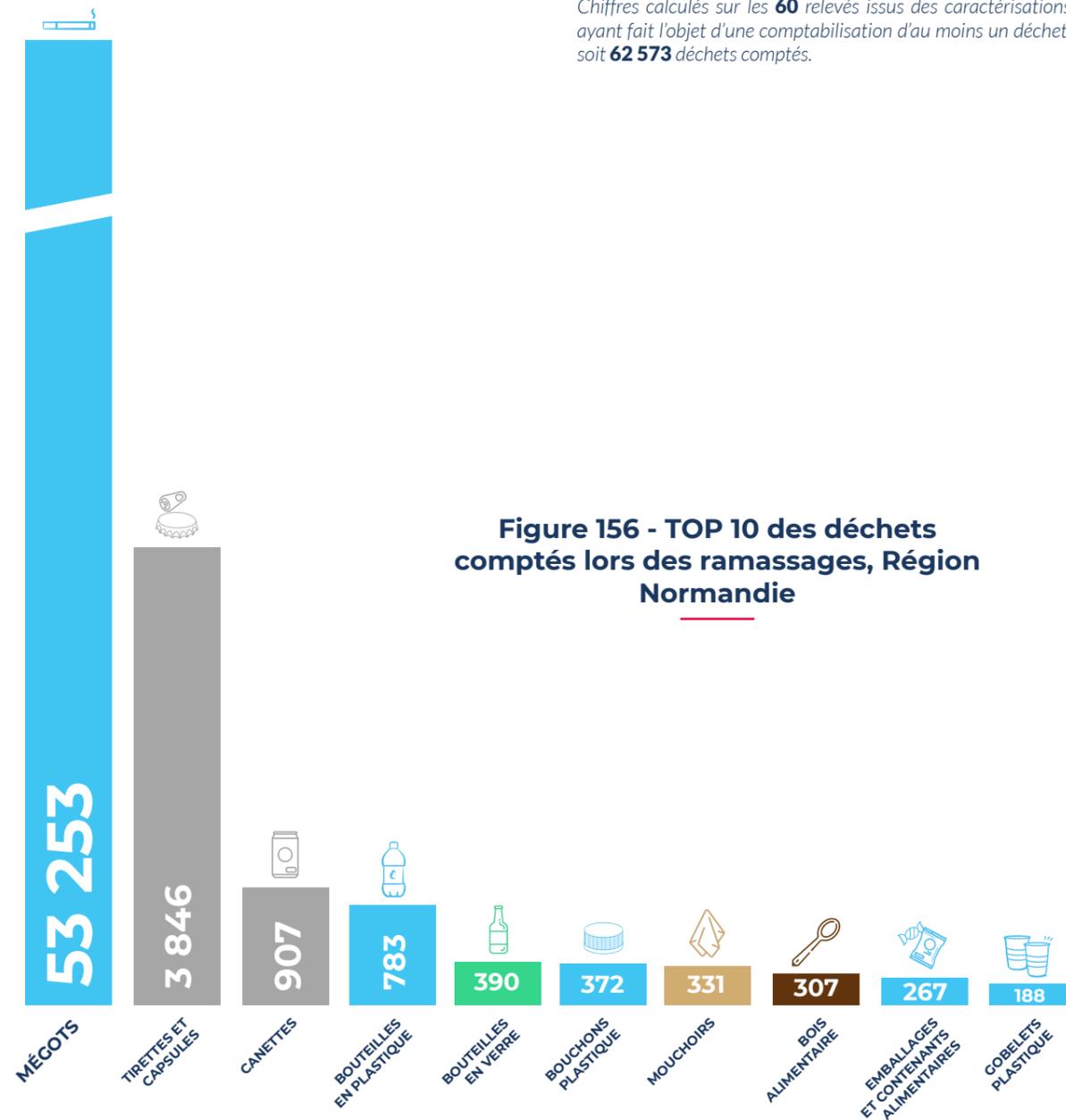


Figure 156 - TOP 10 des déchets comptés lors des ramassages, Région Normandie

Les mégots, comme toujours, restent le déchet le plus compté. Ils représentent 85 % de l'ensemble des déchets comptabilisés lors des ramassages en Normandie. Les déchets de boisson (tirettes, capsules, canettes, bouteilles en plastique et en verre, bouchons) suivent dans ce classement et sont retrouvés sur la quasi-totalité des opérations. Le protocole de niveau 2 étant utilisé sur près de 90 % des ramassages en Normandie, les déchets suivants sur la liste ne sont pas systématiquement comptés et ne concernent ici que quelques opérations.

BILAN PAR TERRITOIRE

Corse



Créée en 2016 à l'initiative de deux jeunes étudiants corses, l'association Mare Vivu est basée au cœur du petit village capcorsin de Pinu. Spécialisée dans la lutte contre la pollution plastique en Méditerranée, engagée pour la promotion du zéro déchet, la sensibilisation aux enjeux énergie-climat et la préservation de la biodiversité marine, elle mobilise toute une jeunesse désireuse d'apporter des solutions face aux enjeux environnementaux majeurs en Méditerranée.

Sa vocation est de constituer un laboratoire d'idées et une plateforme d'expérimentation au service de la jeunesse.

"Notre ambition est de former une génération de jeunes experts en projets environnementaux, conscients des enjeux et armés pour y faire face."

La mission CorSeaCare : une initiative exemplaire

Mare Vivu organise chaque année une mission scientifique et environnementale autour de la Corse en trimaran : la Mission CorSeaCare. Véritable figure de proue de l'association Mare Vivu, la mission CorSeaCare est l'instrument opérationnel de cette plateforme écocitoyenne en mouvement. Son objectif, constituer un pôle d'excellence en sciences participatives et environnementales en Corse, et faire rayonner ce savoir-faire outre-mer à travers des projets internationaux.

Le programme Riparu : pour transformer les données en plan de prévention intégrés

Depuis 2024, Mare Vivu développe aussi le programme RIPARU, (Recherche Intégrée pour la Prévention en Amont des pollutions aux Résidus plastiques) qui associe démarche scientifique, concertation des acteurs et mobilisation de la société, afin d'élaborer sur 3 ans une stratégie intégrée de prévention des pollutions plastiques sur un premier territoire pilote de l'île, le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate.

Co-animateur de Zéro Déchet Sauvage en Corse, Mare Vivu a adopté 8 spots sur lesquels elle conduit des ramassages réguliers afin d'en surveiller l'état et de pouvoir mettre en place des actions de prévention ciblées. Toutes les données de ses programmes CorSeaCare et RIPARU sont centralisées et mises à disposition sur Zéro Déchet Sauvage.

Pour en savoir plus sur nos actions : <https://www.mare-vivu.org>

Le réseau ZDS

Depuis 2020, le réseau ZDS rassemble et fédère 7 structures sur l'ensemble de la Corse. Ce réseau est encore très largement composé d'associations (5 structures) et se concentre pour l'instant essentiellement dans le nord de l'île.

7
structures

Figure 157 - Evolution du nombre de structures inscrites sur ZDS en Corse

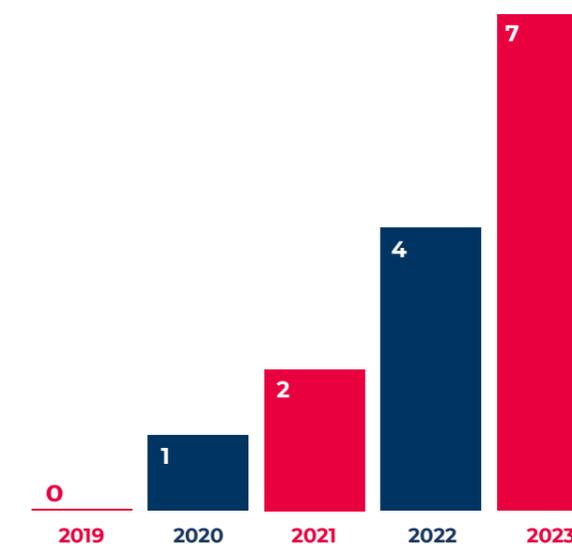
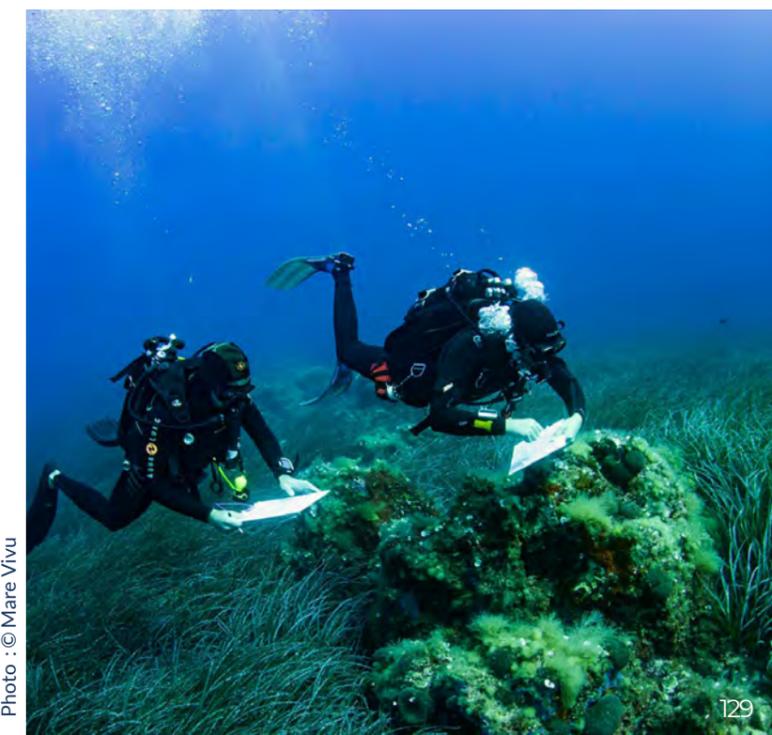


Figure 158 - Nombre de structures inscrites par département



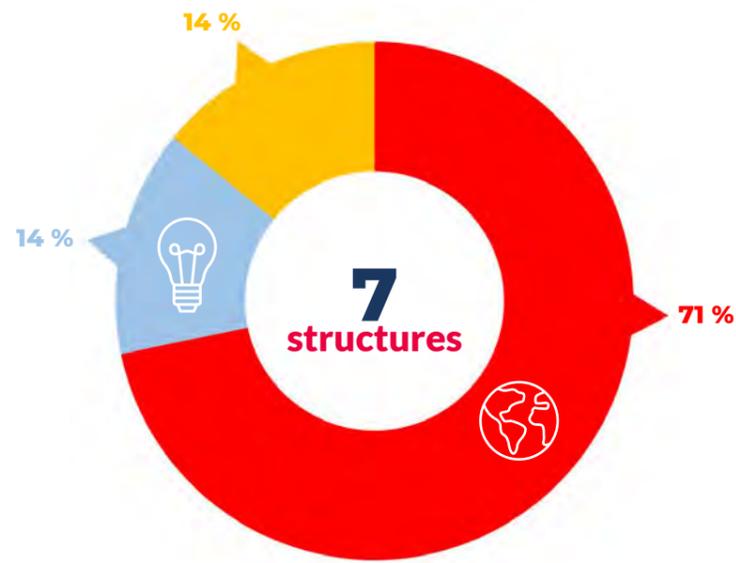


Figure 159 - Types de structures inscrites sur ZDS en Corse

- ▶ Association ou fédération
- ▶ Collectivité territoriale
- ▶ Etablissement scolaire
- ▶ Organisation socioprofessionnelle
- ▶ Service de l'Etat
- ▶ Gestionnaire d'aire protégée
- ▶ Eco-artiste

 **5** associations et fédérations

- 3** Associations de protection de l'environnement
- 1** Associations d'éducation à l'environnement et au développement durable
- 1** Associations sportives (hors FFESSM)

 **1** organisation socio professionnelle

 **1** établissement scolaire et d'enseignement supérieur



Bilan data Corse

Depuis 2020, **62** relevés issus de ramassages organisés en Corse ont été saisis sur ZDS par **6** structures sur l'ensemble du territoire de la région, ayant mobilisés près de **700** personnes.

 **62** ramassages

 **694** participants

 **14 m³ - 0.8 tonnes** de déchets ramassés

Figure 160 - Evolution du nombre de relevés enregistrés par le réseau ZDS en Corse

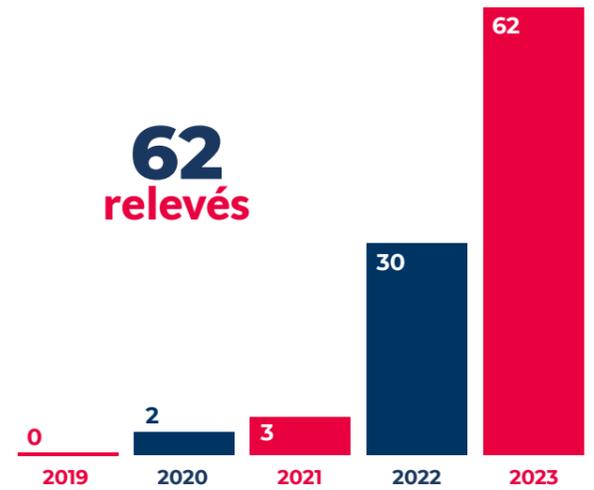


Figure 161 - Répartition des relevés enregistrés par le réseau ZDS en Corse

55 Haute Corse

7 Corse du Sud

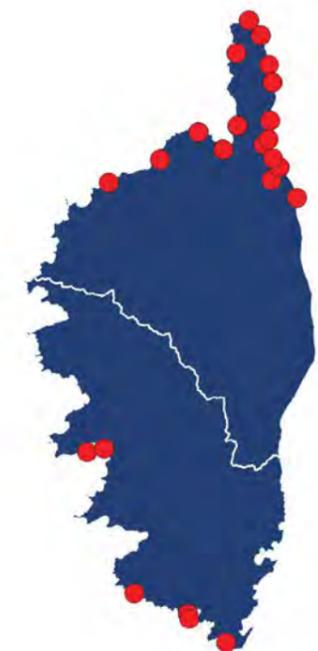
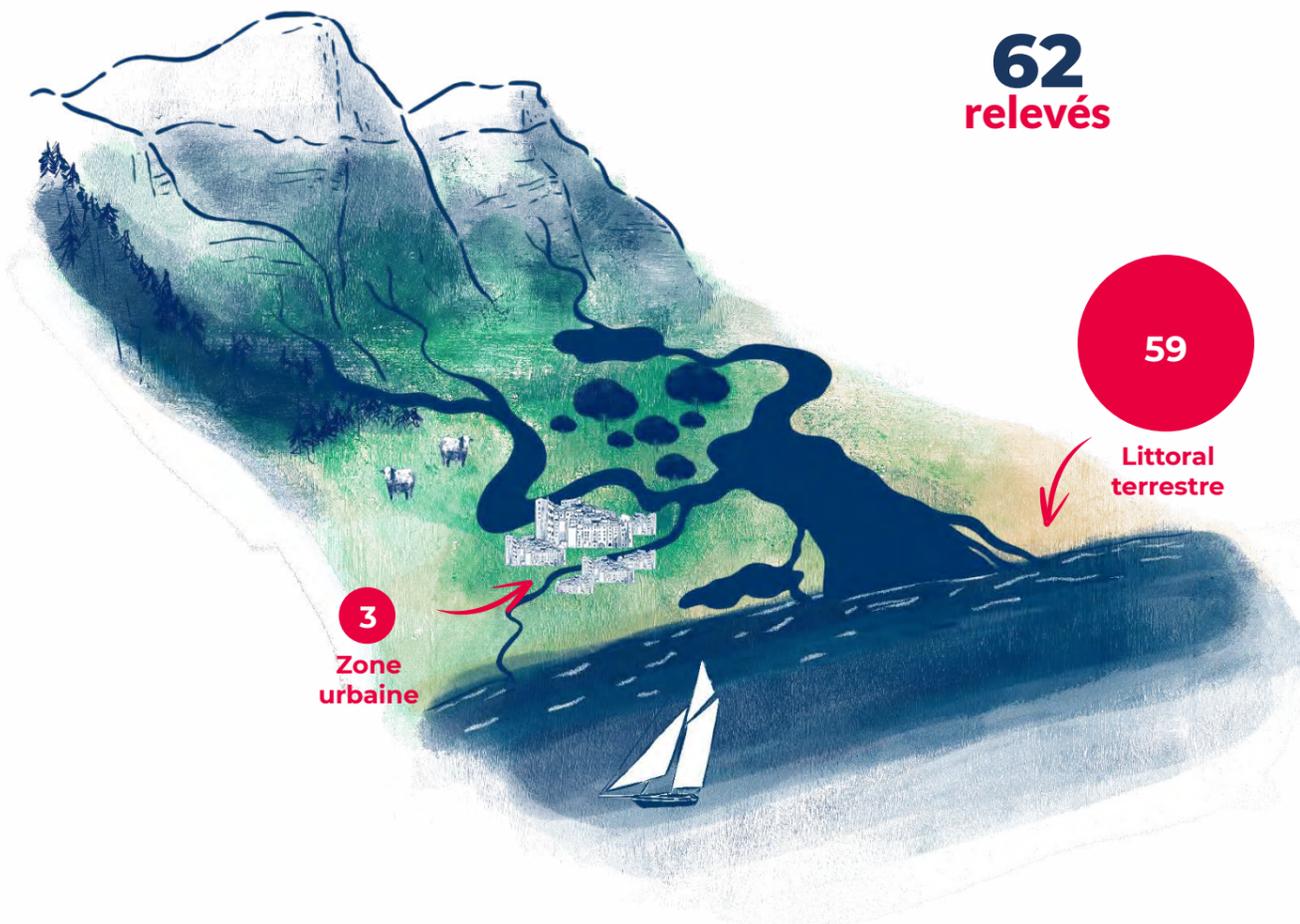


Figure 162 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Corse

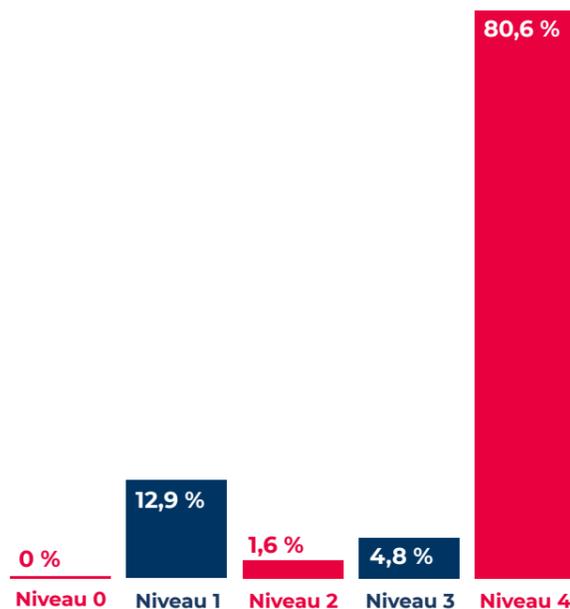


La grande majorité des ramassages ont eu lieu sur le littoral, et surtout sur les plages du nord de la Corse. Quelques opérations ont été réalisées en milieu urbain, à Bastia et Borgo. 48 de ces opérations ont été organisées par l'association Mare Vivu et 7 par le CPIE Bastia U Marinu.

Figure 163 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Corse par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les 62 relevés.

Une grande partie des ramassages réalisés en Corse ont fait l'objet d'une caractérisation de niveau 4, méthode la plus précise qui correspond au protocole européen défini dans le cadre de la DCSMM. C'est en effet la méthode pratiquée par Mare Vivu qui est à l'origine de la majorité des données récoltées sur l'île.



Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 26 relevés soit 10,2 m³ de déchets.

Le plastique représente plus de 81 % du volume de déchets ramassés en Corse (et même plus de 84 % si on ne tient compte que des opérations qui ont lieu sur les plages de l'île). Cette part de plastique est plus importante que dans toutes les autres régions françaises.

Le métal (6 %), la papier/carton (5 %) et le bois (4 %) sont également retrouvés en quantités importantes. Les autres matériaux représentent chacun moins de 2 % du volume total.

Figure 164 - Part des matériaux (en volume), tous milieux confondus

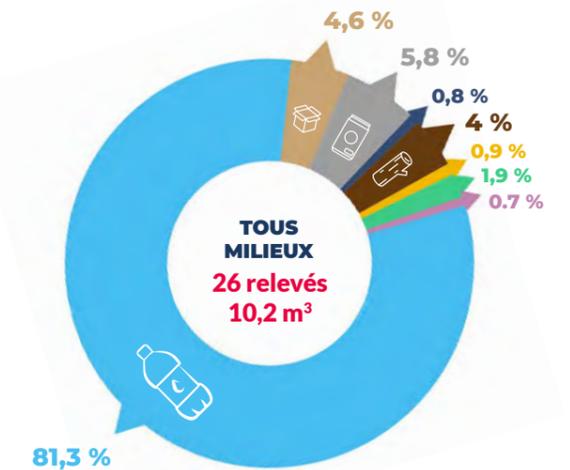
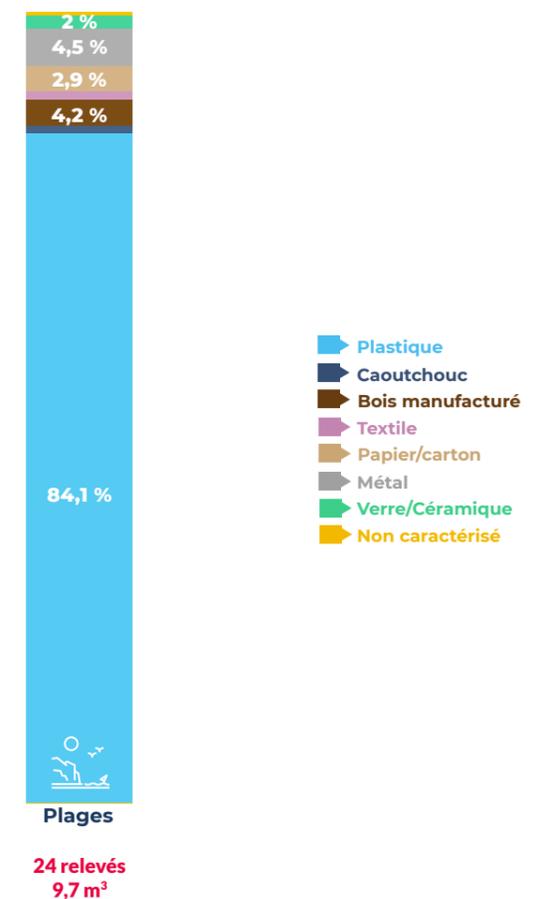
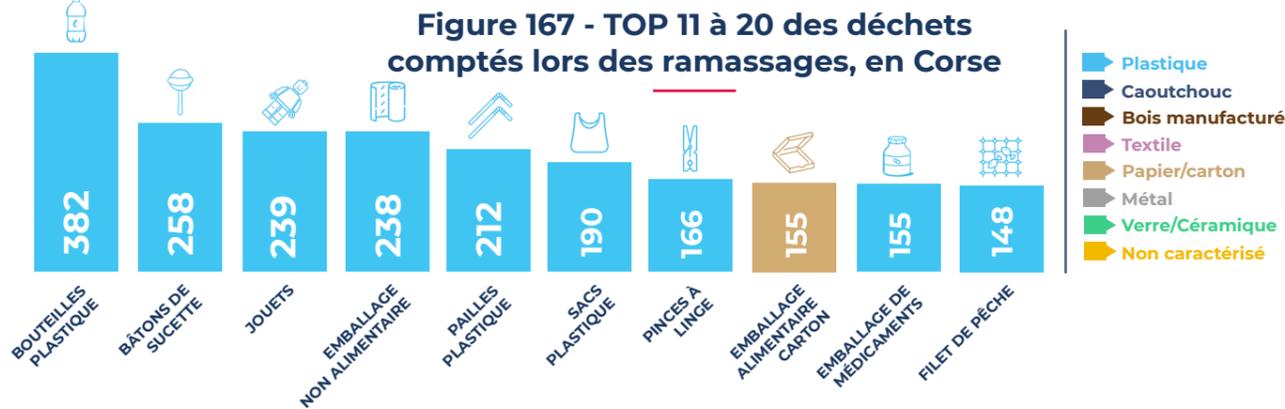
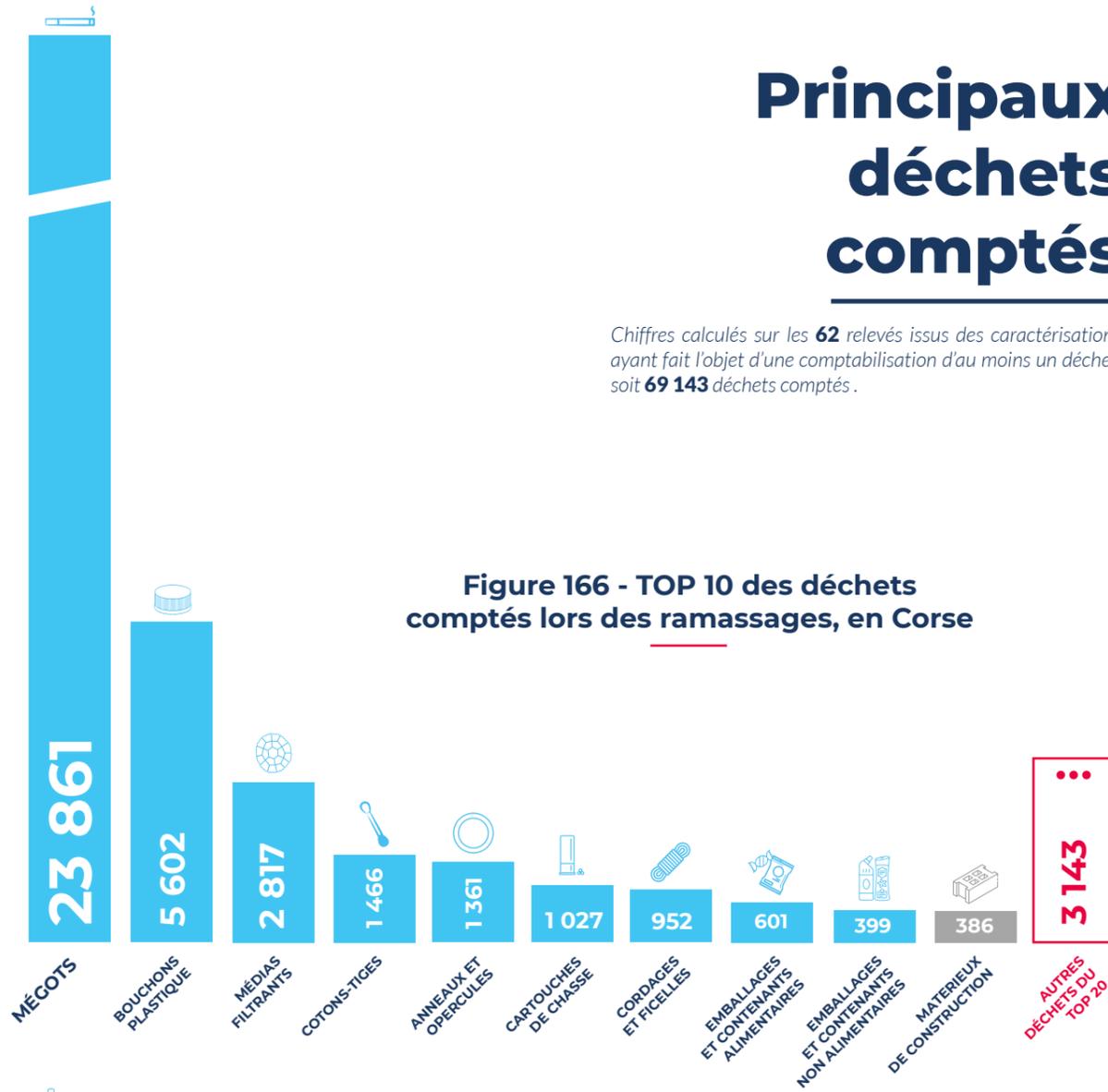


Figure 165 - Part des matériaux (en volume) des déchets ramassés sur les plages



Principaux déchets comptés

Chiffres calculés sur les 62 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 69 143 déchets comptés.



Au-delà des mégots, qui représentent 35 % des déchets comptés, notons le très grand nombre de bouchons, d'anneaux et d'opercules ramassés. En 3ème position dans ce classement, la présence des médias filtrants, issus de dysfonctionnements des systèmes de traitement des eaux notamment lors d'épisodes de pluie, montre que cette problématique reste préoccupante.

Un nombre important de cartouches et bourres de chasse ont également été comptées. Cela souligne la nécessité de la mise en place de mesures adaptées auprès des pratiquants et en lien avec les collectivités et les fédérations de chasse dans le cadre de la nouvelle filière REP Sports et Loisirs.

Notons, encore une fois, que 18 déchets de ce classement sont constitués de plastique et qu'ils sont pour la plupart à usage unique. Plusieurs sont d'ailleurs concernés par des mesures d'interdiction ou de limitation inscrites dans la loi AGEC.

Typologie des déchets

Ces chiffres sont calculés à partir de 50 relevés niveau 4 saisis, soit 42 965 déchets ramassés. L'ensemble de ces ramassages ont été réalisés sur des plages.

La part des fragments par rapport aux déchets identifiables est représentative de la situation des macrodéchets retrouvés sur les plages. En effet, une part importante des déchets présents sur ces plages ont passé du temps dans le milieu marin avant de s'échouer et ont donc été dégradés. 99 % de ces fragments sont en plastique (polystyrène inclus)

Parmi les objets identifiables, les bouchons, anneaux et opercules en plastique représentent 39 % des déchets. Il sera intéressant de voir l'évolution de ce chiffre suite à l'obligation pour les fabricants, depuis juillet 2024, de mettre en place un système pour que les bouchons restent attachés aux bouteilles en plastique. Le cotons-tiges constituent 8 % des déchets identifiés. Si leur nombre a tendance à diminuer avec l'interdiction de leur commercialisation en janvier 2020 dans le cadre de la loi AGEC, ils sont toujours présents sur les plages. Les emballages alimentaires, les mégots et les cartouches et bourres de chasse représentent chacun environ 6 % des déchets présents sur les plages. Ces chiffres permettent d'identifier les déchets les plus présents et, ainsi, d'orienter les mesures prioritaires à mettre en place pour réduire la pollution liée au macrodéchets en Corse.

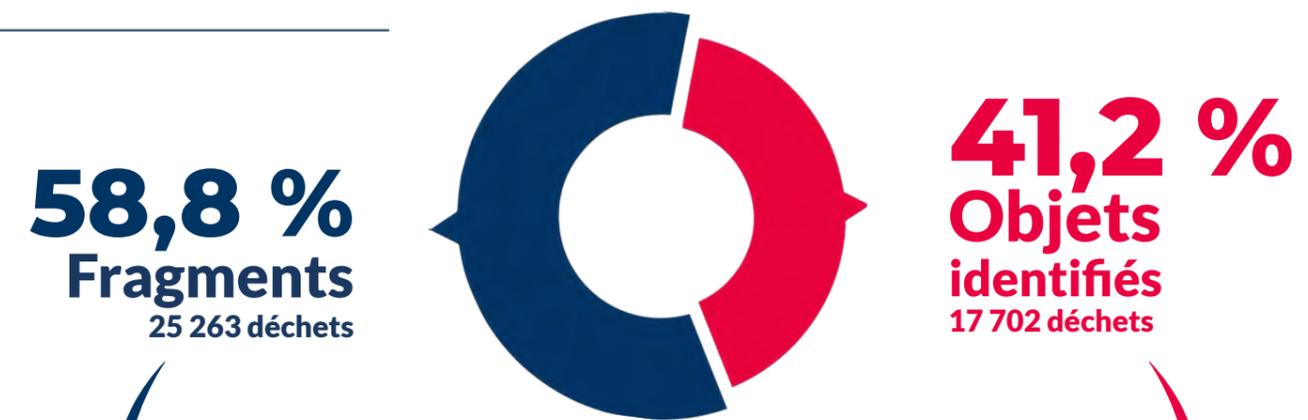


Figure 168 - Part (en nombre) des fragments vs objets identifiables ramassés

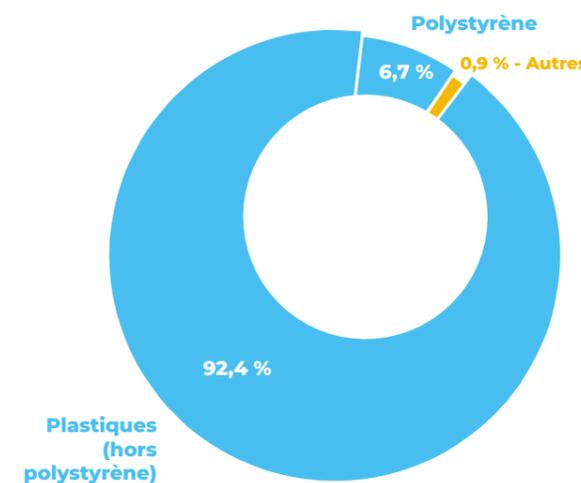


Figure 169 - Part (en nombre) des fragments ramassés

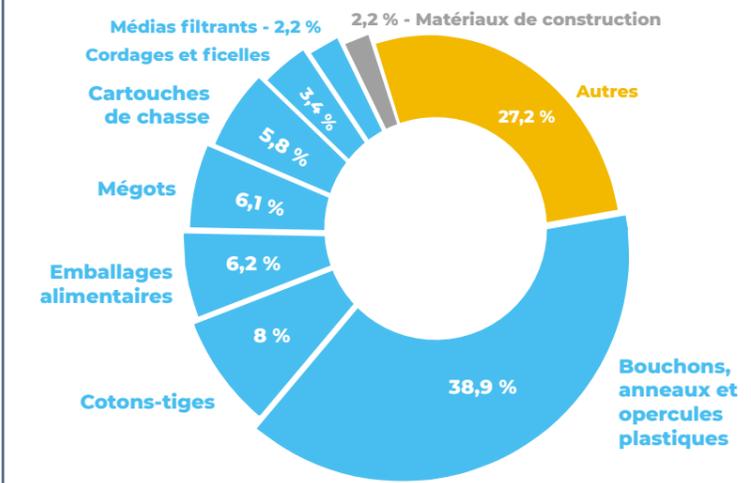


Figure 170 - Part (en nombre) des objets identifiables ramassés

Ces chiffres sont calculés à partir de 50 relevés niveau 4 saisis, soit 42 965 déchets ramassés. L'ensemble de ces ramassages ont été réalisés sur des plages.

Secteurs économiques identifiés

Figure 171 - Secteurs économiques identifiés tous milieux confondus

68,8 %

de déchets dont le secteur ne peut être déterminé (fragments non identifiés...)



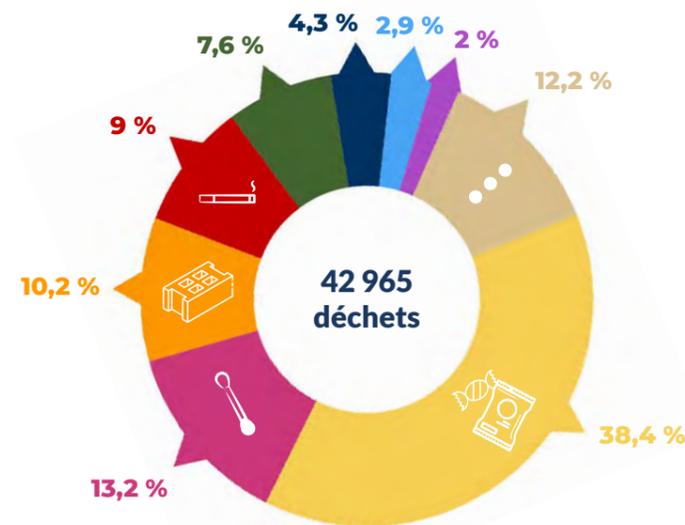
31,2 %

de déchets dont le secteur est identifiable

Seuls les résultats relatifs aux lieux ayant fait l'objet d'au moins 5 ramassages sont présentés ici.

- Tabac
- Alimentation
- Cosmétique, hygiène et soin personnel
- Jeux et jouets
- Pêche
- Bâtiment, travaux et matériaux de construction
- Chasse et armement
- Traitement des eaux
- Autres secteurs

Figure 172 - Secteurs économiques identifiés en Corse tous milieux confondus



Ces chiffres montrent les secteurs économiques les plus impactants dans la problématique macrodéchets sur les plages corses. Le secteur de l'alimentation est la principale source des déchets retrouvés. Les emballages alimentaires, bouchons, bouteilles, et autres déchets alimentaires constituent plus de 38 % des déchets présents sur les plages.

Les déchets provenant des produits cosmétiques, d'hygiène et de soins personnels, tels que les cotons-tiges, les protections hygiéniques ou les lingettes, sont également très présents (13 % des déchets ramassés). Le secteur du bâtiment et des travaux est également impactant avec plus de 10 % des déchets retrouvés. Il s'agit notamment de morceaux de mousse isolante, de tuyaux ou d'autres chutes issues de travaux. Le secteur du tabac représente 9 % des déchets avec principalement des mégots mais aussi de nombreux briquets. Enfin, les secteurs de la chasse et de la pêche sont responsables, respectivement, de 9 % et 8 % des déchets présents.

Ces chiffres mettent en évidence les secteurs les plus impactants et permettent ainsi de prioriser les actions à mettre en place en urgence pour réduire les quantités de macrodéchets sur les plages corses.

BILAN PAR TERRITOIRE

Polynésie



Le réseau ZDS

Depuis 2023, le réseau ZDS rassemble et fédère **6** structures sur l'ensemble de la Polynésie Française. L'ensemble de ces structures sont des acteurs associatifs. 3 sont localisées sur l'île de Tahiti, 2 à Moorea et 1 à Raiatea.

6
structures

Figure 173 - Localisation des structures inscrites



Photo : © Quentin Courtier

Bilan data Polynésie

Depuis 2023, **42** relevés issus de ramassages organisés en Polynésie ont été saisis sur ZDS par 4 structures sur l'ensemble du territoire de la région, ayant mobilisés près de **140** personnes. Tous ces ramassages ont été réalisés pendant l'année 2023 à Tahiti et Moorea dont 35 organisés par le collectif des Bourdons de Moorea et 5 par l'association Oceania.

42
relevés

42 ramassages **137** participants **6 m³ - 409 kilos** de déchets ramassés

Figure 174 - Répartition des relevés enregistrés par le réseau ZDS en Polynésie

40
Moorea
2
Tahiti

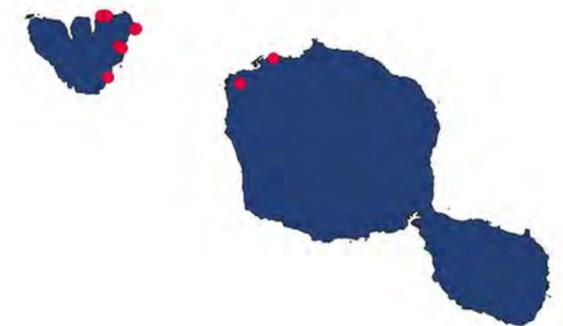
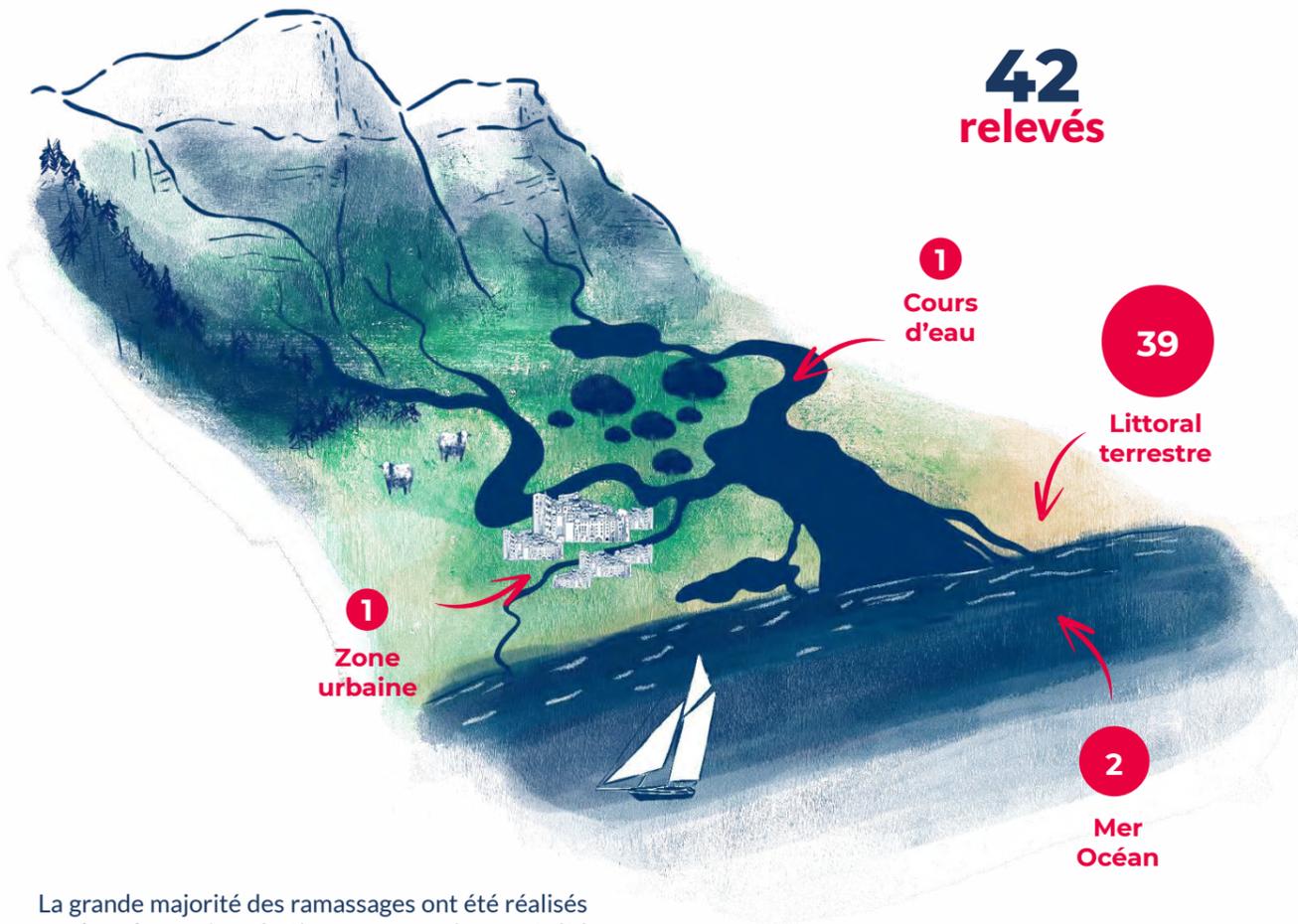


Figure 175 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Polynésie

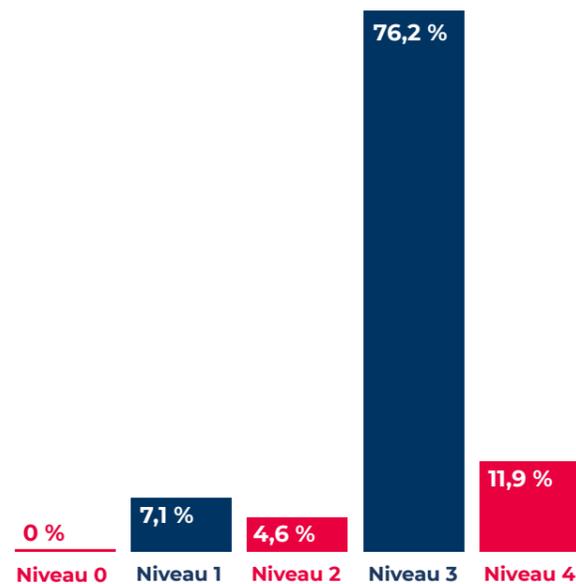


La grande majorité des ramassages ont été réalisés sur les plages. 2 opérations sous-marines ont été organisées dans le lagon de Moorea et 1 en zone urbaine à Faaa.

Figure 176 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Polynésie par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les 42 relevés.

La majorité des ramassages réalisés en Polynésie Française ont fait l'objet d'une caractérisation de niveau 3. C'est le niveau utilisé par les Bourdons de Moorea, principal contributeur de données sur ce territoire, pour le suivi de 3 zones adoptées par le collectif dans le cadre du programme Adopt'1 Spot.



Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 41 relevés soit 5 m³ de déchets.

Les déchets plastique constituent la majorité des déchets ramassés en Polynésie Française, avec 56 % du volume total. Cette part atteint presque 80 % sur les ramassages réalisés sur les plages.

Le métal représente plus de 29 % du volume ramassés du fait de 2 opérations de ramassage sous-marin où le métal est fortement présent. Sur les plages, cette part de métal est de 11 %.

Le verre est le 3eme matériau le plus retrouvé avec plus de 7 % du volume total mais ne représente à peine 2% des déchets ramassés sur les plages.

Figure 177 - Part des matériaux (en volume), tous milieux confondus

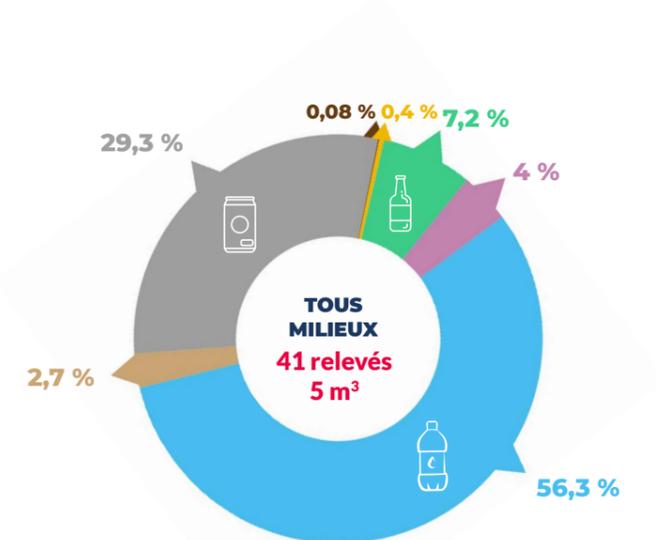
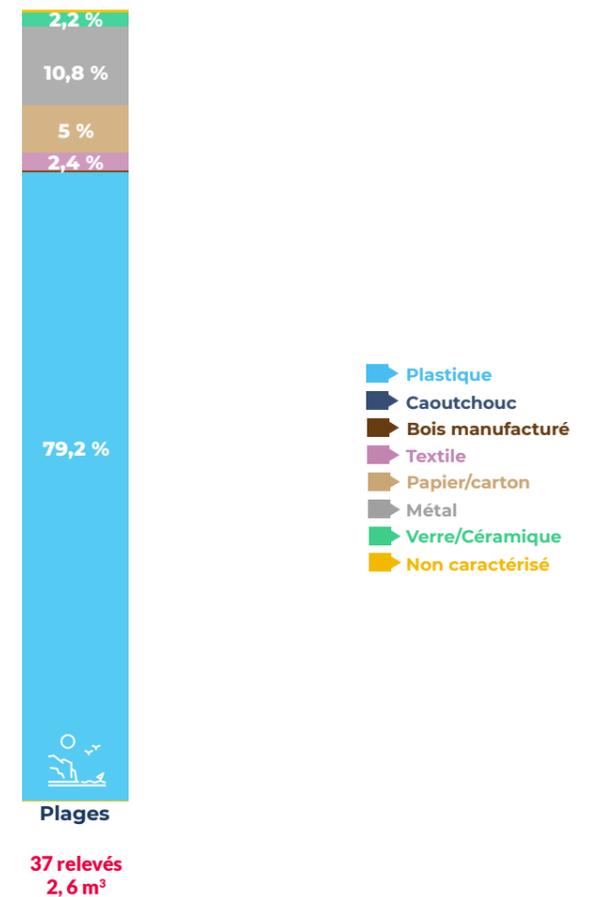


Figure 178 - Part des matériaux (en volume) des déchets ramassés sur les plages

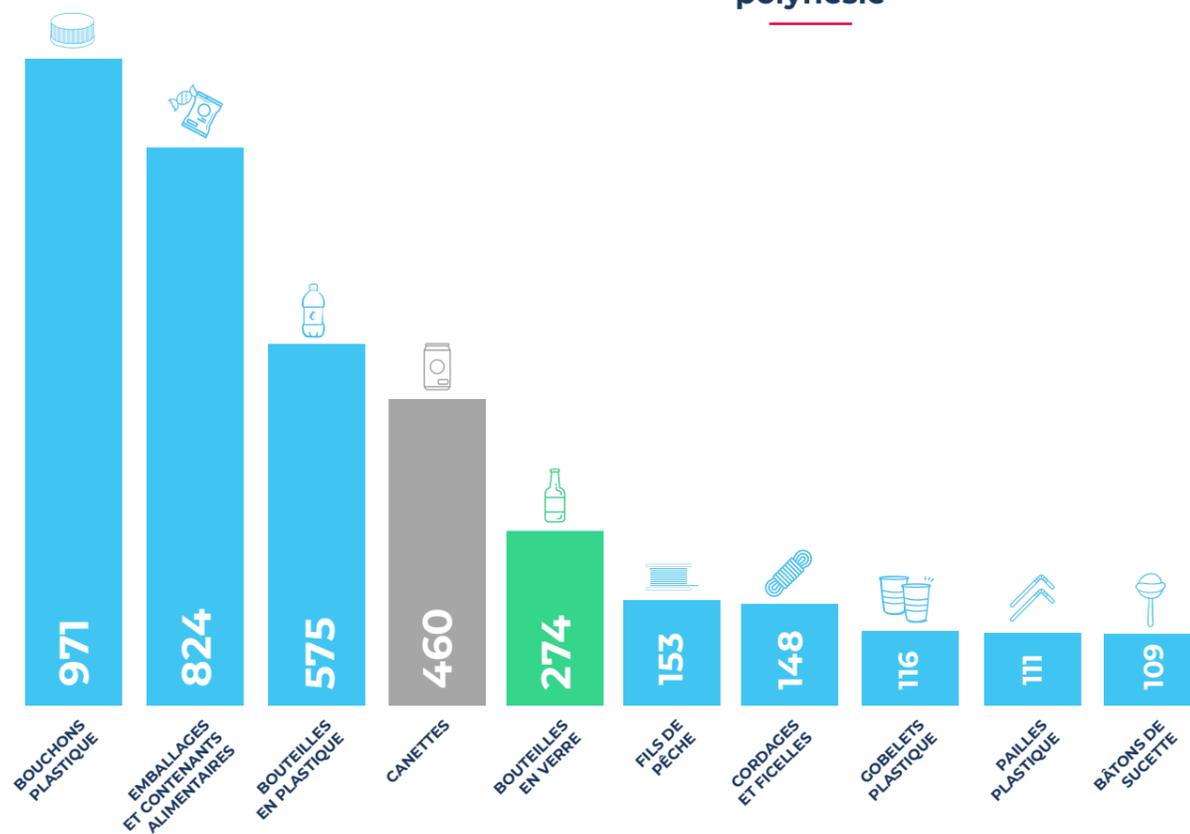


- Plastique
- Caoutchouc
- Bois manufacturé
- Textile
- Papier/carton
- Métal
- Verre/Céramique
- Non caractérisé

Principaux déchets comptés

Chiffres calculés sur les 40 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit 5126 déchets comptés.

Figure 179 - TOP 10 des déchets comptés lors des ramassages, en polynésie



Les principaux déchets comptés sur les ramassages polynésiens concernent les secteurs de l'alimentation, notamment les déchets de boisson et autres emballages alimentaires, et de la pêche, fils et cordages. On retrouve également en grande quantité plusieurs plastiques à usage unique comme les gobelets, les pailles et les bâtons de sucette.

6 BILAN PAR TERRITOIRE Martinique

Le copilote en Martinique

L'Asso-Mer



L'association a été créée en 2016 par des passionné.e.s du milieu marin. Elle est basée à Case-Pilote en Martinique.

Le nom de L'ASSO-MER s'inspire du Lasoté (pratique d'entraide agricole martiniquaise). Son objectif est clair : s'unir pour protéger notre mer !

BIM : BRIGADE D'INTERVENTION MARITIME

Session de ramassage de gros déchets et création d'un réseautage d'ampleur

L'ASSO-MER a créé la BIM, en 2017, dont l'objectif principal est de collecter les déchets sous-marins afin de réduire leur impact sur le milieu marin ; notamment les engins de pêche abandonnés ou perdus en mer. Le projet a ensuite continué avec des objectifs et des actions dépassant largement le cadre initial et intégrant la création d'un réseau d'acteurs engagés en Martinique.

ZEPAL

Mener une action de sensibilisation d'envergure par la mer pour la mer

Mise en œuvre du projet Zéro Plastik An Loséan en janvier 2022 inscrit au Plan Territorial pour la Maîtrise de Déchets (ADEME, CTM, ODE). Cette mission de sciences participatives à la voile autour de la Martinique, est axée sur des actions de

sensibilisation et de caractérisation des déchets collectés en mer et sur le littoral et permet de compléter l'action de L'Asso-Mer sur le terrain.

ETUDE DE FAISABILITÉ SUIVIS DCSMM

Suivre de façon précise et régulière les macrodéchets sur un site

Depuis 2022, L'ASSO-MER suit 4 fois par an la plage de Fond Boucher à l'aide du protocole DCSMM (niveau 4 ZDS). Ce suivi participe à l'étude de faisabilité des suivis de macro-déchets dans les DOM, coordonnée par le Cèdre. En Martinique, 4 sites font l'objet de ce suivi pilote. Concernant le site de Fond Boucher, une belle collaboration s'opère avec l'association de quartier La Fierté, dont les bénévoles sont au rendez-vous pour collecter et caractériser les déchets à chaque édition.

COPILOTE ZÉRO DÉCHET SAUVAGE

Renforcer et animer le réseau d'acteur structuré en local pour participer à l'effort national

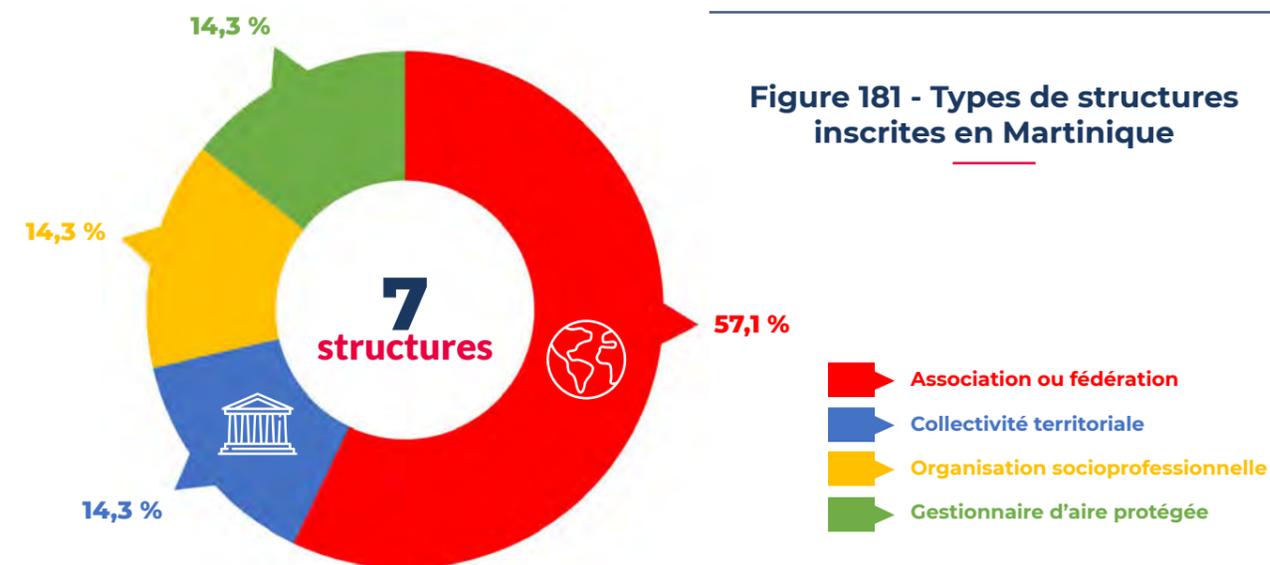
En 2023, L'ASSO-MER devient structure co-pilote en Martinique du Réseau Zéro Déchet Sauvage, plateforme Nationale animée par l'association MerTerre. L'objectif est de pérenniser l'action globale de L'ASSO-MER sur cette problématique en renforçant le réseau déjà en place sur son territoire et le structurer. L'association a également centralisé les données d'une vingtaine d'opérations de ramassages de déchets sur la plateforme.

Pour en savoir plus sur nos autres actions : <https://www.lassomer.fr/>

Le réseau ZDS

Depuis 2021, le réseau ZDS rassemble et fédère 7 structures sur l'ensemble de la Martinique.

7
structures



4
associations
et fédérations

3 Associations de protection de l'environnement
1 Association d'éducation à l'environnement et au développement durable

1
gestionnaire
d'aire
protégée

1
collectivité
territoriale

Figure 180 - Evolution du nombre de structures inscrites sur le réseau ZDS en Martinique

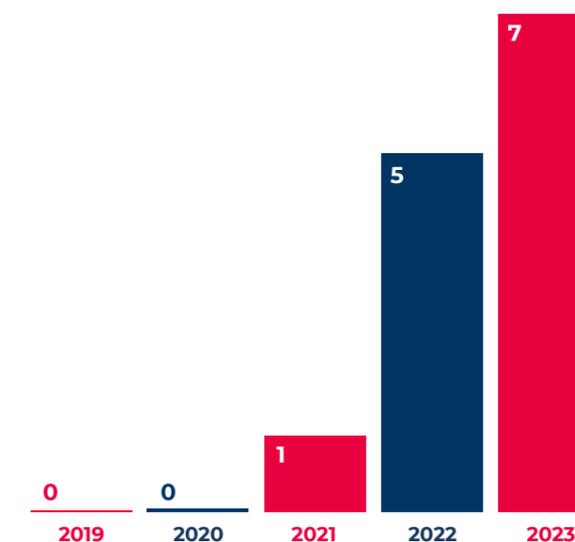


Figure 181 - Types de structures inscrites en Martinique

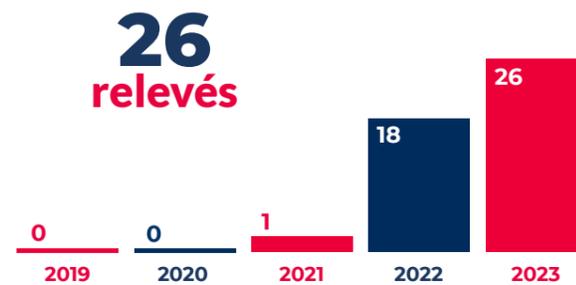


Bilan data Martinique

Depuis 2021, **26** relevés issus de ramassages organisés en Corse ont été saisis sur ZDS par **6** structures sur l'ensemble du territoire de la région, ayant mobilisés près de **600** personnes.



Figure 182 - Evolution du nombre de relevés enregistrés par le réseau ZDS en Martinique



La caractérisation des déchets et le partage des données sur Zéro Déchet Sauvage a réellement débuté en 2022 sur le territoire martiniquais, notamment avec l'opération ZéPal (Zéro Plastik An Loséan) de l'ASSO-MER, principal contributeur de données sur l'île.

Figure 183 - Répartition des relevés enregistrés par le réseau ZDS en Martinique

Les ramassages ont été effectués tout autour de l'île mais se concentrent surtout sur la côte Caraïbe à l'ouest, où se situent les plages les plus fréquentées.

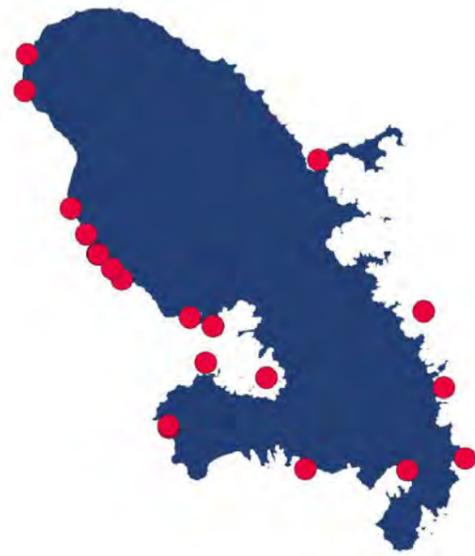
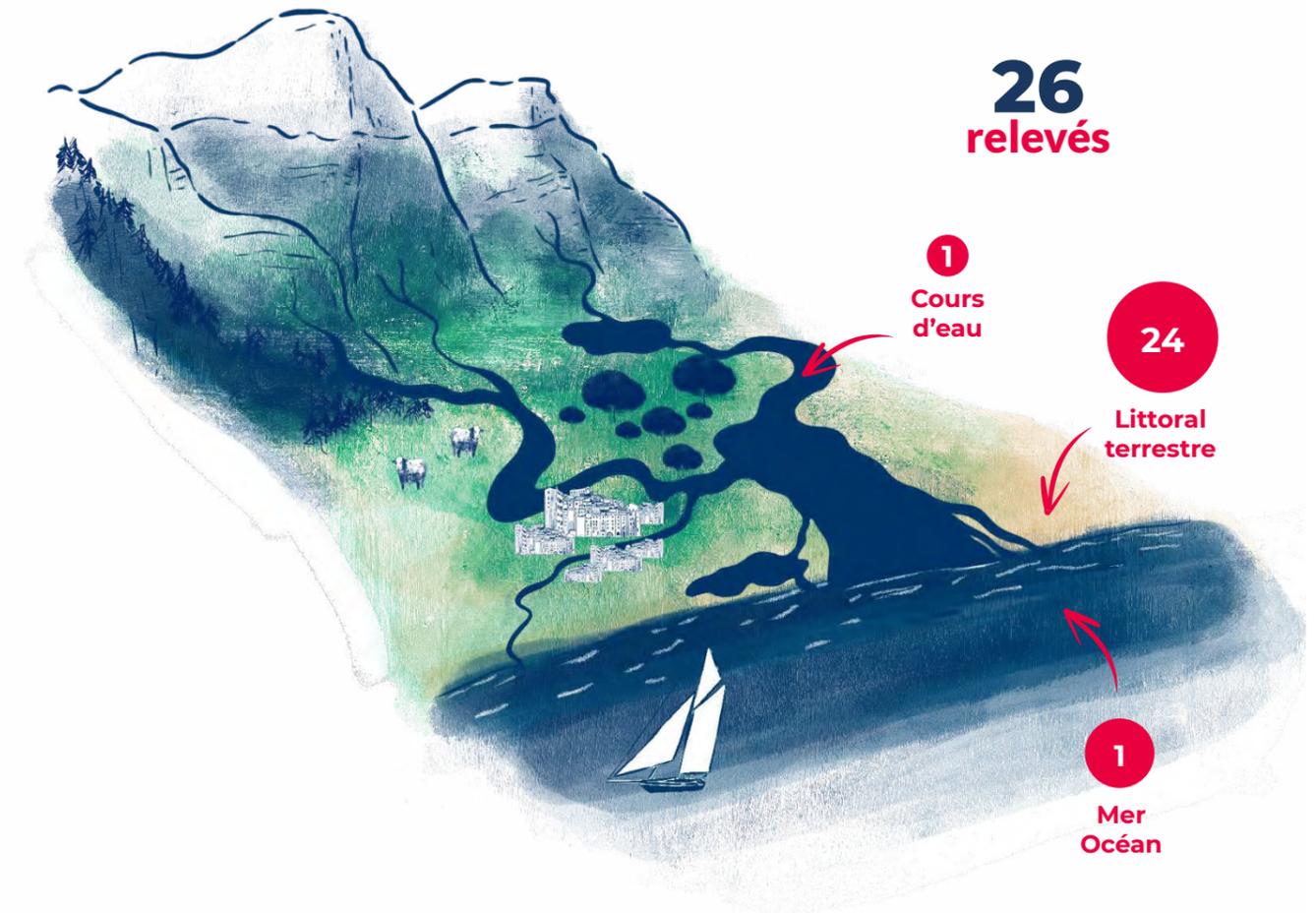


Figure 184 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Martinique

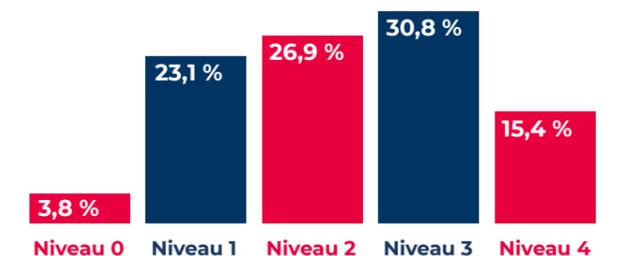


L'ensemble des 26 ramassages effectués en Martinique ont été réalisés sur le littoral ou à sa proximité immédiate. Une grande majorité ont été effectués sur les plages de l'île, un sur les fonds marins, et un dans le cours d'eau littoral de Fond Boucher.

Figure 185 - Répartition des ramassages réalisés par le réseau ZDS en Martinique par niveau de caractérisation

Chiffres calculés sur les **26** relevés.

La répartition des niveaux de protocoles utilisés lors des ramassages en Martinique est assez homogène. Il y a toutefois une montée en compétence des structures martiniquaises : le niveau 1 n'a pas été utilisé depuis novembre 2022, et tous les ramassages suivants ont fait l'objet de caractérisation de niveaux supérieurs.



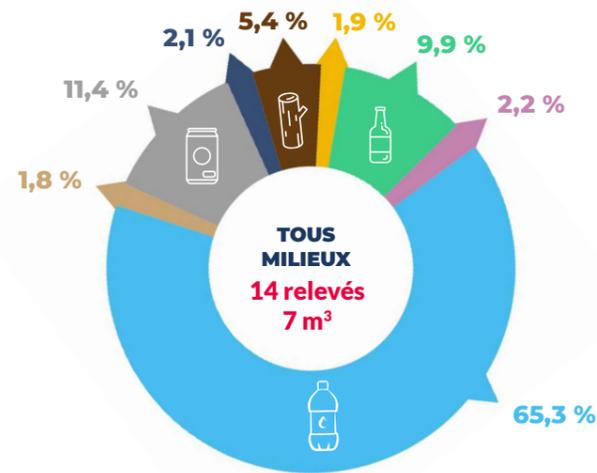
Typologie des matériaux

Chiffres calculés à partir de 14 relevés soit 7 m³ de déchets.

La majorité des déchets ramassés sont en plastique, soit plus de 65% du volume total. C'est un des territoires où le plastique est le plus majoritaire du fait que la majorité des ramassages ont eu lieu sur les plages, où le plastique est d'autant plus présent. Suivent ensuite le métal (11%), le verre (10%) et le bois manufacturé (5%). Les autres matériaux sont retrouvés en quantité limitée (2% ou moins).



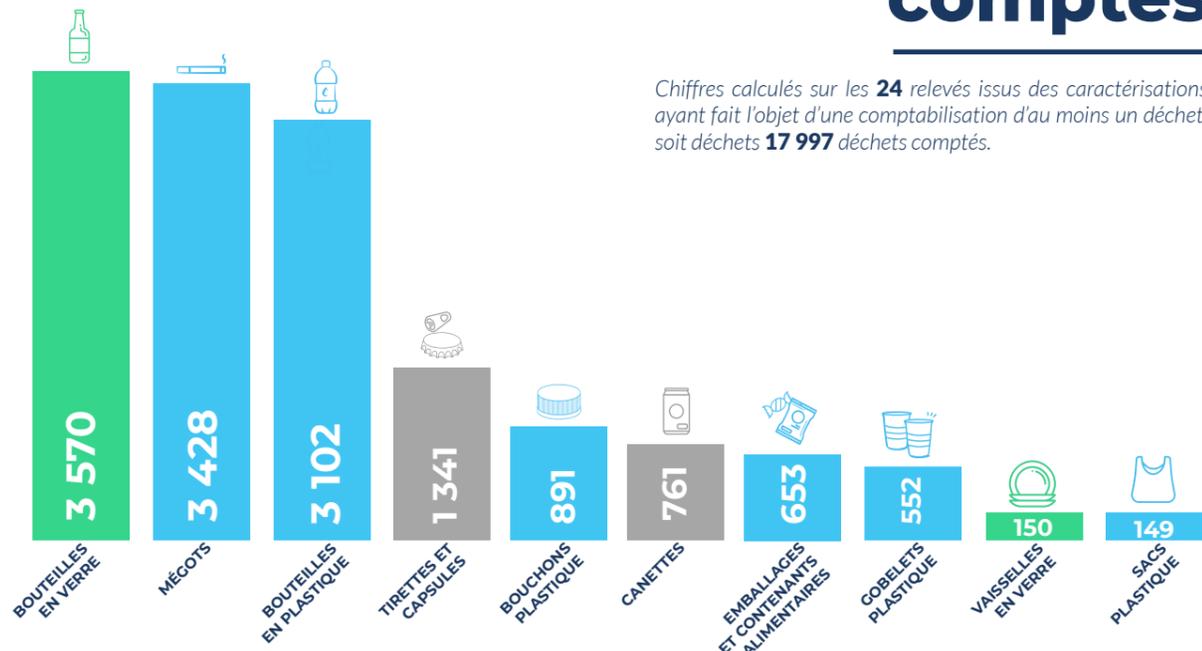
Figure 186 - Part des matériaux (en volume), tous milieux confondus



BILAN PAR TERRITOIRE

Autres territoires

Figure 187 - TOP 10 des déchets comptés lors des ramassages, en Martinique



Chiffres calculés sur les 24 relevés issus des caractérisations ayant fait l'objet d'une comptabilisation d'au moins un déchet, soit déchets 17 997 déchets comptés.

Principaux déchets comptés

L'ensemble du top 10 des déchets comptés en Martinique correspond à des déchets de consommation nomade et de pique-nique, auxquels s'ajoute plus de 3400 mégots comptés. Ces chiffres peuvent être mise en lien avec le fait que les ramassages ont été effectués en grande majorité sur les plages, où les pratiques de consommation nomade sont fréquentes et souligne l'importance de renforcer la sensibilisation des visiteurs et de proposer une meilleure gestion des déchets sur ces zones.



Grand Est


40
ramassages


399
participants


69 m³ - 9 tonnes
de déchets ramassés

Pays de la Loire


27
ramassages


327
participants


15 m³ - 1,6 tonnes
de déchets ramassés

Hauts-de-France


22
ramassages


1 808
participants


22 m³ - 2,9 tonnes
de déchets ramassés

Ile-de-France


19
ramassages


594
participants


7,2 m³ - 712 kg
de déchets ramassés

Bourgogne Franche-Comté


4
ramassages


184
participants


10,8 m³ - 184 kg
de déchets ramassés

Centre Val de Loire


2
ramassages


59
participants


0,4 m³ - 178 kg
de déchets ramassés

Outre-Mer

Guadeloupe


4
ramassages


37
participants


13 m³ - 872 kg
de déchets ramassés

Guyane


6
ramassages


224
participants


50,5 m³
de déchets ramassés

Nouvelle Calédonie - Wallis et Futuna


2
ramassages


60
participants


10 m³ - 1,5 tonnes
de déchets ramassés

La Réunion


1
ramassage


3
participants


21 litres - 2,5 kilos
de déchets ramassés



PERSPECTIVES & SOLUTIONS

Ce document est inédit, notamment par son caractère résolument collaboratif. Il n'aurait pu être réalisé sans le travail acharné du réseau ZDS et de ces milliers de personnes très engagées et souvent bénévoles. Il est également issu de rencontres, de formations, de recherches et de temps de co-construction. Il présente ainsi une vue d'ensemble de la pollution liée aux macrodéchets en France métropolitaine et dans les Outre-Mer, à partir des données recueillies sur les deux plateformes. À travers cette étude nationale et les bilans spécifiques par type de milieu et par territoire, plusieurs constats émergent. Ils mettent en lumière les défis majeurs liés à la problématique des macrodéchets et la capacité des organisations, ayant des modes opératoires divers, à se coordonner pour une action collective servant un objectif commun.

En capitalisant les connaissances sur cette problématique, la plateforme Zéro Déchet Sauvage joue un rôle stratégique dans la lutte contre la pollution liée aux macrodéchets en France. Elle est en cohérence avec le Plan d'action « Zéro déchet plastique en mer » (2020-2025) qui fixe la stratégie nationale en matière de lutte contre les déchets marins, en répondant notamment à l'Action 28 « Mettre en place et faire connaître une plate-forme nationale de sciences participatives multi-acteurs sur les déchets marins ».

A l'échelle de la région Sud, la plateforme ReMed devient un élément concret de la politique régionale « Pour une Méditerranée Zéro Plastique », dans le cadre de laquelle elle est soutenue financièrement. Zéro Déchet Sauvage et ReMed Zéro Plastique, en cohérence avec ces initiatives, favorisent une action collective et coordonnée pour atteindre les objectifs ambitieux fixés à l'échelle nationale comme régionale.

Des législations contraignantes qui doivent encore aller plus loin pour une baisse effective de la production de plastiques

En premier lieu, ce bilan montre que les déchets plastiques dominent largement dans la majorité des milieux et sur la plupart des territoires. Ce constat est particulièrement alarmant car le plastique est le matériau le plus nocif pour les écosystèmes, pour la faune et la flore mais aussi en raison de sa persistance et de sa propension à se fragmenter en microplastiques et nanoparticules. Plusieurs rapports récents en documentent déjà les effets néfastes sur le vivant.

La perspective d'un traité mondial contraignant sur le plastique, la Directive Européenne sur les plastiques à usage unique et sa transposition en France via la loi AGEC, avec l'objectif de suppression des plastiques à usage unique d'ici 2040 en France, sont prometteurs.

Pour autant, selon l'OCDE, la production de déchets plastiques produits au niveau planétaire devrait tripler d'ici 2060. Quant à l'investissement en lobbying de l'industrie plastique, il est colossal, ne serait-ce qu'en Europe. Les opérations de lobbying de grands groupes industriels ralentissent l'émergence de législations ambitieuses. À titre d'exemple la promotion de fausses « bonnes solutions » ou « alternatives » aux plastiques à usage unique contribue à désinformer le grand public quant aux conséquences néfastes de nouveaux produits perçus comme plus écologiques.

Cette situation paradoxale confirme l'urgence d'intensifier les efforts pour réduire la production et la consommation de plastique. Il est en effet crucial de bien faire respecter et de renforcer ces lois en adoptant des réglementations plus contraignantes aux niveaux national et international.

L'un des leviers dans la réduction du plastique est de continuer à renforcer l'interdiction de production et de mise à disposition des produits en plastique à usage unique, et de promouvoir des alternatives plus durables. Le développement d'infrastructures adaptées est également nécessaire pour une révision profonde des chaînes d'approvisionnement, notamment dans le secteur de l'agroalimentaire.

En effet, les chiffres présentés ici confirment que le secteur de l'alimentation génère la majorité des déchets abandonnés qui polluent des écosystèmes déjà fragilisés, notamment les emballages alimentaires et les déchets de boisson. Les changements de pratiques dans ce secteur et la mise en place d'une véritable économie circulaire constituent un enjeu majeur.

Ces solutions sont nombreuses avec, par exemple, le retour aux fontaines à eau, à la consigne localisée et au réemploi. Cette transition ne peut se passer d'un accompagnement et d'une aide financière conséquente pour les acteurs du secteur. En effet, le changement de pratiques demande du temps et de la pédagogie mais également une logistique différente. Or, les territoires manquent encore souvent de fournisseurs en capacité d'approvisionner ces alternatives en grande quantité à un coût abordable. Cet accompagnement nécessite donc des investissements publics plus ambitieux, d'autant plus qu'il est très prometteur en matière de création d'emplois.

Par ailleurs, la problématique des mégots de cigarette est omniprésente partout en France, que ce soit en milieu urbain ou sur les plages. Les mégots constituent une forme de pollution particulièrement insidieuse en raison de leur petite taille et de leur toxicité. Jetés en ville, les mégots transportés par les eaux pluviales aboutissent bien souvent dans les milieux naturels. L'objectif de réduction des mégots doit donc devenir une priorité dans tous les milieux à travers plusieurs axes d'action : l'éducation et la sensibilisation des fumeurs en premier lieu, sur les impacts environnementaux de leur geste de jet de mégot souvent automatique. Il s'agit également de multiplier les infrastructures de collecte en repensant les aménagements urbains dans les zones fréquentées. Enfin, il est essentiel de former et d'accompagner des professionnels, notamment ceux du secteur des cafés, hôtels et restaurants ainsi que les organisateurs d'événements afin de permettre une meilleure gestion des mégots et d'éviter les jets par les consommateurs.

Pour des plans de prévention et de gestion intégrant l'ensemble des acteurs

La loi AGECE (anti-gaspillage et économie circulaire) de 2020, en s'inspirant du principe pollueur payeur, a permis la mise en place de filières dites "à Responsabilité Élargie du Producteur" (REP). Le dispositif de REP implique les acteurs économiques rassemblés en éco-organismes par filière industrielle (ALCOME pour les mégots, CITEO et Leko pour les emballages, etc.) dans une obligation de financer la prévention et le traitement des déchets abandonnés liés à leur secteur.

La loi AGECE est un tournant et peut constituer un moyen efficace d'outiller les collectivités afin de les engager dans des plans de prévention et d'actions contre les déchets abandonnés. Cependant, une meilleure gestion de la part des collectivités ne pourra se substituer à une réduction drastique à la source du côté des industriels.

Or, contrairement aux obligations fixées par l'article L541-10-2 de la loi AGECE, les montants des éco-contributions, payés actuellement par les producteurs, sont encore insuffisants pour couvrir les coûts de prévention, de la collecte, du transport et du traitement des déchets, y compris les coûts de ramassage et de traitement des déchets abandonnés. Sur la base des données qui seront récoltées sur la plateforme, le réseau ZDS a pour objectif de contribuer à l'évaluation de la politique pollueur/payeur et de ces filières dans les années à venir.

Au-delà du processus d'acquisition de données permettant de mieux comprendre les caractéristiques des pollutions par territoire, le réseau Zéro Déchet Sauvage défend et expérimente la pertinence d'une approche collective, de l'échelon local au national. Cette démarche permet d'identifier l'ensemble des acteurs à impliquer et de pousser à l'adoption de mesures cohérentes et complémentaires, notamment dans le cadre de plans de prévention et de gestion des déchets abandonnés. Ces plans d'actions pourront être, en partie, financés grâce aux [filières REP](#). Les éco-organismes sont en effet en train de mettre en place des dispositifs d'accompagnement, à l'image des Plans de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA) financés par CITEO, concernant les emballages ménagers. Il s'agira, dans le temps, de rester vigilant sur la pertinence des actions financées.

Au-delà des emballages, alimentaires notamment, et des mégots, déjà évoqués, des mesures spécifiques sont à adopter en collaboration avec les acteurs d'autres secteurs identifiés comme sources non négligeables de déchets sur certains territoires. C'est le cas, par exemple, du bâtiment, de la chasse, de la pêche ou encore des activités liées aux sports d'hiver en montagne. Ils bénéficient d'ailleurs depuis peu pour certains, ou très prochainement pour d'autres, de filières REP spécifiques qui pourront financer certaines actions (REP Bâtiment, REP Articles de Sport et de Loisirs, REP engins de pêche, etc.). Il s'agirait donc, en cohérence avec la loi AGECE, d'inviter les éco-organismes, responsables de ces filières, à prendre en compte ces données et à considérer et surveiller l'empreinte des déchets abandonnés des secteurs économiques dont ils reçoivent les écocontributions financières.

Utiliser la donnée pour mesurer l'efficacité des actions mises en place

Pour comprendre les évolutions de la problématique des macrodéchets et mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre, la poursuite du travail d'acquisition de connaissances sur le terrain est indispensable. Il est nécessaire pour cela de maintenir, voire d'élargir les efforts de caractérisation des déchets abandonnés, notamment par les services techniques des collectivités en développant et proposant des outils et méthodes adaptés à leurs contraintes. L'objectif étant de mesurer l'évolution des quantités et types de déchets présents dans les différents milieux et sur l'ensemble des territoires.

Cette démarche permettra d'ajuster les stratégies et de cibler les actions qui fonctionnent pour les reproduire ailleurs. Elle permettra aussi de mesurer, sur le long terme, l'efficacité de la politique pollueur/payeur et de ses filières REP. L'ambition est ainsi d'orienter les politiques publiques vers les mesures les plus efficaces pour que chaque acteur prenne sa part de responsabilités.

En changeant en profondeur notre modèle de production, en combinant réglementations renforcées, moyens pour les faire appliquer, sensibilisation accrue, infrastructures adaptées, et collaborations sectorielles, nous voulons croire à notre pouvoir d'atténuer drastiquement l'impact des déchets sauvages pour un avenir plus durable.

La corrélation entre déchets abandonnés et lutte contre le dérèglement climatique

Les données rassemblées dans la plateforme ZDS et présentées ici, contribuent à mieux comprendre les typologies de déchets et donc les secteurs d'activités économiques concernés mais aussi les milieux les plus impactés. Ces déchets abandonnés qui aboutissent dans des milieux fragiles sont les stigmates d'une société de consommation qui court à sa perte. Les conséquences dramatiques de ces déchets, notamment plastiques, remettent en question la durabilité de notre modèle de société et du rôle qu'il joue dans le dérèglement climatique.

En effet, ce cycle production/consommation/traitement des déchets est émetteur en grande partie des Gaz à effet de Serre responsables du dérèglement climatique.

Notamment avec le plastique (matériau le plus retrouvé lors des ramassages du réseau Zéro Déchet Sauvage) qui comptera environ pour 20 % de la consommation mondiale de pétrole d'ici 2050 [d'après l'OCDE](#). Le Center for International Environmental Law estime que la production de plastiques pourrait générer à elle seule 53,5 milliards de tonnes d'émissions de CO2 d'ici 2050. Et, si la production et le traitement des déchets plastiques continuent sur leur trajectoire de croissance actuelle, ces émissions pourraient atteindre [2,8 gigatonnes de CO2 par an d'ici 2050, soit autant d'émissions que 615 centrales à charbon de 500 mégawatts](#).

Il y a donc un lien direct entre la nécessaire réduction de la production de plastiques et celle de la diminution des GES.

En effet, [les océans étant les premiers régulateurs du climat](#), ils absorbent près du quart de nos émissions de gaz carboniques. Le lien entre les conséquences néfastes des plastiques sur les écosystèmes marins et les émissions de gaz à effet de serre (GES) nourrit désormais un nombre croissant de recherches.

Voici quelques faits marquants extraits de publications récentes qu'il semble pertinent de mettre en évidence ici. Ils mettent en lumière l'importance de la réduction des déchets et du changement de comportements :

- En mer, les plastiques polluants se décomposent en microparticules et contribuent au changement climatique, directement par le biais des émissions de GES et indirectement par leurs effets délétères sur les organismes marins.
- Depuis 2015, plus de 6,3 milliards de tonnes de déchets plastique ont été produites. Seulement 9 % environ ont été recyclés, 12 % ont été incinérés et 79 % ont été accumulés dans des décharges ou dans la nature. [\[Lien vers la publication\]](#).
- Il est estimé qu'entre 5 à 13 millions de tonnes de déchets plastiques entrent dans les océans par an [\[Lien vers la publication\]](#) (soit 1 % à 4 % de la production mondiale). Depuis 1980, plus de 150 millions de tonnes y auraient été accumulés et 5000 milliards de morceaux de plastique y flotteraient déjà.
- Les déchets plastiques, lorsqu'ils sont exposés à la lumière du soleil, sont soumis à un processus de dégradation qui les fragmente en microplastiques et nanoparticules. Cela libère du méthane et de l'éthylène [\[Lien vers la publication\]](#). Ces deux gaz contribuent au réchauffement de la planète. C'est le polyéthylène (plastique le plus couramment produit et le plus présent dans l'océan) qui en libère le plus. Les émissions produites par ces plastiques augmentent par ailleurs avec le temps à mesure de leur fragmentation en particules de plus en plus petites.
- Concernant les effets indirects des microplastiques, il est admis que les océans, grâce aux organismes capables de photosynthèse, séquestrent entre [30 et 50 % des émissions de dioxyde de carbone](#) issues des activités humaines. Des recherches récentes attestent cependant des effets inhibiteurs des microplastiques sur les microalgues qui limitent de fait leurs capacités de photosynthèse [\[Lien vers la publication\]](#).
- Ces faits mettent en lumière l'importance de la réduction des déchets dans la lutte contre le dérèglement climatique. En répliquant des solutions locales éprouvées et en engageant des plans d'actions qui tentent d'intégrer l'ensemble des acteurs concernés (notamment ceux de la production/distribution), le réseau Zéro Déchet Sauvage a donc aussi pour objectif d'influer, à son échelle, sur le dérèglement climatique.

Des solutions et alternatives qui se multiplient partout dans le monde

Partout dans le monde, des initiatives aux résultats probants prouvent qu'avec du courage et de l'inventivité nous pouvons collectivement être à la hauteur des enjeux qu'adressent ces pollutions.

Vous trouverez quelques-unes des publications les plus intéressantes ci-dessous :

1. [No Plastic In My Sea: "500 solutions à la pollution plastique et 12 recommandations"](#)

Les auteurs du rapport invitent les grands groupes et les distributeurs à s'appuyer sur les solutions recensées, qui permettent d'éliminer de nombreux plastiques à usage unique et à s'engager fortement dans le réemploi.

2. [Beyond Plastic Med : "Hope for the future : successful solutions for plastic pollution in the Mediterranean islands by the BeMed-Islands Community"](#)

3. Green book du programme Européen CAPonLITTER : ["Capitalizing good coastal practices and improving policies to prevent marine litter"](#)

Ce document a été conçu comme une boîte à outils pour les collectivités souhaitant agir efficacement contre les déchets marins. Il présente des solutions efficaces mises en place en Europe .

4. [Consigne pour réemploi : pour qu'elle revienne \(enfin !\)](#)

Ce document de recommandations à l'usage du Gouvernement et des pouvoirs publics en vue de la prise de décision sur la consigne pour 2023 est un bon condensé des enjeux qui y sont liés.

5. ["Talking Trash" : Le guide des fausses solutions à la crise du plastique \[Rapport de Changing Markets Foundation\]](#)

Ce rapport met à jour un certain nombre de stratégies et d'effets d'annonce de l'industrie plastique pour éviter de changer de cap. Elle s'appuie sur des recherches menées dans 15 pays sur 5 continents.

6. [Rapport "Bankrolling Plastics" du collectif Portfolio Earth : secteur bancaire et financement du plastique, quel réforme ?](#)

Ce rapport explique le lien important entre secteur bancaire et financement des industries fossiles productrices de plastiques.

7. [Progrès des pays européens concernant les plastiques à usages uniques \[version anglaise\]](#)

Une analyse comparée des politiques européennes en matière de lutte contre les plastiques à usage unique.

8. [Enquête Emballages alimentaires : Des efforts de sobriété sont indispensables](#)

Ce rapport passe au crible les différents types d'emballages, les impasses et aberrations mais également des leviers pour davantage de sobriété en la matière.

9. [Pour une nouvelle économie des plastiques \[Fondation Ellen MacArthur\]](#)

La Nouvelle économie du plastique – Repenser l'avenir des plastiques a été élaboré en 2016 avec l'appui analytique de McKinsey & Company, et La Nouvelle économie du plastique.

10. [Global Commitment 2022 \[Ellen MacArthur Foundation\]](#)

Ce document présente une synthèse des deux rapports précédemment publiés par la Fondation Ellen MacArthur avec le soutien du Forum économique mondial.

11. [Économie circulaire et plastique en Île-de-France : les dynamiques de réemploi et de recyclage](#)

La Région Île-de-France et l'ADEME Île-de-France ont accompagné de 2016 à 2023 140 projets pour un total de près de 18 M€ visant à supprimer, réduire et recycler le plastique.

12. [Plastic Policy Summit \[Rapport du WWF - ressource en anglais\]](#)

Le rapport « Plastic Policy Summit » a identifié neuf interventions clés pour réduire la pollution plastique grâce à des actions immédiates et à long terme.

13. [Étude relative à l'élaboration d'un état des lieux partagé des connaissances sur la thématique des déchets sauvages diffus](#)

Ce document de consultation de CITEO dresse un panorama de la situation des déchets sauvages diffus en France et identifie un certain nombre de méthodes innovantes et efficaces pour juguler ce problème.

14. [Break Free From Plastic, audit de marques 2023](#)

Depuis 2018, le collectif international Break Free From Plastic réalise des audits de marques dont les déchets sont les plus retrouvés au 4 coins de la planète pour mettre les industriels devant leurs responsabilités et proposer des alternatives.



Un grand merci à l'ensemble des structures qui ont participé à ce bilan en partageant leurs données de caractérisation des déchets ramassés !

50 ramassages et plus :

Wings of the Ocean (772), Mountain Riders (144), MerTerre (134), Planète Actions (117), Chercheurs en herbe (102), Cerbère Gardien Mer et Nature (64), Projet Azur (53), Atelier Bleu - CPIE Côte Provençale (50)

20 à 49 ramassages :

Mare Vivu (48), Explore & Preserve (46), Mer Veille (45), Bleu gorgone (42), Parc national des Calanques (40), 1 déchet par jour (39), ONF (38), SoS Plastique (38), Environat (36), Les Bourdons de Moorea (35), On sème pour demain (33), Le Naturoscope (32), EPAGE HuCA (31), Watch The Sea (26), Institut Marin du Seaquarium (24), Association Ar Viltansou (23), L'ASSO-MER (21), LABELBLEU (21), CPIE bassin de Thau (20), Les Insurgés des déchets (20), Mordus Spearfishing (20)

10 à 19 ramassages :

CIETM (18), Institut Universitaire Européen de la Mer (16), Planète Perles (16), Planète Sciences Méditerranée (16), Team Oxygen (15), Eaux Cristallines (14), Festival de plongée du Var Environnement (14), Opération Mer Propre (14), Ville de Saint-Raphaël (13), Océan Protection France (12), Plaisanciers labellisés Wings of the Ocean (12), Echo-Mer (11), Green Sailing Generation (11), Les Mains Dans Le Sable (11), Horizons Naviguer et Partager (10), Planète Mer (10)

5 à 9 ramassages :

CAP Océans (8), Clean my Calanques (8), Collectif Grek Nature et Patrimoine (8), ESTRAN Cité de la Mer (8), FNE Vaucluse (8), La Cité des Arts de la Rue (8), Scouts et Guides de France (8), Syndicat Mixte du Bassin de Thau (8), Un Océan de Vie (8), CPIE Bastia - U marin (7), Mountain Wilderness France (7), SERVA Artignosc-sur-Verdon (7), Communauté d'agglomération du Centre Littoral de Guyane (6), EcoTerre Orvault (6), La Renverse (6), Moana by reef protect (6), NaturDive (6), AESE (5), Association Marseillaise d'Apnée (5), Association Oceania (5), BioDiversTissons (5), CIQ Samena (5), collège Jean de la Fontaine (5), CPIE Flandre Maritime (5), Imarinair (5), Les Comp'Act (5)

2 à 4 ramassages :

Association Côte Fleurie Propre (4), E3D la Seyne sur Mer Lycée Beausseier et collèges Curie L'Herminier Wallon (4), Ecole de la Mer (4), Girls Inspired For Tomorrow (GIFT) (4), Jardinot PACA (4), Les Jardins des Savoirs de R.I.E.Z. (4), Mairie de La Seyne-sur-Mer (4), Nettoyons Lyon (4), SIPOM de Revel (4), Station de Chamrousse (4), Syndicat National des Moniteurs de Ski (4), Ville de Saint Mandrier sur mer (4), 13 Envie de Sport (3), Association d'Entreprises des Bois de Grasse (EBG) (3), Association des Cabanonniers de la Calanque de Marseilleveyre (3), Baptiste Leroy (3), Collège Irène et Frédéric Joliot-Curie (3), Communauté de communes du Liancourtois - La Vallée Dorée (3), GAIA DIMENSION (3), GEPRONA (3), IADYS (3), Le Naturoscope - Pôle Var (3), Les excursionnistes marseillais (3), LPO Occitanie (3), Mairie Roquefort La Bédoule (3), Planète Zéro Déchet (3), QNSCNT - annexe Cahors (3), ReSeaclons (3), Sea What's Possible (3), Valbonne (3), Ville d'Ensuès la Redonne (3), Zorro Déchet Pays d'Aix (3), Accueil de Loisirs Ville de Roquevaire (2), Aix en Provence Plongée (2), Antide Boyer (2), Argelès-sur-Mer (2), Association culturelle et sportive du Lycée des Calanques (2), Association Gaïa (2), Base de Loisirs de Molières (2), CAF MP (2), CDMM [Centre de Découverte Mer et Montagne] (2), Centre socio-culturel de la Gavotte Peyret (2), Chavagne (2), CNPRS (Club Nautique Provençal) (2), ColLecT-IF environnement (2), Collège Gyptis (2), Côte de Grâce propre (2), Crozon Littoral Environnement (2), Déchet Zéro & co. (2), Des Pousses & Des Pierres (2), EEDF Marseille Huveaune (2), Espace Grain de Sel - Noirmoutier en l'île (2), France Nature Environnement 82 (2), IBKM (2), L'Amarre (2), Les Ateliers Ecocitoyens (2), Les randonneurs craurois (2), Louis Aragon (2), Lycée Thiers (2), Notre Dame de France (2), Penn Ar Kayak (2), S'PECE (2), Sea shepherd Marseille (2), Septentrion Environnement (2), Service de l'environnement Wallis et Futuna (2), Société de Remontées Mécaniques de la station de Val Thorens (2), Société Nautique de Couronne Vieille (2), SOS laisse de mer (2), Surf rider Var ouest (2), Union Calanques Littoral (2), Union Nautique de Port-Miou et des Calanques (2)

1 ramassage :

ALE Clemenceau (1), AM (1), ASPTT La Londe (1), ASSE Subaquatique (1), Association des Paluds (1), Ax 3 Domaines (1), Base Nautique - Aviron Club Cajarcois (1), Belle Île en Ville (1), BILBOK (1), Boud'mer (1), Carqueiranne Var Basket (1), Castera-Verduzan (1), CCI Nice Côte D'Azur (1), Centre Culturel Valloire (1), Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes (1), Charles Péguy, Lycée et Enseignement Supérieur (1), CleanRide (1), Club Alpin Français de Toulon (1), Club des baleinières de l'île d'Yeu (1), Club des Entreprises des Vallées des Paillons - EVP (1), Club environnement lycée Montgrand (1), Collectif Orb et Monts Environnement (1), Collège André Chenier (1), Collège La Vallée Verte (1), Collège Les Aravis (1), Collège Louise Michel (1), Collège Malraux (1), Collège Ubelka (1), Communauté de communes Conflent Canigó (1), Commune de Saint-Cyprien (1), Commune de Saint Zacharie (1), Coup de balai dans l'eau (1), CPIE Boucles de la Marne (1), CPIE Loire Océane (1), CSP Plongée Pertuis (1), DK Clean Up (1), Domaine Vallée Verte (1), Ecole Bonneveine 1 (1), Ecole des Hameaux (1), Ecole Jean Rostand (1), Ecoscience Provence (1), EPLEFPA Borgo-Marana (1), EPSA La Pierre Saint Martin (1), Eurasia Net (1), Festival de Marseille (1), Forest Cleaning (1), Frontignan Thau Handball (1), Globe & Colos (1), Greenpeace Martinique (1), Groupe nautique de Callelongue (1), HUNAMAR (1), Institut universitaire européen de la mer (1), Jardin Soleil (1), la bellenergie (1), La Girelle (1), la tortue qui secoue le monde (1), Laguepie (1), Le Barcares (1), Les Angles (1), Les balades de charlotte (1), LIFE SeaBil (1), Lion Environnement (1), Lycée de la Mer - Sète (1), Lycée le valentin (1), Lycée Périer (1), Lycée Professionnel Gustave Eiffel (1), Lycée Professionnel La Calade (1), Lycée technologique Frédéric Joliot-Curie (1), Mairie de Frontignan (1), Mairie de Lans en Vercors (1), Mairie De Le Grau Du Roi (1), Mairie de Marseillan (1), Mairie de Montrejeau (1), Mairie de Tournette-Levens (1), Maison de l'estuaire (1), Mama Natura (1), Marchons Utile (1), Marseille Trail Club (1), Manguio Carnon (1), MediSea (1), Mer-Nature (1), Mes Rivages Propres/Estérel blue Water (1), Meze nature (1), MJC Puylaurens (1), Ocean academy (1), Office de Tourisme Cahors - Vallée du Lot (1), Office de Tourisme Cœur Sud-Ouest (1), Office de Tourisme d'Arèches-Beaufort (1), OTARY (1), Parc naturel marin du golfe du lion (1), Parc naturel régional de Camargue (1), Perennis (1), Pierrefeu Terres de Partage (1), Project Rescue Océan Antenne Marseille (1), Provence Durable (1), Rézo zoizo (1), Saint François Longchamp Tourisme (1), Saint Pierre de Chartreuse (1), Sauvage des forêts Varoises (1), SauveTaMerveille (1), Sea Optimism (1), Secours Populaire Français 13 (1), SEMILOM Orcières (1), Sentinelles de Rivières (1), Service Environnement, Mairie de Sausset Les Pins (1), SICTOM Ouest (1), Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (1), Tamari'i no te Moana (1), Team Malmousque (1), Un Océan de Vie Lyon (1), Valras-Plage (1), VIAS (1), Ville d'Agde (1), Ville d'Auriol (1), Ville de Narbonne (1)

Merci à nos partenaires, qui soutiennent la plateforme et renforcent les missions du réseau

Partenaire technique



Partenaires financiers

Organismes publics



Fondations



Fonds de dotation



Éco-organisme



Vous aussi, contribuez à un objectif zéro déchet abandonné !



**Retrouvez
toutes nos actions
et actus sur** ———

**mer-terre.org et
zero-dechet-sauvage.org**



ZéRO 
DÉCHET SAUVAGE